L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 212 — QUEBEC, VENDREDI 3 FEVRIER 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — SEIZE PAGES

LA VENTE A UN SOU
CHEZ
M. Pollack Ltée
Lisez Annonce en Dernière Page

LAWSON DONNE LA REPLIQUE A WOODSWORTH

VEREGIN EN ROUTE POUR LA DEPORTATION

Le député de West York déclare que la politique de la Fédération Coopérative est peut-être un communisme sans révolution sanglante, mais que c'est un communisme tout de même. — Marques d'approbation des deux côtés de la Chambre. — M. Henri Bourassa ne veut pas que l'on soulève toujours l'épouvantail du bolchévisme. — Attaques contre le capitalisme.

VIVE DISCUSSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3.— "C'est le procès du capitalisme", se sont écrié des membres du nouveau parti politique canadien, la Cooperative Commonwealth Federation, hier, à la Chambre des Communes, au cours d'un débat économique.

A ceci, M. J.-E. Lawson, conservateur de West York, répondit: "Ce n'est pas le capitalisme, mais la démocratie qui est sur la sellette".

Tandis que les conservateurs faisaient claquer les couvercles de leurs pupitres, et que les libéraux approuvaient doucement, le député de West York affirma: "Lorsque je vois à chaque session depuis que je suis ici, M. J. S. Woodsworth se lever et s'inquiéter d'un pays dans lequel existe un contrôle officiel complet, et que je le vois maintenant à la tête de ce nouveau mouvement social, que j'entends ses partisans parler du contrôle de l'Etat, je crois avoir raison de qualifier de communisme le mouvement de la fédération coopérative. C'est peut-être un communisme sans révolution sanglante, un communisme dépourvu de ce que ces messieurs appellent "le contrôle bureaucratique", mais je dis que comme question de fait la Fédération coopérative est du communisme et que le communisme est la Fédération Coopérative".

"C'est absolument inexact", crièrent des membres du nouveau groupe politique, mais leurs protestations furent enterrées sous les applaudissements quand le député de West-York reprit son siège. Conservateurs et libéraux ne lui ménagèrent pas leurs applaudissements.

M. Henri Bourassa, député indépendant de Labelle, offrit ensuite quelques conseils au gouvernement. "Ne soulevons pas continuellement l'épouvantail du bolchévisme", dit-il. "Le peuple canadien, quand de nouvelles idées lui sont présentées, ne doit pas se contenter de dénonciations. Il veut un soulagement aux conditions actuelles."

—"Il faut reconstruire le système compétitif et le faire fonctionner, ou nous devrons adopter le système coopératif, et c'est tout ce que nous voulons dire par le socialisme", déclara M. Angus MacInnis, travailliste de Vancouver-Sud.

—"Le capitalisme a échoué", dit ensuite M. E.-J. Garland, fermier-uni de l'Alberta, qui fut appuyé par M. William Irvine, fermier-uni, député de Wetaskiwin. "Il a échoué sur nombre de points, et il doit être remplacé par un système coopératif qui permettra de développer les ressources naturelles par le peuple et pour le peuple."

M. A.-W. Neill, indépendant, de Comox-Alberni, fit les commentaires suivants: — "La Fédération Coopérative présente un front extraordinaire. Il y a là des fermiers qui réclament une main-d'oeuvre bon marché et des prix élevés pour leurs produits, et des ouvriers qui veulent de gros salaires et une nourriture bon marché. Il sera difficile de concilier les deux manières de voir."

La discussion a été ajournée à lundi, alors que la journée sera consacrée aux discussions privées des membres de la Chambre.

M. BOURASSA PARLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — Parlant à la Chambre des Communes, hier, sur la motion de M. J.-S. Woodsworth, travailliste, de Winnipeg, M. Henri Bourassa, député indépendant de Labelle, a déclaré qu'il n'approuvait pas la proposition d'organiser un Commonwealth coopératif tel que suggéré, mais il a néanmoins attaqué avec énergie les intérêts financiers de la Métropole canadienne en disant que les principaux services publics de Montréal, comme le gaz, le tramway et l'électricité, sont contrôlés par un petit groupe d'hommes qu'il qualifia de "brigands de la finance".

"Le même groupe qui contrôle les services d'électricité et de gaz dans Montréal", dit M. Bourassa, "contrôle également la Sun Life Assurance Company, la Banque Royale du Canada, la Montreal Trust Company, et il est responsable de la formation d'un merger du bois dans Québec, organisation qui a mis en banqueroute de huit à dix petites compagnies de bois honnêtement établies dans la province".

"J'ai demandé", poursuivit M. Bourassa, "à un citoyen important de Montréal de m'indiquer une seule grosse entreprise canadienne non établie d'une manière ou d'une autre sur la fraude, des fins frauduleuses, ou un stock mouillé. Cet homme d'affaires réfléchit, sourit un moment, puis me répondit: Il se peut qu'il s'en trouve, mais je n'en connais aucune".

L'ÉVÉNEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

Les étudiants ne sont jamais las.

L'ironiste ne parle pas à tout le monde.

Entre amoureux, il n'y a pas d'arbitrage.

Il n'est pas besoin de se voir pour se considérer.

Le salaire accuse la rente de ne pas jouer franc.

L'oisiveté ne vaut pas mieux pour les jeunes filles.

Racontez-moi votre passé et je vous dirai votre avenir.

Or il n'y a pas d'incendies : donc les affaires sont bonnes.

La société coopérative de l'Etat ne fait pas merveille en Russie.

La famille heureuse a souvent ses réunions plénières dans la cuisine.

Celui qui prétend détester les femmes ne connait pas ce qu'il aime.

La confusion de la passion avec l'amour cause un grave préjudice au mariage.

De la bière, à ses partisans américains : Suivez toujours mon panache blanc.

Si détaché du monde qu'on puisse être, on reste solidaire de ses parents et de ses amis.

Les premières avenues de la vie sont les plus belles, à condition qu'on puisse se retourner plus tard pour les contempler de loin avec joie.

Diogène

A Washington

Il y aura un nombre de plus en plus important de femmes dans les hautes charges et les petits emplois du gouvernement américain, déclare madame Roosevelt, femme du président-élu. Et elle donne avis à ses soeurs des Etats-Unis de se préparer à remplir leurs devoirs publics sans infériorité et sans peur.

Rebuffades

Les radicaux croient faire le procès du capitalisme, mais ils sont plutôt en train de compromettre la démocratie. Ces deux idées ont été lancées hier, au cours d'un débat à la Chambre des Communes, et les députés des deux vieux partis se sont mis pour infliger une juste rebuffade à M. Woodsworth et à ses émules. C'est la seconde en deux jours.

Hitler

Le nouveau chancelier allemand demande une épreuve de quatre années pour faire triompher ses réformes économiques et politiques. "Crucifiez-moi, dit-il, si je faillis à la tâche!" C'est un langage plutôt désordonné pour un bonhomme qui prétend rétablir l'ordre. Tout de même il est modéré en ne demandant que quatre années de pouvoir. Il aurait pu tout aussi bien proposer un plan décennal.

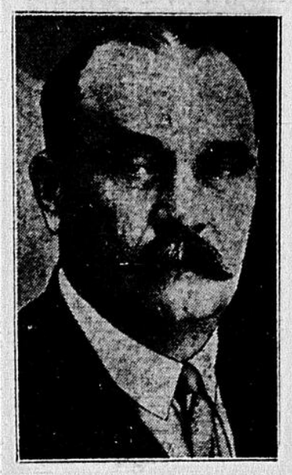
Magistrature

Digne fils d'une famille distinguée de Québec, M. Hector Verret, de Coaticook, est appelé à monter sur le banc, en qualité de juge de la Cour Supérieure, pour le district de St-François. Il remplace S. S. le juge Jos. Archambault, qui fera dorénavant partie du Banc de la métropole. C'est encore une belle nomination judiciaire au crédit du cabinet Bennett. Nous offrons nos vives félicitations au nouveau magistrat.

Manoeuvres

Pendant que la flotte américaine fait son corps d'aviation font leurs grandes manoeuvres sur un point des îles hawaïennes, le cabinet japonais fait savoir au monde entier qu'il a l'intention de maintenir son protectorat sur certaines îles de l'océan Pacifique que le traité de Versailles confiait, en 1918, à son administration. L'actualité, grand professeur de géographie vivante, nous invite à bien étudier la carte d'un immense secteur où se préparent de grands événements.

VERS L'EXIL



PETER VEREGIN, chef spirituel des Doukhobors, qui est en route pour Halifax, d'où les autorités de l'immigration vont le déporter en Russie. Veregin est passé à Lévis cette nuit, à bord de l'Océan Limitée, encadré de deux gardes

Le chef spirituel des Doukhobors, qui a purgé la moitié de sa condamnation, est renvoyé dans son pays d'origine, la Russie. — Veregin et 70 déportés sont passés par Lévis la nuit dernière. — Une déclaration du ministre de l'Immigration. — Désarroi de la fameuse secte.

A BLAINE LAKE

Peter Verigin, le chef des Doukhobors au Canada, est passé à Lévis à une heure ce matin, à bord de l'"Océan Limité". Accompagné de deux gardes, Verigin est dirigé vers Halifax d'où il sera déporté dans son pays.

70 DEPORTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lévis, 3. — Soixante-dix personnes qui seront déportées en Europe sont passées par cette ville, hier soir, en route pour Halifax ou St-Jean, où elles seront placées sur des paquebots en partance.

COURTE ENTREVUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Peter Verigin, chef spirituel de la secte des Doukhobors, est passé par Montréal, hier, en route pour l'exil. A un reporter qui réussit, en se faufilant près des gardes, à lui demander s'il voulait retourner en Russie, Verigin repondit:

—"Non, pas du tout".

—"Savez-vous pour quelle raison on vous déporte ?" questionna le journaliste.

—"Absolument pas", dit Verigin.

PAS DE CHOIX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. Peter Verigin, chef spirituel des Doukhobors du Canada, sera déporté en Russie et aucune autre destination ne doit être considérée par le gouvernement, a-t-on déclaré hier soir au département de l'Immigration. La loi exige qu'un sujet déporté du Canada soit renvoyé dans le pays dont il est l'un des nationaux.

Verigin arriva de Russie au Canada, et lorsqu'il fut décidé de le déporter, le premier souci du département fut d'obtenir pour lui un passeport russe. Le département, dit-on, n'avait pas de choix à faire en vertu de la loi.

UNE SUPPLIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Blaine Lake, Sask., 3. — Les chefs des Doukhobors ont télégraphié, hier soir, au gouvernement fédéral pour le prier de laisser leur chef suprême Peter Verigin libre de choisir sa destination. Verigin, qui est actuellement déporté en Russie, quitta son pays en 1927 pour venir au Canada. Il fut alors averti de ne jamais remettre les pieds dans le pays des Soviets, et ses amis ici sont persuadés qu'il trouvera la mort le jour où il rentrera en Russie. Le chef des Doukhobors est âgé de 50 ans.

DECLARATION D'OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — L'honorable W. A. Gordon, ministre de l'Immigration, a déclaré hautement, hier soir, qu'aucune influence n'avait été exercée pour amener la déportation du chef doukhobor Peter Verigin.

(Suite à la page 4)

LE DESACCORD REGNE SUR LE DESARMEMENT

La conférence est entrée hier dans sa seconde année d'existence.

LE PLAN FRANCAIS

L'Allemagne le dénonce de nouveau. — L'Italie aussi dissidente.

DEBAT A GENEVE.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 3. — La condéfence du désarmement est entrée hier dans sa seconde année d'existence en donnant une manifestation frappante du désaccord qui existe entre la France et l'Allemagne sur les conditions essentielles pour la réalisations d'une réduction sincère des forces combattantes mondiales.

Abordant l'étude du plan français, les délégués ont pu entendre le comte Rudolf Nadolny, porte-parole du chancelier allemand Adolf Hitler, rejeter carrément le principe fondamental de ce plan, i. e. que le désarmement doit marcher de pair avec l'établissement de garanties additionnelles pour la sécurité internationale. Après avoir affirmé que le pacte de la S. D. N. obligeait les nations à effectuer un désarmement profressif comme étant le meilleur moyen de maintenir la paix et de garantir la sécurité pour tous les pays, le comte Nadolny a déploré de voir que le plan français ne renferme aucune proposition concrète pour un sincère désarmement quantitatif et qualitatif, et ne contient aucun moyen de limiter le matériel de guerre.

L'Italie également a trouvé des défauts au plan français, et le baron Pompeo Aloisi a mis en doute l'efficacité d'un accord de sécurité sur le continent européen. "Je crois", dit-il, "que toute entente concernant la paix exige la pleine participation des Etats -Unis et de la Grande-Bretagne. De plus toutes les mesures contre la guerre seront vaines si elles ne renferment pas des garanties contre l'agression économique".

Le plan français a été exposé par M. René Massigli. Le débat se poursuit aujourd'hui.

M. HECTOR VERRET EST NOMME JUGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3. — M. Hector Verret, de Coaticook, a été nommé à la cour supérieure de Québec dans le district de Sherbrooke. Le juge Joseph Archambault, de la cour supérieure, est transféré de Sherbrooke à Montréal. Ces nominations ont été annoncées hier après-midi.

UN FUTUR SAINT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Milan, Italie, 3. — Desio, ville natale du Pape Pie XI, est sur le point d'avoir son saint. Le cardinal Schuster a organisé le transfert des reliques de saint Victor I, qui régna sous l'empereur Trajan de 189 à 199 A. D. Ces reliques sont actuellement à Milan.

HITLER LANCE UN APPEL A L'ALLEMAGNE

Le nouveau chancelier demande qu'on lui donne quatre ans de pouvoir.

UNE EXPERIENCE

"Vous me crucifierez, vous me ferez n'importe quoi si je ne réussis pas".

POLICE ACTIVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 3. — (Par Louis P. Lochner, correspondant de la Presse Associée):. Le chancelier Adolf Hitler, qui a pris charge de l'administration du pays il y a quatre jours, a renouvelé, hier, sa demande de jouir du pouvoir pendant quatre années, et lancé un défi à ses compatriotes en leur disant:

"Vous me crucifierez, vous me ferez n'importe quoi, si dans cet intervalle ma politique n'a pas réussi".

Tandis qu'il conversait avec les journalistes étrangers, hier, la police, sur ses ordres, faisait des descentes dans les locaux des communistes et les résidences de communistes suspects, arrêtant tous ceux qui pouvaient avoir été mêlés aux troubles sérieux qui se sont produits depuis son avènement au pouvoir.

Exposant les principes généraux sur lesquels il entend établir sa politique, le chancelier dit aux journalistes: "L'autre côté a fait ce qu'il a voulu pendant 14 ans, et voyez les résultats. Donnez-nous quatre années, durée légale d'un Reichstag et que le pays formule alors son jugement. Qu'on me crucifie ou que l'on me fasse n'importe quoi à la fin de ces quatre années si nous n'avons pas réussi.

"Si j'avais voulu faire un discours électoral, j'aurais pu dire aux adversaires: Vers la mi-mars le chômage aura disparu et en mai le fermier sera rétabli sur ses pieds. Mais vous ne m'avez pas entendu dire cela. Je suis plus honnête que la majorité de mes adversaires. Je n'aurais pas voulu formuler une promesse de ce genre.

"Messieurs, je n'ai jamais prononcé un discours incendiaire. Mes discours depuis 10 ou 12 ans peuvent en témoigner. Tous ceux qui connaissent la guerre comme je la connais, savent quel énorme gaspillage d'effort, ou plutôt quel gaspillage de force elle représente. Nous ne pouvons qu'imaginer quels seraient les résultats d'une autre guerre, et personne ne désire la paix plus que moi, plus que le peuple allemand".

"Mais nous devons", ajouta-t-il, avec chaleur, "insister pour l'égalité avec les autres nations et pour avoir la place qui nous revient au soleil. Je ne crois pas qu'aucun patriote en quelque pays que ce soit puisse penser autrement que nous, en Allemagne. Mon premier souci est naturellement l'Allemagne".

Hitler a déclaré à ses lieutenants, hier, au cours d'une séance qui a officiellement inauguré la campagne électorale, que son nom sera en tête de la liste des candidats dans les divers districts lors des élections du 5 mars.

UN MEURTRE A DEDHAM, MASS.

Deux jeunes gens de 17 ans tuent Harry Riddell, boulanger, qui leur avait refusé de la bière et le pillent.

AVEUX COMPLETS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dedham, Mass, 3. — John A. Bowen, de Pictou, et John T. Daly, de Quincy, deux amis âgés de 17 ans, étaient détenus par la police, hier soir, sous l'accusation d'avoir tué Harry Riddell, un vieux boulanger de Quincy, qui leur avait refusé de la bière.

La police dit que Bowen a fait une confession complète qui amena les autorités à placer une accusation de meurtre contre Daley, qui était sous un cautionnement de $20,000 comme témoin matériel.

D'après le récit fait à la police, Bowen et Daly avaient bu de la boisson forte et il n'avaient plus d'argent pour s'en procurer d'autre. L'année auparavant, ils avaient eu de la bière de Riddell, et ils décidèrent de se rendre chez lui. Comme ils étaient sans le sou, ils projetèrent de voler la bière qu'ils convoitaient. Bowen glissa un bâton dans sa poche pour laisser croire qu'il avait un revolver.

Ils entrèrent par l'arrière de la boulangerie, et Daly essaya d'ouvrir la caisse enregistreuse, mais en vain. Riddell tenta alors de mettre les deux jeunes à la porte, mais Bowen le frappa jusqu'à ce qu'il perdit connaissance. Le couple prit la fuite en emportant l'argent qu'il y avait dans la boutique. Bowen se rendit à Pictou, où il enterra l'argent dans la cour de la maison de ses parents, et son habit taché de sang dans la cave.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

LE ROI DE LA VITESSE



Sir MALCOLM CAMPBELL le roi de la vitesse en automobile, qui vient d'arriver aux Etats-Unis dans le but de battre son propre record sur la piste de Daytona Beach, Floride. On le voit ici à son arrivée sur l'"Aquitania".

VOTE DE 9 A 9.--- DECISION A M. GRAHAM

Le président du comité des Chemins de Fer fait biffer la clause d'un bill.

PAS DE POLITIQUE

Ni députés, ni fonctionnaires parmi les fidéi-commissaires des C. N. R.

LA DISCUSSION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 3.—Par son vote décisif, le très honorable George P. Graham, du comité des chemins de fer du Séant, a fait biffer du bill des chemins de fer l'article qui prohibait la nomination au conseil des fidéi-commissaires du Canadien - National de membres du sénat, de la chambre des Communes, des législatures provinciales, de candidats politiques et de fonctionnaires du gouvernement. Plusieurs amendements avaient été suggérés à cet article, mais un amendement proposant nettement l'élimination de cet item fut mis aux voix et le comité se divisa neuf à neuf. M. Graham donna alors son vote en faveur de l'amendement, et l'article fut biffé du bill.

Le sénateur Donnelly s'objecta à cet article en disant qu'il signifiait que les hommes publics du pays appartiennent à une classe inférieure à celle des hommes qui ne sont pas dans la vie publique. Le sénateur C.-P. Beaubien se prononça dans le même sens.

En dépit des représentations des Maritimes et d'ailleurs, le comité a décidé que le nombre des fidéi-commissaires devra rester à trois. "Le but de la commission en recommandant ce chiffre" dit le sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement, "est de faire en sorte que la responsabilité soit concentrée sur le plus petit nombre possible".

Le comité siégera de nouveau mardi prochain.

MAISON EN FEU

(De notre correspondant)

Sayabec, 3. — Un incendie a détruit la propriété de M. Arthur Roy, de bonne heure mercredi matin. Les flammes prirent naissance sur le toit. Des voisins réveillèrent M. Roy qui dormait seul dans sa maison. Madame Roy et son fils étaient en voyage.

MACDONALD PRESIDERA LA CONFERENCE

Le premier ministre d'Angleterre à la tête de la conférence économique.

UNE CONDITION

Il faudra que celle-ci soit tenue à Londres. — Le problème des dettes.

OPTIMISME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3.—(Par Frank H. King, de la Presse Associée) L'objectif de la Grande-Bretagne en entrant en pourparlers avec Washington au sujet des dettes sera de créer une atmosphère amicale et une confiance mutuelle pouvant amener la nation américaine à apprécier la nature mondiale du problème qui, dans l'opinion anglaise, réclame un prompt règlement en rognant les dettes le plus possible.

Telle est l'opinion autorisée exprimée en haut lieu, hier soir, et le gouvernement attend l'arrivée de Sir Ronald Lindsay, ambassadeur anglais à Washington, pour tracer rapidement le plan des pourparlers qui auront lieu en mars prochain.

Immédiatement après que Sir Ronald aura fait son rapport sur la situation actuelle de la dette aux Etats-Unis, le cabinet se réunira pour choisir les membres de la délégation anglaise et adopter la procédure à suivre.

La Grande-Bretagne considère l'accord provisoire de Lausanne, qui mit pratiquement fin aux réparations, comme l'ancre du relèvement économique mondial, et la délégation anglaise tentera d'obtenir un règlement de ce genre concernant les dettes, à Washington.

La première tâche consistera à gagner l'opinion américaine à cette idée, et l'ambassadeur, à son retour aux Etats-Unis, aura pour mission de travailler à faire mieux apprécier par les Américains la politique des dettes de guerre de l'Angleterre.

Le premier ministre Ramsay MacDonald a accepté, hier, une invitation à présider la future conférence économique mondiale, à la condition qu'elle soit tenue à Londres.

LA GREVE DE L'ULSTER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Belfast, Irlande-nord, 3. — Les troupes ont été appelées à monter la garde, hier, pour prévenir tout sabotage de la part des cheminots actuellement en grève dans le nord de l'Irlande. Le service des autobus n'a pas eu à souffrir beaucoup en dépit de l'invitation faite aux employés de se joindre à la grève des employés de chemin de fer.

SILENCE DE TOKIO SUR LES OPERATIONS

Le gouvernement a prohibé la publication de rapports sur l'armée.

UNE VASTE CAMPAGNE

On croit à son imminence. — Genève n'y pourra rien faire.

LA SITUATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 3.—Le gouvernement a prohibé hier, la publication de rapports sur les mouvements des troupes japonaises, les munitions et provisions, et les intentions du quartier-général en Mandchourie, principalement dans la région de Jéhol. On croit qu'une vaste campagne militaire dans Jéhol est imminente, et qu'elle battra son plein avant la fin du présent mois.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Peiping Chine, 3. — De nouveaux engagements entre les Japonais et les Chinois pour le contrôle de la province de Jéhol sont relatés dans un bulletin officiel publié hier aux quartiers généraux du nord de la Chine, ici.

Le bulletin dit que des volontaires chinois ont attaqué des forces japonaises avant-hier et hier à Siucheng, qu'ils furent repoussés par l'artillerie et les avions, et qu'ils ont ensuite lancé une attaque contre Chiumenkéou, à 12 milles au nord de Shanhaikwan. Les dernières dépêches disent que les hostilités se poursuivent.

La passe de Chiumenkéou a été le théâtre de plusieurs chocs depuis une semaine et les Japonais prétendent qu'ils ont repoussé tous les as-

(Suite à la page 4)

LE COMMERCE EN BAISSE AUX E. U.

Des chiffres publiés hier démontrent une baisse dans les importations et les exportations. — Critique d'un républicain.

LES ACHATS DU CANADA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 3. — Le président républicain de la commission américaine du tarif a attaqué les plans de son parti à la Chambre des Représentants pour faire hausser les barrières tarifaires, mais en dépit de ses efforts les têtes dirigeantes de ce groupe semblent être de plus en plus résolues à pousser leur projet de l'avant.

M. Robert L. O'Brien, le président, a déclaré au comité des voies et moyens, hier, que ceux qui votent pour le bill Crowthier, sur lequel les républicains de la Chambre ont imposé un vote le 13 janvier en dépit de l'opposition des démocrates à tout changement tarifaire pour le moment, feraient aussi bien de voter pour l'abandon de l'étalon-or aux Etats-Unis.

Tandis qu'il parlait, le département du commerce publiait des chiffres pour l'année écoulée et annonçait une forte diminution des importations et exportations. La valeur des exportations, par rapport à 1931, est tombée de $2,424,288,000 à $1,612,305,000, et celle des importations de $2,090,634,000 à $1,322,745,000. Le Canada a importé des Etats-Unis pour $241,424,702 de marchandises contre $396,355,320 en 1931, et les Etats-Unis ont importé du Dominion pour $174,101,308 contre $266,268,360 en 1931.

GROS FEU A HULL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hull, 3. — Le feu a ravagé un édifice de deux étages ici, hier soir, chassant quatre familles de leurs logis en endommageant trois places d'affaires. Les pertes se chiffrent à $35,000.

LE HOCKEY

La N.H.L.:	
Canadiens	0
Americans	5
Rangers	2
Montréal	2
Detroit	1
Boston	1
Chicago	1
Ottawa	1
Can.-Américaine:	
New-Haven	2
Providence	3
Internationale:	
Buffalo	0
London	1
Cleveland	3
Detroit	2

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 3. — La pression est basse dans la vallée de l'Outaouais et haute dans l'ouest du continent. Il a neigé légèrement dans l'Ontario et Québec, et la pluie et la neige ont été générales dans les Maritimes.

	Min.	Max.
Dawson	—40	—24
Aklavik	—40	—36
Victoria	34	38
Vancouver	32	40
Edmonton	—12	4
Banff	— 9	21
Calgary	4	14
Saskatoon	—10	0
Régina	—14	3
Brandon	—	7
Winnipeg	—18	6
Toronto	32	36
Kingston	32	36
Ottawa	32	38
Montréal	32	38
Québec	28	36
St-Jean	28	38
Halifax	22	40
Charlottetown	24	34

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents d'ouest, nuageux, plus froid, neige locale.

Bas St-Laurent : — Vents du nord-ouest, nuageux, un peu plus froid, avec légère neige.

Golfe et Côte Nord : — Gros vents, nuageux, neige ou grésil.

Lac St-Jean : — Vents du nord-ouest, nuageux, plus froid, neige locale.

Maritimes : — Vents d'ouest, nuageux, averses ou neige locales.

HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean Québec. Tél.: 2-1287. Chambres avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50, par personne. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.

OBSEQUES DE GALSWORTHY

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3. — Le corps de John Galsworthy, le grand romancier anglais décédé mardi, à l'âge de 65 ans, sera incinéré à Woking, à la suite d'une cérémonie funèbre absolument privée.

Au lieu d'envoyer des fleurs, les amis de l'écrivain ont été invités à adresser des contributions en argent pour un montant égal au prix des tributs floraux au fonds créé par le Prince de Galles pour les chômeurs.

EXPLOIT DE GREVISTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dublin, 3. — Des hommes armés et montés dans une automobile ont arrêté un omnibus à Santry, à six milles de Dublin, et ont enlevé le conducteur et le chauffeur. On croit à un exploit de grévistes. L'autobus en question aurait le service vers le nord. Tous les autres services de transport dans cette direction sont paralysés.

DANS LEVIS

2,119 VOTEURS A LEVIS

Nous avons annoncé hier que les listes électorales municipales venaient d'être déposées au bureau du greffier à l'Hôtel de Ville de Lévis. Pour compléter ces renseignements, M. Lionel Lemieux, N.P., greffier, nous a donné le nombre exact des noms enregistrés sur ces listes.

Il y a, en tout, 2,119 voteurs à Lévis, repartis comme suit :

Quartier Lauzon	639
Quartier Notre-Dame . . .	768
Quartier Villemay	378
Quartier St-Laurent . . .	334
	2119

Comme nous l'avons déjà dit, ces listes ont été déposées suivant la loi au bureau du greffier, en vue des élections qui auront lieu le 18 avril prochain, en la cité de Lévis, pour la charge de maire et d'échevins.

Les contribuables de Lévis sont invités à se rendre au bureau du greffier pour y consulter ces listes afin de vérifier si leur nom est bien entré. De cette manière ils pourront se prévaloir de leur droit de vote au moment opportun.

LA COLLECTION DES TAXES

Nous rappelons aux contribuables de Lévis la demande que vient de faire M. l'échevin Henri Brochu, président du Département des Finances à l'Hôtel de Ville de Lévis, relativement à la collection des taxes et particulièrement aux arrérages de taxes.

Au 1er mars, la ville aura à rencontrer $30,000.00 à la Banque. Sur ce montant $10,000 serviront à payer des obligations et coupons. Puis la balance sera remis à la banque suivant une entente du 3 janvier dernier.

Alors les contribuables devront s'efforcer de rencontrer leurs taxes dont les arrérages se fixent à $58,000, contre $60,000 le mois dernier, ce, à part les taxes courantes.

Il ne reste qu'un mois d'ici à l'échéance et la ville devra nécessairement se pourvoir pour faire face à ses obligations.

PRATIQUE DE LA PIECE, CE SOIR

Les jeunes gens faisant partis de l'organisation de la pièce qui doit être présentée au public en mai prochain sont priés de se réunir ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale pour y faire une pratique. Tous voudront bien se faire un devoir d'être présents, les pratiques ne devant pas être longues et assez éloignées.

Julien Dumont,
Organisateur.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIES.

M. J.-P. Henri Bélanger, de Lévis et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite à la famille ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de son épouse et de son jeune enfant. Il remercie cordialement les officiers et employés de la Levis Tramways Co. et de la Traverse de Lévis Ltée, pour leur témoignage de sympathie en cette occasion.

A tous un cordial merci.

NOS SYMPATHIES

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. Victor Lefebvre, de Lévis, qui vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, M. Jules Lefebvre, âgé de 25 ans.

Le défunt résidait à St-Antoine de Tilly. Il était à scier du bois, mardi dernier, avec une scie mécanique, lorsque la roue d'air se brisa. Des morceaux d'acier le frappèrent à une jambe et au bras gauche. Il succomba à ses blessures quelques heures plus tard.

CEREMONIE DE VETURE A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

Une cérémonie de vêture s'est déroulée hier matin, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Deux jeunes filles ont revêtu le saint habit, au cours de cette cérémonie qui fut présidée par Mgr Elias Roy, P. D., du Collège de Lévis, assisté de M. l'abbé Paul Beaudry, aumônier et de M. l'abbé Dufresne, assistant-aumônier.

Les deux postulantes étaient : Mlle Ernestine Turgeon, de Saint-Sauveur de Québec, en religion Sr Marie de la Paix ; Mlle Jeanne Thibault, de St-Thomas de Montmagny, en religion, Sr St-Bonaventure de Jésus.

FUNERAILLES DE MLLE O. PAQUET, A BIENVILLE

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Bienville, les funérailles de Mlle Ombeline Paquet, de Manchester, N. H., décédée lundi dernier, à la résidence de son frère, M. Philippe Paquet, rue Fraser.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière de St-Romuald et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

PARTIE DE HOCKEY, DEMAIN MATIN.

Demain matin, à 9 heures 30, sur la patinoire Villemay, rue St-Antoine à Lévis sera jouée la seconde partie entre les clubs "Chômeurs et Byrne Academy" pour une série de trois rencontres.

La partie qui fut jouée samedi dernier se termina par le score de 6 à 6. Les chances semblaient égales et les joueurs rivalisaient en rapidité.

Les joueurs de l'Académie sont priés d'être rendus à la patinoire pour 9 heures du matin, sans faute.

LE TEMPS DES EXAMENS EST PASSE

Avec la fin du mois de janvier, les élèves pensionnaires et externes ont vu la fin de leurs examens semestriels. Ce n'est pas peu dire que cette clôture d'examen, où pendant près d'un mois on vit dans l'inquiétude autant que dans un surcroit de travail intellectuel. Il ne reste plus maintenant aux élèves qu'à attendre les résultats de ces examens sur les matières étudiées durant le premier semestre.

Nous souhaitons à tous que le résultat s'annonce tel qu'on l'avait espéré et suivant le mérite de chacun.

NAISSANCE

M. Georges Bégin et Mme Bégin, née Irma Boucher, de Villemay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 30 janvier sous les prenoms de Joseph-Arthur, Yvon, Marc-André. Parrain et marraine, M. Arthur Bégin et Mlle Marie-Anna Bégin, de Villemay, grand-papa et tante de l'enfant.

Porteuse, Mme Joseph Boucher, de Limoilou, Québec, grand-maman de l'enfant.

NOTES PERSONNELLES

M. Joseph A. Lavallée, fils de M. Remi Lavallée, négociant de cette ville, entré la semaine dernière à l'Hôtel - Dieu de Lévis, pour y subir une opération chirurgicale, est en bonne voie de guérison. M. Lavallée est sous les soins de MM. les Drs Alfred et Roméo Roy, de Lévis.

M. J. E. R. Turgeon, de Trois-Rivières est actuellement de passage à Lévis et à Québec pour quelques jours.

M. Philippe Corriveau, de Montmagny a été transporté avant-hier soir à l'arrivée du train à la gare de Lévis, par l'ambulance de M. Laval Fortier, à l'hôpital de Lévis pour y subir une opération chirurgicale pour l'appendicite.

HEUREUX GAGNANTS A CETTE MASCARADE

Il nous fait plaisir de donner les noms des concurrents à la mascarade de lundi soir dernier, qui ont gagné les différents prix offerts pour les plus beaux costumes, et les courses. Cette mascarade avait été organisée par la Levis Tramways Co.

Pour les costumes : Hommes : MM. Roland Marin, Jean-Marie Dubé, Paul Desrochers, Jérome Théberge, Jean-Paul Lemieux, Paul Boissinot. Dames : Mlles Antoinette Casey, Mme John Turgeon, Mlles Irène Lemieux, Louise Dussault, Cécile Lizotte et J. Bernier.

Les différentes courses pour hommes, dames et enfants furent gagnées respectivement par M. Roméo Couture, Susanne Rancourt et Robert East.

TABLEAU D'HONNEUR

Voici les noms des élèves de l'école de la rue Wolfe, qui sont inscrits sur le tableau d'honneur pour le mois de janvier.

3ème année. — Edgar Proulx, Imelda Pomerleau, Hélène Veilleux.

2ème année "A". — Madeleine Samson, Armand Lachance, Cécile Duchesneau.

2eme année "B". — Gaston Proulx, Ls-Philippe Roy, Jean-Louis Lemieux, Gérard Roy, André Lachance.

1ère année. — Lauréat Munroe, Jean-Louis Cayouette, Juliette Girard, Robert Caron, Claire Lamoureux, Gérard Vien, Denis Veilleux, Noella Deschênes.

Cours préparatoire "A". — Pauline Guay, Jean-Charles Blouin, Roger Lebreux, Roland Garneau, Claire Ouellet, Gérard Lemieux, Louis-Marie Langlais.

Cours préparatoire "B". — Pierre Georges Roy, Marc-Antoine Rochon, Jacques Roy, Cécile Lemieux.

HOCKEY A ST-DAVID

Le club de hockey St-David recevra ce soir la visite du Royal 22e Régiment. Cette partie qui promet beaucoup commencera à 8 heures précises.

EUCHRE DE CHARITE

Mardi soir le 7 de février à la résidence de M. A. Carrier, 27 rue Shaw aura lieu une partie de cartes au profit des pauvres de la paroisse. Les personnes qui désireraient se procurer des cartes pourront s'adresser chez M. Carrier ou par téléphone au no 706. Tous seront les bienvenus.

FETE SPORTIVE POUR LES ENFANTS, A LAUZON

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'une grande fête sportive aurait lieu à Lauzon, sur la patinoire du Collège.

Cette attraction, encore à l'état de projet, avait été annoncé pour le 8 février. Nous avons rencontré l'organisateur de ce festival sportif, et il nous a déclaré qu'il aura lieu mercredi, le 9 février.

Voici en quoi consistera cette fête : Tous les enfants de la Rive-Sud et de Québec, qui ne dépassent pas l'âge de 13 ans, seront admis sur la patinoire.

Le patinage commencera vers 8 heures. Tous les enfants sont invités à y venir avec un costume de mascarade. S'il y a des enfants qui ne peuvent se procurer un costume, le Collège de Lauzon en possède quelques-uns qu'il pourra mettre à la disposition des jeunes.

Il y aura des attractions spéciales sur la glace. Les enfants pourront patiner, prendre part aux différentes courses, et surtout ils pourront voir un gros cheval "en patin" qui évoluera sur la glace. Des prix seront distribués aux costumes les plus riches et les plus originaux. Cependant chaque enfant aura un prix. De généreux bienfaiteurs en ont été les donateurs. Les enfants seront admis sur la glace pour la modique somme de 10 sous.

Vers 9 heures 30, tous seront invités à entrer dans la grande salle du Collège, pour y aller prendre des gâteaux et liqueurs. Les parents qui voudront accompagner les enfants à cette petite réception paieront 10 sous.

Les fonds ainsi retirés de cette soirée seront envoyés en Chine, où les Clercs de St-Viateur comptent plusieurs missionnaires.

Encourager cette soirée, c'est encourager les missions.

ST-LEONARD D'ASTON

PARTIE DE CARTES. — Le 5 courant les dames et demoiselles de l'Amicalie du Couvent des SS. de l'Assomption prêtaient leur gracieux concours à l'organisation d'un "whist" et d'une soirée musicale.

En voici le programme:

Ouverture. Duo . "Poète et Paysan"
Mlles I. Turcotte et I. Fleury
Enoncé de l'Ordre à suivre durant la soirée.

La partie de cartes

Duo militaire . . . . . En parade"
Mlles J. Ouelelt et B. Lauzière
Chant: . . . . . Mlle I. Foucault
Chant comique. . . . . M. R. Dugré
Chant comique. . . . Mme A. Doucet
Duo: "Si j'étais Roi" . . . . . .
. . . . . Mlles A. Piché et
. . . . . J. Ouellet
Chant: "Les Maladies" . . . . . .
. . . . . M. J.-L. Hébert
Musique: "Violoneux" . . . . . .
. . . . . MM. . Héroux et
. . . . . P.-E. Lauzière

Au piano: Mlle A. Piché.

IIe partie de cartes

Duo: "Polonaise" . . . . . .
. . . . . Mlles G. Héroux et
. . . . . B. Lauzière
Chant: . . . . . Mlle P. Dugré
Choeur de l'Amicale: "Le Baiser de la langue française" . . . . . .
Chant: . . . . . M. R. Foucault
Musique: "Violoneux" . . . . . .
Service au buffet. Vente des gâteaux.
Amusements divers: Récitation Comiques. . . . . R. Camirand
Pot-Pourri: "Choeur de l'Amicale"

ARTICLES VENDUS A L'ENCHERE

Plateau de cristal, don de Mme J.-E. Doucet, acheté par Mme Antoni Gélinas.

Allumeur automatique, don de M. le notaire Roy, acheté par lui-même.

Plateau à bonbons, don de Mme Henri Hébert, acheté par M. le curé P. Mayrand.

Pipe en écume de mer, don d'une amie de la jeunesse, acheté par M. le notaire Joyal, de Saint-Cyrille.

Jardinière, don de M. Ph. Béliveau, par lui-même.

Jeu de croquignoles, don de M. Oscar Leblanc, acheté par J.-R. Hébert.

Service à déjeuner, don de M. Eugène Comeau, par Albert Boucher.

Porte-fruites et jardinière combinés don de Donat Comeau, achetés par lui-même.

Papier à lettres don de Mme Norbert Pinard, par Camille Gélinas.

Bonbonnière don de Paul Bergeron, achetée par Walter Marier.

Châle, don de Mme Gédéon Gaudet, acheté par Philippe Brisson, de Notre-Dame du Bon Conseil.

Papier à lettres, don de Maurice Ouellet, acheté par Camille Gélinas.

Plateau à fruits, don de Maurice Ouellet, acheté par Camille Gélinas.

Plateau à fruits, don de M. Walter Marier, par Albéric Jodoin.

Serviettes de toile, don de J.-D. Turgeon, achetées par Walter Marier.

Appuie-porte (marquise), don de Philias Champagne, par Walter Marier.

Gâteau, don de Nap. Gauvin, par le notaire Joyal et revendu il fut acheté en dernier lieu par M. le curé P. Mayrand.

Gâteau vendu trois fois. Dernier acquéreur, J.-A. Lauzière.

Gâteau vendu trois fois. Dernier acquéreur, Alb. Jodoin.

Sucre à la crème, acheté par M. Roméo Martin et M. Henri Bergeron.

Miel, don de Wilfrid Guevin, acheté par Ph. Chabot.

Gâteau, acheté par M. Hector Brisson.

Chocolat, acheté par Azellus Hébert.

Bonbons, acheté par Philippe Chabot.

Sucre, acheté par Henri Bergeron.

Oeufs, don de Ovila Métivier, achetés par Hector Hébert.

Gâteau, acheté par Emery Fleury.

Sucre à la crème, acheté par Mme C. Vigneault.

Boite de chocolats, achetée par M. le curé.

Gâtteau, acheté par M. Omer Fortier.

Cigares achetés par M. Philippe Brisson.

Légumes, achetés par M. lecuré.

Sucre à la crème, acheté par Arthur Boucher.

Bonbons, achetés par M. le curé Ducharme, de Notre-Dame du Bon-Conseil.

PRIX DE CARTES

1er prix, service à mayonnaise, don de Mlle Marie-Anne Picher, gagné par Mme Edmond Gélinas.

2e prix, Grotte de Lourdes, don des membres de l'Amicale, gagné par Mme Willie Bergeron.

3e prix, salière et poivrière, don de Mme Edmond Gélinas, gagnées par Mme J.-N. Turcotte.

4e prix, corbeille à pain, don de Mme Antoni Gélinas, gagnée par Mlle Marie-Anne Poirier.

5e prix, robe de nuit en rayon, don de J.-A. Turcotte gagnée par Mlle Irène Hébert.

PRIX POUR LES HOMMES

1er prix, chandeliers, don de Philippe Hébert, gagnés par Camille Gélinas.

2e prix, cadran, don de Napoléon Bouvette, gagné par Gérard Champagne, de Drummondville.

3e prix, papier à lettres, don de M. le curé, gagné par Maurice Gauthier.

4e prix foulard, don de J.-R. Hébert, gagné par le notaire Joyal, de St-Cyrille.

5e prix, ramasse-miettes en argent, don de A. O. Ouellet, gagné par Roch Jutras, de Drummondville.

PRIX D'ASSISTANCE

1er prix, parfum, don de Mme Albany Lauzière, gagné par J.-R. Hébert.

2e prix, papier à lettres, don du Dr Dugré, gagné par Mlle L. Guillemette.

PRIX POUR LES DONATEURS

Pipe, don de A.-R. Doucet, gagnée par Delphis Turmel.

Set de toilette, don de Robert Bergeron, gagné par Mme Adélard Turmel.

Scène . . . roux et Arthur Ouellet.

Noms de ceux qui ont pris part 2 St-Léonard d'Aston.

au concours de charité:

M. le curé P. Mayrand, MM et Mmes J.-R. Hébert, Grégoire Leblanc, Nap. Fleury, Eugène Comeau, Stanislas Jodoin, Hercule Doucet, Calixte Vigneault, Eugène Doucet, Henri Roy, J.-D. Turgeon, J.-A. Dugré, Henri Boucher, Aristide Desrochers, Philippe Chabot, Arthur Comtau, A.-O. Ouellet, J.-P. Béliveau, Rod. Métivier, Henri Hébert Wenceslas Mailly, D. Turmel, Nestor Proulx, Maurice Turmel, Adélard Turmel, J.-A. René, Robert Bergeron, Wilfrid Guevin, Nap. Guevin, Omer Doucet, Ovila Métivier, Léon Leblanc, J.-A. Fleury, Rod. Comeau, D. Hamel, Oliva Champagne, W. Marier, Ant. Joyal Herman Provancher; Mmes Adolphe Fleury, Wilfrid Rocheleau, Hercule Bergeron Calixte Dugré, Arthur Bergeron, D. Mayrand, Zéphir Caron, Arthur Therrien; MM. Pierre Noury, Charles Hébert, Elphège Gagnon, J.-Bte Bergeron; Mlles O. Dionne, Rosa Beaubien, Alphonsine Doucet, M.-Rose Morissette, Berthe Béliveau, Eveline Doucet.

ELECTIONS MUNICIPALES. — Village. — M. J.-R. Hébert a été réélu par acclamation pour son sixième terme comme maire.

Les trois conseillers sortant de charge, MM. Philippe Beliveau, J.-A. Turcotte, Henri Lamothe, ont aussi été réélus par acclamation.

Paroisse. — M. Grégoire Leblanc a aussi été réélu par acclamation pour son deuxième terme comme maire.

—M. Benoit Tourigny démissionnaire a été remplacé par M. Adélard Turmel.

—M. Horace Provencher démissionnaire remplacé par Omer Lamothe.

—M. Oscar Provencher démissionnaire est remplacé par Alb. Allard.

Préparez maintenant un TOUT BOUILLANT GRUAU de Shredded Wheat en 3 opérations rapides



1 Emiettez deux Biscuits de Shredded Wheat, ou plus, dans une casserole.

2 Ajoutez 1 tasse d'eau pour chaque Biscuit de Shredded Wheat, et salez à votre goût.

3 Agitez de temps en temps, laissez bouillir 5 minutes et servez tout bouillant avec lait ou crème.

EPARGNE DE TEMPS .... ET D'ARGENT

Faites maintenant l'essai d'un autre bon déjeuner chaud. Emiettez du SHREDDED WHEAT, salez-le, et faites-le ensuite bouillir.

Vous y trouverez une SAVEUR nouvelle et différente! Votre famille l'aimera aussi. Et vous saurez que cela lui procurera tout ce que la nature a déposé de bon dans le blé entier. Tous les reconstituants, tous les éléments d'énergie!

Douze gros biscuits dans chaque paquet économique. Biscuits débordant d'une nourriture qui vous prémunira contre les rigueurs de l'hiver. Pour un déjeuner rapide, réchauffant, à n'importe quel jour de la semaine—essayez ce gruau de Shredded Wheat BOUILLANT!

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD., Niagara Falls, Canada

SHREDDED WHEAT

"Je vous le dis parce qu'il m'a soulagée"

Lisez comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a soulagé cette québecoise—Il en fera autant pour vous

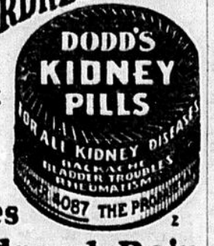


"Après la naissance de mon dernier bébé, j'ai souffert d'une foule de maux féminins. Des douleurs par tout le corps, surtout dans l'abdomen, faiblesse des jambes, perte d'appétit, nerveuse et "spleen." Une amie, insistait pour me faire prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en ai pris cinq bouteilles et me suis sentie bien comme jamais. Je ne manque jamais la chance d'encourager d'autres femmes à en faire l'essai."—Mme Samuel Belanger, Casier 117, Pointe Gatineau, P.Q.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

C.E. GARON
Rép. L'Evénement
HOTEL KENNEBEC
LEVIS

Pour tous les DÉSORDRES du REIN prenez les



Pilules Dodd pour le Rein

ÉPICIERS UNIS UNITED GROCERS

SPECIAUX AU COMPTANT POUR LE 3 ET 4 FEVRIER



GRATIS!
10 lbs Patates classées No 1, avec l'achat de 1 Bte Saumon de Gaspé "Bradore" à 29

MOUTARDE COLEMAN Bte ¼lb: .24

CAFE Unis, Bte 1 livre 43

THE NOIR Unis, paquet 1 livre 43

CIRE à plancher Hawes Bte 1 livre 43

GRATIS
1 tube de Bleu à laver (semi-liquide) "ORBO", avec chaque achat de 1 paquet de "Brillo" Gros format 31

FARINE Royal household Sacs 7 lbs .19

SOUPE Tomate Clark, 3 btes pour 23

SAVON Many Flowers Le morceau 05

VI-TONE (un breuvage et un tonique)-boite 1 livre 51

GRATIS
1 livret de Gravures amusantes, pour les enfants, "Cinéma de la Jungle", avec chaque achat de : 1 paquet de All Bran Kellogg et 1 paquet de Cornflakes Kellogg.
Les Deux pour.....29

BARLEY fin, "Orge Perlée", 3 livres pr . . .17

SIROP contre le rhume "Veno", la bouteille . . .26

CHICKEN Haddies (Jeune Aiglefin) Connors Bte de 1 livre. 14

BISCUITS "Petit Beurre" de Montréal Biscuits, 2 livres pour 25

GELEE Jell-O Assorties .05

OXYDOL, Gros paquet 21

NETTOYEUR Big Five 2 boites pour 09

MOPPES à l'huile O'Cedar (démontable) . . .63

CHOCOLAT Assorti UNIS, de Ganong, boite de 5 livres 1.19

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

L'HOROSCOPE

--- par ---

CLAUDE MONTORGE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 3

—Tu le sais, ce fut l'unique ambition de toute ma vie de rendre la paix prospère dans mon royaume, d'opérer une réconciliation sincère avec Tiburce, le dernier descendant d'une maison qui a cru avoir des droits à la couronne de Séleustrie et qui est l'ennemi héréditaire de notre maison. Dans un combat auquel Tiburce me contraignit, toutes les forces qu'il avait pu réunir furent impitoyablement défaites : leur chef était tombé entre mes mains, je pouvais le faire condamner à la prison perpétuelle, à mort même, puisqu'il était manifestement l'instigateur d'une déplorable guerre civile. Je n'ai pas voulu agir à son égard avec une rigueur qui pût être taxée d'arbitraire par ses partisans. Je lui ai tendu la main et lui ai dit, en présence des deux armées : "Tiburce soyons amis, je te le demande formellement. Oublions nos rancunes, notre haine, toutes les actions qui peuvent fournir des ferments de dissensions futures entre nos maisons et nos partisans. Demande-moi la preuve que tu voudras du désir que j'ai de mettre fin à nos éternels démêlés.

"Il réfléchit et me dit :

—Tu as un fils de quelques années plus âgé que la fille qui me reste, et qui sera l'unique soutien de ma vieillesse, puisque mon fils Christian est tombé mortellement frappé dans le combat. Que ton fils Eudes épouse Praxède, ma fille, quand ils seront en âge de s'unir, et ma maison aura la part que je n'ai pas le droit d'abdiquer du gouvernement de notre royaume. Mon descendant, si ma fille à un fils, s'asseoira sur le trône de Séleustrie. Les désirs de tous seront comblés.

"Je n'ai pas pu refuser à mon ennemi vaincu et humilié la grâce qu'il me demandait. J'ai hésité quelques instants avant de prendre un engagement auquel, plus tard, il te coûterait peut-être de te soumettre. Et puis, je me dis que les rois et les fils de rois doivent expier l'excès d'honneur qu'ils ont reçu du ciel, j'espérais que tu comprendrais, que tu accepterais le sacrifice. Il y a cinq ans de cela, et le moment est venu d'accomplir ma promesse. Praxède est très jolie.

Eudes connaissait tous les détails de cette scène et de celle qui avait suivi lorsque le roi Théodore avait donné publiquement l'accolade à son ennemi, en signe de réconciliation, aux applaudissements effrénés de la foule, criant: "Vive Théodore, vive la paix."

Il savait que le geste généreux de son père, unanimement apprécié et acclamé, avait inspiré de la jalousie à son rival, et que celui-ci s'était mal consolé de sa défaite.

Secrètement, même, Tiburce n'avait pas toujours été respectueux de la parole donnée, de ne plus susciter de difficultés à son ancien ennemi qui, par un excès de loyale générosité lui avait accordé la charge de la plus haute situation militaire du royaume.

—Monseigneur, dit Eudes, pour donner plus de solennité aux paroles qu'il allait prononcer, c'est précisément cette clause de votre engagement qui m'effarouche.

—Praxède à une beauté qui le cède cependant en renom à sa douceur, à sa modestie et à ses mérites. Tous ceux qui l'approchent sont plongés dans le ravissement. Elle a une grâce exquise et une intelligence qui en double le prix.

Un long silence régna.

Eudes cherchait le moyen d'échapper au terrible engagement qui l'enchaînait.

—Père, dit-il, j'aimerais mieux mendier mon pain avec les vagabonds sur les routes, être privé de toutes les douceurs de la vie, de tout ce qui est indispensable à la dignité humaine, et mourir de misère et de honte.

Il était terrifié; il se sentait happé par un vertige, comme on l'est au bord d'une falaise démesurément élevée, au pied de laquelle des vagues furieuses grondent et menacent en vous attirant.

Il avait joint ses doigts, il tordait ses mains, avec ce geste instinctif des agonisants qui suppliant la mort de leur faire grâce.

Le roi apitoyé, lui demanda.

—Cette jeune fille t'inspire donc une insurmontable aversion?

—Je ne me souviens pas de l'avoir rencontrée.

—Est-ce l'animosité qui a régné si longtemps entre deux familles qui élève encore des obstacles devant ma tentative de réconciliation définitive?

—Père, il n'y avait en moi ce matin, quand je suis entré dans ce palais que de la douceur et de la mansuétude. J'étais dans ces dispositions généreuses d'esprit qui nous portent, aux heures les plus pathétiques de notre vie, à faire des voeux pour que tous les hommes trouvent une vive satisfaction à être sur la terre. Je n'ai pas d'ennemis. Présentement, il m'en coûterait d'être animé d'intentions hostiles contre ceux à qui vous avez fait des avances. Je voudrais savoir tout le monde heureux, tous les êtres satisfaits de leur sort.

—Je ne vois rien dans ces dispositions qui t'empêche d'épouser Praxède.

—Père, répondit Eudes, après un instant de réflexion, cette jeune fille ne trouverait peut-être pas à mes côtés le bonheur qu'elle est en droit d'attendre de la vie.

—Pourquoi? Nous oublions tout ce qui a divisé nos deux familles, tout ce qui nous a séparés et froissés mutuellement. Elle ne peut pas ignorer que son père a été souvent injuste à notre égard et que, par des manoeuvres ouvertes ou sourdes, il a cherché à nous causer des préjudices graves. Elle aura sans doute le désir de racheter ces torts, de les faire oublier.

Le roi Théodore se tut.

Une jeune fille de qualité, pense que nos deux maisons ont toujours cate. Elle ne peut pas envisager sans déplaisir les menées qui n'ont d'autre but que de fomenter des troubles, d'ourdir des complots. Praxède, conseillée par son bon coeur, ne demandera pas mieux que de mettre fin à une inimitié qui a trop duré.

—Un jeune fille n'épouse pas le fils de l'ennemi de son père pour mettre fin à une brouille. On se marie pour d'autres motifs que des raisons diplomatiques, ordinairement.

Le roi Théodore, à cette réflexion de son fils, riposta:

—Rarement dans les maisons royales.

Puis, il ajouta, en jetant sur Eudes un regard où luisait de la fierté:

—Il faudrait qu'elle fût bien difficile pour n'être pas heureuse de devenir ta femme. Et puis, elle serait reine, et c'est une considération à laquelle une femme ne reste jamais insensible.

—Et pourtant, père, j'ai des scrupules; il y a un tel amas de haine entre nous; l'abominable aversion que nos deux maisons ont toujours nourrie l'une pour l'autre élève entre elles un rempart si élevé!

—Cette haine n'est pas un obstacle, au contraire, elle te désigne au coeur et à l'esprit de Praxède, plutôt qu'elle ne te bannit de sa pensée. La curiosité des femmes est vive; il suffit qu'un obstacle se dresse pour qu'elles aient le désir de passer par-dessus. Les Capulet et les Montaingu étaient séparés eux aussi par des divisions implacables, et cependant Roméo et Juliette se sont aimés.

—Hélas, ils se sont aimés dans la douleur, leur triste destinée a été la plus émouvante et la plus touchante des tragédies, mais elle a eu sa grandeur et son intensité. Qui sait si celle de Praxède et la mienne, en s'unissant, n'auraient pas encore quelque chose à leur envier?

Le roi, accablé par cette réflexion inattendue, se demanda quel sens exact il devait lui accorder.

—Tu me parais prodigieusement désenchanté, dit-il.

—Roméo et Juliette ont eu le souverain bonheur de s'aimer, répondit Eudes résolument. En épousant Praxède, je me demande si je ne commettrais pas une mauvaise action.

Le roi eut un geste de surprise.

—Je viens de t'expliquer qu'elle aurait pour le peuple et pour le royaume le plus heureux résultat.

—Père, j'ai aussi des devoirs envers moi-même et j'en aurais envers Praxède. Je sens que mon coeur ne serait jamais à elle tout entier, que je ne l'aimerais pas, que nous serions deux malheureux, deux forçats enchaînés l'un à l'autre, rivés au même boulet, jusqu'au bout de notre vie. Est-ce que cette perspective n'est pas épouvantable?

A cette explication qu'il avait pressentie depuis longtemps déjà, le monarque eut un recul.

On devinait, aux mouvements saccadés de ses épaules, qu'il était haletant.

Son fils était très ému et il avait porté une main sur sa poitrine, à l'endroit du coeur, comme pour en comprimer les battements.

Par une fenêtre entr'ouverte, entraient des chants d'oiseaux et des bouffées de parfums de roses.

Eudes jeta un regard sur l'immense jardin plat qui s'étendait devant le palais. Il aperçut des rosiers qui tapissaient, de leurs rameaux surchargés de fleurs, de lointaines murailles blanches.

D'autres rosiers formaient une voute, un tunnel odorant.

Il en était qui jetaient vers le ciel des rameaux étoilés, retombant avec une grâce arrondie, ce qui leur donnait la forme d'un jet de fleurs.

Le bruit cristallin des fontaines dans leur vasque de marbre, le murmure du vent à travers les pampres et les glycines d'une pergola, les statues allégoriques qui dressaient leur blancheur sur la verdure des bosquets, tout semblait dire: "La vie est belle et la jeunesse n'a qu'un temps, hâtez-vous d'être heureux."

Le roi était devenu subitement grave. Il regardait son fils avec une infinie pitié.

—Je ne puis pas revenir sur ma parole, dit-il il ne m'est pas possible de renier mon engagement.

Il n'osait pas ajouter, à la victime blessée pour qui c'eût été le coup de grâce: "Il faut que tu te résignes et que tu te soumettes."

Quand il était entré dans son cabinet, quelques instants auparavant, son fils s'était avancé vers lui avec une figure rayonnante. Une inépuisable puissance de vie était en lui. On sentait que tout était simple pour Eudes, que les devoirs lui étaient agréables, que les misères humaines lui paraissaient dérisoires, qu'il acceptait gaiment les épreuves, que vivre était une joie immense.

Eudes maintenant était triste et son visage était décomposé par une douloureuse expression de détresse.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE
ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
Jules BERRY, Betty STOCKFELD
Simone SIMON et DRANEM
— dans —
"LE ROI DES PALACES"
Le triomphe de l'esprit français

66ième ANNEE No 212 — QUEBEC, VENDREDI 3 FEVRIER 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

UN MAGNIFIQUE SUCCES POUR LA JOURNEE UNIVERSITAIRE

Un seul débat, et sur le drainage

Mercredi, M. Guertin avait proposé l'ajournement de la discussion au sujet du travail des femmes et des jeunes filles. — Hier, le député de Hull n'est pas prêt à procéder et on assiste alors à une série de discours sur le drainage des terres, par M. Pierre Gagnon, l'hon. M. Moreau, M. St-Onge et M. Lamoureux.

SUGGESTIONS PRATIQUES

Le fait marquant de la séance d'hier après-midi à l'Assemblée législative a été un débat sur le drainage des terres Ce débat, soulevé par M. Pierre Gagnon, nous a valu des discours intéressants par le député de Kamouraska lui-même et par l'honorable M. Emile Moreau (Roberval), M. Goutrau Saint-Onge (Beauharnois), et M. Lucien Lamoureux (Iberville).

Ces députés ont été unanimes à vanter la politique suivie par l'honorable M. Adélard Godbout concernant l'égouttement des terres et ils ont ajouté — M. Gagnon et l'honorable M. Moreau en particulier — quelques suggestions pratiques. M. Hector Authier (Abitibi) a ajourné le débat.

Nous devions entendre parler de nouveau du travail des femmes et des jeunes filles, mais M. Aimé Guertin (Hull) n'était pas prêt pour la continuation du débat qu'il avait ajourné la veille. Ce sera pour mardi prochain.

La Chambre aura une courte séance ce matin à onze heures.

La séance s'ouvre à 3 heures 30 (l'honorable M. Bouchard au fauteuil). Les affaires courantes ne réclament que quelques minutes.

L'hon. M. Bouchard. — "Ordre du jour".

Le député de Québec-Est se lève sur une question de privilège.

M. DROUIN. — "Relatant le débat de la séance de mercredi matin au comité des bills publics, le "Chronicle Telegraph" dit que M. Drouin s'est déclaré opposé à la construction d'une école pour les filles de langue anglaise. Je suis moi-même le parrain du bill de la Commission scolaire catholique de Québec. Je ne pouvais donc m'opposer aux clauses contenues dans ce bill".

M. SAMSON (Québec-Centre). — "Je ne me suis opposé qu'à l'amendement relatif à l'annexion de la Commission scolaire de Québec-Ouest".

L'hon. M. TASCHEREAU (en l'absence de l'honorable M. David). — "M. l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer le dixième rapport annuel du service provincial d'hygiène".

Le projet de loi de M. Sauvé (Deux-Montagnes) relativement à l'article 96 du Code de procédure civile est référé au comité des bills publics. Il en est de même pour

(Suite à la page 4)

MORT DE M. E.-A. COTE, C. R., A RIMOUSKI

M. Elzéar-Auguste Côté, est décédé après un mois de maladie.

A L'AGE DE 44 ANS

Conseil du Roi et Docteur en Droit de l'Université Laval de Québec.

ANCIEN PROTONOTAIRE

(De notre correspondant)

Rimouski, 3. — M. E.-A. Côté, C. R., de Rimouski, vient de décéder après un mois de maladie. M. Côté était âgé de 44 ans.

Elzéar-Auguste Côté naquit à Ste-Luce en novembre 1889 du mariage de Elzéar Côté, marchand, de Ste-Luce, et de Ann-Jane Haney. Il fit ses études classiques, d'abord au séminaire de Rimouski, puis au collège de Ste-Anne de la Pocatière, et ses études légales à l'université Laval, à Montréal, d'où il sortit avec le degré de licencié en droit après avoir étudié en France pendant une année. Avant de partir pour l'Europe, il avait épousé à Montréal, vers 1912, Yvonne Bules, la fille du grand écrivain Arthur Bules. Il a toujours exercé sa profession d'avocat à Rimouski, d'abord seul, rue de l'Evêché, puis en société avec M. H.-R. Fiset (aujourd'hui magistrat de district à la Rivière-du-Loup), et M. Aug.-M. Tessier, qui fut plus tard député à la Législature et juge de la Cour Supérieure, décédé en 1931. M. Côté fut nommé ensuite protonotaire de la Cour Supérieure à Rimouski, poste qu'il occupa jusqu'en 1926, alors qu'il démissionnait pour se remettre à l'exercice de sa profession, d'abord avec MM. A.-P. Garon (ancien magistrat) et James-J. Jessop jusqu'en 1930, continuant de pratiquer jusqu'à sa mort avec Mtre Jessop sous la raison sociale de Côté & Jessop.

En 1925, M. Côté présentait à l'université Laval de Québec une thèse de droit sur la puissance paternelle qui lui valut, après une brillante soutenance, le titre de Docteur en droit. Au cours de sa carrière d'avocat, il s'occupa activement de politique. Il fut question très fortement de sa candidature à la députation aux conventions libérales de 1924 (élections partielles dans Rimouski) et aux élections générales de 1925 pour le comté de Matane. Il fut candidat libéral indépendant à l'élection de 1927, pour la Législature dans le comté de Rimouski, mais fut défait par le député sortant, le Dr L.-J. Moreault.

M. Côté laisse pour lui survivre son épouse, née Yvonne Bules; un fils, Gilles; cinq frères, MM. S.-Z Côté, de Rimouski, J.-J. Côté, de Luceville, Roméo Côté, chef de gare Alphonse Côté, de Rivière-du-Loup, Joseph Côté, de Montréal; et une soeur, Mlle Antoinette Côté, de Montréal. Sa belle-mère, Mme Arthur Bules, lui survit également. Mme Bules demeure à Rimouski.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Rimouski, lundi, le 6 février, à 9 heures.

L'Evénement prie madame Côté et la famille en deuil d'accepter ses plus sincères condoléances.

A LA ST-JEAN BAPTISTE

Le conseil général de la Société St-Jean Baptiste de Québec a voté, hier soir, à M. l'abbé Arthur Ferland, directeur de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec, la somme de $200. Toutes les sections paroissiales de la ville ont contribué à former ce montant qui sera employé à la discrétion de M. l'abbé Ferland.

Lors d'une assemblée précédente la question avait été discutée et renvoyée à une prochaine assemblée.

Le 6 février courant, lundi prochain, aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Société. On procédera alors au choix du bureau de direction pour l'année 1933-34.

CHEZ LES URSULINES

A l'occasion des noces d'argent de l'Action Sociale Catholique une messe solennelle a été célébrée hier matin en la chapelle des Dames Ursulines. S. E. Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, était le célébrant, assisté de MM. les chanoines J.-Alfred Chamberland et Charles Beaulieu, respectivement directeur et trésorier de l'Action Catholique. Un groupe de membres et amis de l'Action Sociale assistait à la messe. La chorale monastique a exécuté à cette occasion plusieurs pièces de chants sacrés des mieux choisies.

"PYROL". — Le remède par excellence contre la grippe, rhumes névralgie. En vente partout à $0.25, $0.50, $1.00. Par malle: La Cie Pyrol, Ltée., Casier Postal 44, St-Roch, Québec.

UNE MISSION



Mgr CAMILLE ROY, P.A. V.G., Recteur de l'université Laval, qui part ce midi pour New-York, d'où il s'embarquera demain pour l'Europe. Mgr Roy s'en va en mission de conférences en France et en Belgique.

MORT DE MONSIEUR H.-O. FORTIER

M. H.-O. Fortier, employé civil, époux de Mme Alexandrienne Rouleau, est décédé à l'âge de 78 ans.

DEUIL CRUEL



Feu M. H.-O. Fortier

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. H.-O. Fortier, employé civil, décédé hier matin à l'âge de 78 ans, à sa résidence, 40 avenue Cartier.

M. Fortier faisait partie depuis trente-cinq ans du personnel du ministère des Terres et Forêts. C'était un employé modèle, que tous ses chefs tenaient en haute estime et qui sera unanimement regretté. Il était aussi avantageusement connu dans notre ville et sa disparition plonge dans le deuil l'une de nos meilleures familles.

M. Fortier laisse pour pleurer sa perte son épouse, madame Fortier, née Alexandrienne Rouleau, un fils et 5 filles: M. T.-H. Fortier, secrétaire du ministère de l'Agriculture, madame J.-Antonio Brown (Antoinette), madame Adolphe Marier (Blanche), de Montréal, madame (Dr) Geo. Deveau (Marguerite), de Arichat, Cap-Breton, madame James Brown (Marie-Louise) et mademoiselle Hélène Fortier. Trois beaux-frères lui survivent aussi: M. le notaire Enée Rouleau, M. François Rouleau, de Ste-Hénédine, et M. Achille Rouleau, qui habite l'ouest. M. Fortier était l'oncle de Mgr Wilfrid LeBon, P.D., de MM. les docteurs Hermann et Philippe-Auguste LeBon, de M. J.-H. Fortier, président et gérant-général de la maison P.-T. Légaré, et M. P.-W. Fortier, gérant des ventes de cette même maison.

Les funérailles de M. Fortier auront lieu demain matin, samedi, à 9 heures, à Notre-Dame du Chemin.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer l'hommage de ses plus vives sympathies.

PAS DE CARTES APRES LE ONZE

La distribution de la carte d'identité aux ouvriers de la ville prendra fin le 11 février, déclare M. P.-N. Verge.

UN GROS TRAVAIL

La distribution de la nouvelle carte d'identité aux ouvriers de la ville cessera samedi de la semaine prochaine, le 11 février. C'est ce que nous a appris hier le trésorier, M. P.-N. Verge.

C'est le département du trésorier municipal qui avait charge de l'enregistrement des chômeurs et de la remise de la nouvelle carte d'identité, qui porte, on le sait, la photographie du propriétaire de la carte. Ce travail est commencé depuis le 15 novembre dernier. Trois photographes sont depuis cette date à la disposition des ouvriers, que devaient produire, afin d'obtenir leur carte, une reçu attestant qu'ils avaient payé leur taxe personnelle. Jusqu'à date, le département du trésorier a distribué près de 6,000 cartes et on estime que le temps est venu, maintenant, de mettre fin à cette distribution. Le nombre est moindre que celui de l'an dernier, alors que 10,000 cartes d'identité avaient été remises à des ouvriers. Cette diminution est due au fait qu'avec le concours du département de la police, les étrangers n'ont pas réussi à se faufiler dans les rangs des ouvriers québecois. Elle est aussi attribuable au fait que plusieurs centaines de jeunes gens sans travail passent l'hiver à la citadelle.

Dans le nombre des ouvriers qui ont obtenu leur carte, sont compris les ouvriers réguliers de la ville. Ils ne sont pas très nombreux. Les autres peuvent trouver de l'emploi soit à l'enlèvement de la neige, et il n'en est pas tombé souvent, cette année, malheureusement, soit aux travaux d'aqueduc.

RECORD A LA BRIGADE

Pour la première fois depuis 1910, aucune deuxième ou troisième alarme n'a été enregistrée au cours du mois de janvier cette année.

LE BRIDGE-CONTRAT

Conférence par M. Jos. LaVergne. — Projections lumineuses.

Ce soir, aux salles des Chevaliers de Colomb, 38 chemin Ste-Foy, M. Jos. LaVergne donnera une conférence sur le Bridge-contrat.

Monsieur LaVergne traitera de l'évaluation d'une main de Bridge et aussi du langage entre les partenaires.

Admision : 25 sous.

UNE ARRESTATION

Les détectives des moeurs ont arrêté, hier midi, un jeune homme sur lequel pèse une accusation très grave contre la morale. Le prévenu a été traduit en cour de police et a plaidé non coupable. L'arrestation a été faite par les détectives Rochette et Smith qui agissaient sous les ordres du sous-chef Bigaouette.

REUNION DIMANCHE

Les membres de l'Association des Casques d'Acier, local No 1, auront une réunion dimanche après-midi à deux heures dans les salles du Club Mercier. Que tous soient présents.

La fête annuelle des étudiants de Laval a débuté hier par une messe solonnelle à la chapelle du Séminaire. — Réception à l'Hôtel de Ville, représentation théâtrale, thé au Cercle Universitaire et grand banquet au Château Frontenac. — M. Rosaire Gingras, l'actif président de l'A. G. E. L., préside ces solennelles agapes. — Discours par S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec, Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de Laval, qui part aujourd'hui pour Paris, où il va donner une série de cours en Sorbonne, l'hon. M. R.-F. Stockwell, trésorier provincial, M. Maurice Duplessis, C. R., chef de l'Opposition, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général et modérateur à l'Université Laval, M. Edmond Chassé, assistant-directeur de L'Evénement, le col. W. Bovey, directeur des Relations Extérieures de McGill, M. l'abbé Geo. Deniger, aumônier des étudiants de Montréal, le R. P. Lortie, délégué de l'Université d'Ottawa, et M. Guy Legault, président des étudiants de Montréal.

LE BEL ESSOR DE NOTRE UNIVERSITE

La Journée Universitaire de 1932-33 a remporté un très grand succès. Les étudiants de l'Université Laval se sont surpassés pour faire de leur traditionnelle fête un événement inoubliable. Ils n'ont déçu personne.

Le banquet qui a clôturé la journée au Château Frontenac a été particulièrement brillant. Huit cents personnes au moins avaient répondu à l'invitation du Comité Exécutif de l'A. G. E. L., et pris place dans la grande salle de bal du Château Frontenac. Des orateurs distingués se sont levés à l'issue du dîner pour répondre aux différentes santés proposées par le président général des Etudiants de Laval, M. Rosaire Gingras, E. E. M. Leurs paroles n'ont pas manqué de créer une profonde impression sur notre jeunesse universitaire.

Trois universités extérieures, McGill, Montréal et Ottawa, étaient représentées à cette démonstration et ont prouvé une fois de plus le rayonnement toujours de plus en plus accentué de l'Université Laval au dehors. Ce rayonnement dépasse aujourd'hui les frontières, il traverse les mers et brille jusque dans les sanctuaires de l'intelligence les plus réputés de l'Europe. Monseigneur Camille Roy, l'éminent Recteur de Laval, ne quitte-t-il pas en effet notre ville aujourd'hui pour faire briller jusqu'à la Sorbonne la formation supérieure que l'Université Laval inculque à ses étudiants.

Pour la première fois, depuis sa fondation, la Fédération des Etudiants de Laval réunissait hier soir autant de délégués de toutes les associations littéraires et scientifiques du Canada français. Et au milieu de ce groupe imposant ressortaient la figure si sympathique de notre bien-aimé Archevêque, Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., qui avait accepté de prendre la parole à ce dîner et la digne personnalité de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. H.-G. Carroll.

Pendant tout le repas les étudiants donnèrent libre cours à leur gaieté exhubérante. Ce fut une suite ininterrompue de chansons, d'appellations, de rires francs et sonores.

Il incombait à l'actif président des Etudiants, M. Rosaire Gingras, E.E. M., de proposer les santés d'usage. Avant de se rendre à cette agréable tâche, M. Gingras voulut cependant exprimer sa pensée sur la directive de la vie de l'étudiant, directive qu'il a préconisée avec tant d'ardeur et de dévouement depuis sa nomination à la tête des étudiants de Laval. Il fit un magistral exposé de ce que devrait être la vraie vie de tout carabin et nous avons tenu à rapporter son discours "in extenso".

Son Excellence Mgr Villeneuve qui répondit ensuite à la santé de l'Eglise, parla de Sa Sainteté le Pape Pie XI avec une éloquence qui remua tous les coeurs.

De retour d'un récent voyage à Rome, notre bien-aimé Archevêque a fait un tableau magnifique des vertus du Chef de l'Eglise qu'il a déclaré être "une grande figure, la plus grande peut-être comme gouvernant et souverain et par son ascendant sur les peuples".

A la santé de l'Université a répondu Monseigneur Camille Roy, P. A., V.G., Recteur. Monseigneur Roy dont on connait le dévouement pour ses étudiants a exprimé sa joie devant l'expansion toujours croissante de Laval.

L'hon. M. R.-F. Stockwell, trésorier provincial, et M. Maurice Duplessis, C. R., chef de l'Opposition, ont répondu ensuite au toast porté au Canada et à la province de Québec.

Plusieurs autres santés ont été proposées dont celle des Facultés à laquelle répondit avec chaleur M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire-général de l'Université ; celle de la Presse, réponse par M. Edmond Chassé, assistant-directeur de L'Evénement ; celles des universités-soeurs, auxquelles ont répondu le lieutenant-colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de McGill, M. l'abbé Georges Deniger, de l'Université de Montréal, et le Rév. Père Lortie, O. M. I., de l'Université d'Ottawa. Le dernier orateur fut M. Guy Legault, président général des étudiants de l'Université de Montréal.

Aux côtés du président général de l'A. G. E. L. avaient pris place : S. E. le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. H.-G. Carroll, S. E. Monseigneur J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, l'hon. M. R.-F. Stockwell, Trésorier Provincial l'hon. M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université, l'honorable (Dr) A.-V. Roy, C.L., les honorables juges Dorion, Bernier, Bouffard, Choquette et Ferdinand Roy, M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition provinciale, le Lt-Colonel Bovey, de l'Université McGill, Mgr Wilfrid LeBon, P.D., de Ste-Anne de la Pocatière, l'honorable M. C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, M. Lucien Moraud, C.R., directeur des C. N. R., M. l'abbé Georges Deniger, aumônier de l'A. G. E. U. M., représentant de l'Université de Montréal, MM. Robert Taschereau, C.R., député de Bellechasse, Arthur Bélanger, C.R., député de Lévis, Oscar Drouin, C. R., député de Québec-Est, S. H. le maire H.-E. Lavigueur, le Rév. Père Guérin, O. M. I., représentant de l'Université d'Ottawa, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire-général de l'Université Laval et aumônier de l'A. G. E. L., le Rév. Frère Germain, directeur de l'Académie Commerciale, M. J.-Art. Gagné, C.R., Bâtonnier général de la province, M. Elz. Baillargeon, C.R., ex-Bâtonnier Général, M. le docteur Art. Vallée, secrétaire de la Faculté de Médecine, M. le docteur Ls Berger, M. J.-E. Chapleau, C.R., M. J.-P.-A. Gravel, C.R., M. J.-E. Grégoire, C. R., MM. les docteurs Chs Vézina, N. A. Dussault, Fortier, Risi, M. le notaire Boily, le Colonel Papineau, A. D. C., le Colonel Marquis, M. Adrien Pouliot, I. C., M. J.-A. Prévost, C.R., M. l'abbé Maurice Laliberté, aumônier des étudiants, M. Edmond Chassé, M. Antonio Langlais, C.R., M. le chanoine Garnier, M. J.-Art. Bernier, M. Laetare Roy, C.R., M. Robert Talbot, D. en Mus., M. le notaire Arthur Duval, M. Antoine Rivard, C.R., MM. les docteurs J.-E. Petitclerc, Joseph Caouette, Jos. Vaillancourt, Art. Langlois, Fabien Gagnon, J.-E. Verreault, L. Larue, R. Lemieux, V. Martin, J.-B. Jobin, Carl Fausher, Paul Gagnon, Paul Garneau, Ls Cloutier, Ant. Pouliot, Perron, Gaumond, Roland Desmeules, Caron, Verge, Déry, R. Simard, L.-F. Roy, Flp. Bois, M. Giroux, S. LeBlond, M. l'abbé Charbonnier, M. le commandeur J.-E. Corriveau, M. Ant. Marquis, M. l'abbé Parent, M. Gab. Desmeules, M. Lechevalier, M. Alp. Desilets, M. Metty Koetz, le R. F. Palasis, M. Roméo Savary, M. J.-B. Garneau, M. Henri Vallières, M. M.-L. Beaulieu, M. Ross Drouin, avocat, M. l'abbé W. Laverdière, M. le major Légaré, M. l'abbé Grenier, M. Paul Lesage, M. J.-H. Philippon, M. Louis Gravel, M. Ulysse Demers.



M. ROSAIRE GINGRAS, président de l'Association Générale des Etudiants de Laval.

M. ROSAIRE GINGRAS

Au dessert, M. Rosaire Gingras, président de l'A. G. E. L., prit la parole. Voici ses remarques :

Excellence,
M. le Gouverneur,
Mgr le Recteur,
Messieurs,

Au parlement, le seul député qui puisse porter légalement le nom d'orateur est le président de la Chambre et c'est précisément celui qui ne fait jamais de discours.

Il est à regretter, pour vous, que les mandats du peuple estudiantin n'imposent pas les mêmes devoirs, et pour moi, qu'ils ne donnent pas accès aux mêmes privilèges.

Mais, indépendante du droit parlementaire, la coutume encore en vigueur dans un banquet m'impose de vous dire les sentiments qui nous animent tous au soir de cette grande fête universitaire.

La réunion, que par votre présence vous consacrez dans une splendeur inespérée, éclaire d'une façon grandiose la première étape de nos

(Suite à la page 10)

A LAVAL



M. l'abbé ARTHUR MAHEUX, secrétaire-général et modérateur de l'université Laval, qui a coopéré avec l'Association des Etudiants de l'université Laval à l'organisation de la journée universitaire annuelle.

DE LA COMEDIE AU PALAIS MONTCALM

La section de comédie du Conservatoire national de Musique a joué, hier soir, "Mon Bébé", de Maurice Hennequin.

BELLE ASSISTANCE

"Mon Bébé", comédie de Maurice Hennequin présentée hier soir pour la première fois à Québec, avait attiré une vaste assistance au Palais Montcalm. En plus d'être une primeur pour Québec, "Mon Bébé" était la première comédie jouée dans la nouvelle salle du Palais Montcalm. Tous les spectateurs — de la première rangée de l'orchestre au dernier rang du balcon — ont été à même de constater quel actif est, surtout pour la comédie, notre salle municipale. (On songeait au plaisir qu'il y aurait de voir évoluer sur la scène une grande troupe de comédie). On ne perdait pas une syllabe, quand, toutefois, le silence des spectateurs le permettait. Nous serions mal venu de reprocher aux spectateurs d'avoir ri à ce point : c'est bien la faute à Hennequin qui a multiplié, dans "Mon Bébé", les réparties et les scènes cocasses. Même les plus sérieux ont eu maintes occasions de se dérider.

"Mon Bébé" était présenté au public de Québec par le Conservatoire National de Musique. Celui-ci en était à ses débuts dans ce genre. Les divers interprètes étaient familiers à leur auditoire : on les avait entendus déjà dans des représentations précédentes du Conservatoire ou dans le "Théâtre chez soi" de C K C V.

Nous n'insisterons pas sur l'interprétation...pour ne pas déplaire aux interprètes et aux spectateurs qui ont pu trouver tout de leur goût. On nous permettra bien de dire cependant que le Conservatoire a connu mieux en fait d'interprétation. Mais c'était dans un autre genre. Il serait donc puéril de vouloir établir un point de comparaison.

La distribution était la suivante : pour les rôles masculins : Jimmy Scott, M. René Arthur ; William Harrison, M. René Constantineau ; Henri, maître d'hôtel du Savoy, M. Gérard Arthur ; un policeman, M. Maurice Constantineau ; pour les rôles féminins : Ketty Harrison, Mlle Marthe Lapointe ; Maggie Scott, Mme M. Fortier ; Miss Peticton, Mlle Emilienne Labrecque; Maud, Mlle Lillian Larose ; Zoé, Mlle Micheline Aubert. Les trois poupons qui entraient en scène avaient chacun un nom, mais ils étaient...incassables (les poupons).

M. Réné Mathieu a exécuté quelques pièces vocales dans les entr'actes.

GRANGE DETRUITE

Désastreux incendie hier matin à St-Charles de Bellechasse.

Un violent incendie a éclaté hier matin à St-Charles de Bellechasse et a détruit de fond en comble une grange ainsi que les provisions qu'elle renfermait. Les dommages sont considérables.

Vers neuf heures et demie, hier matin, le feu se déclarait dans une grange appartenant à M. Horace Aubé, de St-Charles. M. Aubé était alors absent de chez lui, de passage à St-Henri. Les voisins aperçurent les flammes qui se dégageaient et s'empressèrent d'appeler à la rescousse toutes les bonnes volontés. Mais en dépit du travail des pompiers volontaires, la propriété fut complètement rasée. L'incendie dura près de trois heures. Les dommages s'élèvent à environ $3,000.

LES ETUDES JURIDIQUES

L'hon. Juge Adjutor Rivard, de la Cour d'Appel, sera le conférencier, ce soir, au Cercle des Etudes Juridiques. Le distingué conférencier traitera le sujet suivant : "la plaidoirie". M. Fernand Choquette C. R., nous prie d'avertir les étudiants en droit qu'ils seront les bienvenus à cette conférence.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents éloignés

Un fatal accident à la Basse-Ville

M. Arthur Rochette, 37 ans, concierge du Financial Building, Côte de la Montagne, ne pouvant réussir à ouvrir la porte d'un bureau, se suspend à un câble pour entrer par la fenêtre. — Le câble se rompt et le malheureux tombe d'une hauteur de quarante pieds et succombe peu après.

UN VIF EMOI

Le Financial Building, 105, Côte de la Montagne, a été le théâtre d'une tragédie vers 7 heures hier soir. La victime est le concierge de cet établissement, M. Arthur Rochette, âgé de 37 ans, que tous les locataires et les habitués de cette maison estimaient pour son dévouement. M. Rochette est tombé du quatrième étage de l'édifice, dans des circonstances dramatiques, et est mort quelques minutes plus tard, à l'Hôtel-Dieu.

Le concierge du Financial Building a été victime de son dévouement en voulant rendre service à l'un des locataires de l'édifice, M. Eugène Huot, de la maison Jos. Morency Ltée, banquier en obligations, qui a ses bureaux au troisième étage du Financial Building. M. Huot se trouvait dans l'impossibilité d'ouvrir la porte de son bureau qu'il avait quitté peu de temps auparavant. La serrure refusait de fonctionner. Immédiatement, M. Rochette proposa de lui venir en aide en montant au quatrième étage et, au moyen d'un cable, en se laissant glisser par en dehors au troisième étage. Il croyait pouvoir alors pénétrer dans la pièce par la fenêtre et ouvrir la porte à M. Huot. Le concierge attacha donc un cable au calorifère, dans l'un des bureaux du quatrième étage, et entreprit sa descente hasardeuse. A peine était-il suspendu dans le vide que le cable se rompit. Le malheureux tomba d'une hauteur d'une quarantaine de pieds et vint s'écraser sur la surface glacée du trottoir.

Deux constables qui étaient de faction dans les environs se portèrent immédiatement à son secours, à l'appel de M. Huot. M. le Dr R. Potvin, mandé en toute hâte sur les lieux, constata que M. Rochette était gravement blessé et le fit transporter à l'Hôtel-Dieu dans l'ambulance Moisan. En arrivant à l'hôpital, le blessé fut reçu par MM. les docteurs Pierre Jobin et Dominique Gaudry. Ces deux médecins firent appeler le chef du service médical, M. le docteur Petitclerc, qui assistait au banquet des étudiants, au Château Frontenac. Malheureusement, M. Rochette expira presque

(Suite à la page 4)

MORT DE MONSIEUR ALFRED SANSFAÇON

M. Sansfaçon, ancien marchand de chaussures de cette ville, est décédé hier à l'âge de quatre-vingt-huit ans et quatre mois.

VIFS REGRETS

La paroisse de St-Roch vient de perdre un de ses plus anciens citoyens en la personne de M. Alfred Sansfaçon, ancien marchand de chaussures de cette ville. M. Sansfaçon est décédé hier à l'Hospice St-Antoine, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 88 ans et 4 mois.

M. Sansfaçon était avantageusement connu à St-Roch, où il exerça pendant de longues années un florissant commerce de chaussures. Sa probité et son urbanité lui avaient conquis l'estime générale.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, Dame Adèle Belleau; trois fils, MM. Abel et Albert Sansfaçon, de Montréal, et Henri Sansfaçon, de Québec; deux filles, madame Paul Blaine (Eva), de Montréal, madame Ferdinand Douville (Alice); trois soeurs, madame veuve F. Moreau, madame Philippe Chartrain et madame J. Minguy; une belle-soeur, madame veuve Jos. Sansfaçon.

Ses funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, en l'église de St-Roch, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

A la famille en deuil, L'Evénement offre ses sincères sympathies.

NOTE PERSONNELLE

Nous apprenons avec regret que M. le Dr René Plamondon est retenu à sa résidence pour un mois par suite d'une fracture du pied gauche qu'il s'est infligée en tombant sur la chaussée. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

COMMIS-MARCHANDS

La Société des Commis-Marchands tiendra une assemblée importante ce soir le 3 février courant, dans les salles de l'Union Commerciale, au numéro 110 rue du Pont. On procédera à l'élection des officiers pour la nouvelle année.

33 BUCHERONS QUI N'ONT PAS EU DE CHANCE

Arrivés hier matin de la côte Nord, ils vont se réfugier à la police.

MIS A LA PORTE

Québec n'entend pas recommencer son expérience des dernières semaines.

ASSEZ D'UNE FOIS

Trente-trois bucherons, que le vapeur "Sable I" venait de ramener de Godbout, sur la Côte Nord, ont envahi, hier midi, les quartiers généraux de la Police à l'Hôtel de Ville pour solliciter l'aide des autorités municipales. Le sous-chef A.-S. Bigaouette ne s'est cependant pas laissé émouvoir par l'odyssée qu'ils racontaient et il leur a ordonné de quitter la ville dans le plus bref délai s'ils ne voulaient pas être arrêtés.

Ces bucherons ont été moins heureux que leurs prédécesseurs. On se rappelle qu'au mois de décembre dernier, quelques jours avant Noel, cinquante-six bucherons venant également de Godbout étaient débarqués à Québec. L'histoire qu'ils racontaient attira la pitié du conseil de ville qui paya les frais de leur passage pour les renvoyer chacun chez eux. La réception qui a été faite, hier midi, à leurs compagnons, n'est évidemment pas la même. La plupart ont prétendu avoir travaillé deux mois dans un chantier de Clarke City et n'avoir reçu que $1.75 par corde de bois et avoir eu à donner 60 sous par jour pour leur nourriture. Tous les vêtements dont ils avaient besoin, ont-ils dit, devaient être achetés du sous-entrepreneur pour lequel ils travaillaient.

Le représentant de la Gulf Pulp and Paper, M. Hanrahan, a déclaré, hier, que ces hommes travaillaient pour M. Cheeseman et que d'après les renseignements qu'il avait ils n'avaient pas à se plaindre. Leurs gages ont été payés.

UNE DESERTION

Le détective Louis Rochette a arrêté, hier midi, une jeune fille mineure qui avait déserté le domicile de ses parents sans raison valable. La fillette a été traduite devant S. H le juge DesRivières qui lui a fait promettre d'être soumise à ses parents.

UNE CAUSERIE

Le 6 février, par M. l'abbé Cyrille Gagnon.

Fondée depuis novembre 1932, la garde d'honneur St-Jean Baptiste Inc. qui a ses quartiers-généraux au sous-sol de l'église du faubourg, avec comme aumônier, l'actif et dévoué abbé H. Garant, de Saint-Jean Baptiste, convie la population à la soirée du 6 février pour entendre M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire de Québec, président de la Société du Parler Français traiter un sujet d'actualité avec la maîtrise que nous savons.

La popularité du lieu, l'intérêt du sujet à exposer et plus encore la personnalité du conférencier font bien augurer de cette séance d'ou-

(Suite à la page 4)

FRONTENAC
Continental Motor
Présente trois séries de 15 nouveaux modèles.
Un quatre faisant 30 à 35 milles au gallon — garantie de 10,000 milles pour . . . . . .
$783.00
Un six à. . . . . .
$908.00
Un gros six sédan, 114 pces d'empattement, 85 forces . . .
$1095.00
Ces chars sont montés sur caoutchouc et possèdent toutes les dernières améliorations.
Ces prix sont livrés à Québec, tout équipés.
Canadian Auto Sales
Regd
Tél. : 8230
Universal Auto Ltd
Tél. : 5112

Président J.-H. FORTIER, Directeur J.-E. BARNARD,

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

30-32, rue de la Fabrique, Québec

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 3 FEVRIER

LES CHEFS UNIS SUR UN POINT

Conservateurs et libéraux ont voté unanimement le principe du bill des chemins de fer, à une exception, au comité du Sénat. Cette action combinée donne le coup de grâce au projet de M. Beatty, en faveur de la fusion des deux systèmes sous la direction d'une compagnie privée. Ce résultat était à prévoir. En effet, le gouvernement n'avait pas présenté cette mesure sans en avoir longuement étudié tous les aspects. On devait s'attendre aussi à ce que le parti libéral, tout en faisant ses réserves sur les détails de cette législation ministérielle, se prononcerait, comme il l'a fait, contre tout monopole ferroviaire. En dépit des opinions qu'ils ont pu entretenir ou exprimer sur ce sujet, avant cette intervention énergique du gouvernement, les députés libéraux ou conservateurs suivront probablement l'exemple des sénateurs : ils voteront, avec ou sans réserve, quant aux moyens, le préambule du bill des chemins de fer. Les exceptions seront rares. Quant aux éléments radicaux ou progressistes de la Chambre des Communes, il est possible qu'ils proposent un amendement au principe du bill, pour réclamer l'étatisation de tous les systèmes ferroviaires du Canada. Cet amendement sera certainement battu par une forte majorité. Mais si le vote du préambule est pratiquement assuré dans les deux Chambres fédérales, il ne s'ensuit pas que toutes ses clauses de cette importante mesure auront le même sort. Sur le mode d'arbitrage à imposer aux deux conseils administratifs du Canadien Pacifique et des Chemins de Fer Nationaux, un débat particulièrement intéressant s'amorcera. Les uns, à la demande de M. Beatty, voudront laisser à la Commission des Chemins de Fer le soin de décider en dernier ressort des conflits qui pourraient s'élever entre ces deux exécutifs; les autres, selon les conclusions du rapport Duff, réclameront un tribunal d'une compétence technique plus éprouvée. Il est moins facile de prévoir quel groupe gagnera cette partie secondaire.

LE TRAVAIL DES FEMMES

Peut-être vaudrait-il mieux, comme au bon vieux temps, que femmes et jeunes filles restassent à la maison pour vaquer aux soins du ménage. Mais les temps sont changés. Aujourd'hui qu'elles sont électrices, les femmes songent plutôt à conquérir de nouvelles libertés qu'à concéder les positions acquises. Au commencement, ce sont les hommes d'affaires qui ont songé à remplacer les ouvriers par des ouvrières dans certaines occupations manuelles. Pendant la guerre, lorsque la main-d'oeuvre masculine devint rare, les femmes s'adaptèrent à des travaux dont on ne les aurait naguère pas cru capables, et dans la vie industrielle et dans la vie professionnelle. On les a même vues remplir des charges dures et périlleuses dans les corps de ravitaillement des armées. Bien avant ce qu'on est convenu, dans certains quartiers, d'appeler des empiétements, les Soeurs de Charité précédaient les infirmières de la Croix Rouge, sur les champs de bataille et dans les hôpitaux militaires. Et l'on sait combien les services des unes et des autres furent hautement loués par les plus illustres maréchaux! De progrès en progrès, nous avons vu les femmes concourir avec les hommes ou même les remplacer complètement dans des ateliers, et plus tard dans des bureaux. On les rencontre même dans les rangs des professionnels, et nous n'avons jamais entendu que des éloges, de la part des savants, pour les travaux d'une Madame Curie ou les exploits d'une Madame Mollisson. Si la femme peut rivaliser avec l'homme dans l'étude de la chimie ou dans le génie mécanique appliqué, mieux vaut convenir que leur apport de talents et de travaux dans la vie ne nuit pas au bien commun. Ce que nous en disons n'empêche point de reconnaître que la vocation première de la femme, est la puériculture, qu'il vaudrait mieux que toute jeune fille en soit instruite de bonne heure, et que la vie sociale fût ainsi ordonnée que chacune eût les meilleures chances possibles d'arriver au mariage et à la maternité. A notre avis, ce qu'il y a de plus pratique dans le discours de M. Francoeur, député de Dorion, qui a traité ce sujet d'intérêt captivant à l'Assemblée législative, ce sont ses suggestions dans ce second ordre d'idées. Prolonger l'âge scolaire, retarder d'un an ou deux l'âge de l'apprentissage des garçons et du travail des filles, instituer des cours gratuits de puériculture pour les jeunes filles, (et des cours d'hygiène pour les jeunes gens), tout cela nous paraît sage et pratique. Mais préconiser comme mesure économique que les hommes de profession remplacent leurs dactylographes par des hommes, que les demoiselles de magasin ou du téléphone cèdent leurs emplois aux jeunes gens, que l'on entrave l'activité des femmes et des filles qui ont des charges de familles à supporter, cela ne nous paraît ni juste ni nécessaire. N'oublions pas que nombre d'hommes qui ne travaillent pas pourraient s'occuper et produire, même en ce temps de crise universelle, s'ils y mettaient autant de courage que les femmes. Sans doute, il y a des milliers de chômeurs qui ne méritent pas qu'on les confondent avec les paresseux. Cependant, dans cette catégorie, il y en a une forte majorité qui ne pourraient pas remplacer avantageusement les jeunes filles dans leurs travaux, et d'autres qui ne seraient pas satisfaits de travailler au même prix. Nous espérons tous que les plus mauvaises années de la crise sont passées, et que la vie industrielle reprendra plus active dès le printemps. Mais même si la crise doit durer, nous ne croyons pas que, dans une ville comme Québec, les patrons consentent à renvoyer les quelques centaines de jeunes filles qui sont encore à leur emploi pour les remplacer par des aides masculins.

UN INEDIT DU P. DE RAVIGNAN

Datent-elles vraiment de quatre-vingt-quatre ans, ne pourraient-elles être écrites d'hier, ces lignes que nous trouvons dans un périodique catholique de l'année 1848?

L'Etat est un de ces grands noms qui, dans la langue et dans les institutions politiques, furent si souvent invoqués à l'appui des plus étranges abus, et qu'on fit, en divers temps, servir violemment de prétexte à des attentats trop réels contre la vraie liberté. Des efforts persévérants tendent, ce semble, à absorber dans ce mot magique toutes les forces vives d'un peuple, la famille, la commune, l'industrie, la propriété, l'éducation, la religion et la conscience elle-même.

Une centralisation excessive d'administration, des systèmes protecteurs qui paralysent et entravent le commerce, des impôts exagérés et hostiles, un monopole absolu d'enseignement, enfin une direction des cultes qui s'impose à l'Eglise, contredisent évidemment les besoins les plus précieux et les plus sacrés d'une nation.

Des hommes qui s'intitulent et se croient les régénérateurs des peuples, voudraient encore renchérir sur les inventions passablement oppressives du passé: au nom de la démocratie, de la liberté et de l'égalité, qui doivent logiquement ouvrir toutes les voies légitimement possibles devant l'activité individuelle des citoyens, on prétend restreindre et enchaîner plus que jamais tous les intérêts, les plus humbles comme les plus élevés. L'Etat, dans ces coupables rêveries, serait à peu près le grand et unique manufacturier, l'unique propriétaire, l'unique instituteur, l'unique père de famille, et sans doute aussi, pour être conséquent, l'unique Pontife de la République nouvelle. L'unité de l'Etat remplacerait tout, absorberait tout.

Qu'est-ce que cela signifie, sinon la plus avilissante servitude d'une part et le plus intolérable despotisme de l'autre? Au moins faudrait-il avoir la franchise de le dire.

Le franc parleur qui signait ces lignes, n'était autre que le P. de Ravignan; nous les extrayons d'une série d'articles qui s'intitulent: "De la liberté de l'Eglise", et que publia l'"Ami de la Religion" dans ses numéros des 21 octobre, 4 novembre et 7 décembre 1848, et des 6 janvier, 22 février et 24 février 1849.

—Le Correspondant.

LA PRODUCTION MINERALE

D'un peu plus de 228 millions de dollars qu'elle était en 1931, la valeur de la production minérale du Canada est passée, l'an dernier, à $182,701,000, mande un relevé préliminaire du ministère des mines. Elle se répartit en $103,133,000 de métaux au lieu de $118,524,439, en $56,779,000 de charbon, gaz naturel, amiante, gypse, etc., en regard de $65,346,284 et en $22,789,000 de matériaux de construction, ciment, chaux, pierre, sable, etc., contre $44,158,295 il y a un an. Fort heureusement, les progrès de l'extraction de l'or compensent dans une certaine mesure le recul qu'a subi la production des autres métaux. Se totalisant par 3,055,168 onces d'une valeur de $63,156,000, elle marque par rapport à 1931 une avance de 13.4 pour cent, par rapport à la moyenne des cinq dernières années une avance de 65 pour cent et par rapport au rendement d'il y a dix ans, une avance de 142 pour cent. Dans Ontario, elle est montée de $43,117,600 à $47,140,918, dans Québec de $6,203,101 à $8,501,230, en Colombie Britannique de $3,308,920 à $4,182,966, en Nouvelle-Ecosse de $9,500 à $18,894, au Manitoba de $2,128,556 à $2,467,783. En Alberta et au Yukon elle a quelque peu diminué. Alourdie par la faiblesse des cours, descendus à un nouveau fond le mois dernier, l'extraction de l'argent a fléchi de deux millions d'onces approximativement, se chiffrant par 18,338,838 d'une valeur de $5'818,000. La production du cuivre s'établit à 240,876,246 livres valant $14,746,000 comparativement à 292,304,390 livres valant $24,114,065. Ici, également, l'industrie a eu à lutter contre une dépréciation sans pareille. L'extraction du plomb, 256,343,996 livres, est en recul de quatre pour cent et celle du zinc, 171,747,600, de vingt-sept pour cent. La production de l'amiante et du gypse a considérablement baissé. Les produits argileux ont donné $4,093,000 en regard de $7,841,228 en 1931; le ciment, quatre millions et demi de barils évalués à $6,997,000; la pierre, le sable et le gravier, neuf millions et demi au lieu de 17,726,349. Dans le cas de tous ces matériaux, le recul s'explique par la forte contraction du bâtiment que nous signalons un peu plus loin.

UN SEUL DEBAT, ET SUR LE DRAINAGE

(Suite de la page 3)

un autre projet de loi de M. Sauvé, intitulé Loi modifiant le Code civil relativement à certains droits des mineurs.

Le projet de loi de M. Elie (Yamaska) relatif à l'extension du délai de la prescription des taxes subit sa seconde lecture.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Des explications !"

M. ELIE. — "Ce bill a pour but de prolonger de deux ans le délai de la prescription des taxes scolaires et municipales".

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous pourrions adopter le projet sur division en seconde lecture. Je me demande si la législation que nous avons adoptée l'année dernière à ce sujet, est bonne".

M. DUPLESSIS. — "Je crois que le bill est nécessaire..."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "On nous a signalé certains inconvénients. La perception des taxes est absolument nécessaire. Si l'on étend encore le délai il y aura des montants considérables de taxes en retard. Nous pouvons toujours adopter le projet sur division et le référer au comité des bills publics". Ce qui est fait.

L'hon. M. BOUCHARD. — "Reprise du débat sur la motion de M. Francoeur (Montréal-Dorion), proposant qu'il soit déposé sur le bureau de cette Chambre une copie de toute la correspondance échangée avec le gouvernement depuis le premier janvier 1930 relativement au travail des femmes et des jeunes filles dans les usines, les ateliers, les magasins, les bureaux, etc".

M. Guertin (Hull) qui a ajourné le débat mercredi proteste : il dit n'être pas prêt.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "L'honorable député a été le premier à protester parce que nous ne procédions pas assez rapidement".

M. GUERTIN. — "Si le gouvernement n'est pas prêt avec sa législation je n'en suis pas responsable".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Mon honorable ami, avec ses connaissances sur toutes les questions sociales, devrait être prêt à continuer le débat aujourd'hui. Un journal, hier, dit que nous n'avons siégé que dix minutes mardi quand la séance a duré près d'une heure. C'est comme cela que c'est interprété".

M. GUERTIN. — "Est-ce un point d'ordre ?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Oh ! non, j'aurais cité Bourinot (rires).

M. GUERTIN. — "Il me semble que ma demande pour remettre la reprise du débat à mardi prochain est raisonnable".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je pensais que mon honorable ami avait reçu des ordres de son chef de marcher". (rires)

L'hon. M. BOUCHARD. — "Le débat est suspendu".

L'hon. M. BOUCHARD. — "M. Gagnon (Kamouraska) fait motion à l'effet que soit produite copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement depuis le 1er janvier 1930 relativement au drainage des terres dans la province de Québec".

M. GAGNON. — "M. l'orateur, Nous avons dans la province un grand nombre de terres qui souffrent du manque d'égouttement. On me dira que présentement les cultivateurs, pour une partie, n'arrivent pas sur leurs terres. Mais, malgré la crise, l'agriculture est encore la première industrie de notre province.

"Il faut que nos cultivateurs augmentent cependant leur récolte. Pour cela ils devraient commencer par le commencement : égoutter les terres. Dans mon comté plusieurs âcres de terre manquent de drainage. Il y a aussi nombre de terres dans ce cas dans d'autres comtés.

"Le gouvernement a déjà fait beaucoup pour le drainage des terres depuis deux ans. J'espère qu'il continuera. Car il faudra d'ici à deux ans voir à ce que l'agriculture augmente son rendement. Les ouvriers ne gâgnent guère et les produits se vendent moins. Il faut que les cultivateurs puissent traverser la crise. Seule l'agriculture sauvera la situation.

"Les cultivateurs diront : "Nous n'avons pas de marché". Nous avons de très bons marchés. Mais il s'agit d'améliorer la qualité de la production, il faut produire ce que réclame le marché".

M. Gagnon est d'avis qu'au lieu de donner 40 pour cent du montant affecté au drainage des terres on devrait accorder un octroi pour chaque arpent drainé".

Le député de Kamouraska aborde la question de l'économie comme moyen de remédier à la crise.

M. GAGNON. — "Je voudrais que mes paroles fussent bien comprises dans la province. Si nous voulons la reprise des affaires, il faudra pratiquer l'économie. L'agriculture n'est pas payante, mais elle peut se suffire si on lui donne le moyen de produire le plus économiquement possible. Le cultivateur devra doubler de plus sa production actuelle.

"Je prie le ministre de l'agriculture de continuer son aide à l'agriculture pour amener nos cultivateurs à produire davantage et plus économiquement. Je suis assuré d'avance que l'honorable ministre portera, comme par le passé, une attention toute spéciale à cette question. Sur les terrains incultes aujourd'hui nous verrons alors des cultivateurs s'établir avec avantage".

Le député de Kamouraska affirme qu'il y a 5,000 âcres à drainer dans son comté ; il y en a de 15,000 à 20,000 dans le bas de Québec.

M. GAGNON. — "Je crois qu'il serait préférable de drainer ces terre et d'y établir des familles au lieu de les envoyer sur des lots. Je fais ces remarques dans le meilleur esprit, assuré que je suis de la sympathie de l'honorable ministre de l'Agriculture pour la classe agricole".

L'hon. M. MOREAU (Roberval). — "Je félicite mon collègue de son magnifique discours. Il nous a dit qu'il se cultivait beaucoup moins de blé qu'autrefois dans notre province. C'est malheureusement vrai. L'une des causes de ce recul est venue des périodes de pluie que nous avons depuis quelques années. Dans le seul comté du Lac Saint-Jean je me rappelle avoir vu quatre moulins à farine à rouleaux.

"La politique du drainage n'est pas nouvelle. Elle a été préconisée par l'hon. M. Caron, et ses successeurs l'ont poursuivie. Le moyen le plus efficace d'aider nos cultivateurs c'est de leur permettre de drainer leurs terres et de produire plus économiquement".

M. Moreau rappelle qu'il a préconisé cette politique de drainage en 1920 et il félicite le ministre de l'Agriculture actuel de la politique qu'il a suivie dans ce domaine.

L'hon. M. MOREAU. — "Le ministre a commencé par classifier les cours d'eau. C'était sage. Dans mon comté M. Lefebvre a fait un travail de premier ordre.

"Je ne veux faire de reproche à personne mais nous avons commencé cette politique de drainage sur une petite échelle. On a commencé à creuser des fossés avant de faire une classification".

Le député de Roberval regrette l'absence de l'honorable M. Godbout à qui il souhaite un prompt rétablissement. Le ministre de l'Agriculture souffre de la grippe.

L'hon. M. MOREAU. — "Il est sage de demander que les octrois soient payés pour le travail à l'arpent. C'est comme cela que nous avons procédé chez-nous. C'est la manière la plus sage.

"De 1905 à 1915, période de sécheresse, on ne parlait pas de drainage. Par contre nous avons subi des pertes par l'incendie. Aujourd'hui nous sommes revenus à un cycle pluvieux. Les travaux de drainage ne seront jamais perdus. J'espère que le ministre de l'Agriculture recevra l'appui de tous les cultivateurs. Ainsi on assurera le succès de l'agriculture".

M. Goutrau SAINT-ONGE (Beauharnois). — "Des cultivateurs de mon comté ont joui des octrois du drainage. Ces octrois sont un des meilleurs placements que puisse faire le ministère de l'agriculture. L'efficacité du drainage est d'ailleurs bien reconnue.

"Il y a crise. Mais le produit de première qualité trouvera toujours preneur. Le drainage assurera l'amélioration des produits. Je voudrais, M. l'Orateur, que vous vissiez la ferme magnifique "Montreal Cotton" à Valleyfield. Cette ferme est drainée selon toutes les procédures modernes".

Le député de Beauharnois donne un conseil aux cultivateurs.

M. SAINT-ONGE. — "Je demanderais aux cultivateurs à qui on offre des octrois pour le drainage de s'entendre. Je crois de plus que l'hon. député de Kamouraska a raison de demander que l'on accorde des octrois à tant de l'arpent. Cette façon de procéder me semble la meilleure".

M. LAMOUREUX (Iberville). — "Cette question m'intéresse et elle intéresse mes électeurs. Je suis heureux de déclarer que la politique du drainage des terres est la meilleure politique poursuivie actuellement par le ministère de l'agriculture de notre province".

M. Hector AUTHIER (Abitibi). — "J'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat".

En l'espace de quelques minutes douze projets de loi sont référés au comité des bills privés, sans discussion aucune.

L'hon. M. BOUCHARD.—"Ajournement".

Le Chef de l'Opposition (M. Maurice Duplessis) se plaint que des ordres en conseil par lui demandés n'ont pas encore été produits.

Le premier ministre (l'hon. M. Taschereau) répond qu'il a déposé quatre ordres en conseil au début de la séance et que l'on fera diligence pour les autres.

A 4 heures, 25, la Chambre s'ajourne à ce matin à 11 heures.

UN FATAL ACCIDENT A LA BASSE-VILLE

(Suite de la page 3)

aussitôt. Il s'était, dans sa chûte, infligé une fracture de la colonne vertébrale et plusieurs autres fractures.

Prévenu de cette tragédie, M. Arthur Lagueux, président de la compagnie du Financial Building, se rendit en toute hâte à l'Hôtel-Dieu mais y arriva après la mort de M. Rochette. M. Lagueux fut très affecté par la disparition si dramatique de cet employé exemplaire. Ses regrets seront partagés par tous ceux qui connaissaient le défunt.

Le concierge du Financial Building appartenait à une excellente famille de Québec. Il était le fils de M. Alfred Rochette, employé civil. Outre son père, il laisse son épouse, née Rose de Lima Ruel, et trois enfants en bas âge, Jacques, Marguerite et André. Quatre frères et huit soeurs lui survivent également. Ce sont: MM. Alfred Rochette, de Boston, Omer Rochette, de Montréal, Charles et Maurice, de Québec; madame Edmond Poitras, madame Drolet, épouse de feu M. Alphonse Drolet, madame Bussières, épouse de M. Paul Bussières, comptable chez Lagueux & Darveau, madame Roméo Côté, la Révérende Soeur Sainte-Hélène, de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal, mesdemoiselles Aimée, Valéda et Irène Rochette. Coïncidence pénible, la mère de M. Rochette est morte il y aura un an demain, le 4 février.

Le coroner du district, le Dr Jules Vallée, tiendra son enquête ce matin, à 11 heures. Après l'enquête, la dépouille mortelle de M. Rochette sera exposée à la résidence du père du défunt, 70, rue Maisonneuve.

L'Evénement prie madame Rochette et tous les membres de la famille d'accepter, dans leur cruelle épreuve, l'hommage de ses plus cordiales sympathies.

UNE CAUSERIE

(Suite de la page 3)

verture des activités de cette garde paroissiale dont les jeunes soldats veulent être véritablement militants sous l'égide de leur chef spirituel, M. l'abbé Garant.

Destinée à prendre rang dès que possible avec les autres gardes fédérées sous le drapeau "de lys et d'érable" de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada, la garde d'Honneur Saint-Jean Baptiste entend mener bien les choses qui la concernent et c'est là un point capital que touchera le Lt Colonel Emile Caron, officier de liaison de la Fédération qui adressera la parole au cours de cette soirée.

Admission gratuite, on pourra se procurer des cartes aux endroits suivants : à la sacristie de l'église du faubourg, à 26 rue Scott, des membres et à la porte de la salle.

Ne manquons pas cette occasion d'entendre un conférencier émérite dire des choses qui vont droit au coeur et sachons aider ces jeunes qui ont droit à notre encouragement puisqu'ils veulent se dévouer, servir dans le sens le plus noble de ce vocable. Rendez-vous est donné au sous-sol de l'église St-Jean Baptiste, lundi soir le 6 février, à 8 heures et, s'il vous plait, soyons ponctuels, allons y pour 8 heures.

(Communiqué).

VEREGIN EN ROUTE POUR LA DEPORTATION

(Suite de la 1ère page)

Verigin a purgé la moitié de sa condamnation de dix-huit mois de détention au pénitencier de Prince Albert, pour parjure, et en vertu de la loi, un étranger qui a accompli la moitié de sa sentence peut être libéré pour être déporté, a-t-on expliqué. C'est une simple affaire de pratique, ont déclaré des officiels du département.

LE SUCCESSEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Blaine Lake, Sask., 3. — Privés de leur chef spirituel qui régnait sur eux depuis cinq ans, 600 délégués des colonies de Doukhobors en Saskatchewan se sont réunis en convention annuelle ici, hier soir. Pendant ce temps, Peter Verigin, condamné par le gouvernement canadien à la déportation, était en route vers Halifax pour être placé sur un navire en partance, et être débarqué en Russie, son pays d'origine.

Bien que l'opinion soit divisée, on s'attend à ce que M. J. P. Shukin, de Brilliant, C. A., l'un des trois officiers de la secte religieuse qui sont partis en avion pour essayer de rejoindre leur chef à Halifax, avant son départ, afin de conférer avec lui, soit désigné comme successeur de Verigin à la tête des Doukhobors au Canada. Il est actuellement vice-président de la "communauté chrétienne de fraternité universelle".

Les membres les plus anciens de la secte pensent que Verigin continuera, de la Russie, d'exercer son influence sur ses coréligionnaires ici, aussi longtemps qu'il vivra. Mais les jeunes sont en faveur du choix d'un nouveau chef moins âgé pour diriger leurs affaires.

AUX ETATS-UNIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicago, 3. — Des lieutenants de Peter Verigin 11, cherchant à le voir avant qu'il soit déporté de Halifax, sont arrivés ici de Minneapolis en avion, hier, et ils ont avec impatience attendu pendant cinq heures avant de monter à bord d'un autre avion en destination de la Nouvelle-Ecosse. Ils veulent discuter avec le chef spirituel des Doukhobors le sort futur de cette secte au Canada.

SILENCE DE TOKIO SUR LES OPERATIONS

(Suite de la 1ère page)

sauts.

Entre temps, des rapports étrangers apprennent que des troupes japonaises sont dirigées en grand nombre vers le sud sur le chemin de fer mandchou, ce qui donne à croire que les Japonais préparent une importante offensive contre la province de Jéhol qu'ils veulent annexer à la Mandchourie.

MENACE COMMUNISTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanghai, 3. — Des dépêches reçues de Chengtu ce matin mandent que la menace militaire communiste contre la province de Szechuan a considérablement augmenté et que les envahisseurs rouges sont actuellement au nombre de 60,000. Les rapports ajoutent qu'ils manifestent une violente hostilité à l'égard des missionnaires et qu'ils menacent de massacrer tous les chrétiens. Comme résultat, les missionnaires abandonnent la région.

A LA S.D.N.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 3. — M. Yosuke Matsuoka, représentant japonais, a rendu visite aux quartiers-généraux de la S.D.N. hier pour discuter de nouvelles possibilités de conciliation en rapport avec le conflit sino-japonais, mais cette démarche n'a pas affaibli l'opinion de ceux qui pensent, dans les cercles officiels, que l'assemblée de la S.D.N. se prépare à condamner la politique japonaise en Mandchourie.

Il reste à savoir si une telle condamnation incitera le Japon à quitter la S.D.N.

LE DESIR DU JAPON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 3. — D'après les commentaires des journaux et les discussions officieuses, il devient évident que le Japon, qui envisage la possibilité de sa sortie de la Société des Nations à cause du conflit mandchou, est résolu à garder les îles sur lesquelles il veille dans le Pacifique en vertu d'un mandat de la S.D.N.

L'amiral Osumi, ministre de la Marine, a refusé hier de répondre à des questions directes sur ce sujet, mais on prétend dans les cercles de la flotte que ces îles seront retenues par le Japon. Elles sont situées entre les Philippines et les Etats-Unis, et elles ont une haute importance dans les plans de la marine japonaise.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$ 4.00
En ville	5.00
Aux Etats-Unis	6.00
En Europe	10.00

LA LOI DU TRAVAIL

OBLIGATION QUE NOUS AVONS DE TRAVAILLER

"La loi du travail si facile et si agréable à l'homme dans l'état d'innocence, est devenue une loi pénale, après sa chute. L'homme est, depuis cette fatale époque, un criminel condamné aux travaux forcés, et cela sous peine de mort. Ce châtiment lui est infligé par un père miséricordieux, comme une peine médicinale pour l'aider à se relever de sa chute. Le Seigneur Dieu a bien voulu laisser encore un reste de bénédiction et de fertilité à cette terre qu'il vient de frapper de malédiction et de stérilité; mais à condition que l'homme en arrache les épines et les ronces et que, par un travail dur et pénible, il l'arrose des sueurs de son front. Telles sont les conditions dans lesquelles la loi du travail s'impose, aujourd'hui, à l'homme".

— (Mgr Laflèche, 2e Evêque des Trois-Rivières, dans une conférence aux missionnaires agricoles, le 9 août 1895).

En effet, la loi du travail embrasse tous les hommes sans exception et de n'importe quelle condition. Il s'en trouve, cependant, parmi les hommes qui, pour les uns, ne veulent rien faire ou regardent la vie présente comme un jeu et un divertissement; qui, pour d'autres, travaillent à la vérité, mais ils font mal ce qu'ils font. C'est ainsi que, par des raisons différentes, les uns et les autres se privent des bénédictions que Dieu verse sur le travail : ceux-là, parce qu'ils ne veulent pas s'y assujettir; et ceux-ci, parce qu'ils ne s'y assujettissent pas dans un esprit chrétien.

La loi du travail est obligatoire pour tous. Et cette obligation de travailler, rigoureuse pour chacun de nous, provient de ce que nous sommes HOMMES, nous sommes PECHEURS, nous sommes CHRETIENS.

* * *

Comme HOMMES, le travail est attaché à notre nature; c'est une loi que le Créateur nous a imposée, loi que nous sommes obligés d'accomplir : obligation que Mgr Laflèche a tracée de main de maître dans son allocution, précitée, aux missionnaires agricoles, en 1895. L'homme, dit l'Ecriture, est né pour travailler, ainsi que l'oiseau est fait pour voler. Adam lui-même, malgré sa noblesse et bien que parfait et juste au sortir des mains de son Créateur, ne fut pas pour cela affranchi de la loi du travail : placé par Dieu dans le Paradis terrestre, après sa création, il était obligé de le cultiver. Sans doute, à cause de son état d'innocence et de sainteté par sa création, Adam ne fut pas soumis, au paradis terrestre, à un travail forcé, tel qu'il l'est pour chacun de nous par suite du péché; mais le travail, tout en étant pour le premier homme agréable et conforme à son état de justice dans lequel il avait été créé, n'en resta pas moins pour lui une véritable obligation comme homme créé. Dieu exigéa donc d'Adam, après sa création, qu'il ne restât pas inactif ou oisif; il lui imposa de travailler et de s'occuper. Si donc Adam ne fut pas exempt de la loi du travail, même dans son état de sainteté et de justice, à plus forte raison, nous pécheurs, ne pouvons-nous pas nous soustraire à cette loi rigoureuse du Créateur : nous devons *manger notre pain à la sueur de notre front.*

Et cette obligation, de notre part, au travail est tellement d'une rigoureuse nécessité pour chacun de nous et si étroitement liée à notre nature d'homme créé, que Dieu Lui-même, après s'être revêtu de notre propre nature, s'est astreint aux travaux manuels dans l'humble demeure de Nazareth. Jésus, sur la terre s'est fait ouvrier; ses mains divines ont manié la scie, le rabot et pioché la terre. Il a aidé sa Mère au ménage de la maison qui l'abritait avec ses parents adoptifs. Ainsi Dieu fait Homme nous apprend donc par là, en quelque rang que nous soyons élevés, de quelque condition que nous soyons par notre naissance, que le travail n'est indigne de personne; et c'est ce qui faisait dire à un grand prince que, si Dieu et la nature ne voulaient pas que les rois travaillassent, ils ne leur auraient pas donné des mains comme aux autres hommes : aux simples sujets.

Les païens mêmes ont reconnu cette vérité et ont respecté la loi du travail. En parcourant l'histoire des Egyptiens, nous y lisons que chacun était obligé de représenter, tous les ans devant l'intendant de sa province, ce qu'il faisait et quel métier il exerçait; et si, ce qui arrivait assez souvent, un égyptien se trouvait sans emploi ou sans occupation, il était honteusement chassé de sa ville, quelquefois même mis à mort. Les Grecs n'étaient pas moins respectueux de la loi du travail; ils devaient faire apprendre un métier à leurs enfants, faute de quoi, quand les parents venaient à tomber dans l'indigence, leurs enfants n'étaient pas obligés de les assister : formés qu'ils avaient été à la paresse et à la fainéantise.

Le travail est donc nécessaire à l'homme. Et l'homme paresseux, s'il n'a pas assez de religion pour se modeler sur Jésus-Ouvrier qui travailla chaque jour avec assiduité, devrait au moins avoir assez d'honneur et de dignité pour imiter au moins l'ingénieuse fourmi, ce petit animal qui travaille pendant l'été pour avoir de quoi se nourrir l'hiver. L'homme qui ne travaille pas, à cause de sa paresse et de sa fainéantise, ne mérite pas de manger !

* * *

Le travail est non seulement attaché à la nature de l'homme comme une pure obligation, mais depuis le péché originel il est devenu la juste punition du péché lui-même imposée à tous les enfants d'Adam. *Tu as péché*, dit Dieu outragé au premier homme prévaricateur; *voici la sentence terrible que je prononce contre toi : la terre sera maudite à cause de toi; tu n'en tireras ta nourriture qu'à force de travail pendant le reste de ta vie. Et cette terre ne te produira que des ronces et des épines; tu seras obligé de manger ton pain à la sueur de ton visage : jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré".* Au témoignage de saint Thomas, ces paroles renferment un commandement qui oblige tous les hommes à quelque travail honnête de corps ou de l'esprit. Et ce terrible arrêt : *"tu mangeras ton pain à la sueur de ton front"*, n'a pas été porté uniquement contre les pauvres laboureurs ou les pauvres artisans : tous les hommes, sans exception, en sont atteints. Puisque nous avons tous péché en Adam, nul ne peut donc se soustraire à la loi du travail, aujourd'hui imposée comme punition au péché lui-même; jeune ou vieux, nous sommes obligés de travailler.

Nous avons péché combien de fois ? nous le savons; il faut que nous fassions pénitence, et jusqu'à quand ? jusqu'à la mort. En faisant un retour sur nous-mêmes : combien de fautes n'avons-nous pas commises, et peut-être fait commettre aux autres ?... Nous devons donc en gémir devant Dieu, lui en demander pardon, en lui exposant l'humilité de notre coeur et le travail de nos mains. C'est à nous que s'adressent ces paroles du prophète: *"Tournez la meule, matez votre chair rebelle, Ceignez vos reins, accoutumez votre corps à la peine, et pliez vos épaules sous le joug du travail; afin que Dieu vous fasse miséricorde".* La loi du travail, pour l'homme pécheur, peut-elle être plus claire et plus explicite ?... Il n'y a que le travail quotidien accompli en esprit de pénitence qui peut fléchir le courroux de Dieu. Ne l'oublions pas.

* * *

Par sa nature, l'homme est soumis à la loi du travail; à cause de sa prévarication il y est forcé; par son titre de chrétien il y est encore obligé : ce titre ne l'immunisant pas contre sa nature déchue. En cette qualité, de chrétiens, nous sommes d'autant plus obligés de travailler que nous devons par là imiter Jésus-Christ notre Chef, qui a été dans les travaux depuis sa plus tendre jeunesse; nous le savons. En effet, qui l'ignore ? Plusieurs années de sa vie. Il les a vécues dans le travail de ses mains, en exerçant le même métier de son père nourricier; Joseph, le charpentier, et en s'occupant des soins du ménage avec sa Mère, Marie. Et lorsqu'il est sorti de l'atelier ou de la maison paternelle, Il s'est donné tout entier encore à la prédication de son Evangile. Pour atteindre les masses et satisfaire les populations qui se jetaient à sa rencontre et plus assoiffées encore de ses paroles et de sa doctrine : quelles fatigues n'a-t-Il pas essuyées, et quel déploiement de force et d'activité n'a-t-Il pas fait preuve? La fatigue des villes, ses privations dans des bourgs *riches* en *pauvreté* pendant ses courses apostoliques — qui fut en effet, plus grand apôtre, dans toute la force du mot, que Jésus ? — à la recherche des âmes qu'Il voulait voir à sa suite : rien ne l'arrêtait, rien ne le décourageait. La gloire de son Père le dévorait d'amour pour les âmes. Et ses apôtres, qu'Il mêle à son rôle de sauveur des âmes et de pacificateur des peuples, Il les veut gens de peines et de fatigues, capables d'aller par toute la terre montrer aux hommes le chemin du salut. En parcourant, même d'un oeil distrait, les Actes des Apôtres, nous pouvons apprendre à quels durs et pénibles travaux les douze associés de Jésus-Christ sur la terre, ses Apôtres, se sont livrés corps et âmes, à l'exemple de leur Chef auguste et de leur divin Modèle de travail, de renoncement et de privations? Saint Paul lui-même ne nous apprend-il pas que, tout occupé qu'il était de la prédication, il ne laissait pas de travailler de ses propres mains, pour n'être à charge à personne. Ses Lettres aux Thessaloniciens sont remplies de ses avis et de ses exhortations de pratiquer la rigoureuse, pour tous les hommes, loi du travail.

C'est devant ces exemples de Notre-Seigneur et les leçons que nous donnent les Apôtres qui, avec leur Maître le premier, ont travaillé dur et ferme pour se sustenter même au milieu de leur oeuvre d'évangélication, que nous devons comprendre — nous serions tenté de dire *apprendre* — que, comme chrétiens, nous devons manger notre pain que nous aurons gagné par un travail honnête et louable. Personne ne doit regarder comme sien ce pain, s'il ne se l'est pas rendu *propre* par son *propre* travail...

* * *

Il faut donc travailler : *"L'homme a été créé pour travailler; et celui qui ne travaille pas n'est-il pas en flagrant délit ?"* a dit quelqu'un. Mais pour que son travail soit non seulement profitable pour la vie de la terre, mais aussi valable pour l'autre vie : l'homme doit de plus s'appliquer à SANCTIFIER SON TRAVAIL.

Nous le verrons la semaine prochaine.

PAIX AU NICARAGUA?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Managua, Nicaragua, 3. — Le général Augusto Sandino, chef libéral en révolte sanguinaire contre le gouvernement depuis 1927, est arrivé de ses montagnes en avion, hier, et, à la suite d'une brève conférence tenue au palais présidentiel, il a annoncé que la paix était faite.

LE TROPHEE SEAGRAVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3. — Miss Amy-Johnson-Mollison, la première femme aviatrice de l'Angleterre, a été informée hier soir que le trophée Segrave, établi en 1930 après la mort de Sir Henry Segrave, le célèbre coureur en canot automobile, lui était attribué.

Carnet Mondain

L'honorable M. H.-G. Carroll, accompagné du lt-col. D.-B. Papineau, assistait hier soir au banquet de la Fédération des Etudiants de l'université Laval, au Château Frontenac.

L'honorable sénateur J.-E. Prévost a fait un bref séjour à Québec, cette semaine.

L'honorable M. George Bryson, M.C.L., leader du gouvernement à la Chambre Haute, est retourné hier à Fort Coulonge.

L'honorable M. Hector Champagne, M.C.L., qui a passé quelques jours à Québec, est retourné à Montréal.

L'honorable M. et madame John-Hall Kelly sont partis pour Montréal, où ils passeront quelques jours.

Madame Léon-T. des Rivières a reçu intimement à l'heure du thé, hier, en l'honneur de sa cousine, madame Edouard Clerk, de Montréal.

M. Aimé Geoffrion, C.R., de Montréal, était de passage à Québec, hier.

Madame Pierre DeGuise a reçu mercredi soir à une partie de bridge, à sa résidence, rue Aberdeen, en l'honneur de madame Daniel Longpré, de Montréal.

Madame Charles Gendron a reçu intimement à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de sa cousine, madame Edouard Clerk, de Montréal.

Mademoiselle Esther Côté, de Victoriaville, arrivera lundi à Québec et sera l'invitée de mademoiselle Charlotte Fortier, rue Saint-Cyrille.

Mademoiselle Charlotte Savary a reçu intimement, hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Louise Mercier, de Châteauguay.

Mademoiselle Aimée Cusson, de Montréal, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de mademoiselle Edith Plamondon, est repartie hier après-midi pour la métropole.

Mademoiselle Louise Gagné recevra à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de mademoiselle Louise Mercier.

M. Napoléon Brisebois, qui était venu à Québec pour la réunion du Conseil de l'Instruction publique, est retourné à Montréal.

Mademoiselle Noëlla Guilmette recevra le samedi, 18 février, à neuf heures et demie, en l'honneur de quelques débutantes de la saison.

Madame J.-E. Renaud recevait à l'heure du thé, mercredi, à sa résidence, avenue Casot, en l'honneur de sa fille, Marcelle. Servaient le thé et le café, madame Gaston Brouilly, madame G. Gingras et madame Emile Labrecque, aidées de mesdemoiselles Annina Pelletier, Jacqueline Paquet, Ghislaine et Laurianne St-Laurent, Lucette L'Italien et Madeleine Renaud. Les salons et la table du thé étaient décorés de tulipes et de verdure. Les invités étaient au nombre d'une cinquantaine.

M. J.-P. Labarre est retourné à Montréal après un bref séjour à Québec.

Mademoiselle Pauline Almeras recevait à l'heure du thé, lundi, en l'honneur de mesdemoiselles Delâge, de Thetford Mines.

M. et madame E. Ducasse, avenue Bourlamaque, recevaient quelques intimes, hier soir, en l'honneur de M. et madame P. Adair, de Montréal.

Madame Thomas-B. O'Neil est en ce moment à Ottawa, chez ses parents, M. et madame A.-R. Holtby.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 3. — Son Excellence la Comtesse de Bessborough, accompagnée de l'honorable madame Gordon Ives, a visité le Ottawa Protestant Children's Hospital, mercredi après-midi.

Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough ont dîné avec le Haut-Commissaire britannique et Lady Clark, mercredi soir, à Earnscliffe. Les autres invités étaient : le Très Honorable M. R.-B. Bennett, le Solliciteur-Général et madame Maurice Dupré, l'honorable M. et madame Ernest Lapointe, le major-général et madame J.-H. MacBrien, M. et l'honorable madame Norman Archer, la Vicomtesse Hardinge, le docteur et madame Hugh Fleming, madame Austin Gillies, M. et madame Lerougetel, mademoiselle Lucy Kingsford.

Madame Hugh Stewart, épouse du ministre des Travaux Publics, était à Montréal, hier, pour le mariage de mademoiselle Sheila Matheweson avec le capitaine Sir John Child.

Sir William et Lady Clark sont partis mercredi soir pour Toronto, où ils seront les invités de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et madame Bruce pendant quelques jours.

Mademoiselle Katherine Bate est de retour de Montréal, où elle a été l'invitée de sa tante ,madame Harold Shorey.

Mademoiselle Mary Neild, de Stratford, Ont., sera l'invitée de sa tante, madame H.-H. Ward, pour le lever de Leurs Excellences.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 3. — Le mariage de mademoiselle Sheila Matheweson, fille de M. et madame Hugh Matheweson, avec le capitaine Sir John Child, aide-de-camp de Son Excellence le Gouverneur-Général, a été célébré hier après-midi, à 4 heures, en l'église St-Georges, en présence de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, arrivés en ville hier matin, accompagnés de M. A.-F. Lascelles, de l'honorable madame Lascelles, de l'honorable madame Sheepshanks, de l'hon. madame Gordon Ives, du colonel et de madame Willis O'Connor, de M. et madame James-F. Crowdy, du colonel Eric Mackenzie, du capitaine R.-F.-H.-P. Stuart-French, A.D.C., et du capitaine E.-C. Colville, A.D.C. La mariée, au bras de son père, était escortée de sa soeur, mademoiselle Honor Matheweson, dame d'honneur, de lady Moyra Ponsonby, fille de Leurs Excellences, de mesdemoiselles Betty Hingston, Frances Meighen, Lucie de Lotbinière et de madame John Gordon, demoiselles d'honneur. Le petit page était Peter Dobell, fils de M. et madame S.-H. Dobell. Le capitaine R. Stuart-French, A.D.C., était garçon d'honneur et MM. S.-H. Dobell, Alan Mackay, H.-C. MacDougall, Murray Vaughan, Shirley Woods, et le colonel Hugh Wallis plaçaient les invités. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Très Révérend J.-C. Farthing, évêque de Montréal, assisté du chanoine Gower-Rees. Après la cérémonie, une réception a eu lieu à la résidence du capitaine et de madame Alain Joly de Lotbinière, avenue des Pins. Sir John et lady Child partirent ensuite pour la Floride, Nassau, les Bahamas, et se rendront ensuite en Europe. Ils demeureront à Londres. Plusieurs centaines d'invités assistaient à ce mariage.

Madame Robert Geugnier a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Melchers, dont le mariage avec M. John-Vincent Casgrain a été célébré le 11 février. Lundi prochain, madame Robert Rainville recevra à déjeuner, et mardi, mademoiselle Manon Brosseau groupera quelques amis à déjeuner. Madame Rhéal Langevin donnera aussi un déjeuner, la semaine prochaine, également en l'honneur de mademoiselle Melchers.

Mademoiselle Simone Bousquet a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur de mademoiselle Fernande Lanctôt.

TOUTE CETTE SEMAINE
SEULEMENT
6 photos $8.00
12 photos $12.00
STUDIO
CLARIDGE
Tél.: 5801

PATATES
Blanches
le sac .78 80 lbs
Aussi toutes sortes de fruits et autres légumes, poissons, etc.
GROS ET DETAIL
Canadian Fruit & Potato
CO REG'D
227, rue St-Paul - Tél.: 2-2758

Tél.: 2-5961 Majella Madden, Gérant.
M. MADDEN, Limited
Charbon et Huile.
186, COTE D'ABRAHAM
QUEBEC

J.-W. CANTIN
446-448 ST-JOSEPH
Marchand de meubles et radios de toutes sortes.
SPECIALITES :
Réparations de meubles en général
Brûleurs à l'huile "Lynn" et "Sterling"
DEMANDEZ NOS PRIX

VALEURS SPECIALES EN SACOCHES

UN groupe d'élégantes sacoches en cuir de belle qualité, joliment doublées et contenant miroir et bourse — Formes enveloppe, pochette ou à fermeture zipper.

Couleurs : noir, brun, bleu, rouge, vert et fauve.

$1.95 - $2.95 - $3.95
$5.00 et $7.50
Valeurs allant jusqu'à $10.00.

Aussi quelques nécessaires de toilette pour dames et messieurs et nécessaires de voyage pour dames, à monture émaillée.

$7.50 $10.00 $15.00
$25.00 $35.00

G. Seifert & Sons
Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

APRÈS CHAQUE REPAS



En vente chez tous les bons épiciers et marchands de tabac. Collectionnez les étiquettes ROSE-MARIE ; elles ont de la valeur. Pour plus de détails, écoutez notre programme au radio, poste CHRC. Dimanche soir—5 février à 7.00 hrs P.M.

NATIONAL MINT CORPORATION
Montréal et Québec.

AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES

C'est cet après-midi que M. l'abbé Alexandre Vachon parlera devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes. Comme nous l'avons déjà annoncé, le directeur de l'Ecole de Chimie traitera de l'alchimie. Il a intitulé sa causerie "Rêve et réalité". Pour un spécialiste renseigné comme M. l'abbé Vachon, ce sujet offre une occasion merveilleuse d'exposer sous une forme à la fois spirituelle et attrayante les grands progrès faits par la chimie depuis le temps où Roger Bacon, se dégageant des obscures grimoires du Moyen-Age, se rendait célèbre par des travaux aussi merveilleux que scientifiques. Le travail fiévreux des époques lointaines mérite mieux qu'une simple mention, et le conférencier d'aujourd'hui saura assurément intéresser son auditoire tout entier.

LE BERET GRANDIT

Deux pages ont été ajoutées à l'hebdomadaire universitaire.

Pour faire suite à de récentes décisions du comité exécutif de l'A. G. E. L., la Faculté des Arts et la Commission Sportive se sont vu attribuer chacune une page dans "Le Béret", qui est l'organe de l'Association Générale des Etudiants de Laval.

L'imupusive direction qu'ont donnée au journal universitaire le directeur, M. Louis Dugal, E.E.D., et M. Jean-Robert Beaudoin, le rédacteur, a amené les autorités à donner à la Faculté des Arts sa page comme la possèdent la Faculté de Médecine et de Droit. Une page particulière sera aussi réservée aux sports. L'intérêt de plus en plus croissant que porte au domaine sportif la gent étudiante trouvera là une réalisation concrète.

Nous n'avons pu encore présenter au public le rédacteur du Béret. En peu de mots, puisqu'il est bien connu dans les sphères universitaires, disons que M. Jean-Robert Beaudoin a étudié à St-Jean-Berchmans et au Séminaire de Québec où il brilla aux premiers rangs dans les classes de lettres et dans toutes les manifestations intellectuelles. Les cercles littéraires et sportifs du Séminaire l'ont vu tour à tour agir comme président. A l'Université c'est vers le Béret que tendirent ses plus chaudes aspirations. Sa nomination au poste de rédacteur n'a donc surpris personne. Ses connaissances très étendues en font un excellent journaliste. M. Beaudoin est le fils de M. P.-E. Beaudoin, homme d'affaires de Thetford Mines.

MM. Alexandre Leclerc, E.E.S.C., et Hugues (Bob) Lapointe, E.E.D., agiront respectivement comme directeurs de la page de la Faculté des Arts et du sport.

M. Alexandre Leclerc a fait un solide cours scientifique à l'Académie Commerciale et M. Hugues Lapointe a étudié chez les RR. FP. Oblats, à Ottawa. Nul doute que les nouveaux directeurs seront à la hauteur de leur tâche et que Le Béret se portera bien de l'acquisition de ces deux nouvelles pages. Nous sommes heureux de féliciter ce jeune confrère.



"LE CHIEN D'OR"
MAGASIN DE THE ET CAFE
Importateurs et Rôtisseurs
189, rue St-Jean :—: Tél.: 2-2445

WILFRID LACHANCE
Manufacturier de fourrures
Atelier de confection et Réparation
Coupe garantie
Prix modéré
108, des Commissaires. Tél. 3-3033

MANTEAU de SEAL $60
(sur mesure avec manchon)
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU :-: TEL.: 6594
(près des Pères Franciscains)

ST-GERVAIS

Va-et-vient. — M. l'abbé Alphonse Labbé, vicaire à Ste-Marie de Beauce, était en visite chez M. et Mme F. Labbé, à l'occasion des fêtes.

—M. l'abbé René Larochelle a visité ses parents au Lac Noir, Mégantic.

—M. René Nadeau, gérant de la Banque Can. Nat., a passé une semaine chez M. et Mme Georges Nadeau.

—M. le professeur André Marquis est venu visiter, dernièrement, sa soeur, malade, Mme Rosaire Goulet.

—M. et Mme Gérard Goulet, de Québec, sont venus visiter la famille A. Arsenault, dernièrement.

—Mme A. Arsenault passe une quinzaine à St-Fidèle, en visite chez Mme Laflamme.

—Mlles Cécile Bélanger, du bureau Delâge, N. P., et Anita Parent, de Beauportville, ont passé la fin de semaine chez leur amie, Mlle Monique Roy.

—Mlle Rachel Audet, de Ste-Claire, a passé une semaine, l'invitée de Mlle L. Roy, institutrice, et de M. et Mme A. Roy.

—Mme René Breton et sa fillette, Colette, ont passé une vacance chez Mme Ph. Corriveau.

—M. le notaire et Mme A. Simard, de St-Wences as, étaient de passage chez M. et Mme J.-E. Rouillard, dernièrement.

—M. A. Roy, boulanger, et Mlle Laurette Roy, institutrice au village, sont allés passer la fin de semaine à Montréal.

—Mlles Marguerite Lapierre et Edith Lapierre, institutrice, ont visité, récemment, une tante à Montréal et d'autres parents et amis.

Maladie. — Si la paralysie infantile n'a pas fait ici, les ravages qu'elle a fait ailleurs, la grippe fait des siennes et c'est rare de rencontrer quelqu'un qui n'en a pas été affecté; c'est donc dire qu'il faut porter une attention continue.

Nos malades. — M. G. Godbout est toujours dans le même état. C'est la robuste santé dont il a joui toute sa vie, qui lui permet de combattre contre la maladie qui veut le terrasser.

—M. et Mme Ph. Godbout ont un fils, malade depuis une quinzaine.

—Mme J.-L. Lapierre souffre au genou à la suite d'une chute, ce qui l'oblige à garder le lit.

—Mme Rosario semble reprendre un peu de mieux, après être venue aux portes de la mort.

Nous formons des voeux pour un prompt rétablissement de ces malades.

Baptêmes. — Le 12 dernier, était baptisé Joseph, Adrien, enfant de M. et Mme Auguste Vermette. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Vermette, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13, Marie, Yvonne, Florence, A —Le 13, a été baptisée, Marie, Yvonne, Florence, enfant de M. et Mme Geo. Lemieux. Parrain et marraine, M. et Mme A. Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20, a été baptisée, Mariette, Gaétane, Liliane, fille de M. et Mme Joseph Isabelle. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Boulet.

Décès. — Samedi dernier, avait lieu la sépulture d'un enfant de seize mois, Lucien-Fernand, fils de M. et Mme Joseph Lacasse, décédé à la suite d'avoir absorbé du caustique liquide.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

—Mme Alfred Goulet, épouse du courtier d'assurances, a eu le malheur d'une nouvelle attaque du mal qui a failli l'emporter. Tous espèrent un franc rétablissement pour que toute crainte soit dissipée.

—M. Philippe Gosselin prend un peu de mieux, dit-on, à la suite d'une maladie grave.

—M. Onésime Roy est retenu à sa chambre par une grave maladie.

Séance du conseil. — A la suite d'une séance du conseil, les services du secrétaire actuel, M. Joseph Lacasse, ont été retenus pour l'année courante. Les comptes publics audités minutieusement par MM. Emile Gosselin, I. E., et le Dr Armand Paradis ont été acceptés d'emblée, à la satisfaction générale et avec des compliments bien tournés du maire et des officiers inquisiteurs.

Il nous fait plaisir que la chose publique a été administré avec quinze sous par cent piastres d'évaluation. Si vous voulez en savoir le secret, venez à St-Gervais et on vous le dira!!!

Plus que probable, la taxe baissera à dix centins par cent dollars, en tenant compte de ce qui reste dans la caisse.

La patinoire. — Le carré glacé a toujours une popularité de plus en plus grandissante due aux efforts constants des zélés organisateurs. Une joute a été jouée avec les jeunes de St-Raphael et une autre sera disputée bientôt avec la St-Anselme. Tous les jours la jeunesse s'en donne à coeur gai; c'est quasi un ennui quand l'inclémence de la température empêche cette saine distraction. M. Alfred Goulet a droit à la reconnaissance des habitués de la glace puisqu'il va même pousser l'hospitalité à l'extrême, en disposant de son bureau pour le changement de chaussures. En voilà encore un à qui on puisse dire: "Ce n'est pas un "mean sport"!!

Par deux fois des patineurs de St-Charles sont venus nous visiter et attendent notre visite. Quand irons-nous à St-Charles?

En attendant que tous se montrent généreux et plus encore que ceux qui n'ont aucune obligation!!

Activité locale. — Tous les propriétaires de glacières ont profité des beaux jours providentiels pour faire leur réserve de glace et remplir leur glacière vide depuis le début de l'automne. Ce fut toute une animation entre le Bourg des Moulins et le grand vilage, en voyant les nombreuses voitures guidées de leurs maîtres, bien vêtus, chargées de symétriques morceaux de glace épaisse, claire, reflétant la lumière comme des diamants. On dit que c'est une rare année pour une telle récolte, et pour un travail aussi prompt, habile et aussi délicatement accompli. C'est tout à l'honneur des fournisseur, MM. Breton. Témoins de cette activité, vous vous seriez crus au Cap Blanc, Québec, lorsque les entrepreneurs s'empressent de satisfaire les dépôts de glace.

Aussi MM. A. Lapierre, J. Marquis, P. Chabot, Brisson & Frère, F. Labrie, F. Lacasse, W. Villeneuve, A. Roy et L.-J. Lapierre en ont-ils profité pour remplir, au faîte les chambres de glace de leurs établissements respectifs.

LAC MEGANTIC

Partie de cartes. — Une partie de cartes était organisée jeudi, le 19 janvier, par les dames de l'Ouvroir au profit des pauvres. On y remarquait une belle assistance, présidée par M. le curé J.-A. Bonin.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé à Eastman, de passage dans notre ville, et fondateur de l'oeuvre pendant son vicariat à Lac Mégantic, honorait la soirée de sa présence. Les organisatrices sont heureuses de le souligner. Elles remercient les donateurs en argent ou en prix, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au succès de l'organisation. Le mantant de $71.20 a été réalisé.

Voici la liste des gagnants au bridge. Cinq-Cents et euchre :

M. l'abbé L. L'Heureux, lt don du journal l'Evénement.

Mme Eugène Huard, don de Mme Dr L. Blais.

Mme A. Lambert, don de Mme J.-J. Sévigny.

Mme Ph. Chiche, don de Mme Beaulé.

Mme E. Laflèche, don d'un ami.

Mme W. Boulanger, don d'un ami.

Mme Alb. Turgeon, don de Mme E. Vallée.

Mme Alb. Tremblay, don d'un ami.

Mme V. Duquette, don de Mlle Pauline Laporte.

Mlle L. Delisle, don de Mlle M.-L. Bourgault.

Mlle Berthe Roy, don de M. J.-A Girard.

Mlle G. Campagna, don d'un ami.

Mlle G. Béliveau, don d'un ami.

Mlle Annette Prévost, don de Mme H. Laporte.

Mlle C. Charest, don de Mme Odias Lemieux.

Mlle Alice Grondin, don de Mme W. Drouin.

Mme Jos. Bellefleur, don d'un ami.

Mlle Claire Lemelin, don d'un ami.

Mlle G. Samson, don de Mlle Y. Laporte.

Mlle M. Sévigny, don d'un ami.

Mlle G. Giroux, don d'un ami.

—Mlle F. Grenier, don d'un ami.

Mlle Deslongchamps, don d'un ami.

Mme Beauchemin, don de Mme E. Durand.

M. Roger Tardif, don de R. Lavallée.

M. J.-H. Roy, don de M. Ant. Bédard.

M. P.-E. Lebel, don d'un ami.

M. Eug. St-Louis, don de Mme E. Ruel.

M. Art. Hamel, don de M. P.-L. Lachance.

M. R. Royer, don d'un ami.

M. Ed. Ruel, don d'un ami.

M. Pierre D. Roy, don de Mme D.-L. Lippé.

M. L. Boisclair, don d'un ami.

M. J.-O. Nadeau, don d'un ami.

M. M. Laverdière, don d'une amie de l'oeuvre.

Rafle : Un $2.50 en or, don de Mme Dr V. Lincourt, gagné par Mme Jos. Durand.

Le prix d'entrée : Un $2.00, don d'un ami, gagné par M. Léon Laval Fortier.

Dons en argent, par M. l'abbé L. L'Heureux, Mme J.-E. Letellier, M. Jos. Dion, M. P. Cliche, M. J.-M. Roy, M. Ant. Bédard.

Les billets ont été gracieusement offerts par M. le Dr F.-X. Prévost.

La mise en nomination du maire et des échevins pour la ville de Lac Mégantic eut lieu ces jours derniers. M. J.-E. Letellier, sortant de charge a été réélu pour un second terme. Les échevins, MM. Eug. Baron, Aug. Marceau et Ern. Vallée ont aussi été élus par acclamations. M. le maire dit quelques mots de remerciements et félicita félicita les échevins du résultats des élections. Il fit un résumé de son administration pour l'année écoulée et M. Alph. Cauchon, président des finances, donna le résultat des chiffres de 1932.

-- CHEZ --
BARDOU

STEAK de boeuf, qualité rouge, la liv. 18
JAMBON "Bardou" 8 à 15 lbs, la lb. 18

—PRIMEURS—
POIS verts en cosses la livre 22
FEVES jaunes, la livre. 22
FEVES vertes, la livre 22
BROCOLIS la livre. 20
POMMES de terre nouvelles, 2 lbs pour 25

Bardou & Fils
RUE COUILLARD ST
50 Couillard
Tels 2-3845 -- 2-3846

Grand Restaurant Français

La cuisine, comme tous les arts, demande à ceux qui s'y adonnent, un talent qui se voie, déployé sur une probité qui ne se voie pas. C'est un art français.

Kerhulu LTÉE

22, Rue de la Fabrique, Québec. Tél. : 2-6401
1394, Notre-Dame Trois-Rivières. Tél. : 2073

BLACK LAKE

Salle de jeux. — Par l'acquisition du nouvel immeuble de l'Hôtel de Ville, la ville de Black Lake a fourni l'occasion aux jeunes gens d'avoir un local où ils peuvent se récréer à loisir. Et notre dévoué vicaire, M. l'abbé L. Bouillé, qui ne sait ménager ni son argent ni son temps pour procurer à cette jeunesse des heures agréables, lui a fait don d'un jeu de tennis sur table.

Aide aux pauvres. — La Société St-Vincent de Paul, organisée tout récemment par notre dévoué curé pour venir en aide aux miséreux de la localité, est toujours très prospère; et grâce aux nombreux et généreux dons de linge, d'argent et autres articles, bon nombre de familles ont pu être secourues.

Grippe au couvent. — Madame la grippe, qui n'attend pas toujours une invitation pour faire ses visites, s'en est permise une au couvent. C'est pourquoi les directrices ont jugé plus prudent de fermer leurs portes aux externes pour quelques jours.

Allées et venues. — M. l'abbé Lemay, inspecteur diocésain, visitait les classes du couvent la semaine dernière.

—M. et Mme Nazaire Turmel, de Val Alain, étaient en promenade chez M. et Mme P. Rouleau ces jours derniers.

—Mlle Albertine Angers est revenue d'un voyage de plusieurs mois aux Etats-Unis.

—Mme J. Racine, de Ste-Marie, Bce, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Nap. Grégoire.

—Mlle M.-Ange Gagné, de Drummondville, était en fin de semaine chez M. et Mme Nap. Harton.

—Mme A. Roberge est revenue d'un séjour de quelques semaines chez sa soeur, Mme (Dr) Michaud, de St-Georges, Bce.

—Mme Jos. Ouellet est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Mme Robson, de St-Ferdinand, rendait visite à Mme (Dr) L.-A. Brochu lundi dernier.

—Mme Thiboutot, de Québec, en visite chez Mme A.-H. Chabot dernièrement.

—M. et Mme Alf. Mercier, de St-Ferdinand, et M. et Mme A. Fournier, de Plessisville, étaient de passage chez Mme A. Pelletier dimanche dernier.

—M. Alfred Grégoire, de Drummondville, était dans sa famille en fin de semaine.

—La famille de M. et Mme Onésime Demers, qui demeurait à Drummondville, nous est revenue.

—Mlle Léandre Gagné est retournée à St-Joseph, Bce, après avoir passé une quinzaine chez M. et Mme Nap. Harton.

—M. René Nadeau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, nous a quittés définitivement.

—Le R. Père Poulin, de Québec, a prêché, la semaine dernière, une retraite au couvent.



Voici l'image de la Santé

Les mamans préfèrent les Biscuits à l'Arrowroot de Christie parce qu'ils contiennent de l'arrowroot pur, et tous les éléments nutritifs et vivifiants qui sont nécessaires aux enfants en croissance. Les Biscuits à l'Arrowroot originaires du Canada, sont faits au Canada par Christie depuis 1853.

Christie's Arrowroots

Ideal Valet Service Enrg.
147, RUE SAINT-JEAN :-: :-: TELEPHONE : 2-4667
L. GAGNON, Prop.

Teinture, Nettoyage et Pressage Complet de 3 morceaux Pressé: 40c

SPECIALITES :
Réparations générales de Pardessus, Habits, Vestes, Pantalons, Etc.

Service à domicile de même que livraison le même jour.
TRAVAIL SOIGNE ET GARANTI.

Grande Vente Annuelle à Réduction
chez LS DESCHENES
Pour AUJOURD'HUI et DEMAIN
4 Jours d'Aubaines Pour Vous Mesdames et Messieurs !
$40,000.00 de Stock réduit à votre prix. Nous énumérons ici quelques item entre mille autres.



1000 Pour Dames!
paires de jolis SOULIERS en cuir verni, Kid noir ou brun, en Satin pour Dames. Talons hauts ou cubains, genre Gore ou à lanières. Pointures 2 1-2 à 7.
Grand Spécial .. $1, $1.49 et $1.95



Un Grand Spécial !
600 paires de COUVRE-CHAUSSURES en jersey de laine avec boutons à pression, talons hauts ou cubains. Valeurs de $3.00. Pointures 2 1-2 à 8 pour dames. Grand Spécial
$1.49

400 paires COUVRE-CHAUSSURES pour dames, même qualité mais avec tirettes (zipper) ou avec fourrure, talons, hauts ou cubains, pointures 2 1-2 à 8. Valeur de $3.95. Spécial à..... $1.95

GRAND SPECIAL—250 paires COUVRE-CHAUSSURES pour dames, avec tirettes ou boutons pression, talons hauts ou cubains. Grandeurs désassorties 2 1-2 à 7 dans le lot..... .59

POUR MESSIEURS !
CLAQUES COLUMBUS
Pour Messieurs 5 1-2 à 11..... .79
Pour Garçons, 1 à 4..... .39
Pour enfants, 3 à 10 1-2..... .37
Pour dames, 2 1-2 à 7..... .49

300 pres Couvre-Chaussures en cachemire de laine, 1ère qualité, marque "Columbus", 2 boucles. Pointures 5 1-2 à 10. pour..... $1.95
100 paires à 1 Boucle, offerts à..... $1.59



300 PAIRES de SOULIERS
300 pres SOULIERS Veau pour hommes, "Good-Year Wels", formes nouvelles, Talons cuir ou caoutchouc. Pointures 5 1-2 à 10. Grand Spécial.....
$1.95

550 pres SOULIERS en veau pour messieurs, semelles double ou simple, formes attrayantes. "Trépointe Good-Year", pointures 5 1-2 à 10. Valeurs de $5. $6. et $8. Grand Spécial à..... $2.95 et $3.95

240 pres SOULIERS veau pour garçons, talons avec fer ou caoutchouc pointures 2 à 5 1-2, formes bien confortables. Grand Spécial à..... $1.49

SOULIERS pour enfants et fillettes, à des prix très réduits.

25% D'ESCOMPTE sur Sets de Hockey, Patins et Bottes de Ski!

A votre Service depuis le 1er Mars 1895.

LS DESCHENES
320 rue St-Jean — 269 rue St-Joseph

Le dollar canadien se relève un peu. --- Le marché local perd encore du terrain. --- Vigueur des mines d'or

WALL STREET CRAINT MAINTENANT POUR LES DIVIDENDES D'AMERICAN TELEPHONE ET DE GEN. MOTORS

LE MOUVEMENT DE RECUL A ETE PLUS LENT A N.Y.

La moyenne du marché a cédé un point exactement.— Les titres ferroviaires ont été plus lourds durant la séance.

LES DIVIDENDES

(Serv. de la Presse Associée)

New York, 3. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) L'allure du mouvement de recul dans les titres mobiliers s'est ralentie hier à Wall Street, mais comme il n'existait pas de raison suffisante pour faire avancer les cours, la liste a encore perdu un peu de terrain. Le recul moyen a été d'un point environ et le roulement total fut de 1,255,270 actions. Les actions des compagnies qui viennent de changer leurs dividendes ont été plus stables mais celles des compagnies dont on doute fort des prochains paiements de dividendes ont fléchi. Les titres ferroviaires ont été plus lourds probablement parce que les chargements de wagons ont décliné durant la semaine dernière. Les obligations de chemins de fer ont reculé. Un mouvement de ventes a été enregistré dans les utilités publiques. Quelques titres industriels ont fléchi d'un point ou deux. Les obligations du gouvernement des Etats Unis ont été fermes.

U. S. Steel privilégié et Standard Oil of New Jersey ont rencontré des paliers résistants pour le moment du moins. American Telephone par contre se vendit en bas du pair pour la première fois depuis la première semaine de novembre dernier. Le titre a touché 99 3-4 et ferma à 100 3-4 en recul d'un point. DuPont a cédé encore une couple de points et General Motors a reculé d'une fraction. Chrysler, American Can Consolidated Gas, Santa Fe, Union Pacific, Delaware & Hudson, National Biscuit, Case et Westinghouse ont reculé d'un point à 1 1-2 point. Les titres de tabac ont été assez stables. On parlait d'une nouvelle baisse dans les prix des cigarettes. Les prix des pneus ont baissé et les actions des com-

(Suite à la page 7)



FRANK-A. ROLPH, président de l'Imperial Bank of Canada, qui vient d'être élu vice-président de la North American Life.

PRODUCTION DES MINES DU QUEBEC

La production de l'or, de l'argent et de l'amiante a augmenté dans la Province de Québec durant décembre 1932.

LE TRIMESTRE

Le Service des Mines de la Province de Québec vient de publier son rapport mensuel de décembre 1932 donnant les chiffres de la production minérale dans le Québec. Ce rapport est plus encourageant comparativement à décembre 1931 pour ce qui a trait à la production de l'amiante, à la production de l'or et à la production de l'argent. Par contre, la production des matériaux de construction, notamment les produits d'argile, la chaux et le ciment, a décliné durant le mois sous revue dans des proportions substantielles. Le Service des Mines publie en même temps son rapport de la production minérale pour le dernier trimestre de l'année 1932. Ce rapport établit des augmentations apr rapport au dernier trimestre de 1931 pour la production de l'or, de l'argent et du cuivre tandis que des diminutions ont été enregistrées dans la production de l'amiante et des matériaux de construction.

La production de l'or prend une importance de plus en plus grande dans la Province de Québec et les chiffres officiels du Service des Mines sont là pour l'attester. Durant décembre 1932, les mines d'or du Québec ont produit 30,495 onces alors qu'elles avaient produit 25,437 onces durant le mois de décembre 1931. Durant le dernier trimestre de 1932, les mines d'or de la Province de Québec ont produit 87,557 onces comparativement à 77,136 onces durant les trois mois correspondants de l'année 1931.

Le tableau suivant donne les chiffres pour la production du mois de décembre 1931 avec la comparaison avec décembre 1931. Le deuxième tableau rapporte les chiffres pour la production du dernier trimestre de 1932 avec les chiffres correspondants pour les trois derniers mois de 1931 :

MOIS DE DECEMBRE 1932

	Décembre 1932 Ton.	1931 Ton.
Amiante :		
Brut No 1	17	10
Brut No 2	15	11
Autres rebuts	...	...
Fibres à filer	425	660
Fibres à bardeaux	4,115	1,695
Fibres à papier	2,724	2,166
Matériaux de déchet, à stuc ou à enduit	1,777	2,573
Matériaux courts ou duvet	5,405	3,406
Total	14,478	10,523
Sous-produits: (Sable, gravier, etc.)	32	499

(Suite à la page 7)

J.C.BOULET LIMITÉE
PLACEMENTS SUR OBLIGATIONS
ACHATS, VENTES ET ECHANGES
TELEPHONE 2-5618
71 RUE ST-PIERRE QUEBEC

Nouvelles du Jour

Le dollar canadien a fermé à $0.75 à New York en mieux de 1 3-8 cent.

* * *

Les dépôts courants et les dépôts d'épargnes ont légèrement diminué dans les banques canadiennes durant décembre 1932. Les prêts courants au Canada ont également décliné.

* * *

Les prêts aux courtiers de New York ont augmenté de $76 millions durant la semaine écoulée au total de $454 millions.

* * *

Les obligations 5 pour cent du Dominion du Canada, 1952, inscrites sur le tableau de New York ont regagné hier le terrain perdu la veille.

* * *

La production de l'or, de l'argent et de l'amiante a augmenté dans la Province de Québec durant décembre 1932 par rapport à décembre 1931.

* * *

Les réserves d'or de la Banque de France et de la Banque d'Angleterre ont diminué respectivement de 139 millions de francs et de 1,341,-000 livres sterling durant la semaine écoulée.

* * *

The National Steel Corporation a gagné 77 cents par action durant 1932 au lieu de $2.06 par action durant 1931.

* * *

Le Bureau Fédéral de la Statistique rapporte que des développements constructifs survenus durant la dernière partie de 1932 laissent entrevoir une plus grande résistance au courant des quatre dernières années.

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QU'ON DIT A MONTREAL

L'ACTIVITE A TORONTO.

L'activité sur la Bourse des Mines de Toronto a augmenté d'une façon extraordinaire depuis quelques semaines. Les placeurs et les spéculateurs s'intéressent principalement aux actions de mines d'or canadiennes attendu que la valeur de l'or n'a pas baissé de prix mais qu'au contraire les producteurs du Dominion touchent une prime très intéressante sur leurs envois de métal jaune à Ottawa qui leur sont payés l'équivalent des fonds américains. Les firmes de courtage de New York tiennent à être représentées maintenant à la Bourse des Mines de Toronto. On vient d'annoncer en effet que M. J. R. Timmins, de la firme J. R. Timmins and Co. membres de la Bourse de New York et de plusieurs autres Bourses, a été élu membre du Standard Stock and Mining Exchange. M. Timmins est le premier représentant des firmes de courtage de New York qui ont acheté des sièges à Toronto ces jours derniers qui ait été élu membre de la Bourse des Mines de la Ville-Reine.

POWER CORPORATION.

La production d'énergie électrique des compagnies formant le groupe de Power Corporation of Canada n'a pas différé beaucoup durant l'année 1932 de la production de l'année précédente en dépit des conditions qui ont existé au Canada durant l'année dernière. La production totale a été de 1,767,671,986 kilowatt heures durant 1931, et elle a été durant 1932 de 1,676,123,735 kilowatt heures ce qui représente une diminution de 5 pour cent seulement. Des gains de plus de 5 pour cent ont été enregistrées durant 1932 par Canada Northern Power Corporation et Southern Canada Power Corporation. La production de la Southern Canada Power a été de 170 317,150 kilowatt heures durant l'année 1332 à rapprocher de 161.061,600 kilowatt heures durant l'année 1931. La production de Canada Northern Power a été de 441,-150,290 kilowatt heures durant l'année 1932. Elle avait été de 418,226,810 kilowatt heures durant l'année précédente. Les plus fortes réductions ont été enregistrées par Manitoba Power Company, Northwestern Power, British Columbia Power et Winnipeg Electric Company. La Manitoba Power Company avait produit 384,775,000 kilowatt heures d'énergie électrique durant 1931 et elle n'en a produit que 306,609,000 kilowatt heures durant l'année dernière.

SENSIBILITE DES MARCHES.

La sensibilité extrême des marchés monétaires et l'influence de ces derniers sur les prix des obligations ont été démontrées d'une façon frappante durant les derniers jours, rapporte Financial Service. Dans certains cas, il est difficile de faire une distinction entre la cause et l'effet. On croit en général que les paroles graves prononcées par le Premier Ministre Bennett à Ottawa devant les représentants des unions ouvrières ont causé un certain flottement à Londres et à New York. En même temps, la livre sterling qui avait touché un fond de $3.14 1-2 avait remonté à $3.40 et comme l'on disait dans plusieurs milieux financiers que le mouvement de hausse pouvait se continuer encore des placeurs britanniques se sont hâtés de réaliser leurs obligations et leurs actions payables en argent canadien afin de ne pas perdre l'avantage d'encaisser leurs profits résultant du change. Des fonds canadiens ont donc été vendus contre l'achat de fonds de New York pour le transfert du produit de la vente des valeurs canadiennes aux placeurs anglais. Les ventes de valeurs canadiennes à New York qui se produisent naturellement lorsque les fonds de New-York montent et que ceux du Dominion baissent ont accentué le fléchissement du dollar canadien.

LES COMPENSATIONS

Les compensations bancaires de la ville de Québec durant la semaine finissant le 2 février 1933 ont été de $3 918 551 alors qu'elles avaient été de $5 307 083 durant la période correspondante de l'année dernière.

Légère diminution dans les dépôts d'épargnes en décembre

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 3. — Le rapport des banques canadiennes pour le mois de décembre 1932 accuse des augmentations dans les dépôts de la réserve centrale d'or et dans la circulation des billets par rapport au mois de novembre 1932. Le rapport a été publié hier soir par le Ministère des Finances. Les dépôts d'épargnes ont légèrement fléchi tandis que les dépôts courants ont également décliné. Les dépôts à l'extérieur du Canada, les billets du Dominion, la monnaie courante et les prêts à vue et les prêts courants ont enregistré des diminutions durant le mois sous revue. Voici comment se lit le rapport en question:

	Déc. 1932	Nov. 1932	Déc. 1931
Fonds de réserve	$ 162,000,000	$ 162,000,000	$ 162,000,000
Circulation des billets	127,074,824	125 047,564	141,013,382
Dépôts courants	466 212,767	472,168,080	566,584 565
Dépôts d'épargnes	1,377,520,115	1,378,663,124	1,360,042,129
Dépôts à l'ext du Canada	328,725,094	349,118,042	310,086,314
Monnaie cou ante	53 263,094	76,125,201	65,816,786
Billets du Dominion	153,181,279	163,503,374	128 850,571
Dépôts C. G. R.	19,881,732	18,881,732	25,731,732
Prêts à vue au Canada	103,204,389	107,611,041	134,730,957
Prêts à vue à l'ext. du Canada	91,491,603	99,367,750	83,124,317
Prêts courants au Canada	964,023,903	998,934,028	1,032,097,360
Prêts courants à l'ext. du Canada	151,661,262	153,561.471	188,357.012
Passif total	2,842 757,523	2,953,323,086	2,982,617,664
Actif total	2,852,086,913	2,959,906,973	2,997,672,792

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie.)

The National Steel Corporation a gagné des profits nets de $1,662,919, soit l'équivalent de 77 cents par action commune durant l'année 1932 au lieu de $4,443,323, ou de $2.06 par action durant l'année 1931. Les revenus de la compagnie ont été de 1.78 fois le montant des intérêts sur les obligations.

American Steel Foundries annonce la mise en paiement d'un dividende de 50 cents par action privilégiée au lieu de $1.75.

American Chicle Company a gagné durant 1932 des profits de $3.60 par action au lieu de $4.18 par action durant l'année 1931.

L'indice des prix de gros des commodités du Bureau des Statistiques du Travail s'établissait à 60.4 durant la semaine finissant le 28 janvier 1933 au lieu de 61.2 durant la semaine précédente.

L. F. Loree, président de Delaware and Hudson, a déclaré au cours d'une entrevue à Washington que l'industrie ferrovaire sera en bonne voie de rétablissement d'ici le milieu de l'été prochain.

L'indice des prix de gros des commodités de Moody's Investor's Service a touché 79.4 le 1er février 1933 au lieu de 79.3 le 31 janvier 1933.

Pillsbury Flour annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

LES COUPONS DE CANTON TREMBLAY SERONT PAYES

La Commission Municipale de Québec a avisé ces jours derniers les créanciers de la Corporation Municipale du Canton Tremblay, comté de Chicoutimi, que les coupons d'intérêt dus le 2 janvier 1933 sur les obligations émises par la Corporation seront payés par le secrétaire-trésorier de la municipalité sur l'autorisation de la Commissiaon Municipale de Québec. Les coupons passés dus seront tous payés. Depuis le 22 novembre 1932, cette municipalité était sous le contrôle de la Commission Municipale de Québec.

EMISSIONS VENDUES

Montréal, 3. — La maison Wood Gundy & Company Limited rapporte que les nouvelles émissions d'obligations provinciales et municipales lancées dans le Dominion durant le mois de janvier 1933 ont été de $16 049 216 alors qu'elles avaient été de $46 577,052 durant le mois de janvier 1932. Toutes ces émissions ont été vendues à des placeurs canadiens Durant le mois de janvier 1931, les émissions d'obligations provinciales et municipales du Canada s'étaient chiffrées à $38,078,404 et le Dominion avait vendu de plus pour $70,000,000 d'obligations garanties durant le même mois. Le Canada avait absorbé $61 634,404 de ces obligations les Etats-Unis en avaient absorbé $44 444,000 et l'Angleterre en avait absorbé $2,000,000.

CAOUTCHOUC IMPORTE

Ottawa, Ont., 3. — Les importations canadiennes d'alumine y comprises durant le mois de décembre 1932 ont été de $185,485 alors qu'elles avaient été de $265 933 durant novembre 1932 et de $550 243 durant décembre 1931. Les importations canadiennes avaient été de $3,948,658 durant l'année 1932 alors qu'elles furent de $7,194,022 durant l'année 1931.

VANCOUVER PAYE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, 3. — La ville de Vancouver a payé ces jours derniers les intérêts échéant sur ses débentures et qui étaient payables comme suit: $133 000 à New-York et 71 000 livres sterling à Londres. Les paiements à New-York ont été faits en argent américain.

DIVIDENDES

Belding Corticelli privilégié, 1 3-4 pour cent payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

McColl Frontenac Oil Company Ltd, 15 cents par action ordinaire payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Imperial Oil Limited, 12 1-2 cents par action payable le ou après le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & CO. -- Le sentiment est plutôt pessimiste mais la Bourse s'est bien tenue si on tient compte des difficultés qu'elle a rencontrées aujourd'hui. La plus grande partie de l'activité remarquée dans les actions de mines d'or provenait apparemment des spéculateurs de profession. Nous croyons que le marché sera irrégulier demain et que les ventes augmenteront probablement. La position technique s'améliore durant le même temps.

PRETS AUX COURTIERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 3. — Les prêts aux courtiers et aux spéculateurs consentis par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve ont augmenté de $76 millions durant la semaine finissant le 1er février 1933. Ces prêts se chiffrent actuellement à $454,000,000. au lieu de $378,000,000. la semaine dernière.

BANQUE D'ANGLETERRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre démontre les changements suivants qui ont été compilés en livres sterling: diminution de 1.341.000 dans la réserve totale; augmentation de 4,-072,000 dans la circulation; augmentation de 2,731 000 dans l'encaisse métallique; augmentation de 276,000 dans les autres valeurs; augmentation de 30 592,000 dans les dépôts publics; diminution de 32 908,-000 dans les autres dépôts; diminution de 1.280 000 dans la réserve des billets et diminution de 1,224,000 dans les valeurs du gouvernement. La proportion entre la réserve de la Banque et le passif est de 30 86 pour cent à rapprocher de 31.28 pour cent la semaine dernière. Le taux d'escompte est de 2 pour cent.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 3. — L'activité dans les titres de mines d'or sur la Bourse de Londres a été éclipsée par celle d'autres compartiments qui ont avancé à cause des achats plus considérables. Les prises de bénéfices ont réduit cependant les gains et causé une certaine irrégularité. Les valeurs de premier choix ont bénéficié des fonds pour placements venus du pays et de l'étranger. Les obligations allemandes ont été faibles de même que les titres de marché international. La clôture de la Bourse a été irrégulière. Les prix étaient plus fermes sur la Bourse de Paris bien que le ton paraissait hésitant. La vigueur des rentes a supporté les autres valeurs françaises. La clôture a été irrégulière.

BANQUE DE FRANCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 3. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France démontre les changements suivants qui ont été compilés en francs: diminution de 139,000.000 dans la réserve d'or; augmentation de 4,000.-000 dans les balances à vue à l'étranger; augmentation de 535,000,000 dans les billets escomptés au pays; diminution de 20.000 000 dans les avances; augmentation de 288,000,000 dans la circulation et augmentation de 228,000,000 dans les comptes courants. Le taux de l'escompte est de 2 1-2 pour cent.

INFORMATIONS REQUISES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 3. — La Bourse de New-York a adressé un questionnaire à toutes les compagnies qui ont des valeurs inscrites à la cote leur demandant des informations détaillées sur la façon dont l'audition est faite dans chaque cas.

LES COURS DU BLE CANADIEN SONT FERMES

Winnipeg gagne de 1-4 de cent à 3-8 de cent le boisseau à cause de la vigueur de Liverpool et d'une meilleure demande.

POUR NOTRE BLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 3. — La vigueur des câbles de Liverpool et l'exportation de 500,000 boisseaux de froment canadien à l'étranger ont suffi à faire hausser les cours du froment de 1-4 à 3-8 de cent le boisseau. Il n'a pas été offert beaucoup de blé à vendre à Winnipeg. Le blé de mai a fermé à 47 cents, le blé de juillet à 47 7-8 cents et le blé d'octobre à 49 cents. Le mouvement de hausse à Liverpool provenait des achats de blé canadien la veille lorsque le dollar canadien était faible. Les acheteurs britanniques ont pu couvrir leurs opérations à un taux peu élevé et ils ont commandé des quantités substantielles de froment du Manitoba par le port de Vancouver. Vancouver a vendu deux cargaisons de blé à Shanghai dernièrement. Les ports de la Mer Noire ont expédié seulement 72,000 boisseaux de blé durant la semaine. L'Argentine devrait expédier 3.750,000 boisseaux de froment cette semaine. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	47⅛ à ⅞	47¼	46¾a 47 b	
Juil	48 à 47¾	48	47⅝	47⅛b
Oct	49⅛ à 48⅞	49⅛	48⅜	49
AVOINES:				
Mai	24½		24⅜b 24¼	24⅛b
Juil	23¼		23⅛ 23⅛a	23⅛a
Oct				22½a
ORGE:				
Mai	29⅞		29⅞b 29¾	29⅞
Juil				29⅛a
Oct				28⅜a
LIN:				
Mai	79½	80 b	79½	79⅜b
Juil	79¾	79¾a		79¼a
Oct				79¼a
SEIGLE:				
Mai	34⅛	34⅛	33⅞a	34
Juil				34⅜

A CHICAGO

Chicago, 3. — Les cours du froment se sont stabilisés hier parce que l'on rapportait de bonnes ventes de blé canadien à l'étranger. En clôture, les cours avaient une tendance à fléchir à cause de la lourdeur des titres mobiliers à New-York. On mandait la vente de plus de 500,000 boisseaux de blé canadien à Winnipeg ce qui porte le total des ventes durant les dernières 48 heures à trois millions de boisseaux. Le blé a fermé inchangé ou en recul de 1-4 de cent. Le mais a fermé inchangé ou en recul de 1-8 à 1-4 de cent. Les avoines ont fléchi de 1-8 à 1-4 de cent et les provisions ont fermé inchangées. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	47⅛ à ⅜	47⅝	47	47⅛
Juil	47¼ à ⅜	47⅝	47¼	47⅜
Sep	48¼ à ⅜	48½	48¼	48⅜
MAIS:				
Mai	25⅞ à 26	26	25¾	25¾
Juil	27½	26⅛ 27⅝	27⅜	27½
Sep	28¾	28⅞	28½	28⅝
AVOINES:				
Mai	16¾	16¾	16½	16½
Juil	16⅝ à ¾	16¾	16⅝	16¾
Sep	17¼	17¼	17⅛	17⅛
SEIGLE:				
Mai	34⅛	34⅛	33¾	33¾
Juil	33⅝	33½	33⅛	33¼
ORGE:				
Mai	47	..	..	27

MARCHES DIVERS

Montréal, 3. — En dépit d'un léger fléchissement dans les cours des oeufs, les prix des produits ont été fermes hier à Montréal. On rapporta la vente non confirmée d'oeufs à 1 cent en bas du prix de la veille. Les arrivages furent de 999 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 2 boites seulement. Il est arrivé 312 boites de fromage.

JENKINS TELEVISION EST EN LIQUIDATION

Wilmington, 3. — William-S. Bergland, de Wilmington, et Leslie-S. Gordon, de Ridgewood, N. J., ont été nommés liquidateurs pour la Jenkins Television Corporation, une compagnie du Delaware, par l'honorable Juge John-P. Nields, de la Cour de District des Etats-Unis. John-F. Krieger, de New-York, avait demandé la nomination de liquidateurs parce qu'il avait une créance de $7,899. Dans sa requête, Krieger alléguait que l'actif de la compagnie se composait principalement de droits et de patentes estimés à une valeur de $300,000. La dette courante est de plus de $380,-000. La Jenkins Television Corporation a répondu au requérant qu'elle admettait tous les points allégués.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 3. — Le dollar canadien a fermé en mieux de 1 1-8 cent au cours de $0.85 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a fermé à $3.39 5-8. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.04320 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 19 pour cent.

LA PETITE BOURSE EST TRES ACTIVE

Treize nouveaux sommets ont été établis par des titres miniers durant la séance.— Noranda cote $23.85 et ferme à $23.50.

SULLIVAN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Le contraste se continue entre la tenue de la Petite Bourse et celle du grand tableau de Montréal. Le volume des ventes a été de 277,242 actions sur le Curb, hier, alors qu'il avait été de 190,-159 actions la veille. Dans les mines, le roulement a été de 270,-990 actions. Sullivan a été le titre le plus actif avec un roulement de 86,300 actions et Arno est venu ensuite avec un roulement de 45,100 actions. Les prises de profits ont fait fléchir certains titres miniers. Treize nouveaux sommets n'en ont pas été établis durant la séance par British Columbia Pioneer, DuParquet, Granada, Howey Gold, Kirkland Lake, Kirkland Premier, Dome, Lake Shore, McIntyre, Noranda, Siscoe, Ventures et Wright Hargreaves. Dominion Stores s'est vendu à un nouveau sommet pour l'année courante dans la liste générale. Par contre, Imperial Oil, Imperial Tobacco, et International Petroleum ont touché de nouveaux fonds.

DEVELOPPEMENTS PLUS FAVORABLES

Les developpements constructifs de la dernière partie de 1932 laissent entrevoir une plus grande résistance au courant.

LA REPRISE

Ottawa, Ont., 3. — Bien que l'état des affaires en 1932 reflète la dépression, des développements constructifs la dernière partie de l'année laissent entrevoir une plus grande résistance au courant des quatre dernières années. Le déclin a été à peu près général dans les facteurs économiques majeurs au cours des six premiers mois de l'année, mais vers le milieu de l'année il y eut renversement dans la psychologie commerciale qui a résulté en un arrêt temporaire. L'indice du volume physique des affaires marquait 73.8 en juillet comparativement à 75.3 en avril, le point le plus bas du premier semestre. Malgré l'impulsion donnée à un lourd mouvement de blé à la suite d'une récolte considérablement plus grande que d'ordinaire, l'élan indiqué dans les opérations commerciales a été contrebalancé par une réaction vers la fin de l'année.

Les premiers six mois de 1932, les prix de gros au Canada ont continué de fléchir et comme résultat notre indice était à 66.6 en juin comparativement à 69.4 en janvier. Le dernier trimestre il y a eu renversement de course, l'indice reflétant une reprise modérée. La réaction du dernier trimestre n'a pu qu'absorber le gain des trois mois précédents et à la fin de l'année le cours des marchandises était à un nouveau bas dans le mouvement présent, équivalant aux niveaux d'avant-guerre.

La reprise des actions ordinaires le troisième trimestre a été un des mouvements frappants de l'année. Le bas de l'après-guerre a été touché en juin alors que l'indice officiel sur la base de 1926 marquait 43.2. Le gain de l'indice trois mois

(Suite à la page 7)

BAISSE DES PNEUS

(Serv. de la Presse Canadiennec

Akron, Ohio, 3. — The Firestone Tire and Rubber Company a annoncé une réduction de 5 pour cent hier dans les prix de ses pneus.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

AVIS est, par le présent, donné qu'un dividende de $3.00 par action, sur le capital de cette Institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau Principal, le et après mercredi, le 1er mars prochain.

Par ordre du Conseil d'Administration.

GEORGES BELLEAU,
Gérant-Général.

Québec, le 23 janvier 1933.

LA LIQUIDATION SE CONTINUE SUR LA PLACE LOCALE

Plusieurs nouveaux reculs ont été subis par les valeurs mobilières. — Montreal Power gagne 1-2 point au cours de 29 1-4.

HOLLINGER GOLD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 3. — Le mouvement de liquidation s'est continué hier sur la Bourse de Montréal et les titres mobiliers ont reculé pour la huitième séance consécutive. Le volume des ventes atteignit 18,000 actions. Les ordres de vente exécutés à New-York et le peu d'encouragement offert par les perspectives des affaires au Canada ont induit les spéculateurs à dégonfler leurs portefeuilles. La demande a été considérable cependant pour Hollinger qui gagna 20 cents au nouveau sommet de $7.50, par sympathie pour les actions de mines d'or sur les places de New-York et de Toronto. Le roulement dans Hollinger a été de 5,000 actions.

Pacifique Canadien et Consolidated Smelters ont cédé des fractions de points. Les deux titres ont fléchi de 7-8 de point aux cours respectifs de 12 5-8 et de 58 1-8. Brazilian a reculé de 1-4 de point à 8 1-8. Pour la première fois cette année, Nickel s'est vendu en bas de 9. Le titre a été supporté tout de suite et il ferma inchangé à 9. Les utilités publiques ont été irrégulières. Avec un roulement de 4,000 actions, Montreal Power a haussé de 1-2 point à 29 1-4. B. C. Power a baissé de 7-8 de point à 17. Power Corporation et les débentures de Montreal Power ont fléchi de 1-8 de point chacun. Shawinigan a cédé un léger gain et ferma inchangé à 10 1-2. Ogilvie Flour a fait sa première apparition de l'année sur le tableau pour une vente par lot régulier, avec une perte de 1 3-4 point à 110 1-4. Dominion Bridge a cédé 3-4 de point à 15 1-2 et National Breweries privilégié 1-2 point à 27 1-2. Des reculs d'un quart de point chacun ont été subis par Steel of Canada à 14 3-4, McColl Frontenac à 7 3-4, et Dryden Paper à 1. Canadian Car privilégié a reculé de 1-8 de point à 10 7-8. Les actions des banques canadiennes ont été plus faibles. Banque de Montréal a perdu 4 pts à 175 et Banque Canadienne de Commerce a subi un recul analogue à 134. Banque Royale a reculé de 1-2 point à 137. Le volume des ventes fut de 18.180 actions et les ventes d'obligations atteignirent $28,-200.

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadiennec

Montréal, 3. — Le ton s'est amélioré quelque peu sur le marché local des obligations, hier. La séance était très terne à l'ouverture et les transactions se faisaient aux prix de la fermeture précédente pour la plupart. La demande s'est améliorée cependant vers midi, particulièrement en ce qui concerne les titres de conversion. Plusieurs fractionnaires ont été enregistrés en clôture. Les Canadien National ont été stables. Les obligations provinciales et municipales ont été irrégulières. Les obligations industrielles furent plutôt actives. Les prix étaient stables exception faite pour les obligations de marchés international qui accusaient de légères pertes.

ALUMINE ET BAUXITE

Ottawa, Ont., 3. — Les importations canadiennes d'5alumine y compris le bauxite ont été de $51,51[illegible] durant décembre 1932 à rapproche[illegible] de $421,659 durant novembre 1932 [illegible] de $252,819 durant décembre 1931.

DOME MINES LTD

Toronto, Ont., 3. — Frederick Burnett, ingénieur consultant en retraite, a été élu directeur de Dome Mines Limited. M. Burnett remplace feu Robert Segsworth.

AVIS D'ASSEMBLEE

La Compagnie d'Assurance Frontenac contre l'Incendie

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Frontenac Contre l'Incendie, aura lieu au siège social de la compagnie, 105, Côte de la Montagne, à Québec à onze heures, A.M., le lundi, 6ième jour de février, 1933.

Le Secrétaire,
MAURICE BOISVERT.

Cours de MONTREAL



Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-6645

Ventes : 16,914 actions. SEANCE DU 2 FEVRIER 1933 Ventes : 18,180 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.	Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
163	Bell Telephone	89	89½	88	88¼	145	Nat Steel Car	6½	6¼	6½	6¼
225	B C Packers	1¼	1¼	1¼	1¼	51	Ogilvie	110¼	110¼	110¼	110¼
2471	Brazilian	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛	15	Do pfd	110	110	108	108
635	B C Power A	15½	15½	15	15	200	Power Corp	6	6¼	6	6¼
5	Can Cement	27⅛	27⅛	27⅛	27⅛	15	Que Power	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜
4	Do pfd	20	20	20	20	50	Stl Corp A pfd	1½	1½	1½	1½
80	Celanese	9	9	9	9	5	St Law Pap pfd	33¼	33½	33¼	33¼
10	Can Steams pfd	3½	3½	3½	3½	1113	Shawinigan	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
50	Can Car	3¾	3¾	3½	3½	60	Steel of Can	14¾	14¾	14¾	14¾
47	Do pfd	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞	10	Do pfd	26	26	26	26
49	Can Hydro E pfd	36½	36½	36½	36½		**Obligations:**				
451	Can Pac Ry	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜						
59	Con Smelting	58⅛	58⅛	58⅛	58⅛	28200	Mtl Pow Debs	41⅜	41¾	41⅜	41⅜
50	Dom Bridge	15½	15½	15⅜	15½		**Mines:**				
10	Dom Textile	47	47	47	47						
525	Dryden	1	1	1	1	5255	Hollinger	7.45	7.50	7.40	7.50
5	Gypsum	2	2	2	2		**Banques:**				
1745	Int Nickel	8⅞	9	8⅞	9	34	Canadienne	129	129	129	129
190	Massey Harris	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞	31	Commerce	134	134	134	134
460	McColl Front	7¾	7¾	7¾	7¾	97	Montreal	175	175	175	175
4188	Mtl Power	28⅞	29⅛	28⅞	29¼	39	Royal	137½	137½	137	137
10	Mtl Tramways	98	98	98	98						
235	Nat Breweries	15¾	16	15¾	16						
43	Nat Brew pfd	27½	27½	27½	27½						

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne
QUEBEC

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

ABITIBI ANC TELEPHONE GEN ELECTRIC U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 2 FEVRIER 1933 Ventes :1,255,270 actions

A				
Adams Export. Ais	4½	4½	4⅜	4⅜
Air Reduction ADN	57½	57½	56⅝	57
Alaska Juneau JU	12	13⅛	12	13
Allied Chemical ACD	83¼	83⅜	81	82¼
Allis Chalmers AH	7⅜	7⅜	6⅞	7
Alleghany Corp. AYY	1¼	1¼	1⅛	1⅛
American Can AC	59	59	57	58⅛
American & For. P. AFW	6¾	6¼	6	6
American Loco ALO	6¾	7½	6¾	7
American M. & F. AFX	12¾	12¾	12¼	12¾
American Radiator ADT	6⅜	6⅜	6¼	6⅜
American Smelting AR	12¾	12¾	12¼	12⅜
American Sugar ASR	25	25	24½	24⅝
American T. & T. T	101⅛	101¼	99¾	100¼
American Tobacco B ATB	58½	58½	57⅜	58
American Water W. AWW	15¾	15¾	15¼	15¼
American Woo.en WY	4⅜	4⅜	4⅛	4⅛
Amerada ARC	20⅛	20⅛	20⅛	20⅛
Anaconda Copper C	7¼	7¼	7	7
Ass. Dry Goods DG	4⅜	4⅜	4⅛	4⅛
Atchison Railway A	43½	44¼	42½	43⅜
Atlantic Refining AFI	15½	15⅝	15½	15½
Auburn Auto AAC	42½	42½	40	41
B				
Baldwin Loco B	5⅜	5⅜	5½	5½
Baltimore & Ohio BO	10½	10⅜	10¼	10½
Barnsdall A BDL	3½	3½	3⅜	3½
Bendix Aviation BEX	9¼	9¼	9	9
Best & Co. BST	9¼	9¼	9⅛	9⅛
Bethleem Steel BS	14	14	13½	13½
Borg Warner BGW	8	8	7⅞	7⅞
Briggs Mfg BGI	4¼	4¼	4¼	4¼
Brooklyn M. T. BMT	27⅞	30¼	27⅞	30¼
Burroughs Ad. BGH	7¾	7⅞	7⅞	7⅞
Byers A. M. ABY	11⅞	11⅞	11¾	11¾
C				
California Packing CFP	9⅛	9⅛	9	9
Canada Dry DGI	8¾	8¾	8¾	8¾
Canadian Pacific CP	10¾	10⅞	10½	10¾
Case J. I. CTM	43¾	44	41⅜	42½
Cerro de Pasco CDP	7½	7½	7	7⅜
Ches. & Ohio CO	29½	29	28	28⅞
Chic. M. & St. P. ST	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Chic. Rock I. RI	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Chrysler K	12⅞	12⅞	12	12¼
Columbia Gas CG	13⅞	14½	13¼	14¼
Com. Solvents CV	10⅜	10¾	10½	10⅝
Com. & South. CW	2⅜	2⅜	2¼	2¼
Congoleum COG	7⅜	7⅞	7⅜	7⅜
Cona. Gas G	55	55⅜	53¾	54
Cont. Can CH	40	40	39¼	39½
Corn Products CPG	54⅛	54⅝	53¾	54
Curtis Wright CWZ	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
D				
Drug Inc. DRU U	34¼	34¼	33⅞	33⅞
Davison Chem. D	3⅝	3⅝	3½	3½
Dominion Stores DOS	14⅜	15	14⅝	15
Dupont de Nem. DD	37⅛	37¼	35⅞	35¾
E				
Eastman Kod. EK	56¾	57	55⅜	55⅜
Elec. Auto Lite ELO	18	18¼	17⅝	17½
Electric P. & L. EL	6	6	5½	5⅝
Electric & Mus. EMI	1½	1½	1½	1½
F				
Fox Film A. F	1¾	1¾	1¾	1¾
Freeport Texas FT	23¼	23¼	22½	22½
G				
General Asphalt AS	6⅝	6⅝	6⅜	6⅜
General Electric GL	14½	14½	13⅞	14
General Foods GF	23⅞	23⅞	23¼	23¼
General Gas "A" GGS	1¼	1½	1¼	1⅜
General Motors GM	13	13	12¾	12½
General Ry Signal GRS	20	20⅛	19⅛	19⅛
Gillette Safety GIL	16¾	16¾	16¼	16¾
Gold Dust GK	14½	14½	14½	14½
Goodrich Tire GG	4⅞	4⅞	4⅜	4½
Goodyear Tire GOR	13¾	13⅞	13⅛	13⅛
Grigsby Grunow GGZ	1	1	1	1
Granam Paige GHR	1¾	1¾	1¾	1¾
H				
Houston Oil HO	12⅝	12⅝	12½	12½
Hudson Motors HMT	4¼	4¼	4⅛	4⅛
Hupp Motors H	2½	2½	2½	2½
I				
International Combustion IN	½	½	½	½
International Harvester HR	21⅛	21⅛	20⅜	20¾
Int. Hy. Elec. A IPH	5	5	4¾	4¾
International Nickel N	7⅝	7⅝	7½	7⅝
Int. Paper A IP.A	1	1½	1	1½
Int. Paper B IP.B	⅜	⅜	⅜	⅜
Int. Paper C IP.C	⅜	½	⅜	½
Interboro IRT	5	6⅛	5	6
Int. Tel. & T. IT	6⅛	6⅛	6	6
J				
Johns Manville JMP	19⅞	19⅞	19	19½
K				
Kansas City S. KSU	10	10	10	10
Julius Kayser JKS	7½	7½	7⅜	7⅜
K				
Kelvinator KLV	4¾	4¾	4½	4½
Kennecott KN	8⅛	8⅛	8¼	8½
Kroger Groc y KR	17½	17⅝	17½	17⅝
L				
Lambert Co. LAM	30⅛	30½	28¼	28¼
Loew's Inc. LW	16	16	15⅝	16
Loose Wiles LO	24	24	24	24
Lorillard Tom. LOR	12½	12½	12⅛	12¼
M				
Mack Trucks MQ	16	16	15⅜	15⅜
McKeespt T. P. MV	49⅛	49⅛	48⅜	48⅜
Mex. Seaboard MSX	16½	16½	16	16
Missouri Pacific MOP	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Mo. Kan. & T. KT	7¾	7¾	7¼	7¾
Montgomery Ward M	13½	13⅜	13	13⅜
N				
Nash Motors NSS	14¼	14¼	14	14
National Biscuit BI	38½	38½	37½	37⅝
National Cash R. NCR	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
National Dairy NPT	14¼	14¼	14	14
National Lead LT	54	55	54	54
National P. & L. NPL	12⅜	12⅝	12⅜	12½
N. Y. Central CN	19	19⅜	18⅛	18⅜
N. Y. New Haven V	15¾	16	15⅛	15¾
Noranda Mines NML	19	20¼	18⅞	20¼
Norfolk & W. NFK	120	120	118	118
North American NA	25½	25⅝	24⅝	25
Northern Pacific NP	14⅝	15	14⅜	14⅞
O				
Otis Steel OST	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
P				
Pac. Gas & E. PCG	29	29¼	28¼	28⅝
Packard Motors PAK	2⅜	2⅜	2⅛	2⅜
Paramount PX	⅞	⅞	⅞	⅞
Penick & Fd PFK	29	29	29	29
Pennsylvania RR. PA	18	18¼	17⅜	17⅝
Philipps Pete P	5½	5½	5½	5½
Poor & Co. POR	4¾	4¾	4¾	4¾
Pub. S. N. J. PUB	49⅛	49¾	48½	49¼
Pullman Inc. PU U	21¾	21⅞	21	21
Pure Oil PUY	3¼	3¼	3¼	3¼
Purity Bakeries PTY	7¾	7¾	7¼	7¾
People's Gas PO	58	58	58	58
Petroleum Corp. of Am. PEO	5¼	5¼	5¼	5¼
R				
Radio Corporation R	4¼	4⅜	4⅛	4⅛
Radio Keith RKO	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Real Silk RSH	7	7	7	7
Remington R. RR	3½	3½	3½	3½
Reo Motor RY	1⅞	2	1⅞	2
Republic St. RBC	6	6¼	6	6
Reynolds Tobacco "B" RJR	31	31	30¼	31
Royal Dutch RD	19⅝	19⅝	19⅝	19⅝
S				
St. Joseph Lead JO	7⅞	8	7⅝	8
St. Louis-San Fra. FN	1	1	1	1
Sears Roebuck S	19	19	18	18⅛
Simmons Co. SIM	6½	6½	6½	6½
Sinclair Oil SO	5¼	5¼	5⅛	5¼
Socony Vacuum SOV	6½	6½	6½	6½
Southern Pac. SX	17¾	17⅞	17	17
South Porto Rico PSUU	17½	17½	17	17
Southern Ry SZ	6	6	5¾	5¾
Standard Brands SB	14½	14½	14¼	14½
Standard G. & E. SG	11¼	11¼	10⅝	11⅛
Stand. Oil of C. SCD	24	24	23½	24
Standard Oil N. J. J	25½	25½	24¾	25½
Stone & Webster SW	8¼	8¼	8⅛	8⅛
Studebaker STU	3¾	3¾	3⅝	3⅝
Servel Inc. SVL				
T				
Texas Corporation TX	12½	12½	12⅜	12½
Texas Gulf Sul. TG	23	23	22½	22⅞
Timken Roller B. TKR	16	16	15⅞	15⅞
U				
Underwood Elliott UNX	11¼	11¼	11¼	11¼
Union Carbide UN	25¾	25⅞	25⅛	25¼
Union Pacific UP	74¾	75⅜	73	74
United Air Craft UAF	24⅛	24⅜	22⅝	23⅛
United Carbon UCB	13¼	13¼	13	13
United Cigar S. UC	⅛	⅛	⅛	⅛
United Corporation	7¾	8	7⅝	8
United Fruit F	27¾	27¾	27	27⅛
United Gas I. UGI	18¾	18⅞	18½	18½
U. S. Ind. Alcohol UD	18½	18½	18¼	19
U. S. Pipe & Foundry CJ	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
United States Realty UZ	4	4	4	4
United States Rubber RU				
United States Steel X	26⅝	27⅛	26⅛	26½
V				
Vanadium VA	11⅝	11⅝	11½	11½
Vulcan Detinning VX	15½	15½	15	15
W				
Warner Brothers P. WB	1⅛	1¼	1⅛	1⅛
Western Union W	24⅜	24⅜	22	23
Westinghouse Elec. WX	27⅛	27⅞	26½	26¾
Woolworth Z	32½	32⅝	32¼	32½
Worthington Pump WPU	12½	12½	12¼	12¼
Y				
Yellow Truck "B" YO	3	3	3	3

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montreal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 2 FEVRIER 1933

Ventes: Valeurs:		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
3000	Argentine 6 1961	48⅜	48⅜	47⅛	47⅛
22000	Australia 5 1955	73⅛	73⅛	74⅜	74⅜
2000	Belgium 6 1-2 1949	100¾	100¾	100¾	100¾
28000	Do 6 1955	96¼	96¼	94	95
1000	Bolivia 7 1958	4¾	4¾	4¾	4¾
6000	Bordeaux 6 1934	104⅛	104⅞	104⅞	104⅞
3000	Brazil 6 1-2 1957	20	20¾	20	20¾
1000	Do 7 1952	18	18	18	18
17000	Buenos Aires 6 1961	19⅛	19¼	19	19⅛
29000	Chile 6 1961	7¾	8⅛	7¾	8⅛
4000	Colombia 6 1961	35	36	36	36
4000	Cund'ca 6 1-2 1959	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
53000	Dom of Can 5 1952	97¾	99½	97¼	99¼
4000	French 7 1-2 1941	125½	125⅝	125½	125⅝
30000	Do 7 1949	121½	121½	121¼	121¼
329000	German 5 1-2 1965	56¾	56¾	54¾	55¼
3000	Haiti 6 1952	76⅛	76⅛	76⅛	76⅛
17000	Italy 7 1951	99⅜	99⅜	99⅛	99¼
14000	Japanese 5 1-2 1965	47½	47¾	47½	47½
10000	Lyons 6 1934	104⅞	104⅞	104⅞	104⅞
4000	Marseilles 6 1934	104⅛	104⅞	104⅞	104⅞
1000	Medellin 6 1-2 1954	10½	10½	10½	10½
7000	Milan 6 1-2 1952	89	89	88⅜	89
22000	Peru 6 1960	3½	3½	3½	3½
2000	Poland 6 1940	56¼	56¼	56¼	56¼
26000	Do 7 1947	54½	54½	54⅛	54½
3000	Rio de Jan 6 1-2 1953	10	10	10	10
1000	Rio G Do S 6 1968	11½	11½	11½	11½
30000	Rome 6 1-2 1952	91	91¼	90¾	91¼
2000	San Paulo 7 1940	56½	56½	56½	56½
99000	United K 5 1-2 1937	105¾	106	105¾	106

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance duu 2 février 1933

		Haut	Bas	Ferm
1500	Acme Oil	9	9	9
1850	Ajax Oil	70	70	70
19700	Alex	3¼	3	3¼
4550	Amulet	15¾	15½	15½
106550	Arno	3⅞	3	3¾
1050	Ashley	126	123	125
6000	Bagamac	4	4	4
30100	Barry H	18	16¾	17¼
100	Base Met	85	85	85
1800	Castle Tr	20	20	20
2000	Clericy	2	1⅞	1⅞
1500	Colum	9¼	9	9¼
14396	D Mines	1700	1580	1695
315	Falcon	193	193	195
300	Goldale	6¼	6¼	6¼
1000	Graham	2¼	2¼	2¼
13735	Granada	170	165	169
3000	Harker	2½	2½	2½
10920	Hollinger	750	730	735
1000	Homestead	15	15	15
17600	Howey	84	83	83
1500	Kirk Hud	74	74	74
500	Keeley	21½	21½	21½
12750	Kirk Lake	48	47½	48
7280	Lake Shore	3835	3725	3780
31450	Macassa	29½	28	29
3500	Malartic	7½	6¼	7
51000	Man Bas	1⅞	1½	1¾
15080	McIntyre	2550	2455	2550
900	McWatt	61	58	61
300	Min Corp	169	161	167
4500	Mof Hall	27⅜	23¾	27⅜
2000	Moneta	5	4⅞	5
2100	M Mines	33½	33½	33½
3000	Murphy	1¾	1¾	1¾
8600	McVittie	30	25	28½
1500	Newbec	3½	3½	3½
600	Nipissing	160	160	160
12820	Noranda	2375	2225	2375
600	North Can	49	49	49
13500	Old Col	1⅞	1½	1⅞
1000	Olga Oil	22	22	22
3200	Pioneer	485	480	480
4650	Premier	70	66½	69½
400	Pros Air	80	75	75
11555	San Ant	106	102	105
3000	Sherritt	42	38	38
24365	Siscoe	175	168	170
13500	Stadacona	3⅜	3¼	3½
3100	St Anth	12	10	12
950	Sud Bas	70	70	70
32725	Sylvanite	98¾	95½	98¾
155000	Tashota	2⅝	2½	2⅝
20420	Teck Hu	440	425	432
5000	Thoms Cad	8	7½	8
100	Treadwell	170	170	170
11000	Vacuum	3¾	3¼	3¼
1800	Vipond	29	28	29
500	Waite Ack	45	45	45
30950	Wright Har	475	460	475

Argent : 25½.
Total des ventes : 1.032.000.

Hors-liste:

1300	Big Miss	11¾	11¾	11¾
5700	Cen Man	9	8	8
4000	Coniau	40	38	39
10	Smelters	5800	5800	5800
2700	Eldorado	144	141	142
2000	Goodfish	3¾	3½	3¾
800	Hud Bay	360	360	360
4085	Nickel	910	890	900
87700	McLeod	4¾	4	4½
30475	Ventures	105	101	102

Curb:

8350	Algoma	4¼	4	4⅛
11000	Algon	⅞	⅞	⅞
11300	Bobjo	12½	12¼	12¼
3900	Brett	23	22	22
20600	Brownlee	3¾	3⅛	3¾
10600	Can Kirk	11	10	10
33500	Cen Pat	22	21	21¼
1500	Dom Expl	4⅞	4¾	4⅞
9000	Gilbec	2	1½	1½
2000	Gold Hill	⅝	⅝	⅝
1000	Hilltop	¾	¾	¾
30000	Jack Man	2	1½	1⅝
14500	Kirk Town	20½	20	20
8800	L Maron	16½	15½	16½
8500	Lebel Oro	3½	3½	3½

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 2 février 1933

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	47	47
Am Gas & Elec	27	27
Am Superpower	4	4
Brazilian		7¼-7⅝
Cities Service	2½	2¼
Cons Gas of Balt	60	60
Elec Bonds & Share	16⅜	16⅜
Ford of Can A	6	6
Imperial Oil	7	7
Int Util A		6⅛-7¼
Do B		⅞-1
Memphis Gas		15½-17½
Niagara & Hudson	12⅝	12¼
S O of Indiana	20⅜	20⅛
St Regis Paper	2⅜	2⅜
Stutz Motors		14½-15⅝
United L and P	3¾	3¾
Pittsburgh Brew Ord		5-6
Do Priv		11½-13½
Ind Brew Ord		1¾-2¼
Do Priv		0 3¼
Milreis	.0763	.0763

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 2 février 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	6 ¾	-
Do B	5 ⅜	-
Do C	2.10	2.20
Do D	3 ⅝	4
Can Intl Trust	-	4
N A Trust New	2.04	2.40
Do Old	1.54	-
New Corp Trust Cum	1.83	1.99
Do Dist	1.83	1.99

2000	Malrobic	2	1⅞	2
2030	Night H	3⅞	3⅞	3⅞
2000	Oil Select	3½	3½	3½
7000	Ribago	1¼	1⅛	1⅛
9500	Ritchie	2¼	2	2¼
1000	Robb Mont	2¼	2¼	2¼
4500	So Keora	8	7½	7¾
1000	Sud Cont	1⅜	1¼	1⅜
2000	Sud Mines	1⅛	1⅛	1⅛
2000	Wood Kirk	8½	8½	8G

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 2 février 1933

Blé Nord No 1	0.56
Blé Nord No 2	0.55
Avoine Ouest No 2	0.35
Avoine Ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.32
Balle d'avoine	0.19
Orge Ouest No 3	0.40
Mais du Sud Afrique	0.51
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$16.25
Gru rouge	$17.25
Gru blanc extra	$22.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-vole ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $16. par tonne ; au détail $18.	
Avoine moulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.65
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon par baril	$2.40
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$2.70
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée $4.00	$4.10
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$10.50
No 2 Timothy	$ 9.50
No 3 Timothy	$ 8.00
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.50
Deuxième patente	$3.90
Patente à boulanger	$3.80
(Par baril en sacs de chanvre ex-vole ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0 27
Frais extras	0.25
Frais premiers	0 23
Frais poulettes	0.22
Frais seconds	0.20
Oeufs d'entrepôts	0.19
Beurre:	
No 2 extra	20½ 20¾
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	0.09 0.10
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N. B	0.80
Montagnes Vertes I. P. E.	0.85
Montagnes Vertes N. B et I. P. E. (sacs de 90 lbs)	0.95

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Canards	16-19	14-1
Oisons	14-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour le gril	25-27	23-25
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Canetons	26-28	24-26
Poulets nourris au lait	18-23	16-21
Dindons pour rôtir	18-20	16-18

COURS DES CHANGES

Séance du 2 février 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.39 ⅜
Berlin, marks	0.2377
Copenhague, couronne	0.1515
Stockholm, couronne	0.1841
Paris, franc	0.0390 ½
Rome, lire	0.0571
Rotterdam, couronne	0.4020
Bruxelles, franc	0.1391
Genève, franc	0.1934
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0056 ½
Christiania, couronne	0.1737
Madrid, peseta	0.0820
Rio de Janeiro, milreis	0.0763
Dollar Canadien : 16 3-4 à 16 13-16 pour cent.	

Séance du 2 février 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.3094
Australie, livre	3.2151
Belgique, belga	0.1656
Brésil, milreis	0.0895
Chine, Hong Kong dollars	0.2648
T.-Slovaquie, couronne	0.0353
Danemark, krone	0.1809
Finlande, flumark ù ù ù	0.0181
France, franc	0.0465
Allemagne, reischmark	0.2829
G.-Bretagne, livre	4.0415
Grèce, drachme	0.0068
Hollande, florin	0.4785
Hongrie, pengo	0.2084
Inde, rupee	0.3064
Italie, lire	0.0608
Japon, yen	0.2523
Yugoslavie, dinar	0.0167
N.-Zélande, livre	3.2280
Norvège, krone	0.2072
Pologne, zloti	0.1345
Roumanie, leu	0.0053
Sud Afrique, livre	4.0222
Espagne, peseta	0.0976
Suède, krone	0.2192
Suisse, franc	0.2302
Etats-Unis : Dollar : 19 pour cent prime.	

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 2 février 1932

	Haut	Bas	Ferm
5 Assoc Br	4	4	4
10 Do pfd	64½	64½	64½
115 B A Oil	7⅜	7½	7½
1570 Beauhar	1	1	1
105 D Stores	17½	17½	17½
5 Home Oil	50	50	50
904 Imp Oil	8⅜	8¼	8¼
848 Imp Tob	7½	7⅜	7⅜
225 Int Pete	10½	10½	10½
10 Page Her	47	47	47
74 Walker	5	5	5
20 Do pfd	9½	9⅜	9½
Mines:			
4000 Amulet	16	16	16
1500 Cent Man	7¾	7¾	7¾
1000 Cart Mal	1½	1½	1½
450 Dome	1685	1610	1675
2095 Lake Shore	3825	3725	3800
5800 Macassa	30	29½	29½
1300 McInt Porc	2550	2475	2535
100 Min Corp	171	171	171
5500 Moss	33½	33	33
3180 Noranda	2385	2250	2350
23705 Siscoe	175	168	170
20000 Stadacona	3½	3¼	3¼
85400 Sullivan	37¾	30	34½
5720 Teck Hu	440	426	438
3750 Ventures	105	100	100
8390 Wright H	473	461	472

Obligations:

3000 Can F I D 7 pc	90	90	90
Hors-liste:			
215 Can Malt	134¼	134¼	134¼
100 Laura Sec	37½	37½	37½
Mines hors-liste:			
44100 Arno	3¾	3¼	3¾
100 Ashley	125	126	126
1000 Big Miss	11½	11½	11½
100 Cent Pat	22	22	22
2500 Kirk Town	21	21	21
18000 Duparquet	4¼	3½	4
1500 Kirk Prem	2	2	2
1400 Gr Rouyn	169	165	169
2100 McVittie G	23	23	23
200 Howey	84	84	84
100 Pioneer	475	475	475
400 Kirk Lake	48½	48	48½
30.0 Brownlee	3	3	3
500 Algoma	4¼	4¼	4¼
4000 Algon	1	1	1
9200 Parkhill	17½	17	17½
1700 Sherritt G	40	40	40
7250 San Ant	105	104	104
Huiles hors-liste:			
2000 Pen Pete	2½	2½	2½

Total des ventes:

Hier:

Parts : 3.937.
Mines : 152.940.
Obligations : 3.000.
Hors-liste : 120,365.
Total : 277.242.

Avant-hier:

Parts : 3.277.
Mines : 109.832.
Obligations : 2.000.
Hors-liste : 77.050.
Total : 190.159.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 2 février 1933

Obligations du Dominion du Canada:

	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	99¼	100¼
Do 1952	91½	92½
5½ 1 Nov 1933	100¼	101¼
Do 1934	101	102
5½ 1 Dec 1937	109½	110½
5 1 Mar 1937	116¼	117¼
4½ 1 Sep 1940	99	100
5 15 Oct 1943	102¾	102¾
4½ 1 Oct 1946	98	99
4½ 1 Nov 1946-56	96¼	97¼
Do 1947-57	97	98
Do 1949-59	98	99
5 1 Nov 1936	101½	102½
Do 1941	101¾	102¾

PRODUCTION DES MINES DU QUEBEC

(Suite de la page 6)

Métaux :

Or, onces	30.495	25,437
Argent, onces	46,257	46,248

Matériaux de construction:

Produits d'argile	$37,922	$196,311
Chaux, tonnes	5,096	8,274
Ciment, barils	48,703	145,172

**DERNI

ST-JEAN PORT-JOLI

Les Fêtes. — Un contretemps fâcheux —la grippe,—puis maintes petites corvées, souvent même des riens, nous ont empêché de satisfaire, comme à l'ordinaire, à nos humbles fonctions de courriériste-journaliste. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Il est un peu tard, semble-t-il, pour relater les célébrations religieuses et traditionnelles, et si doucement impressionnantes, que ramène chaque année, la période des Fêtes; nous voulons cependant en dire un mot. Les Fêtes! elles n'ont eu, matériellement parlant, rien de bien réjouissant, cette année, à cause d'une véritable épidemie de grippe qui sévissait dans toute la paroisse, dans presque tous les foyers, qui battait alors son plein, à cause aussi de tant de soucis matériels, résultats de la dépression économique, qui hantaient trop d'esprits, sous forme de terribles points d'interrogation, et qui comprimaient les coeurs et arrêtaient les élans de la joie... Mais cette grippe et ces soucis, toutes ces épreuves des jours amers que nous traversons, oh! tout cela fut bien accepté, tout cela est souffert avec calme et résignation, comme un juste châtiment et une salutaire expiation; tout cela n'a pas empêché, bien au contraire, les âmes privilégiées qui ont pu assister aux cérémonies saintes de l'Eglise, principalement à la messe de minuit, de tressaillir d'une joie profonde et douce, d'une joie purement spirituelle et d'espérer malgré tout, auprès de la crèche de Celui qui, il y a vingt siècles, apporta la paix et l'espérance au monde, dans le retour des jours anciens et heureux. Gloria in excelcis Deo, et in terra pax haminibus bone voluntatis.

La messe de minuit, solennelle et touchante comme toujours, — touchante malgré son cachet de grande et sainte réjouissance,—fut célébrée par M. l'abbé J.-T. Lachance, curé de la paroisse. Au choeur, on remarquait M. l'abbé Gérard Bossé du collège Ste-Anne de la Pocatière; M. l'abbé Bossé se joignit à M. le curé pour distribuer la communion à la foule des fidèles. Un programme de chant varié, composé surtout des anciens cantiques de Noel, fut rempli à l'orgue, avec réussite, sous la direction de M. le vicaire, l'abbé L. Plante. Assurément, c'était d'un suave effet, ce choeur de fillettes alternant dans le chant de certains cantiques anciens, avec le choeur des garçonnets; voix fraîches et pures, et bien exercées, dont les accents faisaient évoquer à deux mille ans de distance les voix angéliques chantant dans la nuit, sous le ciel de Bethléem, les paroles citées plus haut. Ce choeur de petites filles, c'était nouveau et c'était un charme de plus. M. l'abbé Plante, dont l'esprit d'initiative est bien connu, mérite certes de sincères félicitations pour cette belle innovation. Enfin, notre église vénérable,é qui compte près de deux siècles d'existence, était décorée avec splendeur, principalement le coin de l'étable symbolique et illuminée à profusion, c'en était une vraie féerie.

Le dimanche de Noel, la grand'messe fut célébrée par M. l'abbé G. Bossé. (M. l'abbé G. Bossé donna encore le sermon le dimanche de l'Epiphanie), et M. l'abbé L. Plante donna le sermon de circonstance, lequel renfermait les grandes leçons qui se dégagent du mystère de la crèche.

Enfin, le Jour de l'An au matin, M. le curé exprima, au prône des deux messes — la basse et la grande, — des souhaits de bonne, heureuse et sainte année à ses paroissiens, souhaitant aussi à chacun le paradis après cette vie; puis, ce cérémonial traditionnel accompli, il communiqua à l'assistance les statistiques paroissiales suivantes pour l'année 1932: mariages, 16; baptêmes, 45; sépultures, 27; population, 2,124; familles, 360; communiants, 578; nombre de communions au cours de l'année, 55,395.

Le jour même de Noel, à l'issue de la grand'messe, il y eut, dans la sacristie, une réunion des marguilliers, anciens et nouveaux, ainsi que des francs-tenanciers de la paroisse, pour élire un marguillier en remplacement de M. Joseph éBélanger, sortant de charge. M. Ernest Jean fut élu.

Quoique tardivement, nous offrons à tous nos lecteurs, pour l'année courante, des souhaits sincères de succès, de courage et de santé.

Elections municipales.—Les élections municipales ont eu lieu mercredi matin, le 11 courant, dans la salle publique, au milieu du plus grand calme. Comme chacun s'y attendait, M. le maire Bélanger fut réélu, sans opposition, pour son 4ème ou 5ème terme. Les conseillers suivants ont été élus: M. Amédée Laurendeau, en remplacement de M. J.-Thomas Lavallée; M. Louis Bélanger, en remplacement de M. Ovide Bélanger, et M. Delphis Caron, en remplacement de M. Jos. Chouinard.

Mariages. — Le 31 décembre dernier, à 8 heures, fut bénit le mariage de M. Philippe Frève, mécanicien, fils de M. et Mme Georges Frève, de Ste-Anne de la Pocatière, avec Mlle Marie Chouinard, fille de M. et Mme Esdras Chouinard. Les époux avaient pour témoins leurs pères respectifs. Ils partirent le jour même pour un voyage de noces d'une huitaine à Montréal.

—Le 3 janvier, fut béni le mariage de M. Henri Bernier, fils de M. et Mme Josaphat Bernier, avec Mlle Marie-Claire Leclerc, fille de M. Irénée Leclerc et de feu Mme Leclerc. M. Joseph Bernier servait de témoin à son fils et M. Irénée Leclerc accompagnait sa fille.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Baptême. — Le 7 janvier, fut baptisée Marie, Marthe, Julienne, enfant de M. et Mme Armand Bourgault (Anne-Marie Bourgault). Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Bourgault, oncle et tante de l'enfant.

Activités sportives. — Une magnifique patinoire (180x100 pieds) est à la disposition des amateurs du patin et du gourret, depuis quelques semaines. Cette patinoire se trouve au centre même du village, à une légère distance de l'église, précisément en arrière de la résidence de Mlle R.-Délima Legros. Le vaste rectangle de glace est fortement éclairé à l'électricité tout comme en ville, et tout à côté, à quelques pas seulement on a construit une solide et pittoresque bâtisse, avec toutes les commodités souhaitables ..à la campagne. Le refuge est divisé en deux parties: l'une est strictement réservée aux demoiselles, et l'autre, un épeu plus spacieuse, aux grands et aux petits garçons. Un énorme poêle ancien, enfoncé dans la cloison séparatrice, réchauffe à la fois les deux compartiments, et comme la patinoire, la jolie cabane ne laisse rien à désirer, sous le rapport de l'éclairage. Les écoliers ne sont pas admis à la patinoire, après 6 h. 30 du soir, mais ils ont la journée du jeudi, jour de congé, pour se rattraper. L'abonnement pour la saison ne coûte qu'un dollar aux adolescents et $0.50 aux enfants; avec des tarifs aussi modérés (on a tenu compte de la crise), l'on conçoit que les patineurs, des deux sexes, se rendent nombreux, chaque soir, — pourvu que le temps le permette, — à la patinoire de M. le vicaire. C'est ainsi que l'on dit; car ce n'est pas un secret pour personne, c'est bien M. le vicaire qui a tracé les plans de toute l'installation, c'est lui qui, secondé par un groupe de "jeunesses" de bonne volonté a dirigé les travaux et y a même pris part. Aussi bien, M. l'abbé Plante est-il le gérant de la patinoire, il en est aussi, et à juste titre, le surveillant très populaire; on peut être assuré (ceci pour calmer les consciences promptes à s'alarmer), que les choses se passent éparfaitement dans l'ordre...à la patinoire de M. le vicaire.

Le gouret. — Le gouret a pris un développement considérable, cet hiver, dans notre région, et particulièrement dans la paroisse; nous avons, actuellement, six ou sept clubs, en comptant les tout jeunes. Mais citons seulement nos équipes solides: le St-Jean Royal au faubourg; le St-Jean Amateur, au 2e rang, vers Port-Joli; le C.N.R., à la Station et les Pas Capables, au faubourg également.

Une ligue de hockey a été formée au début de l'hiver, quatre clubs en font partie: St-Jean Royal, St-Jean Amateur, l'Islet-Station et l'Islet-Village. L'Islet-Station occupe la première position dans la ligue, à date. Les clubs que nous venons de nommer ont é lutter pour gagner une magnifique coupe aimablement offerte par M. P. Pafard M.P., aussi les parties jouées cet hiver, à St-Jean et à l'Islet sont - elles des plus animées et des plus intéressantes. Les joutes, pour ce qui regarde notre paroisse, attirent chaque fois de 400 à 500 spectateurs, dont un bon nombre des paroisses d'alentour, et les recettes sont chaque fois très satisfaisantes pour les temps présents.

Voici la liste des succès, ainsi que des rares revers de l'équipe St-Jean Royal: 1er janvier, à Ste-Louise, St-Jean Royal, 2; Ste-Louise, 1 (joute d'exhibition); 2 janvier, à St-Jean, St-Jean Royal, 6; C.N.R., 3 (joute d'exhibition; 5 janvier, à St-Jean, St-Jean Royal, 3; Ste-Louise 1 (joute d'exhibitiin); 6 janvier, à St-Jean, St-Jean Royal, 3; L'Islet-Village, 2 (joute régulière); 8 janvier, à St-Jean, St-Jean Royal, 2; L'Islet-Station, 3 (joute rég.); 13 janvier à St-Jean, St-Jean Royal, 1; Ste-Louise, 2 (joute d'exhibition); 15 janvier à St-Jean, St-Jean Royal, 4; St-Jean Amateur, 3 (joute rég.); 18 janvier, à St-Jean, St-Jean Amateur, 9; St-Pamphile 5 (joute d'exhibition).

Jolie soirée. — Vendredi soir, le 6 janvier, de nombreux parents et amis se réunissaient sous le toit de M. et Mme Phydime Chouinard, à l'occasion du 30e anniversaire de leur fille, Mlle Ludivine Chouinard. De jolis cadeaux furent présentés à Mlle Chouinard. On remarquait les personnes présentes: MM et Mmes Phydime Chouinard, Philias Leclerc, Georges Leclerc, Georges St-Jean, Gilbert Chouinard, Mmes Alvina Fortin, Pierre Gagnon, M. et Mme Donat Chouinard, Mlles Marie-Louise, Ludivine et Yvonne Chouinard, Blanche et Julienne Fortin, Blanche et Corinne Deschênes, Germaine et Cécile Gamache, Gracieuse Chouinard, Marie-Anna Jean et Georgette Leclerc, MM. Euclide et Robert Chouinard, Armand Deschênes, Marc Chouinard, Arsène et Simon Fortin et Antoine Chouinard. Au cours de la soirée, il y eut musique, chants et divers amusements; puis tous se séparèrent, chacun emportant de cette agréable réunion le meilleur souvenir.

Une Invitée.

Est-ce l'hiver? — Présentement, sommes-nous bien à la mi-janvier? On ne le dirait pas, foi de Canadien: on se croirait plutôt en avril ou en octobre! A venir au 17 courant, il n'y avait sur le sol, dans la campagne, qu'une mince couche de neige, une couche souillée et trouée; les champs n'offraient aux regards que de tristes charmes, des splendeurs éteintes et assombries; seules les montagnes là-bas, étalaient sous le ciel gris et morose leurs taches de virginale blancheur. L'état des chemins, qui sont tout glace depuis une huitaine empêchent nos fermiers de charroyer leur bois; cependant, les autos roulent toujours, quoique plus modérément. L'autobus Lévis-Rivière-du-Loup a cessé de circuler ces jours derniers, à cause de la glace vive et sournoise: quelques jours auparavant il avait capoté à Port-Joli, dans un tournant brusque du chemin; le chauffeur occupait seul l'énorme voiture, il s'en tira heureusement indemne; la remorqueuse du garage Chouinard tira le lourd véhicule de sa mauvaise position et le remit sur ses quatre pneus. Les avaries n'étaient pas sérieuses.

Et il faut voir le majestueux St-Laurent, presque tout libre de glace, partout à l'eau claire, comme en fin de printemps, mais le soir, hélas! l'oeil y cherche en vain une seule lumière, aucune fumée, aucune voile — pas même une humble nacelle — n'y passe pendant le jour. L'auteur de ces lignes, qui aime passionnément la mer (oh! qui ne l'aimerait pas, la mer, si ce n'est ceux à qui elle a pris des êtres chers?) l'auteur de ces lignes est allé, encore lundi dernier, à la tombée du jour, faire sa visite attendrie aux flots. Au pied des falaises sauvages, rien que des plaques de neige maculée, les rochers sourcilleux désistaient çà et là, parmi les bouquets sombres et, pourrait-on dire funéraires des cyprès, leurs formes prises de fauves; les sources entièrement dégagées, murmuraient des notes claires, — des notes lourdes de mélancolie en cette saison morte, — et les ondes vives coulaient de gauche à droite, tantôt sur le tapis éteint des mousses anciennes, tantôt sur le fond brunâtre de quelque sentier sinueux.

Mais, sur la grève, rien que des amoncellements de blocs de glace, tout striés de vase, rien que du silence lourd, profond, accablant, rien qu'une tranquillité morne de cimetière; car l'air était immobile, le fleuve ne remuait ni ne bruissait, la nappe lisse et terne de ses ondes — que de légers flocons pâles tachaient par places — s'étendait avec monotonie, sous le vaste ciel couleur de cendres. Tout au fin bord de l'eau, un jeune pêcheur, enveloppé dans un lourd capot et coiffé d'un casque épais, était accroupi sur un "cran" de tuf rouge, à côté de ses perches de bambou comme un être que le malheur accabl; pour parvenir là, tout au bord des flots, il lui avait fallu se glisser, au risque de se rompre le cou, en bas d'un mur de glace haut de dix pieds. Mais rien n'arrête les vrais pêcheurs à la ligne. Et tout au fond du paysage marin, du paysage figé et muet, les Laurentides millénaires laissaient voir, à travers l'ombre qui venait, leurs grandes rayures blanches, cependant que des vapeurs livides enveloppaient leurs cimes altières.

Notes sociales. — MM. Jean-Luc et Guy Lavallée, étudiants au collège Ste-Anne de la Pocatière, ont passé le temps des fêtes dans leur famille.

—M. Gérard Bélanger, assistant-médecin à l'Hôpital Laval, Québec, a passé une semaine au milieu de nous.

—Mlle Méianie Morneau, de Montréal, a passé la période des Fêtes chez son père, M. T. Morneau.

—Ont passé quelques jours chez Mme Erasme Gagnon au commencement du mois, ses enfants: Mme Emile Fraser, de Montmagny, Mlle Bernadette Gagnon et M. Joseph Gagnon, tous deux de Québec.

—M. Adélard Caron, de Québec, passe actuellement une huitaine chez sa belle-mère, Mme Magloire Caron.

—M. et Mme Chs-Eug. Pelletier et leurs enfants ont passé une semaine à St-Pamphile, chez le père de Mme Pelletier, M. Chs St-Pierre, à l'occasion du Jour de l'An.

—M. Etienne Robichaud, employé sur le navire Sable, au cours de la dernière saison de navigation, est maintenant chez son père, M. Amédée Robichaud, après avoir fait un séjour de 3 mois dans un hôpital de Québec.

—M. Jacques Trépanier, de Montréal, a passé le temps des fêtes au village.

—Mlle Anne-Marie Morneau a passé le Jour de l'An à Montréal où elle a visité des parents.

—M. Michel Morency, employé de la Cie Clark Steamship Lines, passe les mois d'hiver chez son père, M. Louis Morneau.

—Mlle Yvonne Morneau, de Lorretteville, est actuellement en promenade dans sa famille.

ILE AUX GRUES

Soirée. — Le 9 janvier dernier au soir, les jeunes agriculteurs se réunissaient à la résidence de M. et Mme Charles Painchaud afin de causer une surprise à M. le curé Brown et lui prouver leur estime et leur gratitude et pour le remercier du labeur qu'il apporte et du dévouement inlassable dont il fait preuve. M. le président Jean-Baptiste Painchaud lut une adresse au nom de tous les agriculteurs. M. Joseph Lemieux, maire, parla; il y eut chant et musique pendant la soirée. Un réveillon, préparé par Mme Painchaud, fut servi.

On présenta à M. le curé un joli cadre de sa photographie même et une boite de cigarettes.

M. le curé remercia les organisateurs de cette soirée.

Sympathies. — Nos sympathies à M. et Mme Chs Painchaud, qui viennent d'être éprouvés par la mort de la Révérende Soeur St-Arsène (née Hélène Painchaud), religieuse chez les Soeurs de Sainte-Croix, décédée à Montréal, à la maison-mère, âgée de 75 ans.

Elections. — M. Joseph Lemieux est élu maire pour un second terme; MM. Olivier et Joseph-Ant. Gagné ainsi que M. Edmond Lavoie ont été élus échevins.

Divers. — M. le curé est à organiser une pièce pour un euchre qui doit avoir lieu prochainement. Les recettes iront à la fabrique.

—M. Hector Lavoie, marchand, est allé à Québec, par affaires, ainsi que MM. Joseph Roy et Jos. Dancause.

—M. Marius Lachaine, après avoir passé une quinzaine de jours chez es parents et amis, est retourné à Montmagny.

—Mme Joseph-Fénélon Vézina est de retour d'un voyage à New-York.

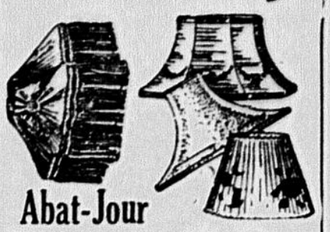
Baptême. — M. et Mme Emile Vézina (née M.-Anne Vézina) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Marie, Agnès, Fernande. Parrain, M. Léon Vézina; marraine, Mlle Marie-Paule Vézina, frère et soeur de l'enfant.

$48,000 de Marchandises Sa

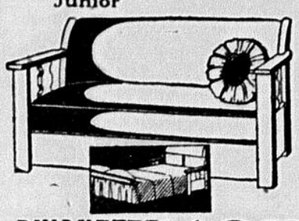
Malgré que notre Magasin de la Basse-Ville soit très grand, notre Département des Echanges a pris tellement d'expansion que tout est complètement rempli et il nous faut de toute nécessité faire de la place pour le commerce du printemps.

Outre les Marchandises annoncées, il y a des centaines et des centaines d'autres articles que nous n'avons pu énumérer, faute d'espace. Le meilleur moyen de vous rendre compte des Bas Prix extraordinaires, c'est de venir sans tarder y faire une visite. La plus cordiale Bienvenue vous est assurée.

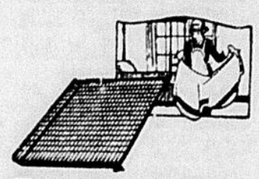
COMPTOIR P.T. LEC LIMITÉE



Abat-Jour Pour Lampes Bridge ou Junior **39c**

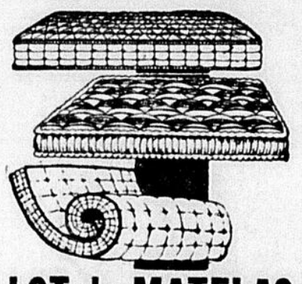


DIVANETTES Usagées Deux seulement à **$2.75**



Sommiers Modèles avec Cadre en Bois **49c**

Modèles en Acier **$1.25**



LOT de MATELAS Tous les Largeurs **$1.25**

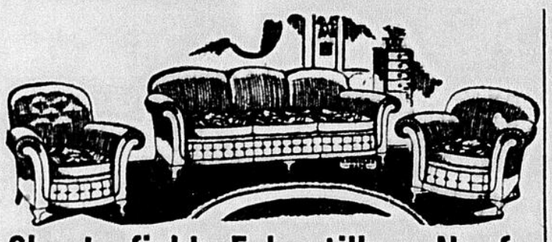


Lot de Lits En Fer Grandeurs Assorties **99c**

Balayeuse Electrique Une Seule à **$5**

Divers Bargains!

Table à Thé en Rotin, Une Seule à	$3.50
Service à Déjeuner, 4 Morceaux	$13.85
Glacière en Métal Emaillé Blanc -	$7.90
Divanette-Fauteuil et Berceuse -	$15.00
Secrétaire Pour Dame - - - - - -	$1.90
Porte-Chapeaux avec Miroir - - -	$1.00
Un Phonographe Portatif pour - -	$1.00



Chesterfields Echantillons Neufs

PRIX REGULIER $65.00 :—Trois meubles recouverts en Repp de Qualité $40
PRIX REGULIER $89.00 :—Autre modèle recouvert en Repp. Réduit à $57
PRIX REGULIER $129.00 :— 3 meubles en Mohair offerts au Bas Prix de $76

Plusieurs Autres Modèles Réduits

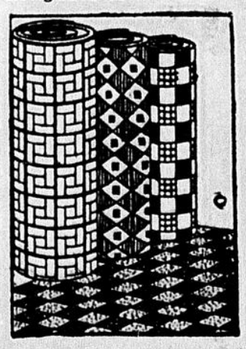


Réduction de **25%** Sur Tout le Stock Neuf De

VALISES
Sacs de Voyage
Mallettes de Dame
Serviettes
Porte-Musique
Porte-Habits
Garde-Robes

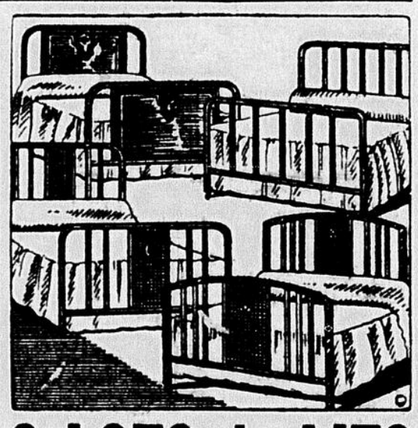


Régulier $1.35 Longueur 24" **58c**
Régulier $2.00 Longueur 33" **78c**



100 COUPONS De 1 à 9 Verges A MOITIE PRIX

REXOLEUM	FELTOL
Régulier 34c	Régulier 40c
17c	20c
PRELART	CONGOLEUM
Régulier 45c	Régulier 52c
23c	26c

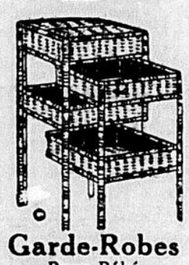


3 LOTS de LITS Echantillons Neufs

Prix Régulier $5.70 Pour **$3.95**
Prix Régulier $9.00 Pour **$4.95**
Prix Régulier $10.50 Pour **$6.79**



Jardinières NEUVES Régulier $3.90 **$2.39**



Garde-Robes Pour Bébé Régulier $9.90 **$6.59**



Lot de Lampes Complètes Avec Abat-Jour **$1.75**

MAGASIN DE L

MEUBLES USAGES ET

PRIS EN ECHANGE A PRIX DE DEBARRAS

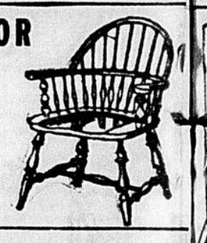
Termes FACILES

Sur Commandes de $25 et Plus Pas

Lave-Mains Usagés
Un Modèle à $1.00
Un Autre à - $1.25
Un Autre à - $1.75



6 CHAISES WINDSOR Flambant neuves Régulier $9.25 **$3.75**



Pharmacies Flambant Neuves - Rég. $4.75 **$1.89**



Phonographes de Table **$2.50**

RADIOS à BATTERIES **$2.50**
Lot de Haut-Parleurs **$1.50**
300 Lampes de Radio **75c**



La Vente Commence



Chesterfields à Prix d'Occasion

Chesterfield Usagé 3 Morceaux **$5.00**

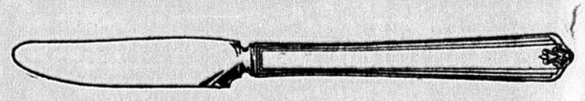
3 MEUBLES Tapisserie **$9.00**

CAUSEUSE et 2 Fauteuils **$13.85**

FAUTEUIL en Tapisserie **$3.75**

Plusieurs Autres Modèles à Prix Aussi Intéressants

3000 Morceaux d'Argenterie ROGERS Flambant Neufs



Réduits à Moins De La **Moitié du Prix**

Sacrifiées à Prix de Bargain !

...EGNIE
...EGARÉ
...LIMEE
AU

Les marchandises que nous offrons se divisent en deux groupes: Usagées et Neuves. Les prix s'entendent, Livrés à Québec. Nous accepterons des paiements mensuels sur les achats de $25.00 et plus, moyennant un léger supplément.

Les marchandises usagées ont été reprises en échange contre d'autres achats. Les Echantillons Neufs nous proviennent de différents Manufacturiers qui nous les ont soumis pour choisir les lignes régulières de notre nouveau catalogue. Tout doit se vendre dans quelqeus jours. Ne tardez pas à venir immédiatement.

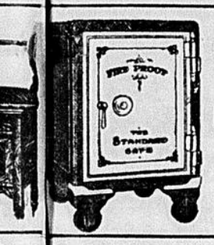
...L BASSE-VILLE

ECHANTILLONS DE MANUFACTURES A PRIX D'OCCASION

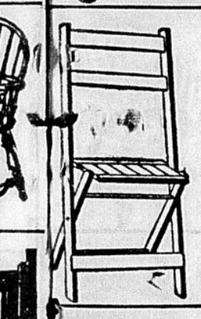
...23 ...UL

Pas De C. O. D.

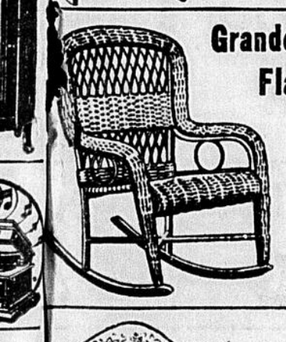
Plus Pas De Commande Par Téléphone



COFFRE-FORT
à l'Epreuve du Feu
Flambant Neuf, Régulier $75
$59



16 Chaises Pliantes
Fini Naturel
65c
75 Chaises de Cuisine
25c



Grande Berceuse en Rotin
Flambant Neuves
Régulier $5.50
Pour
$3.75



DFA Simple pour **$1.00**
OFA-Lit, Bargain à **$1.50**
Autres Modèles à Prix de Bargain



LAVEUSES ELECTRIQUES

Cuve en métal. Bargain à...	$9.50
Bonne cuve Bois, pour..	$12.00
Cuve en cuivre.	$14.50
Blackstone Bargain à .	$26.00
Une Magic pour	$44.00
Une BLACKSTONE Emaillée pour..	$88.00

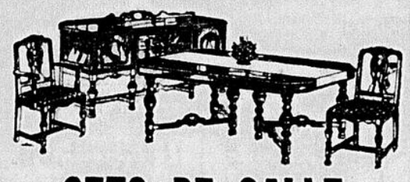


Bureaux

1 Modèle à	$2.75
Un à - -	$3.75
Un à - -	$4.75
Un à - -	$5.75
Un à - -	$6.75

Poêles Usagés

Poêle-Tortue Dessus à 4 ronds - -	$5.75
Poêle-Tortue Réchaud Tuilé, Miroir	$9.50
Poêle Electrique Cabinet, Un seul	$12.75
Poêle à Bois et Charbon-Réservoir	$19.75
Poêle Combiné, Bois-Charbon-Gaz	$39.00
Poêle à Gaz, 4 brûleurs et fourneau	$3.75
Poêle à Gaz, Modèle Cabinet - - -	$2.50
Tortue de Passage avec Grilles - -	$5.00

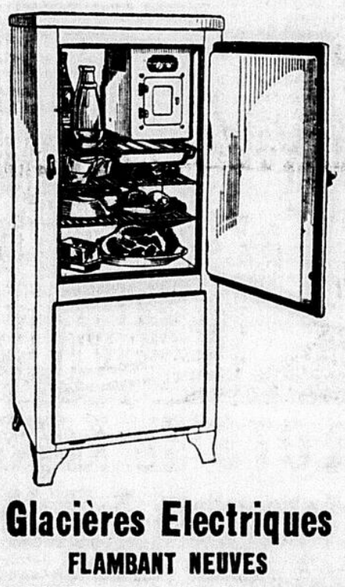


SETS DE SALLE
FLAMBANT NEUFS

Régulier $62. :— 8 meubles	$38.75
Rég. $80. :— 9 meubles pour	$58.50
Rég. $99. :— 9 meubles pour	$67.50
USAGES	
7 meubles, chêne doré	$15.00
Set de salle, 6 meubles	$18.75
9 meubles, chêne fumé	$29.75

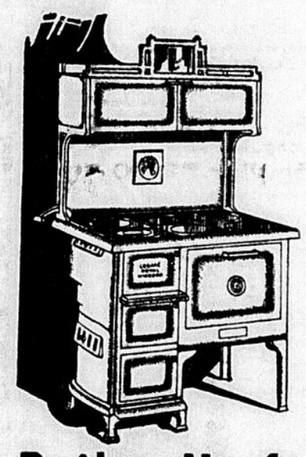


MACHINE A COUDRE DAVIS
Modèle à Pédale Convertible
Flambant Neuf
REGULIER $85.00
$59



Glacières Electriques
FLAMBANT NEUVES

MAJESTIC :— 3 1-2 pieds cubes, Prix Régulier $169.50 pour	$137
MAJESTIC :— 5 pieds cubes, Prix Régulier $275.00 pour	$158
HAYES :— 5 pieds cubes Prix Régulier $189 00 pour	$146
WESLBACH :— 8 pieds cubes, Prix Régulier $425.00 pour	$237
FRIGIDAIRE :— 5 pieds cubes, Prix régulier $353.00 pour	$255



Poêles Neufs

Modèle avec réservoir et réchaud, pour Bois et Charbon. Spécial à	$29.50
Modèle pour bois et charbon, devant fini émaillé. pour	$34.75
Tout en fonte avec réservoir, réchaud et miroir pour	$59.75
REGULIER $96.00 :— Fini tout émaillé avec réchaud, pour	$66.75
Modèle tout en fonte, fini émaillé. Se vendant $120. réduit à	$71.50

Plusieurs autres modèles Réduits.



500 RECORDS
De Phonographe à
10c



PIANOS

Un Piano Droit Seulement	$25
Heintzman Automatique 65 Notes	$74

2 Machines à Coudre
Bargains à..... **$5.00**



Radios Electriques
En Parfait Etat
et
Livrés Complets Avec Lampes

FEDERAL avec 7 lampes pour....	$19
RADIOLA avec 7 lampes pour.....	$24
McLAGLAN avec 7 lampes pour....	$27
RADIOLA avec 7 lampes pour.....	$29
WESTINGHOUSE 7 lampes pour...	$32
RADIOLA avec 11 lampes pour....	$38
RADIOLA Combiné 5 lampes.....	$39
STEWART-WARNER toutes ondes, Complet avec 8 lampes pour	$69

Termes Faciles
Sur Demande

Ce Matin à 9 Heures

...x 400 Morceaux d'Aluminium FLAMBANT NEUFS à Liquider Rapidement

Toutes Les Marques:
WEAR-EVER - ECONOMY - DOMESTIC
Vie Naturelle



Sets de Chambre à Prix de Débarras

3 MEUBLES	FLAMBANT NEUFS	5 Morceaux	Bureau - Coiffeuse
Lit--Bureau--Lavabo	Lit--Bureau--Commode	Fini Noyer	Commode--Lit et Banc
$13.85	$19.85	$39.00	$42.00

30 Autres Modèles à Prix de Bargain

EAST ANGUS

Soirée intime. — Elle a lieu à la résidence de M. et Mme Georges Bernier, à l'occasion de leur 31ème anniversaire de mariage. — Ces jours derniers, se réunissaient à la résidence de M. et Mme Georges Bernier un groupe joyeux de parents et d'amis pour fêter leur 31ème anniversaire de mariage. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Georges Bernier, les héros de la fête MM. et Mmes Philippe Bernier, Nelson Bernier, Philippe Bédard, Oscar Pagé, Oscar Couture, Romeo Tanguay, Freddy Bernier, Mlle Alice Bernier, M. Elphège Turcotte, Mlle Aurore Bernier, MM. Joseph et Alfred Bernier, MM et Mmes Joseph Turcotte, Cha-Aug. Bernier, de Sherbrooke, Jos. Marchand M. Léopold Thisdel, Mlle Eva Turcotte, MM. Agenor Turcotte, Paul Therrien, Mlle Laurette Turcotte, M. Edouard Boulay, Mlle Lucienne Bernier, M. Georges Boulay, Mlle Yvonne Bernier, M. Armand Bernier, Mlle Thérèse Bernier, M. Paul-Emile Bernier, Mlles Lucille Bernier Alice Bernier, Jeannette Bernier, Yvette Bernier, M. Geo.-Etienne Bernier, Mlle Cécile Bernier, M. Renald Bernier, Mlles Rachel Bernier, Laurette, Georgette et Madeleine Marchand, MM. Raymond, Henri Bernier, Mlle Madeleine Tanguay, M. Roger Bédard et Mlle Henriette Couture et autres.

Les héros de la fête, M. et Mme Geo. Bernier reçurent de leurs parents et amis un magnifique service à dîner et un joli plateau à fruits en porcelaine. Les jubilaires, fort touchés de cette marque d'estime, remercièrent cordialement leurs parents et amis.

La soirée fut très agréable. Il y eut chant, musique, etc. La veillée prit fin à une heure avancée et chacun en emporta un bon et joyeux souvenir.

Partie de hockey. — East Angus fait subir une défaite au Thetford par le score de 6-0. Ces jours derniers, le club d'East Angus rencontrait les Chapples de Thetford Mines et les écrasait par le score de 6-0. Le jeu fut lent et absolument dénué de toute rudesse et East Angus eut le dessus tout le temps grâce à des joueurs plus pesants et plus expérimentés. W. Roy prit son propre retour et scora le premier point. Quelques minutes après, Therrien, sur une montée seule, scora le deuxième. Lamoureux fut très solide dans ses buts. Lans la seconde reprise les efforts des joueurs de Thetford demeurèrent vains venant s'échouer à la défense composée de Hayes et Drapeau. Desruisseaux compta le troisième point sur une passe de Gendreau. Les joueurs du Thetford assiégèrent les buts de Lamoureux qui dut faire des prodiges pour les éviter. Thetford enleva alors son gardien de buts pour mettre six hommes à l'attaque. Les joueurs d'East Angus réussirent à sortir de là et Gendreau compta le quatrième point de son club sur une passe de Desruisseaux. Desruisseaux scora ensuite le cinquième point et W. Roy le dernier, sur une passe de Geo. Drapeau. Gendreau, Desruisseaux et W. Roy, substituts. Ted Deardon était en tête de l'équipe d'East Angus.

Alignement: EAST ANGUS: Lamoureux, buts; Hayes et Desruisseaux, défenses; Therrien, Laramée et A. Roy, avants; Geo. Drapeau, Desruisseaux et W. Roy, substituts. THETFORD: Jacques, buts; Codère et Baillargeon, défenses; Fillion, A. Lessard et D. Lessard, avants; St-Hilaire, L. Fillion, E. Codère, Vermette et A. Lessard, substituts.

Naissances. — M. et Mme Joseph Gosselin (Eveline Binette) sont les heureux parents d'une fille qui reçut au baptême les prénoms de Marie, Ida, Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Beaudoin de Dudswell.

—M. et Mme Zénophile Roy (Marla Labrecque) sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Charles. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Béland, amis de la famille.

—M. et Mme Oscar Bergeron (Claudina Lafrenière: sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Marc, Procul. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Robert Adam (Marie-Jeanne Gouin), de Trois-Rivières, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph Réjan, Jean, Louis. Parrain et marraine, M. et Mme John Adam, d'East Angus, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Onésime Jacques (Alma Lafontaine) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une jolie pouponne baptisée sous les prénoms de Marie, Madeleine, Mable. Parrain, M. Fernando Jacques; marraine, Mlle Alma Jacques, frère et sœur de l'enfant.

—M. et Mme Laurent Gibeau (Marguerite Ménard) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui reçut au baptême les noms de Marie, Madeleine, Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Ménard, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Solime Bisson (Alice Ménard) sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Madeleine. Parrain, M. Robert Bisson; marraine, Mlle Simonne Bisson, cousin et cousine de l'enfant.

Va et vient. — M. Adrien Tessier de Sherbrooke, était l'invitée de parents et d'amis en notre localité, dernièrement.

—M. et Mme Armand Beaudoin, de Dudswell, étaient les hôtes de M. et Mme Joseph Gosselin, ces jours derniers.

Soirée. — **Elle a lieu à la résidence de M. et Mme Alfred Bisson.** — Ces jours derniers se réunissaient à la demeure de M. et Mme Alfred Bisson un groupe joyeux de parents et d'amis, pour y passer la soirée. Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes Alfred Bisson, Alphonse Drouin, Théodore Despault, Joseph Roy, Sylvio Tardif, Louis Laberge, Napoléon Martin, Mlle Marguerite Tardif, MM. Armand Tardif, Philippe Bisson, René Bisson, Mlles Jeanne d'Arc Bisson, du couvent de Coaticook, Florence Laberge, M. Gérard Dugal, Mlle Lauriette Laberge, MM. Wilfrid Dugal, Rodrigue Nolet, Mlle Majella Laberge, MM. P. Vachon, Antoine Dugal, Jean-Louis Martin, Marcel Drouin, Mlle Gisèle Tardif, M. Robert Tardif, Mlle Lucienne Bisson, MM. Paul et Raymond Bisson, Mlles Germaine, Madeleine et Eliane Tardif et autres.

La soirée fut très agréable. Il y eut chant, musique, etc. Ce n'est que fort tard que chacun songea à regagner sa demeure emportant de la soirée écoulée le meilleur souvenir.

Va et vient. — Mlle Madeleine Ferland, de l'Ecole Normale de Sherbrooke, après avoir passé les vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme J.-H. Ferland est retournée à ses études.

—Mlle Simonne de Montigny, de Sherbrooke, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme J.-B. de Montigny, de notre ville dernièrement.

Partie de cartes. — **Elle est organisée au nom du Conseil 2649 des Chevaliers de Colomb.** — Ces jours derniers avait lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée au nom du Conseil 2649 des Chevaliers de Colomb. L'assistance fut considérable et la soirée remporta un beau montant au profit des œuvres paroissiales. Le "500" et le bridge furent joués avec l'entrain habituel.

Prix des Dames pour le "500": 1er $2.00, don de MM. Rance et Ralph Hayes, gagné par Mme Delphis; 2e $1.00, don de M. J.-H. Roy, gagné par Mme Eusèbe Blouin. **Prix des Messieurs pour le "500":** 1er $2.00 don de M. Anselme Tourigny, gagné par M. Rolland Beauchemin; 2e $1.00, don de M. Armand de Montigny, gagné par M. Edouard Boulay.

Prix du bridge pour les Dames: 1er $2.00, don de Bourgault & Bouchard, gagné par Mme Amédée Champoux. **Prix des messieurs:** 1er $2.00, don de Pinard & Gosselin, gagné par M. l'abbé Louis-Gille Comtois. **Prix d'entrée:** $2.50, don de M. Stanley Casgrove, gagné par M. P.-A. Gendron.

Râfles, $2.50, don de M. le Dr A. Veilleux, gagné par M. Vénérand Baillargeon; sac de farine de 24 livres don de Denault Frère, Sherbrooke, gagné par M. Alphonse Bilodeau; chaudière de graisse de 10 livres, don de M. Albert Richard, gagnée par Mlle Yvonne McKeage; extincteur chimique, don de M. P.-A. Gendron, gagné par M. Alfred Bernier; un gallon d'huile don de M. Léonidas St-Cyr, gagné par M. Omer Drapeau; cafetière don d'un chevalier gagnée par Mme Bena Dubé; bonbonnière don de M. Armand Roy, gagnée par Mme Edm. Dubé; jolies serviettes de bain, don de M. Achille Aubin, gagnées par M. Noel St-Cyr; boîte de papier à lettre don de M. B. Ferland, gagnée par Mme Stanley Cosgrove; boîte de graisse, don de St-Cyr Ltée, gagnée par Mme (Dr) R. Veilleux; rasoir-safety, don de M. François Normand, gagné par Mme J. Rouillard.

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui leur ont aidé de quelque manière que ce soit.

Va et vient. — M. Ovide Pomerlea était, ces jours derniers de passage à Sherbrooke par affaires.

—M. et Mme Octave Béland sont de retour d'un court voyage à Sherbrooke.

—M. Adjutor Provençal ainsi que Mlle Yvonne Béland visitaient dernièrement des parents en notre localité.

—M. Albéric Beaudoin est de retour d'un court voyage en ville.

—M. Chs-Ed Bisson ainsi que Mlle Gilberte Beaubien, d'Ottawa, ont passé quelques jours en notre ville chez des parents.

Partie de cartes. — Ces jours derniers avait lieu, à la salle paroissiale une partie de cartes, organisée par Mme Adolphe Fournier. Le cinq-cents fut joué avec l'entrain habitue..

Prix des Dames: 1er prix, une serviette de bain, don de Mme Oscar Bergeron, gagnée par Mme Damase de Montigny.

2e prix, une boîte de chocolat, don d'une amie, gagnée par Mlle Marie-Rose Bernier.

3e prix, une serviette, don de Mme Paul Bouchard, gagnée par Mme Emile Roy.

4e prix, une faire de ciseaux, don d'un ami, gagnés par Mme Ludger Gouiln.

5e prix, une gravure, don d'une amie, gagnée par Mme Albert Morin.

Prix des messieurs: 1er prix, un chapelet, don d'un ami, gagné par M. Henri Bernier.

2e prix, un volaille, don de M. Paul Bouchard, gagnée par M. Théophile Bergeron.

3e prix, une pipe, don d'un ami, gagnée par M. Albert Morin.

4e prix, une gravure, don de M. Emile Roy, gagnée par M. l'abbé Louis-Gilles Comtois.

5e prix, une jolie image de sainte, don d'un ami, gagnée par M. Dominique Lessard.

Prix d'entrée, une nappe en toile, don de Mme Adolphe Fournier, gagnée par M. Ernest Gilbert.

Rafles: Un joli tablier brodé, don de Mlle Aurore Bernier, gagné par Mme Emile Roy.

Une boîte de bonbons, don d'un ami, gagné par Mme Félix Campagna.

Serviette, don de Mme Albert Morin, gagnée par Mme Wilfrid Mailhot.

Une serviette, don de Mme Alfred Campagna, gagnée par Mme Alphonse Lalliberté.

Serviette, don de Mme Adélard Paquin, gagnée par M. Raymond Lessard.

Vases à fleurs, don d'une amie, gagnés par M. Théophile Bergeron.

Plateau, don d eMme Anthime Faucher, gagné par Mlle Bernadette de Montigny.

Crachoir, don d'un ami, gagné par M. Théophile Bergeron.

Jolie marquise, don de Mme Adolphe Fournier, gagnée par Mme Oscar Lagueux.

Livre de recettes, don d'une amie, gagné par Mme Wilfrid Mailhot.

Cabaret, don d'un ami, gagné par M. Ernest Dallaire.

—Mme Adolphe Fournier remercie toutes les personnes qui l'ont aidé de quelque manière que ce soit.

Partie de hockey. — East Angus l'emporte sur Bury par 7 à 2. Par suite de sa victoire sur Bury, ces jours passés, à East-Angus, notre club se trouve confortablement installé en première position dans la ligue de Compton et pratiquement assuré de la première position.

La partie a été jouée sur une glace parfaite, devant une foule de quatre cents personnes. Le jeu fut très rapide et dénué de rudesse les arbitres A. Turcotte et C. Cooper, n'ayant distribué en tout que six ou sept punitions mineures.

Lavallière et Prangly y manquait sur l'alignement du Bury, qui se dessentait de leur absence.

Les gars du club East-Angus ont semblé trouver leur point faible qui réside dans le manque de jeu d'ensemble. S'ils corrigent cette faiblesse, ils seront difficiles à battre.

Autre partie de hockey. — Le club d'East-Angus, de la ligue du comté de Compton, a défait le Canadien, de Sherbrooke, ces jours derniers, à la fin d'une intéressante partie d'exhibition, au score de 4 à 2. La glace était en excellente condition et 600 personnes environ ont été témoins de la partie, qui fut abso.ument exempte de rudesse. Une seule punition a été infligée au cours de la joute.

Le Canadien a eu l'avantage pendant les dix premières minutes du jeu, mais le club local afficha sa supériorité pendant tout le reste de la partie. C'est au cours de ces dix premières minutes de jeu que le Canadien compta ses deux points par l'intermédiaire de Gordon, sur une course individuelle; puis de Kelly, sur le rebound de Dugré.

Dans la même période, le club local égalisa les chances, grâce au jeu de Laramée qui enregistra sur une passe de Pat Roy et de Therrien, sur une course individuelle.

Dans la deuxième période, Wilfrid Roy prit Workman en défaut sur une passe de Gendreau, et dans la troisième Therrien déjoua de nouveau Workman, après une belle course d'un bout à l'autre de la patinoire.

Du côté des vainqueurs, Therrien fut l'étoile de la partie, avec Laramée et Pat Roy. Du côté du Canadien, Gordon et Lepage furent les plus en évidence, quoique les joueurs d'East-Angus eurent maîtrisé considérablement Lepage, l'un des meilleurs scoreurs de la ligue Intermédiaire de Sherbrooke.

Va-et-vient. — Mlle Lucienne Rivard, de Trois-Rivières, a passé quelques jours en notre ville, l'invitée de M. et Mme Ernest Lazonde.

—M. et Mme Aiden Rousseau se rendaient à Sherbrooke, dimanche dernier, pour assister à une partie de hockey entre le "East-Angus" et le "Canadien".

—Mlle Rose de Blois est actuellement en promenade chez son oncle, M. le curé J.-A. Bonin, de Mégantic.

—M. Napoléon Bibeau, Mlle Mary Sévigny, Mlle Germaine Bibeau, M. Léo Lamoureux et M. Gérard Sévigny étaient de passage à Sherbrooke, dernièrement.

—M. et Mme Lorenzo Laberge et leurs enfants, Jean-Claude et Ulric, de Westshefford, étaient les hôtes de nombreux parents et amis, en notre localité, ces jours derniers.

—M. V. Dubois se rendait pour affaires à Sherbrooke, récemment.

Joyeux anniversaire. — **Mlle Marie-Ange Bouchard est fêtée à l'occasion de son 23e anniversaire de naissance.**—Ces jours derniers, se réunissaient à la résidence de M. et Mme Joseph Bouchard, un joyeux groupe de parents et d'amis pour fêter le 23e anniversaire de naissance de Mlle Marie-Ange Bouchard. Parmi les invités o nremarquait: l'héroïne de la fête, M. et Mme Joseph Bouchard, Mlle Juliette Bouchard, MM. H. Roger, Albert Bouchard, Emile Perron, Mlle Annie Boutin, M. Demeri Bouchard, Mlle Lucienne Laflotte, M. Gérard Bouchard, M et Mme Joseph Deschamplain, Mme Josaphat Geoffroy, MM. et Mmes Arthur Bibeau Polycarpe Pepin, D.-J. Willard, William Gilbert, Joseph Fréchette, Philippe Boisvert, Joseph Corriveau Napoléon Champigny, M. A. Bouchard, Mlle Thérèse Bouchard, MM. Gérard Lassonde, Lionel Blouin, Antonio Reny, Donat Sévigny, Mlle Thérèse Pepin, M. Napoléon Bibeau, Mlles Mary Sévigny, A. Fréchette, M. et Mme J. Reny, Mlle Gertrude Champigny, M. Oscar Fournier, Mlles Antoinette Bernier Adrienne Pepin, Marie-Rose Bernier, Cécile Bernier Lucienne Boisvert, Augustine Corriveau, M. W. Adam, Mlles Cécile Blanchette, Georgianna Blanchette, MM. Ern. Corriveau, L. Thétrault, Léo Lamoureux, Mlle Germaine Bibeau, MM. A. Champigny, L. Moisan, A. Bernier, Roméo Roy, Mlles Eveline Willard, Beryl Willard, M. Antonio Gilbert et plusieurs autres.

La jolie adresse suivante fut lue par Mlle Thérèse Bouchard, fillette de M. et Mme Joseph Bouchard.

"A Mlle M.-A. Bouchard,

Chère sœur,

La joie qui rayonne sur tous les fronts en ce jour dit assez le grand bonheur qu'ont tes parents et amis à te fêter.

Oh! cet anniversaire tant désiré permet à mon humble voix d'être l'écho fidèle de tous les sœurs qui voudraient en ce moment t'offrir au nom de tous parents et amis les sentiments dont nos coeurs sont remplis en ce moment.

Que Dieu t'obtienne en ce jour où nous célébrons le 23e anniversaire de ta naissance, le bonheur la santé, le succès dans tes entreprises et que le sentier que tu as à parcourir ne soit semé que de roses.

Tes parents, pour qui tu es une consolation, tes amis qui trouvent en toi une douce gaîté, sont heureux de te présenter ces petits cadeaux comme marque de reconnaissance et d'amitié.

Tes amis affectionnés.

Un joli bouquet fut présenté à l'héroïne de la fête par Mlle Beryl Willard et elle reçut aussi de jolis cadeaux.

La soirée fut très agréable. Il y eut chant, musique, déclamations, etc. Des rafraîchissements furent servis durant la soirée et à minuit un succulent réveillon mit en appétit même les moins gourmets. Chacun se retira heureux de cette agréable soirée.

UN MAGNIFIQUE SUCCES POUR LA JOURNEE UNIVERSITAIRE

(Suite de la page 3)

activités de l'année. Ces activités sont d'une envergure et d'un genre un peu nouveau. Elles ont été déclenchées par la conscience de besoins nouveaux et si j'insiste ce soir, c'est que l'on pourrait être porté à se méprendre sur leur vrai sens et sur le mobile qui les anime.

L'interprétation de cette orientation donnée à notre vie intellectuelle et sociale en tant que collectivité serait trop parfaitement comprise dans l'étude de la fin même que nos maîtres proposent à leur enseignement pour que nous ne tentions de l'effleurer. Aussi c'est à autre chose que je pense.

Messieurs, l'Université Laval, s'appuyant sur les principes qui sont à la base même de son existence, a vécu depuis une dizaine d'années la période la plus brillante peut-être de tout son passé. Le succès a couronné toutes ses initiatives et ses plus belles ambitions ont été réalisées. Son programme d'études s'étend maintenant à toutes les branches du savoir humain. Les professeurs les plus réputés illustrent chacune de ses chaires. Le matériel technique le plus perfectionné est mis à la disposition de ses étudiants. Créatrice dans sa vie extérieure de directives sages et éclairées, elle rayonne sa force et son prestige dans toutes les parties du Canada, voire à l'étranger par les sujets d'élite qu'elle a formés dans toutes les professions. Mais quelle que soit la grandeur de son triomphe et avant d'en proclamer l'universalité, l'Université semble avoir voulu attacher toute sa sollicitude à la situation dans la vie d'étudiant des élèves de ses facultés.

Excellence, Mgr le Recteur, nous serions-nous abusés qu'à vos directives, à vos conseils, à vos appels souventes fois répétés, nous avons acquis la conviction que dans ce domaine l'Université n'entendait pas encore avoir atteint pleinement sa fin. Je n'ai pas dit formation de l'étudiant. Les générations d'élites professionnelles sont le témoignage de son efficacité. J'ai parlé seulement de la place de l'étudiant dans la société, comme groupe ou comme individu, ayant l'intuition du service que l'étudiant se rendrait à lui-même s'il consentait seulement à supprimer la moitié des retards qu'il apporte en général à prendre l'initiative qui fera de lui un professionnel éminent, du service qu'il rendrait aux siens et à son pays s'il voulait un instant considéré comme compatibles les devoirs d'un étudiant modèle et ceux d'un citoyen actif et généreux.

Pour compléter l'oeuvre de l'Université, par cette orientation et par le mouvement qu'elle exige, les étudiants avaient l'impérieux devoir de répondre par un effort de coopération en ce sens en tentant tout d'abord d'avoir une meilleure intelligence de leurs devoirs sociaux, en s'appliquant ensuite à satisfaire à ces devoirs par une action constante dans tous les domaines accessibles à leur influence. C'est ce qu'ils ont tenté de faire et vous me permettrez de vous dire ce qu'ils ont accompli en ce sens.

Messieurs, les études universitaires ne sont pas qu'une étape dans la vie d'un homme, ni une simple transition entre le collège et la carrière professionnelle.

Elles sont autre chose qu'un apprentissage. Certes, l'étudiant doit préparer d'abord son avenir et son avenir immédiat; il doit lui sacrifier une part de sa vie et lui consacrer le meilleur de ses efforts; il peut aussi faire des rêves ensoleillés et se représenter avec délices les jours heureux où il aura atteint ses ambitions légitimes. Mais il n'a pas le droit de borner ses calculs au diplôme qu'il convoite, pas plus qu'il ne doit sacrifier à de chimériques illusions la réalité d'aujourd'hui. La vie est trop brève pour que l'on puisse en passer presque une moitié à préparer l'autre moitié. Lorsque d'inévitables desillusions auront refroidi nos imaginations de vingt ans, combien ne regretterions-nous pas le vide d'une jeunesse occupée à ses seuls intérêts. Nos études elles-mêmes requièrent un meilleur équilibre. Pour être vraiment supérieures et complètes elles doivent être désintéressées. L'étudiant qui n'aimerait pas ses études pour elles-mêmes, mais uniquement pour ce qu'elles pourront lui rapporter plus tard, négligera toute une partie de sa formation et de sa culture personnelle.

C'est une erreur de conception, Messieurs, que les étudiants de l'Université Laval ont voulu éviter Avant de devenir des hommes de profession, ils veulent d'abord être des étudiants. Ils ont trois, quatre, et même cinq années à passer sur les bancs de l'université et ils veulent les vivre toutes comme ils voudront plus tard demander à chaque étape de leur carrière ce qu'elle peut leur donner de consolation et de satisfaction plutôt que de ne s'intéresser qu'à un lendemain imaginaire et reculant sans cesse comme le trompeur mirage du désert.

La vie ne doit pas être une course continuelle aux honneurs et on ne peut la consumer à poursuivre des ambitions. Mais si je veux que le réel imprègne enfin son caractère dans notre vie, il ne faut pas croire que la jeunesse universitaire ait renié pour cela son passé d'idéal et ses atavismes glorieux.

Bien au contraire, nous ne sommes pas portés à croire aveuglément en la matérialisation des valeurs intellectuelles et nous éprouvons une très médiocre admiration pour les réputations que seule la fortune et le hasard ont créées. A travers l'histoire et durant toutes les époques, des vertus plus solides ont régné sur les opinions. Nous attendrons le rétablissement de l'équilibre social et conséquemment la prospérité économique de nos professions respectives bien plus que l'asservissement de la matière sous l'empire des vertus morales que de l'adaptation de ces principes vitaux aux exigences d'une finance qui a tenté de subjuguer le monde et qui devra revenir à ses justes attributions utilitaires pour ne pas être condamnée à perdre son pouvoir de valorisation et n'être plus considérée que comme un facteur de perturbation de l'ordre économique.

Nous continuerons à fixer les sommets qui se dessinent à l'horizon sous un angle qui nous en perdront pas que le chemin qui nous y conduit doit être franchi pas à pas. En ces temps de concurrence intense et de multiplication des valeurs il serait téméraire à l'homme d'escompter des potentialités d'avancement plus rapide qui paralyseraient son effort personnel.

Dans cette marche laborieuse et patiente, notre impatiente jeunesse vous demandera quelques responsabilités pour relever son courage et lui faire oublier la folle d'en rêver de plus grandes.

J'ai parlé, il y a un instant, des retards que l'étudiant apporte en général à prendre l'initiative qui fera de lui un membre actif dans la société.

Ne faudrait-il pas imputer cet état de choses à la considération décevante que la génération d'âge mûr fait trop souvent de nos aspirations et de nos projets.

Si seulement on voulait nous prendre au sérieux et nous considérer un peu moins comme de grands enfants, ou de sympathiques petits bonshommes. Combien ne serions-nous pas heureux de recevoir les premiers feux de la bataille, à notre poste de sous-officiers, avant qu'un lustre de carrière professionnelle ait grisé nos cheveux.

La jeunesse sent le besoin d'une participation active aux responsabilités. Ce sentiment trouve son témoignage chez nous particulièrement dans la formation récente d'une Chambre de Commerce junior, d'un Jeune Barreau, de Cercles Acédistes de Jeunes Unions politiques.

Mais à les diviser ainsi ne diminue-t-on pas la puissance des groupements qui sont mus après tout par un même idéal.

Ne vaudrait-il pas mieux que les plus âgés consentent à nous faire une place convenable dans leurs rangs et qu'ils profitent de notre ardeur dans leurs conseils, imposant au besoin des freins à notre enthousiasme trop généreux.

C'est pour assurer ce rôle de concentration des efforts et de répartition des devoirs grâce à l'influence de son exemple et de ses directives, que nous tournons les yeux vers l'Université.

Il n'entre pas dans mes vues de préconiser l'attribution aux nôtres de telle ou telle mission en particulier. Je veux simplement tenter l'expression de mes sentiments du regret que nous éprouverions si notre titre d'étudiant d'université devait nous être une recommandation défavorable dans le mouvement perpétuel de la vie sociale.

Fiers de votre confiance et sous l'empire d'un mobile qui ne laisse plus de place à l'intérêt mesquin du moment nous irons, allègrement, de notre part et comme organisme nécessaire dans le rouage de notre vie nationale, intellectuelle et sociale.

Puis chaque fois que nous soulagerons vos épaules de la part du fardeau que vous aurez consenti à nous confier nous lirons, comme en des hiéroglyffes magiques, dans les rides que l'expérience a gravés sur vos fronts la science qui assagit et qui nous permettra de conduire à bien notre mission.

C'est animés de ces sentiments et sous le désir d'une plus large participation aux périls qui assagissent que nous avons voulu, messieurs, organiser notre vie d'étudiant.

Pour la première fois, nous avons envisagé la réalisation d'une organisation au fonctionnement constant en faveur des étudiants.

Le Cercle qui a été créé pour donner un foyer aux quelque cinq cents membres de notre association est maintenant dans un ordre parfait. L'on a bien voulu nous dire aussi la satisfaction que l'on éprouve à constater le rendement incontestable de cette nouvelle orientation sur la vie générale des élèves.

Dès l'an prochain, l'Association assumera une nouvelle forme de responsabilités par la gérance exclusive du journal hebdomadaire des étudiants, administré jusqu'ici en dehors de ses cadres. D'autres formes de responsabilités peuvent encore intéresser ses officiers. Nous soulignerons au passage l'initiative d'un bureau de placement qui s'occuperait de protéger les confrères peu favorisés par la fortune.

Que de domaines s'offrent à l'activité de cinq cents jeunes gens bien dirigés par les leurs.

Comme nous serons plus tard des professionnels, nous voulons aujourd'hui être des étudiants. Il n'est nullement question de faire caste à part, mais trop d'aspirations nous groupent, trop d'activités nous relient pour que nous ne formions pas dans la société une classe distincte. Il n'est pas question non plus de réclamer des privilèges ou de nous affranchir de l'autorité. Loin de là, c'est pour retirer de nos années d'études leur maximum de rendement c'est pour qu'elles soient entièrement remplies et qu'elles constituent le trésor inépuisable dans lequel nous puiserons toute notre vie que nous avons fondé avec l'approbation et souvent la collaboration de nos supérieurs, cette société universitaire que vous avez vue à l'oeuvre aujourd'hui et à laquelle vous apportez, ce soir, Excellence et Messieurs, le plus bel encouragement.

Par l'amplification de ses activités et précisément à cause de cette extension nouvelle l'A. A. G. E. L. vient de passer à travers la période la plus mouvementée de son histoire. Ere d'initiatives inséparables de périls de tous genres, ère de progrès aussi, de prospérité et d'optimisme qui contraste étrangement avec le malaise général dans lequel le monde se débat actuellement.

Eu égard aux moyens à notre disposition, nous avons eu à faire face à des difficultés de prime abord insurmontables. Toutes ont été vaincues, parce que nous les avons attaquées de face nous rappelant que "plusieurs ont péri parce qu'ils avaient tenté d'éviter toutes les difficultés c'est-à-dire de se soustraire à tous leurs devoirs."

Pour nous qui allons disparaître ou presque de la scène des étudiants nous qui avons maintenant le droit de siéger au conseil des vieillards dans le monde des carabins, nous sommes à l'heure où des éléments nouveaux vont intervenir, modifiant, profondément notre existence intime. Le parchemin que chacun de nos efforts a lentement rempli s'étendra bientôt, comme un

qui fut notre passé et ce que sera notre avenir.

Demain nous considérerons ce qui fut le meilleur de notre vie comme un souvenir, auquel nous n'aurons peut-être même pas le temps d'accorder l'émotion qui nous étreint au moment d'en consacrer l'abandon. N'y a-t-il pas jusqu'à ces amitiés de collège qui n'avaient pas encore bronché sous la rafale et qui, elles aussi, fondent déjà sous le charme de sourires plus roses. De ce qu'avaient édifié quinze années de coutumes dans notre vie intime, demain il ne restera plus rien, pour ainsi dire.

Mais même dans le désarroi où nous nous trouverons un instant, nous partirons heureux si seulement nous pouvons garder la conviction que mus par l'exemple de notre effort, d'autres viendront après nous qui réaliseront le plus beau des rêves de notre jeunesse.

Messieurs, il me resterait à remercier nos hôtes distingués de l'honneur qu'ils nous font en ce moment. Pour leur dire combien nous apprécions leur présence, comme il nous fait plaisir de les voir s'intéresser ainsi à nous, il me faudrait faire un autre discours. Et encore quelles ressources de l'art ne faudrait-il pas déployer pour leur exprimer d'une manière adéquate notre si grande reconnaissance s'il ne me souvenait que "lorsqu'une pensée est trop faible pour porter une expression simple c'est la marque pour la rejeter".

Excellence, M. le Gouverneur Monseigneur, Messieurs, les étudiants de 1933, n'oublieront jamais votre geste, pas plus qu'ils n'oublieront les paroles qu'ils attendent maintenant de vous.

E. E. MGR VILLENEUVE

L'archevêque de Québec, S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, invité à prendre la parole, fut longuement acclamé :

"Le Pape actuel, Sa Sainteté Pie XI, est l'un des génies de l'heure présente et le plus ferme caractère peut-être que nous offre l'humanité", dit en commençant Mgr Villeneuve. "J'ai déclaré ailleurs pour l'avoir expérimenté personnellement l'intelligence pénétrante, la mémoire incomparable, l'érudition immense, l'envergure d'esprit, et le sens éminemment réalisateur que trahit sa personne et que révèle son oeuvre au Vatican et dans le monde catholique, dans le cours des onze années de son glorieux pontificat.

"Je ne crois point devoir y revenir. Mais en m'adressant, ce soir, à vous, Messieurs et chers étudiants, vous que je voudrais voir devenir des courageux travailleurs de l'esprit, des cerveaux ouverts à tous les rayons de la science humaine, des praticiens de l'idée capables ensuite d'être les grands réalisateurs de l'idéal moral, social et professionnel qui doit briller aux yeux de votre jeunesse, j'aime à vous dire : Messieurs, si vous voulez un modèle d'intelligence et de labeur, si vous voulez apercevoir un homme qui a vécu de savoir et d'énergie jusqu'à sa soixante-seizième année, et qui actuellement illumine le monde et le gouverne parce qu'il a d'abord éclairé son esprit d'une science aussi élevée que large et gouverné sa vie par la trempe de son caractère, eh ! bien, regardez le Pape, contemplez Pie XI. Messieurs, comme homme, Pie XI est grand, et c'est faire acte de justice autant que de noblesse que d'en être fier. Salut à Sa Sainteté Pie XI !

"Vous n'ignorez point que le Souverain Pontife vient de recommander aux apôtres de la prière universelle *les savants*", continua l'éminent prélat. "Le Saint Père sait ce que peuvent faire dans le monde les idées, il sait ce que valent les principes, il sait comment les maximes engendrent la vie ou la mort, comme germent les grains en terre et les cellules vivantes. Pie XI mène par la force de ses idées. Il a eu l'idée que le bien du Vatican et le bien de l'Italie réclamait un Pape qui cessât d'être un prisonnier. Et il est devenu libre, il est reconnu Souverain, on a même fait entrer dans la science juridique un concept nouveau pour répondre à la réalité qu'il crée dans le monde international par sa situation souveraine. Il a vu les excès du capitalisme moderne, et les abîmes du communisme qui en voudrait prendre la place. Il a donné là-dessus des directives nettes, énergiques, fécondes. Les grands économistes l'ont écouté, les politiques s'en inspirent. Ceux qui se détournent ont d'autres raisons que celles de la doctrine pure de ne point vouloir l'entendre. Il a jeté un oeil sur le monde au sortir de la guerre. Il a bien vu que les passions ne sont pas éteintes, que la guerre gronde parce que les appétits ne sont pas assouvis. Vous savez qu'il a prononcé à ce sujet des discours courageux et sauveurs.

"Messieurs, dans l'ordre social contemporain, Pie XI est une grande figure, la plus grande peut-être comme gouvernant et souverain, et par son ascendant sur les peuples. C'est devoir pour vous que de le savoir, pour tous de le reconnaître, pour des chrétiens d'en être glorieux. Salut à Sa Sainteté Pie XI !

Et Son Excellence Mgr Villeneuve de terminer : "Mais Pie XI est avant tout le Vicaire de Jésus-Christ. Il vit en communion ininterrompue de pensée et d'amour avec le divin Maître. Il cherche à tout instant à mettre son activité personnelle à la hauteur de la sublime mission qui lui a été commise comme représentant du Christ sur terre. Toutes ses oeuvres peuvent se résumer dans la soif inextinguible de sauver le monde, soif qui dévore son coeur de pasteur et de père. Deux ordres d'activité chez lui donnent l'orientation à toutes les autres. Il est le PAPE DES MISSIONS pour ceux qui sont dehors de l'Eglise et qu'il veut attirer à elle par la lumière et l'amour. Il est le PAPE DE L'ACTION CATHOLIQUE pour faire des fidèles des baptisés conscients d'eux-mêmes, rayonnants par la vérité qu'ils auront conquise et par les vertus héroïques qu'ils sauront pratiquer. Messieurs, c'est vous, les jeunes, c'est vous la jeunesse mieux instruite et mieux formée, c'est vous les dirigeants de demain, que Pie XI appelle avant tout à l'apostolat laïque organisé sous la direction de l'Eglise. Messieurs, salut au Pape de l'Action Catholique, salut à Pie XI incomparable pontife, salut à Pie XI notre doux Père dans le Christ et notre guide dans les voies qui font grandes les vies et empêchent les esprits et les coeurs d'être des astres éteints".

MGR CAMILLE ROY

L'assistance applaudit ensuite le distingué Recteur de Laval, Mgr Camille Roy, qui prononça le discours suivant :

"Je remercie M. le président de ce toast porté à l'Université Laval. Je le remercie des paroles aimables dont il l'accompagne et de ses souhaits de bon voyage au recteur.

"Je pars demain: pendant que vous aurez la joie de rester au foyer, j'aurai l'obligation de m'en éloigner.

"Une chose me réconforte, c'est votre témoignage d'intérêt et d'affection; c'est le spectacle qu'offre ce soir l'Université Laval. De ce spectacle j'emporterai demain la douce image.

"Vous donnez ce soir le spectacle d'une université qui sait se réjouir aussi bien que travailler, qui passe avec une facilité élégante de tables d'étude à tables de banquet. Chancelier, recteur, professeurs, étudiants, oublient pour une heure la gravité des devoirs nécessaires et ils échangent leurs âmes dans l'amitié des conversations. Les maîtres se font plus jeunes en écoutant la jeunesse chanter son rire joyeux; et les jeunes, rapprochés de leurs maîtres, se font plus graves; ils apprennent d'eux la leçon d'une belle vie, d'une vie qui leur est dévouée, qui est faite de labeur et de dignité, qui honore notre maison en même temps qu'elle rayonne en bienfaisante influence sur la société.

"Ce spectacle est beau: il est fait de gaieté, de sagesse, de lumière de chanson. Il est fait aussi d'autorité, de respect et d'affections profondes: je veux en garder, comme un viatique, l'impression réconfortante.

"Mais ce spectacle me fait penser aussi qu'à cette santé que vous portez à votre Université, je puis répondre en vous assurant que l'Université Laval a bonne santé.

"Elle a bonne santé parce que vous, messieurs les professeurs, vous y donnez un enseignement qui est sain, des doctrines qui sont fortes de sciences et de vérité.

"Elle a bonne santé parce que vous, chers étudiants, vous recevez avec curiosité, je dirais avec appétit et confiance, cet enseignement. Ce que vous cherchez avec vos intelligences de 20 ans, c'est justement la science et la vérité. Et vous aimez à prendre aux lèvres de vos maîtres l'une et l'autre; parce que, préparant ici vos vies professionnelles, vous voulez mettre à leur base la science et la vérité.

"Permettez-moi de vous le rappeler encore: les universités ont plus que jamais le devoir de faire oeuvre de vérité, pour faire oeuvre de vie solide. Il y a trop de choses qui croulent autour de nous pour que nous n'ayons pas le souci, maîtres et élèves, de réparer ou de prévenir tant de ruines.

"L'Université Laval, je suis heureux de vous en donner l'assurance, Mgr le chancelier, au soir même des fêtes jubilaires de l'Action Sociale Catholiques, veut être, a l'ambition d'être l'une des premières, j'ai bien envie de dire la première oeuvre d'action sociale catholique de votre diocèse.

"Et elle veut l'être parce que son rôle est justement de préparer des influences sociales, des élites sociales, des forces humaines et des forces spirituelles; son rôle est de jeter dans tous les domaines de la vie publique des professionnels, des dirigeants ,des citoyens qui soient non pas des parasites, des destructeurs, mais des ouvriers actifs, capables avec le matériel de leurs idées catholiques et de leur dévouement social, de construire la cité de demain.

"Préparer tout cela avec les maîtres qui enseignent et les élèves qui s'instruisent, c'est notre rôle: et il me semble qu'en faisant tout cela nous faisons oeuvre d'action sociale catholique.

"Notre Université Laval a bonne santé. Il me plaira de le dire là où je vais en mission de conférence: à Paris, en Province et en Belgique.

"Il me plaira singulièrement de dire qu'elle est la première université française du Canada: la première en date, sans doute; la première par l'initiative des cultures supérieures dans cette province; la première pour son audace à naître dans le berceau si modeste que lui faisait le Séminaire de Québec; la première par les sacrifices qu'elle a coûtés; la première par cet esprit de mesure et d'équilibre qu'elle reçut de ses humbles origines; mais la première aussi par son ambition à grandir, ambition longtemps contrariée par l'insuffisance des ressources, et qui dut toujours ajuster son essor sur ses moyens mais ambition réelle que couronnent aujourd'hui de solides organisations nouvelles et que fortifie l'espoir de progrès toujours nouveaux.

"Mgr Bourget, évêque de Montréal, écrivait le 27 décembre 1853 dans une lettre pastorale: "L'Université Laval doit être la Sorbonne de la Nouvelle-France." Nous retenons cette formule flatteuse qui nous vient de Montréal. Elle doit être plus qu'un symbole. Nous voulons que Laval soit sur le rocher de Québec aux siècles chrétiens de la France la Vieille Sorbonne sur la colline Ste-Geneviève. Nous voulons qu'elle joigne aux gloires spirituelles de la Sorbonne ancienne les valeurs scientifiques de la Sorbonne Nouvelle.

"Ce n'est qu'un rêve encore sans doute. La formule n'a pas donné tout ce qu'elle promet. Mais le rêve est beau. Et si vous voulez continuer, MM. les professeurs et MM. les étudiants, à développer les forces et la santé de l'Université Laval, les promesses seront un jour une pleine réalité."

L'HON. M. R.-F. STOCKWELL

L'hon. M. R.-F. Stockwell, trésorier provincial, fut alors invité à répondre à la santé du Canada et de la Province de Québec.

"C'est avec un très vif sentiment de plaisir, messieurs les Etudiants que j'ai accepté de prendre part à votre fête", dit l'hon. M. Stockwell. "Le plaisir aurait encore été plus grand pour moi et pour vous, je n'en doute pas si la maladie n'avait empêché l'honorable M. Athanase David d'être présent à ces agapes et de répondre à la santé de notre pays. Je regrette l'absence de mon distingué collègue qui est l'un des hommes les plus érudits et les plus éloquents du cabinet et je suis presqu'à la gêne de vous adresser la parole à sa place tant mes mérites sont minimes à côté de ceux du Secrétaire provincial.

"Quand on m'a invité à prendre la parole ici ce soir, messieurs, de nombreux souvenirs de collège me sont revenus à la mémoire. A apprendre que je me trouverais quelques heures plus tard au milieu d'une jeunesse bouillante d'enthousiasme et de gaieté, j'ai senti naître en moi une nouvelle jeunesse, je me suis rappelé ma vie d'université, les joies sacrées d'une époque qui a malheureusement été trop courte et que je voudrais revivre ce soir à vos côtés.

"Je dois tout d'abord vous féliciter chaleureusement M. le Président et messieurs de l'esprit qui domine cette fête. J'ai eu déjà l'occasion de pénétrer dans plusieurs milieux universitaires, j'ai coudoyé des étudiants de plusieurs langues : jamais peut-être encore je n'ai trouvé un atmosphère aussi chargé de forte coopération de saines joies et de communes ambitions.

"Vous vous êtes engagés, messieurs, en pénétrant dans le cénacle de l'Université Laval, à y rechercher la science, les lumières de la vérité et continuer par là même l'oeuvre entreprise il y a près d'un siècle par cette grande maison d'enseignement.

"Quels sont les effets cumulatifs de l'éducation distribuée par l'Université Laval sur notre progrès provincial et national ? Il est difficile de les estimer sans crainte d'erreur. Votre maison après une origine modeste s'est élevée au niveau des universités les plus réputées du monde et son enseignement touche aujourd'hui toutes les sciences, la théologie, la philosophie les lettres, le droit, la médecine, etc."

L'hon. M. Stockwell termina en souhaitant bon voyage au Recteur de Laval qui part aujourd'hui pour l'Europe, où il donnera quelques conférences à la Sorbonne. Le Trésorier provincial ajouta que la mission de Monseigneur Roy en Europe était un événement qui jettera beaucoup de lustre sur l'Université Laval, dirigée avec tant de dévouement et de sciences par son Recteur actuel, sur la nation canadienne-française et sur le Canada tout entier. Ces paroles furent soulignées de longs applaudissements.

M. MAURICE DUPLESSIS

M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières à l'Assemblée Législative et Chef de l'Opposition, fut invité à parler après l'hon. M. Stockwell. Les convives l'applaudirent bruyamment.

—"M. Duplessis", dit le président Gingras dans sa présentation, "a été un brillant élève de l'Université et il est aujourd'hui un brillant chef de parti".

—"Ce que je puis répondre à votre président", dit M. Duplessis, "c'est que tout ce qui brille n'est pas or. Ainsi, quand tout à l'heure, j'ai appris que le gouvernement provincial avait délégué à ces agapes son trésorier je me suis dis que mon ami l'hon. M. Stockwell allait annoncer un octroi à votre université. Mais tout ce qui brille n'est pas or. (Rires et applaudissements) Le trésorier provincial est le premier à sourire de la boutade du chef de l'Opposition.

—"La Province de Québec", ajouta M. Duplessis, "est en parfaite santé, comme vous l'a démontré M. Stockwell. Notre province a résisté à de nombreux assauts — surtout depuis dix ans ! — parce qu'elle peut compter sur une élite, et surtout une élite de jeunesse. Permettez-moi de le redire : l'avenir est aux jeunes. La santé du Canada, messieurs, est aussi florissante, pour les mêmes causes".

En terminant, M. Duplessis félicita les étudiants de leur succès et de leur attachement à l'Université.

Le président invita M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire de l'Université, à répondre à la santé des facultés.

M. L'ABBE ART. MAHEUX

M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire-général de l'université Laval et aumônier de l'A. G. E. L., qui a tant fait depuis quelques mois pour le succès des organisations universitaires, répondit à la santé des Facultés. "Je dois à l'amicale insistance de mes chers étudiants", dit-il, "le privilège de prendre la parole dans la brillante assemblée qui nous réunit ce soir, et ma première parole sera pour vous remercier".

Le secrétaire-général parla des nombreuses activités de l'A. G. E. L. cette année. "Je mets au premier rang l'organisation de votre cercle" dit-il, "et je persiste à croire qu'il y a là une sorte de miracle. Le Cercle est une multiplication de pains —au sens propre et au sens figuré — avec un petit désert de ressources". Puis M. l'abbé Maheux ajouta de nombreux éloges à l'adresse des différentes commissions Théâtrale, Sportive, des Débats, des Conférences, et à l'adresse de la Chorale des Etudiants. "La coopération", dit-il, "c'est beaucoup, pourvu qu'elle ait une âme. Cette âme n'est pas un mythe. Elle existe, et c'est votre grand conseil, où règne le meilleur esprit; c'est surtout votre exécutif. Je m'excuse de le dire, parce que je me trouve mis en cause. Mais supprimez-moi un moment — j'y consens volontiers. Pensez à votre secrétaire-trésorier Jules Turcot; pensez à votre vice-président Maurice Dussault; pensez à ce brave et modeste secrétaire-correspondant Aimé Deraspe qui, dans les longues veillées travaille comme un soldat inconnu pour assurer vos succès; il mérite qu'on le sorte de l'ombre pour le mettre, ce soir, sur un piédestal, dût-il en être assez mal à l'aise pour mettre en danger sa digestion. (appl.)

"Pensez surtout, oui, pensez surtout à votre président, à votre Rosaire, à votre Gingras (appl.), un si chic type, toujours en verve, toujours de bonne humeur, toujours fertile en heureuses inventions, toujours plein de confiance dans ses camarades, retombant toujours sur ses pieds en dépit des difficultés Gingras, le Roi de votre République estudiantine. Lui dire nos félicitations, les vôtres, ce serait d'une écrasante banalité. Il faudrait une sainte Cécile pour chanter ses louanges.

"Mon cher président, pardonnez-moi : je fais du lyrisme, mais comment diable ! pourrais-je m'en empêcher ?" (longs appl.)

Le secrétaire-général, se tournant ici vers Monseigneur le Recteur, déclara que l'éminent prélat avait été un autre facteur important des succès des carabins. Il fit aussi l'éloge de M. l'abbé O. Bergeron, procureur du Séminaire, et celui de tous les présidents et officiers de toutes les organisations universitaires, groupes, écoles, instituts et Facultés.

Puis répondant spécialement au toast porté aux Facultés, l'orateur ajouta quelques mots sur la devise de l'université : "En fondant l'université", dit-il, "nos pères n'ont pas voulu donner à chaque Faculté une devise propre; on a trouvé une devise, une seule, qui est un admirable mot d'ordre : "Haud pluribus impar". Exceller, briller au premier rang, n'être inférieur à personne voilà votre devise ! Elle suffit aux plus généreuses ambitions. Etudiants des Arts, de la Médecine, du Droit, de la Théologie, levons nos verres à la santé des quatre Facultés de Laval ! et au lien qui les rattache le plus solidement, l'Association Générale des Etudiants de Laval".

M. EDMOND CHASSE

La santé de la Presse était la suivante au programme. M. Rosaire Gingras, qui est notre ancien confrère, invita M. Edmond Chassé, l'assistant-directeur de L'Evénement, à répondre à cette santé.

—"M. l'abbé Maheux", commença M. Chassé, "vient de nous annoncer une grande nouvelle. L'association des étudiants a un surplus: c'est inouï! Je suis sûr que l'hon. Trésorier Provincial, lorsqu'il sortira de la salle, réclamera une longue entrevue de votre président."

"La presse", reprit M. Chassé, "se porte bien, parce qu'elle se comporte bien. Comme vous le voyez, elle est bien surveillée. Ce soir, alors que j'ai à ma droite les plus hauts représentants de l'autorité civile et religieuse, j'ai, de l'autre côté, le préfet de police! (le capitaine Emile Trudel)

"Je sais, messieurs, que vous reprochez souvent aux journalistes de faire beaucoup de compliments aux grands hommes qui nous gouvernent. A Ottawa, j'ai beaucoup d'admiration pour M. Bennett et M. King, comme à Québec j'admire l'hon. M. L.-A. Taschereau et M. Maurice Duplessis. Un ami me demandait un jour lequel je préférais, de M. Bennett et de M. King. Je lui répondis: "Quand je suis avec l'un, j'aime toujours mieux l'autre !"

En terminant, M. Chassé félicita les trois nouveaux professeurs de la faculté de droit: MM. Antonio Langlais, Fernand Choquette et Antoine Rivard, puis il présenta ses meilleurs voeux à Mgr Camille Roy. "Je n'ai aucun doute", ajouta-t-il, "que la France admirera l'éminent recteur de l'Université Laval, comme la Métropole... difficile l'a jadis appréciée".

Puis vint la santé des universités-soeurs.

LE Lt-COL. WILFRID BOVEY

Le lt-col. Wilfrid Bovey répondit au nom de l'Université McGill. Nous avons été assez heureux de nous procurer son texte à l'avance. Le voici:

"C'est avec le plus grand plaisir que je viens vous saluer ici et vous offrir mes meilleurs souhaits; vous me permettrez peut-être de vous exposer quelques-uns des sentiments qui m'animent. En première place, je suis natif de ce beau pays. Il y a plus de cent ans depuis que mon grand-père est venu à Montréal et, comme tout Canadien de Québec, j'aime bien notre chef-lieu. Aucun citoyen de notre province ne peut voir sans émotion cette ancienne ville dont les murailles grises, les établissements modernes nous parlent à la fois du passé et du présent. Aucun Canadien, quelque soit son origine, ne peut regarder sans un tressaillement du coeur la chaine des Laurentides, les fermes et les bois de l'île d'Orléans et de la côte sud, ni voir sans fierté notre St-Laurent dérouler le panorama magnifique de ses côtes. Comme l'a dit un de nos poètes:

Je veux revoir le fleuve où
[s'écrivit l'histoire
D'un passé glorieux,
Notre beau St-Laurent qui
[roule de la gloire
Dans ses flots orgueilleux,
Notre grand fleuve unique,
[aux rivages fertiles,
Qui parle du passé
Dans chacun de ses coins,
[chacune de ses iles
Et ses bords ombragés.

"En deuxième place, je suis bien fier de venir représenter ici mon Université. Apporter aux étudiants et aux anciens de Laval les meilleurs souhaits de McGill, voilà une tâche que j'ai acceptée bien volontiers. Vous êtes, et je sais que vous le comprenez bien, les héritiers d'une tradition toute particulière, la tradition d'une institution qui, dès les premiers jours du Canada, a jailli de la lumière de l'érudition et de la foi des travaux de la charrue, des hauts faits de l'épée.

"Nous autres, et je suis non seulement directeur des relations extérieures de McGill, je suis ancien de McGill, j'étais même né à McGill, nous avons aussi travaillé pour ce pays. Nous avons essayé de faire pour la population de la langue anglaise ce que vous avez fait pour les vôtres. C'est alors en franche collaboration que McGill rend hommage à Laval.

"Finalement je me trouve ici à titre de représentant de la race canadienne-anglaise et par ce fait, il me semble, autorisé à vous exposer ses sentiments. Nous aimons — ceux d'entre nous dont les ancêtres étaient anglais — nous aimons bien la terre de l'Angleterre, les champs que cultivaient nos pères, les routes qu'ils connaissaient, les vieilles choses d'autrefois. Nous aimons l'Angleterre comme vous autres aimez la France. M. Aegidius Fauteux, dans son introduction au livre de M. Emile Vaillancourt, nous dit que "chez les Normands du Canada il n'y a pas de désir plus vif et plus ardent que de revoir le foyer ancestral dont, depuis trois siècles déjà ils ont été séparés". Eh bien, pour nous, c'est un peu la même chose. Mais n'oublions amais, messieurs, que nous revendiquons le titre de Canadiens, que c'est ici notre patrie, notre pays, nos amours et que c'est en Canadien et en frère que je vous tends la main.

"Et de ce point je passe à un autre — et si je parle d'une façon un peu franche, vous savez aussi que je parle en ami sincère des Canadiens français.

"Je sais très bien qu'au commencement du dix-neuvième siècle les Canadiens français avaient des griefs et des ennuis, qu'ils avaient à combattre des tentatives de suppression de leur langue et de leur culte. Je sais très bien qu'ils souffraient beaucoup du gouvernement d'une clique malhonnête. Je connais aussi bien que vous la connaissez l'histoire de la croisade qui a gagné pour eux et pour nous aussi les droits de citoyenneté britanniques. Je connais très bien les problèmes et les difficultés de votre race dans les provinces anglaises. Je pourrais peut-être vous rappeler qu'au commencement du siècle passé des Anglais comme John Neilson ont donné un appui important à la cause des patriotes, qu'Alexander Galt, plus tard le premier représentant du Canada auprès du gouvernement britannique, a aussi fait sa part, que le Dr Nelson s'est sacrifié pour eux.

"Mais il me semble, messieurs, qu'on parle trop de la politique et pas assez de la bonne entente qui, même pendant les années troublées, existait entre nos citoyens. Quand les Sulpiciens étaient en train de construire une nouvelle église paroissiale, c'est un Ecossais qui posa les premières pierres. Parmi les hommes d'affaires on ne pensait pas beaucoup, peut-être pas assez, aux batailles de l'Assemblée. Il me semble qu'on ferait mieux, si l'on veut étudier l'histoire, de fouiller un peu dans les annales de la vie journalière, qu'on trouverait que l'oeuvre de ceux qui ont fondé sur une base permanente la prospérité de notre pays mérite plus de notre attention qu'elle n'a jusqu'ici reçu.

"L'histoire du Canada n'est ni l'histoire des Canadiens français, ni l'histoire des Canadiens anglais — elle est l'histoire de tous les Canadiens. On ne doit pas l'écrire autrement. Il y a des mots dont, il me semble, on ne doit plus se servir. "Rebelle" en est un, "ennemi" en est un autre. Si nous étudions notre histoire sans rancune nous trouverons que le progrès des Canadiens anglais au commencement du dix-neuvième siècle a apporté et apporte aujourd'hui des bienfaits au Canada français. Nous trouverons que les droits revendiqués par le gouvernement canadien de nos jours, et scellés par le statut de Westminster, sont les mêmes droits que Papineau et Viger et Morin ont demandé il y a un siècle. Nous trouverons que nous tous, Canadiens français et anglais, avons vogué vers le même but, tolérance entre nous, liberté en face des autres, loyauté à nos traditions.

"Et n'oubliez pas, vous qui partagez du sang normand, que ces traditions sont aussi normandes qu'elles sont anglaises. C'est de la Normandie que dérivent nos conseils de ministres, le nom même de nos parlements, le lion sur notre devise de Québec. N'oubliez pas que dans les îles normandes, Jersey, Guernesey, Alderney et Sercq, ces îles dont les habitants sont, comme nous, sujets du roi, ne sont pas assujettis au parlement britannique et que ce roi est nommé aujourd'hui duc des Normands.

"Ne croyez jamais, messieurs, que le Canadien anglais ne reconnait pas ce que vous avez fait, ce que vous ferez à l'avenir pour notre pays. Nous nous souvenons de votre défense héroïque de Québec en 1775 — nous nous souvenons de la victoire du colonel de Salaberry. Je n'oublierai jamais, ni mes enfants n'oublie

BEAUPORT

Baptêmes. — Le 17 janvier a été baptisée Marie, Fernande, Rita, enfant de M. et Mme Irénée Bédard (née Fidélia Tremblay) Parrain, Fernand Bédard; marraine, Lucienne Bédard.

—Le 21 janvier a été baptisée Marie, Rose, Madeleine, enfant de M. et Mme Albert Guillot (née Marie-Rose Garneau). Parrain et marraine, M. et Mme Nap. Garneau Jr.

—Le 22 janvier a été baptisé Joseph, Gilles, Maurice, enfant de M. et Mme Ph.-Aug. Gilbert (née Evangéline Lortie). Parrain, Maurice Lortie; marraine, Alice Lortie.

Caisse Populaire. — Dimanche dernier, à la salle du Collège, M. Ph. Grenier, gérant, a fait connaître à la population de notre ville le chiffre d'affaires et l'exercice financier de notre Caisse Populaire. On peut dire que le compte rendu de notre Caisse est très satisfaisant et que l'on devrait encourager ce dépôt d'épargne. M. l'abbé Villeneuve parla également de la Petite Caisse d'Epargne scolaire. C'est un moyen d'enseigner l'économie à la gent écolière en venant déposer quelques sous à cette petite caisse d'épargne. M. Yves Prévost, avocat, adressa la parole et traita de l'économie. Les membres de la Salle Paroissiale et du Cercle d'Etudes ont rendu une petite opérette qui fut un succès.

Sirène. — Tous les jours, à midi, on entendra dans notre ville le cri de la sirène de la station de feu. On demande aux pompiers volontaires de ne pas répondre à cet appel, car ce cri de la sirène sera comme un écho au canon de la Citadelle. Les appels pour le feu seront plus prononcés.

ST-GREGOIRE, MONT.

Funérailles. — A St-Grégoire de Montmorency, le 25 janvier, ont eu lieu les imposantes funérailles de madame Bertha Thibault, épouse bien-aimée de M. Raoul Giroux, décédée le 22 courant. L'église, pour la circonstance, était décorée de ses plus riches tentures de deuil. La levée du corps a été faite par le Rév. M. Adrien Lanouette, vicaire, et le service funèbre a été chanté par le Rév. M. Lorenzo Lamontagne, vicaire de la paroisse. Les Révérends MM. A. Lanouette, vicaire, et G. Gervais, du Séminaire de Québec, assistaient comme diacre et sous-diacre. La croix et les porteurs étaient MM. Emile Côté, Napoléon Côté, Gérard Côté, Elphège Thibault, Georges-Charles Mathieu.

Le deuil était conduit par son époux, M. Raoul Giroux, son beau-père, M. Georges Corbin, M. Philias Giroux, ses frères, MM. Wilfrid, Rolland, Thibault, ses beaux-frères, M. Joseph, Lyster Corbin, M. Roméo, Salomon, Charles et Paul-Emile Giroux, M. Emilien Cloutier, ses oncles, M. Georges Chalifour, MM. Joseph Giroux, Delphis Caron, Adélard Laroche, Elphège Thibault, Josepr Côté, Emile, Napoléon, Gérard Côté, Antonio Fiset, Joseph Boutet, Georges Mathieu Adélard Lachance; ses cousins: MM. Paul Boutet, Georges Paré, Antonio Fiset, Robert Boutet, Paul Gérard, Rolland, Robert, René, Marc-Edouard, Paul Côté, Roger, Roméo Thibault, Jos. Bernier, Henri Mathieu, Noël-Henri Giroux, Charles, René, Maurice, Robert, Jacques oGsselin, Joseph, Louis Côté.

On remarquait dans la foule: MM. Jean Mathieu, P.-N. Mathieu, Jules

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

256-F

Plante, Omer Côté, René Larrivée, Charles Ma'e B. Lefebvre, Arthur Tremblay, Xavier Tremblay, R. Lefebvre, Ludger Lebrun, Napoléon Albert, O. Rouleau, Armand Fortin O. Côté, J. Boulet, D. Côté, J.-B. Malette, J.-A. Lebel, Jos. Boily, fils, A. Boily, A. Bouchard, A. Paré, Wilfrid Pelletier, G. Paré, D. Lachance L. Gingras, E. Albert, Charles Lafrance, H. Boucher, R. Deb.ois, B. Mercier, Emile Morel, J. Gaudreault A. Tremblay, L. Tremblay N. Gendron, G. Vachon, E. Germain, Jos. Lessard, P. Lessard, C. Villeneuve, O. Côté, J. Bédard Henri St-Pierre, R. Bergeron, L. Giroux, H. Rousseau, Léo Lavoie, J. Archibald, E. Potvin, U. Vachon, G. Sirois, O. Mercier, E. Dubé E. Caron, A. Allard, S. Simard, T. Houde, E. Drolet, A. Boily, E. Richard, O. Leclerc, E. Simard, W. Grenier, C. Gingras, P. Leclerc, Arthur Girard, N. Girard, E. Vézina, F. Gauthier, H. Vermette, H. Marquis, W. Harvey, A. Bouchard, Dr Henri Talbot, Raoul Hardy, A. Gendron, A. Boudreau, E. Giroux, O. Simard, E. Simard, M. Simard, W. Boily, Jos. Jean, Jos. Côté, E. Parent, E. Dpfour, P. Lachance, L. Côté, N. Mercier, A. Savard, C. Gingras, E. Richard, E. Bouchard, A. Leclerc, P. Touchette, J.-E. Bonsaint, H. Rousseau Robert Watson, P. Deroy, L. Lefebvre, A. Jean, E. Doucet, Raoul Bélanger, Lucien Tanguay, Henri Leclerc, Wilfrid Giroux, Georges Bergeron, Emmanuel Lachance, M. Placide Latour, Lucien Boutet, Lucien Mercier, Emmanuel Potvin, Ludger Gingras, Gaudios Bouchard Francis Gauthier, Paul-Emile Giroux, Charles-Auguste Giroux, Paul Giroux, Henri Marti, Eugène Tremblay, Paul Latour, Gérard Giroux, Arthur Dufour, Léopold McKinley, Alex Defoy, Pierre Lessard, Rosario Boucher, Napoléon Lessard, Ph. Plante, Ernest Simard, René Mercier, P. achance. Nérée Tremblay, P.-Emile Desjardins Napoléon Mercier, Henri Brousseau, J.-B. Ouellet, Léopold Leclerc, Jos. Boulé, Lorenzo Boucher, Léo Lavoie, Albert Archiba'd, Lorenzo Bouchard Joseph Rousseau, Odela Plante, Joseph Dufour, Raymond Giroux, Frank Archiba'd, et une foule d'autres dont les noms nous échappent. On remarquait dans le coeur, le Rév. Arthur Côté.

Le chant a été rendu par la chorale de St-Grégoire sous l'habile direction de M. l'abbé Albert Roy, professeur au Séminaire de Québec, M. Marius Cayouette, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de M. F.-X. Bouchard, de St-Grégoire de Montmorency.

La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies, soit par grand'messes, messes privilégiées, sympathies, bouquets spirituels ou tributs floraux.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer ses profondes condoléances.

ST-GERARD DE WOLFE

Décès de Mme Alfred Palardy.—Lundi, le 16 janvier, ont eu lieu les funérailles de Mme Alfred Palardy (Célina Beaulieu) décédée le 13 dernier, à l'âge de 82 ans et 11 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, six enfants: M. Alfred Palardy, de Kingston, Mass.; M. Gédéon Palardy, de Sherbrooke; M. Moïse Palardy, de Wolfe; Mlle Olice Palardy, de Drummondville; Mme A.-H. St-Denis (Hélène), de Weedon, et Mme Albert Brière (Aurélie), de St-Gérard; 76 petits-enfants et arrières-petits-enfants.

Assistaient aux funérailles: MM. et Mmes Arthur Bouchard, A. Allard, de Drummondville; Gédéon Palardy Donat Goulet, Mme E.-Z. Blais, MM. Paul-Emile et Rodolphe Brière, Mlles M.-Marthe Blais, Yvette Palardy, M. et Laurent Blais, Léon Brière Joseph Blais, Philippe Masse, de Sherbrooke, MM. et Mmes A.-H. Palardy, Mlles Aline et M.-Paule Palardy, M. le Dr et Mme J.-P.-C. Lemieux, MM. Jos. Palardy, Elzéar Palardy, Mlles Irène et Noella Palardy, Mme S. Fontaine, M. et Mme Damien Després MM. A. Fréchette, Euclide et Albert Fontaine, Josaphat Goulet, Eph Patry, de Weedon, etc.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer ses profondes condoléances.

ST-ELOI

Ouverture de la patinoire. — Les jeunes gens ont inauguré, dans la semaine du premier janvier, une patinoire moderne. Ils pratiquent ardemment le hockey et se préparent à recevoir plusieurs clubs étrangers

Divers. — Le 18 janvier a été donné dans la salle paroissiale le premier d'une série de cours d'agriculture offert par le gouvernement provincial. La première séance a été présidée par M. C. Magnan, président des cercles des jeunes agriculteurs. Les cours seront donnés par M. Adrien Martin, agronome.

—Le 4 janvier a été baptisé Joseph, Camille, Jean, enfant de M. et Mme Eugène Ouellet. Parrain et marraine: M. Camille Ouellet et Mlle Alma Caron, oncle et tante de l'enfant.

—Le 16 a été baptisé Luc, Lorenzo, enfant de M. et Mme Jos. Dionne. Parrain et marraine: M. Alf. Dionne et Mlle M.-A. Dionne, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13 est décédée, à l'hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup, Jeanne d'Arc, enfant de M. et Mme Léon Moyen. Elle était âgée de 8 ans. A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

—MM. Jos. April et Emile Albert ont passé la fin de semaine à Montréal.

—Mlle Bibiane Côté est revenue de Montréal où elle a passé une quinzaine de jours.

—L'hon. A. Godbout était de passage chez son père, M. Eug. Godbout, dernièrement.

—M. Léon Labrie, de Montréal, est en visite chez sa soeur Mme Jos. April.

—Mlle E. Soucy, de Rivière-Bleue, est l'invitée de Mme Cyr. Godbout.

—M. et Mme G. Bérubé, de Trois-Pistoles, ont passé quelques jours ici.

—MM. Henri Morin et Jos. Lemieux, de St-Clément, étaient de passage ici dimanche dernier.

—M. Chs-Henri Laplante est retourné à St-André après avoir passé une quinzaine chez son père, M. Jos. Laplante.

GENTILLY

Décès. — Mercredi le 18 janvier, fut chanté le service de Mme Vve Albert Toutant, née Rose-Anna Lavigne, decédée à l'âge de 73 ans.

Mme Toutant était Dame de Ste-Anne. La bannière était portée par Mmes Alfred Carignan et Albert Baril. Portaient les rubans de la bannière: Mmes Télesphore Pruneau, Edmond Lavigne, Adolphe Brunel et Arthur Tourigny.

Le char funèbre était conduit par M. Achille Poisson.

Portait la croix: M. Norbert Dubord accompagné de Mme Welly Toutant.

Les porteurs de la défunte étaient MM. Ludger Lavigne, Ferdinand Beauchesne, Dieudonné Houle et Maurice Carignan. Les rubans du cercueil étaient portés par Mmes Ludger Lavigne, Dieudonné Houle, Albert Maillot et Maurice Carignan.

La levée du corps fut faite par M. le curé F. X. Letendre et M. l'abbé Boivin chanta le service.

Mmes Alfred Carignan et Albert Baril firent la quête durant le service.

Faites Faire ce Peinturage Maintenant.

Afin de tenir occupés nos habiles ouvriers pendant la morte saison, nous serons heureux de vous soumettre, pour décoration intérieure, des prix si bas qu'ils en seront étonnants.

DEMANDEZ UNE ESTIMATION SANS OBLIGATION

B. LEONARD
REG'D
DECORATEURS

53, rue St-Jean. Tél. 2-2145

Mme Toutant laisse pour pleurer sa perte: deux garçons: MM. Albert et Léopold Toutant; deux filles: Mme C.-E. Houle (Camille,) de Bécancourt, et Mme Rosaire Baril (Anita), de Gentilly; trois frères: MM. Ludger Lavigne, de Shawinigan Falls, Joseph-Tobie et Achille Lavigne, de Gentilly. Deux soeurs: Mme Joseph Brunelle (Georgianna), de Grand'Mère, et Mme Ludger Trottier (Alphonsine) de Gentilly.

Parmi les parents qui assistèrent au service, on remarquait: M. et Mme Rosaire Baril, M. et Mme C.-E. Houle, de Bécancour, M. Léopold Toutant, M. et Mme Albert Toutant, de Shawinigan-Falls, M. et Mme Ludger Lavigne, de Shawinigan-Falls. M. et Mme Joseph-T. Lavigne, M. et Mme Achille Lavigne, M. et Mme Joseph Brunelle, de Grand'Mère, M. et Mme Ludger Trottier, M. et Mme Dieudonné Houle, M. et Mme Welly Toutant, M. Ludger Pépin, M. Albert Brunel, Mme Hector Hamel, de Nicolet, Mme Appolinaire Proulx, de Nicolet, Mlle Aline et M. Rolland Houle, de Bécancour, Mlle Marie-Marc et M. Gérard Baril M. et Mme Gédéon Carignan, de Bcancour, M. et Mme Hervé Trottier, Mme Jacques Deshaies, de Bécancour; M. et Mme Ernesté Baril, M. et Mme Albert Mercier, Mme Vve Alfred Carignan, Mme Vve Adolphe Brunel, M. Arthur Scheling, M. Achille Scheling, M. Arthur Mercier et Roberte Trottier.

A la famille éprouvée nos sincères sympathies.

Service anniversaire. — Lundi le 16 janvier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, fut chanté le service anniversaire de feu M. Louis Lavigne époux de Caroline Lanouette.

Maires et Conseillers.— M. le notaire D.-H. Rhault a été élu maire du village pour un cinquième terme contre M. Arthur Beaudoin, avec 27 voix de majorité.

M. Arthur Deshaies a été élu maire de la campagne pour un second terme, contre M. F.-X. Lapointe avec 43 voix de majorité.

Les conseillers pour le village et la campagne ont été élus par acclamation. Les nouveaux pour le village sont: MM. Théotime Croteau et Rosaire Beauchemin. Pour la campagne: MM. Henri Mailhot, Carolé Eoulard et Armand Poisson.

Mariage. — Mercredi le 18 janvier fut bénit à Montréal, le mariage de M. le docteur Frank Fontaine, de Gentilly, fils de feu M. Janes Fontaine avec Mlle Jeanne Gauthier, fille de M. François Gauthier, de Montréal.

Va-et-vient. — M. Wilfrid Croteau, est en voyage d'affaire à Montréal.

—M. l'abbé Auguste Baril est retourné à Nicolet après un séjour de quelque temps à Gentilly.

—M. et Mme Jules Baril sont en voyage à Montréal.

—Mlle Yvonne Baril est retournée à Drummondville, après quelques jours passés chez ses parents à l'occasion de la mort de sa soeur Maria.

—M. Jules Fontaine était de passage à Montréal dernièrement.

—Mlles Irène et Laurette Forêt, de Longueil, était en visite chez Mlle Thérèse Beauchesne.

—M. Lucien Dubois, M. P., était en voyage à Québec.

—M. et Mme Zéphirin Lambert, et Mme Léveillé, de Trois-Rivières étaient de passage à Gentilly chez des amis.

—M. Henri Gauthier, de St-Sylvère, est chez M. Jules Baril.

—M. et Mme Philippe Verrette, MM. Alexandre, Fernand, et Thérèse Verrette, de Trois-Rivières, étaient en visite à Gentilly chez des amis.

—Mlle Elmina Tellier est de retour dans sa famille après un séjour de quelque temps à Trois-Rivières.

STE-ANNE DE LA PERADE

Mariage. — On annonce le prochain mariage de M. Josaphat Bureau, veuf d'Alice Tessier de cette paroisse et de Mlle P. Brière, fille de M. E. Brière, de Ste-Christine de Portneuf. Le mariage aura lieu à Sainte-Christine le 23 janvier prochain.

Notes sociales. — Mlle Suzanne Proteau passe quelques jours à St-Luc de Vincennes.

—Mlle C. Hardy, de St-Basile, est l'invitée de Mme Paul Gignac.

—M. J. Houde, de St-Luc, était chez M. et Mme Donat Proteau, ces jours derniers.

—Mlle Laurette Perrault, de St-Jean-Deschaillons est l'invitée de Mlle Lauretta et Georgette Laflèche.

Sortie de nos pompiers. — Lors de l'incendie de l'église de Ste-Geneviève de Batiscan les pompiers de notre village sous la direction de Joseph Allard sont allés prêter leur concours et en peu de temps grâce à leur habile intervention et au bon fonctionnement de nos pompes le danger d'une conflagration était conjuré.

CAP CHAT

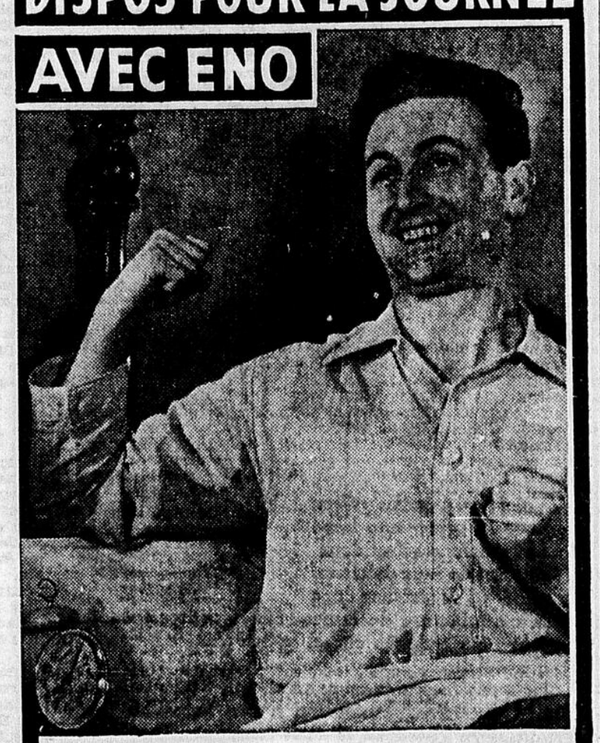
La Gaspésie est certainement favorisée d'une température qu'elle n'a jamais connue à pareille date, car nous n'avons pas encore eu de tempêtes et la circulation de Mont-Louis à Matane est encore aussi bonne qu'en été, à chaque jour des automobilistes partent pour Matane et reviennent enchantés de la condition des chemins. Mais quoique cette température soit bien appréciée de quelqu'un, elle est maudite par d'autres, car on lui attribue la grippe qui se propage actuellement, presque dans chaque maison l'on trouve des membres de la famille atteints.

—Nous profitons de ce présent courrier pour souhaiter un heureux succès à notre vaillant député, M. J. Côté, qui est présentement à Québec.

—Le 17 dernier, le Dr J.-A.-O. Bourret, de Cap Chat, était demandé à Marsouins, par le gérant de la Mine M. Arthur Côté, pour prodiguer ses soins à un blessé, et il a fait le voyage en trois heures et demie, aller et retour. Il était accompagné du secrétaire de la Compagnie de la Mine de Marsouins, M. Roland Gagnon de Cap Chat, et M. Joseph Lepage du même endroit, les trois voyageurs sont revenus enthousiasmés de la condition des chemins.

—Les chantiers vont assez lentement, à cause du manque de neige et la grippe retient beaucoup de travailliants, mais il est très facile de remplacer les malades, étant donné qu'il y a beaucoup de monde à rien faire, quoique les salaires soient très bas. Quand il manque un homme, il y en a dix qui veulent prendre la place. La moyenne des salaires est de $10 à $20 par mois.

DISPOS POUR LA JOURNEE AVEC ENO



Aucune journée ne sera trop longue, ni ses problèmes trop lourds, si vous avez l'énergie et l'entrain que donne une bonne santé. Commencez bien la journée en prenant un verre pétillant de ENO'S "Fruit Salt."

ENO donne l'appétit, le matin, adoucit l'estomac, enlève l'acidité, débarrasse le système des déchets empoisonnés, prévient la constipation.

Ca paie d'exiger ENO parceque c'est le correctif le plus rafraichissant, le plus agréable au goût; il ne contient aucun sel purgatif minéral, ne donne pas d'habitude nuisible. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.

Les mots "Fruit Salt" et ENO sont des marques de commerce enregistrées

Représentants-vendeurs pour l'Amérique du Nord: Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 rue McCaul, Toronto Ca 19F

ENO'S 'FRUIT SALT'

.12

Grande Vente de FEVRIER

Les Magasins Guy Inc. Stores

Le Croiriez-vous

Examinez minutieusement nos viandes et vous serez enchantés de la haute qualité que nous vous offrons pour la modique somme de $0.12

BOEUF
BEAU ROTI
de Côte ou d'Epaule
.12

BOEUF
Steak de Haut de Côte
.12

BOEUF
Steak haché
2 lbs .12

BOEUF
Côtelettes et Rôti de Croupe
.12

LARD FRAIS
FESSE
Complète ou Moitié
.12

LARD FRAIS
LONGE
(Partie du Filet)
.12

LARD FRAIS
COTELETTES
Trimées
.12

PANNE
Epaisse .12
Viande Hachée .12
Pur Lard .12
FOIE
De lard 2 lbs .12

Un Beau
LIEVRE
Préparé sur demande
.12

Spéciaux Extraordinaires

Biscuits à Thé HETHRINGTON Paquet 1lb 2 pqts pour .25

FARINE A PATISSERIES Sac 7 lbs .15
PATES ALIMENTAIRES Hirondelle Asst. 2 pqts .15
Beau RIZ à soupe 2 lbs .09
EPINARDS Aylmer De choix 2s Bte .18
SALADE DE FRUITS Aylmer 2s Bte .27
SAUMON ROSE Scout 1s 2 Btes .19

Blé d'Inde VICTORY boîte 2s 3 Btes pour .25

BEANS "Hirondelle" SAUCE AUX TOMATES Grosse boite de 36oz .10

SAVON "Comfort" 10 mcs .37
Nettoyeurs "CLASSIC" 2 btes .15

BOVRIL Cordial 16 oz. Enrichit votre soupe de 100% .99

BISCUITS Petit Beurre 2 lbs .23
CARAMELS au Beurre Lowney lb .19

Vu que plusieurs personnes n'ont pas pu profiter de ce spécial extraordinaire, la semaine dernière, nous le répétons pour le plus grand bénéfice de tous nos clients.

CONFITURES Fraises ou Framb. Grosse Jarre de 40 oz. .25

MARMELADE aux Oranges Old City 40 oz. .22

Confitures aux Prunes Jarre 40oz. Un prix spécial qui fera fureur .23

Olives "Danny Boy" Nature. Baril 7 oz. .10
Marinades 'Red Star' Sures mêlées 37 oz. .25

Une offre comme jamais vue
PEANUTS fraîches rôties du jour 3 lbs pour .23

Farine à Gâteau "Easy" Vous n'avez qu'à ajouter de l'eau et à suivre la recette indiquée pour obtenir un superbe gâteau. 2 pqts .25

Gelée Jell'O .05

Café Reno Frais rôti et moulu de la veille .45

Pruneaux Secs 3 lbs .25

Poudre à Pâte MAGIC de qualité supérieure boite 16 oz .34 au comptoir

CLAMS "Connors" 2 Btes pour .25

SAVON en flocons "Barsalou" 2 lbs pour .15

BEURRE de Septembre Fait de la meilleure Crème Pasteurisée .23

Beurre de Peanuts 2 lbs pour .25

OEUFS Frais premiers Garantis pour boire
Cart. 1 doz. .27
Oeufs de Poulettes A la doz. .23

Kellogg pep 2 pqts .25
" bran 2 pqts .25
avec un livre des plus amusants
Le Cinéma Comique

SOUPES "Aylmer" Assorties excepté Poulet 3 Btes pour .25

Thé Reno Vert ou Noir d'une saveur Incomparable .43

Spéciaux de Fruits et Légumes

OIGNON Rouge 10 livres pour .25

PATATES Blanches la poche .85
Choux-Fleurs ch. .29
Radis pqt .05

POMMES
Fameuses Excellentes à Manger dz .19
Pour cuire 10 lbs .45
Celeri de Californi TRES BEAU .19

LAITUE Pommée 3 pour .25

ORANGES SUNKIST 2 dz .45
JAFFA dz .29 Bonne Grosseur
PAMPLEMOUSSES 6 pour .19
Rainsin lb .15 Empereur
Citrons dz .23

POUR VOTRE SANTE, MANGEZ BEAUCOUP DE POISSON
Nous vous donnons l'avantage de bas prix

Filets Frais .10
Saumon de Gaspé .19 et .22
Flétan Frais 2 lbs .35
Petite Morue 6 lbs .25
Anguille .09
Truite de lacs .15

Cream of Wheat GROS PAQUET .21

.12	.12	.12	.12	.12	.12	.12	.12	.12
Une livre de VEAU dans l'épaule	Une livre de LARD salé entrelardé	Une livre ee Jambon pressé très beau	Une livre de Saucisson à l'ail	Une livre Agneau dans l'épaule	Une livre de tranches d'épaule ou côtelettes d'agneau	Une livre de belle Saucisse fraiche	La livre de Jambon Cottage fumé	Une ½ lb Jambon cuit et tranché

LES JOURNALISTES RECEVRONT LE C. P. VERDUN CE SOIR A L'ARENA

LES MAROONS ET LES CASTORS NE SE SONT PAS ENCORE ENTENDUS

Une dépêche de la Presse Canadienne reçue hier après-midi annonçait que les derniers arrangements au sujet de l'entente des Maroons et des Castors devaient être complétés hier soir. Il paraissait certain que la direction du Montréal prendrait le Québec comme club ferme. Et même, on avait déclaré que les Maroons allaient envoyer immédiatement deux joueurs d'avant à Québec: P. Blake, des Hamilton Tigers, et Wolotka, un amateur en ville de Sudbury.

Et maintenant, voici ce que nous apprend la dernière dépêche:

Montréal, 3. — (P. C.) Le président des Montreal Maroons, James Strachan, et Roy Halpin, gérant des Castors de Québec, étaient en conférence à Montréal, hier soir, pour considérer le projet à l'effet que les Maroons prennent la direction des Castors et s'en servent comme club ferme.

"Je n'ai aucune déclaration à faire au sujet de ma conversation avec le gérant du Québec" a répondu Strachan à un envoyé de la Presse Canadienne. Les arrangements n'ont pas été complétés, a-t-il ajouté à la fin. Si l'affaire est bâclée six ou sept joueurs seront affectés.

Et il ne voulut pas en dire plus long.

x x x

On s'attend à ce que de nouveaux développements soient divulgués aujourd'hui.

LE CHICOUTIMI JUNIOR ET LE ST-FRANCOIS-XAVIER ONT ANNULE 2-2

Chicoutimi, 3. — (De notre correspondant) Le Chicoutimi Jr et le St-François-Xavier ont fait partie nulle mercredi soir, après soixante-dix minutes de jeu.

La glace molle a nui considérablement au jeu, les passes étaient difficiles à faire, la rondelle faisait des bonds irrégulliers. Cependant, les joueurs ont travaillé ferme pour s'assurer la victoire.

Le Chicoutimi a pris l'avantage vers le milieu de la première période quand Larouche prit Bouchard par surprise en enrégistrant le premier point. Les St-François se lancèrent résolument à l'attaque mais Garant était solide dans les buts du Chicoutimi.

Ce n'est qu'au commencement de la troisième période que Couet put égaliser le score dans une mêlée près des buts du Chicoutimi Junior.

La fin de la troisième période devait trouver les deux équipes sur un pied d'égalité. Au début de la période supplémentaire, Bolvin scora pour le Chicoutimi Junior sur un long lancer qui semblait facile à arrêter.

Les partisans du St-François-Xavier étaient dans la stupeur et ils voyaient déjà la défaite de leurs favoris quand, dans une brillante attaque des frères Desbiens et Bouchard, la rondelle fut placée en arrière de Garant, au grand désappointement du Chicoutimi Junior.

La partie devait se terminer sur un pied d'égalité. Les deux Desbiens, Vézina, Bouchard et Couet ont été brillants sur l'équipe du St-François-Xavier, tandis que Garant, Potvin, Larouche, Emond, Dufour, Boivin ont fait un travail magnifique, et n'eût été le mauvais état de la glace, ils auraient encore fourni du plus beau jeu. La partie a été exempte de brutalité, et l'arbitre Lamirande n'eut qu'à sévir que contre des infractions minimes.

La prochaine partie de la ligue Inter-Cités du comté de Chicoutimi mettra aux prises, vendredi soir, les deux leaders de la ligue, le National, de cette ville, et le Loyola, de Jonquières. Cette joute, qui sera jouée à l'Aréna Kénogami - Jonquières, promet des émotions, et nul doute qu'une foule considérable ira applaudir aux exploits de ses favoris.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi Jr, Larouche . . 14.00

Deuxième période

Aucun point

Troisième période

2—St-Frs.-Xavier, Couet . . . 6.00

Période supplémentaire

3—Chicoutimi Jr, Boivin 2.00

4—St-Frs.-Xavier, F. Desbiens (Bouchard) 6.00

Arbitre : Lamirande.

POUR LA COUPE DAVIS

Paris, 3. — Trente-trois pays, y compris le Canada, ce qui égale le record de 1928, se sont inscrits pour tenter de ravir à la France la Coupe Davis, emblème du championnat mondial de tennis. Ce total comprend 24 pays d'Europe, 5 d'Amérique du Sud et 4 d'Amérique du Nord, zone qui comprend les Etats-Unis, le Canada, le Mexique et Cuba.

Dans la zone de l'Amérique du Sud se trouvent inscrits l'Argentine, le Brésil, le Pérou, le Paraguay et le Chili. L'équipe victorieuse de ces deux zones rencontrera les survivants de la zone européenne, au mois de juillet. Dans la zone européenne se trouvent inscrits l'Australie et le Japon.

Les autres sont: l'Allemagne, l'Autriche, l'Afrique du Sud, la Grande-Bretagne, la Hollande, la principauté de Monaco, la Yougoslavie, la Pologne, la Roumanie, la Suisse, l'Egypte, la Finlande, la Norvège, l'Inde, la Hongrie, l'Italie, la Belgique, le Danemark, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et la Tchécoslovaquie.

La France rencontrera le vainqueur des trois zones en finale.

L'ASSEMBLEE DU CLUB SPORTIF TROT & AMBLE

L'assemblée générale du Club Sportif Trot et Amble de Québec, Inc., sera tenue mardi le 7 février, à l'Hôtel Saint-Malo, à 8 heures précises.

Avis aux intéressés car des questions importantes y seront discutées.

Pour
COMPLETS et PALETOTS
Exigez la marque
"FORTERESSE"
qui nous assure
Elégance et Haute Qualité

LA PATINOIRE
"De Luxe"
JACQUES-CARTIER
Ave Jacques-Cartier - St-Frs d'Assise.
Musique entraînante de fanfare tous les soirs et le dimanche après-midi.
Admission : Dames, 15c. ; Messieurs, 25c. Vestiaire inclus.
Prenez le tramway St-Frs d'Assise et descendez à la 10e Rue.

LITTLE PANCHO DEFAIT LEITHAM

Los Angeles, 3.—Devant une foule peu nombreuse réunie à l'Auditorium olympique, Bobby Leitham, champion poids-coq du Canada, a été battu hier soir par Little Pancho mais non sans avoir donné une rare exhibition de courage et de qualités agressives. Leitham pesait 118 livres, soit une livre et demie de plus que son adversaire et il fut assez lent à prendre l'offensive pour tout de bon de sorte que Pancho empila les points pour prendre l'avantage dans les premières rondes. Il rouvrit une mauvaise coupure au-dessus de l'oeil du Canadien.

Après la cinquième ronde cependant, la situation changea du tout au tout; Leitham bombarda de coups au point de l'affaiblir et de le mettre en quelques occasions en danger d'être mis hors de combat. Les journalistes et les gens placés autour de l'arène pour bien voir, donnèrent cinq rondes à Pancho, quatre à Leitham et une nulle. Il semble à peu près certain aujourd'hui que les deux hommes se battront de nouveau dans un avenir rapproché.

HUIT LUTTEURS SUSPENDUS

Louisville, Ky, 3. — Karl D Malone, secrétaire de la National Wrestling Association d'Amérique, a suspendu hier soir, huit gladiateurs lorsque ces derniers ont refusé de lutter sous les règlements de l'Association qui incluent les examens physiques par des médecins approuvés.

Ceux qui ont encouru la suspension furent: Don George, New-York; Mike Romano, Nouv.-Orléans; Sandor Szabo, Autriche; Scotty Mccoln, Neb.; Dude Chick, Lincoln; Jerry Monohan, New York et Tad Cox, Atlanta. Ces lutteurs ne pourront pas lutter dans les 20 Etats qui sont sous la juridiction de la National Wrestling Association. Ils doivent lutter à Cincinnati ce soir Ohio fait partie de la N. W. A., a dit Malone.

AU Y. M. C. A.

Programme du jour :

4.15 p.m.—Juniors, gymnastique.

5.30 p.m.—Hommes d'affaires.

5.00 à 6.00 p.m.—Juniors, théorie.

8.00 p.m.—Jeunes garçons, gymnastique.

9.00 p.m.—Pratique des Juniors.

LE 500 MILLES D'INDIANAPOLIS

New-York, 3. — Bien que la fameuse course de 500 milles d'Indianapolis ne soit cédulée que pour le 30 mai, les billets sont déja en vente. Plusieurs milliers de dollars ont été reçus pour des billets, et les organisateurs doivent répondre à une quantité de lettres chaque jour. Un changement a été fait aux règlements afin de rendre la course plus intéressante. Dorénavant, on ne pourra loger plus de 15 gallons de gazoline à la fois, dans une machine, alors qu'autrefois on pouvait en transporter autant qu'on le désirait. Les arrêts seront plus réguliers dorénavant et il y aura naturellement plus de chances pour tous les concurrents.

LE HOCKEY

Ce soir:

La N. H. L.:
Aucune joute.

Can.-Américaine.
Aucune joute.

Ligue Internationale.
Syracuse à Windsor.

Exhibition,
C. P. Verdun.
Le Soleil.

L'APRES-MIDI SPORTIVE DES RAQUETTEURS DRAGON

Dimanche après-midi, à 2 heures, sur la Terrasse Dufferin, le club aura son après-midi sportive annuelle sous la présidence du sergent-major R. - L. Boulanger, secrétaire du club. Tous les clubs de l'Union Locale sont cordialement invités.

PROGRAMME

1. *Marche en parade du chalet à la Terrasse Dufferin.*
2. *Course de 100 verges avec raquette de course (hommes.)*
3. *Course des poids lourds sans raquette, 50 verges (175 lbs et plus.)*
4. *Course des dames, sans raquettes, 50 verges.*
5. *Course à trois jambes, 75 verges, (hommes.)*
7. *Course des écrevisses, 20 verges, aller et retour (hommes.)*
8. *Course aiguilles et fil, 50 verges, aller et retour (mixte.)*
9. *Course aux pommes, 75 verges, aller et retour (hommes.)*
10. *Course aux pommes, 75 verges, aller et retour (hommes.)*
11. *Boxe des aveugles (blind foldes boxing) (hommes.)*
12. *La charge des Chevaliers "Dragons" (hommes.)*
13. *Les plongeurs "dragons" (mixte.)*
14. *Retour au chalet en parade "Marche triomphale".*

Les numéros 7-8-11 et 13 sont ouverts à tous les raquetteurs et raquetteuses de l'Union locale.

Les prix aux heureux gagnants seront distribués le soir à la grande soirée au chalet.

Nous comptons sur la présence de tous les membres qui sont en possession d'un costume du club.

Dimanche soir, étant le 5e anniversaire de la fondation du club, il y aura donc à cette occasion une grande soirée au chalet sous la présidence des fondateurs conjoints ; le président invite donc pour cette fête le président et les officiers de l'Union Locale, les présidents de tous les clubs ainsi que les membres avec leurs dames et amis de bien vouloir venir rehausser de leur présence cette magnifique fête sans autre invitation.

Donnez vous donc tous rendez-vous au "Dragon" pour dimanche soir.

LE J. N. C. A BEAUPORT

Ce soir, le club de la livraison de Québec (J.N.C.), se rendra jouer contre le Beauport, de la ligue Québec-Montmorency.

Tous les joueurs du J. N. C., sont priés de se rendre au restaurant "Chez Maurice", pour 7 heures et 30 précises.

Le J. N. C. lance un défi à tout club amateur. S'adresser à Marcel Pouliot, 814 rue St-Vallier.

"THE END OF THE ROAD"

UN FILM QU'AUCUN ADULTE NE DEVRAIT MANQUER:

Après avoir brisé tous les records d'assistance dans les autres provinces du Dominion, "The End of the Road" est maintenant exhibé dans la province de Québec, pour la première fois. Ce film éducatif, dont les autorités médicales disent "qu'aucun adulte ne devrait le manquer", sera montré à l'Arlequin à partir du 5 février.

Acclamé partout comme étant le film le plus révélateur et le plus authentique du genre "The End of the Road" est une courageuse tentative de faire connaitre sous une forme dramatique, les dangers qui résultent des indiscrétions sexuelles. Présenté sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale, ce film devrait être vu par les parents et tous les jeunes gens et jeunes filles qui ont l'intention de se marier.

"The End of the Road" traite sans pruderie, mais avec délicatesse, des horreurs des maladies vénériennes et du prix élevé exigé par la Nature de ceux qui s'y exposent. C'est une impressionnante leçon pour la présente génération. Ce film met en garde contre la pruderie et la fausse modestie recommandent la franchise dans les réponses aux questions que tout enfant pose, et il est une illustration de la malédiction biblique qui fait que "les péchés des parents retombent sur les enfants".

"The End of the Road", qui sera présenté à l'Arlequin, est le même film, sans aucune altération, que celui qui a été vu par 60.000 personnes, quand il a été montré à Toronto. Les foules étaient si grandes que la police dut être mandée pour maintenir l'ordre. Le soir d'ouverture, environ 4.000 personnes durent s'en retourner sans pouvoir entrer, ce qui est remarquable, quand on sait que le théâtre pouvait déjà loger 3.000 personnes.

Il y aura des représentations séparées pour les hommes et pour les femmes. Outre ce film principal, il y aura d'autres films plus courts, traitant de la nécessité de l'examen médical avant le

LES GARS DU SOLEIL AURONT A FAIRE FACE A UNE FORTE EQUIPE

La rencontre de ce soir promet d'être intéressante. — L'on voit rarement deux meneurs de ligues différentes aux prises. — Les Journalistes seront au grand complet pour faire la lutte aux Montréalais. — Ces derniers réservent peut-être une surprise aux amateurs locaux.

LA JOUTE A 8 HEURES 30

C'est l'une des plus importantes parties d'exhibition de la saison qui se déroulera ce soir à l'Aréna, lorsque le C. P. Verdun rencontrera Le Soleil. La partie commencera à huit heures et demie précises. Comme elle mettra en présence les leaders de deux ligues dont les activités sont connues de tous les fervents du hockey amateur, on peut être certains à l'avance de voir du beau jeu et une nombreuse assistance.

Un club de hockey n'arrive pas à la tête d'une ligue à la fin de l'hiver tout simplement parce que le hasard l'a favorisé. On peut gagner une ou deux parties, et même un championnat par chance, mais on ne gagne pas toute une série de joutes contre des adversaires de taille à se défendre sans posséder tous les éléments nécessaires. C'est à la suite d'une assez difficile ascension que le C. P. Verdun, par exemple, a atteint la première position dans la ligue de hockey Mont-Royal Senior, et pour ainsi dire à force d'être vaincu il a appris à vaincre. Par suite d'efforts constants, les joueurs de cette équipe ont amélioré de cent pour cent leur jeu. Avec un courage et une ténacité vraiment admirables et guidés par un coach expérimenté qui savait découvrir les points faibles de son club, les joueurs du C. P. Verdun ont pratiqué le jeu d'ensemble tout en améliorant leur jeu défensif, et maintenant ils savent exécuter des passes de toute beauté, et grâce à leur rapidité ils peuvent se replier à temps pour arrêter les assauts de leurs ennemis lorsqu'ils ne peuvent scorer un point. Le jeu individuel des défenses est aussi fort dangereux, particulièrement celui de Jotkus.

Le Soleil n'a pas atteint la tête de la Railway-Paper de la même façon, car il a enregistré plusieurs victoires consécutivement, il est vrai qu'au début de la saison, une couple de clubs accusaient une faiblesse évidente. Cependant les Tricots Noir et Or, qui semblaient se croire invincibles et un peu trop confiants, ont essuyé une couple de défaites, ce qui a eu pour résultat de les assagir. Ils ont aussi constaté, dans les joutes qu'ils ont annulées, qu'ils pouvaient améliorer leur jeu, et ils l'ont fait. Le Soleil possède maintenant deux lignes d'avants homogènes, capables de déjouer les meilleures défenses par d'habiles combines qui se terminent par de durs lancers quand celui qui reçoit la passe ne se contente pas de déjouer le gardien des buts.

Il faut considérer que ce soir, deux meneurs des ligues de hockey les plus importantes de la Métropole et de Québec seront en présence, et que le C. P. Verdun, de même que Le Soleil, possède des joueurs de défense et un gardien de buts brillants qui constituent une forteresse imprenable, cependant que les lignes d'avants sont composées de joueurs rapides, d'une grande habileté et d'une endurance remarquables. Chaque club tiendra à gagner les honneurs qui rejailliront sur la ligue dont il fait partie. En foule donc à l'Aréna.

CANADIENS DEFAITS PAR AMERICANS 5-0

New-York, 3. — (P.C.) Les gilets étoilés ont remporté une surprenante victoire sur les Canadiens hier soir, au score de 5 à 0.

La partie fut jouée à une allure plutôt ralentie jusqu'à ce que les Américains eurent commencé à scorer. Leur splendide jeu d'ensemble les faisait passer à travers la défense canadienne très facilement.

Les Canadiens firent un ralliement à toute vitesse, mais leurs efforts se butèrent à la solide défense des New-Yorkais.

Cette victoire porte les Americans en 2e position dans la section canadienne et laisse les Canadiens en dernière position.

ALIGNEMENT

Americans:	Buts:	Canadiens:
Worters		Hainsworth
	Défenses:	
Dutton		S. Mantha
Brydge		Burke
	Centres:	
Himes		Lepine
Wasnie	Aile D.:	Gagnon
Sheppard	Aile G.:	Joliat

Substituts:

Americans. — Martin, Jackson, Filmore, Patterson, Phillips, Starr, Ayres, Dutkowski.

Canadiens. — Morenz, Larochelle, Harrington, G. Mantha, Murray, Giroux, Raymond, Leduc, Carson.

Arbitres — George Mallinson et Ed Fr.ench.

SOMMAIRE

Première période

1—Americans, Martin (Brydge et Filmore) . . . 18:49

2—Americans, Brydge (Jackson) 19:58

Punitions : Murray, Brydge, S. Mantha.

Deuxième période

3—Americans, Starr (Brydge) 6:40

4—Americans, Wasnie (Himes) 16:09

Punitions : Brydge, Ayres.

Troisième période

5—Americans, Sheppard (Himes) 18:06

Punitions : Leduc, Ayres.

RAQUETTEURS FRONTENAC

Ce soir, à 8 heures et 30, grande assemblée pour tous les membres du club des raquetteurs Frontenac, au chalet du parc Victoria. Tous les membres sont priés d'être présents, car un rapport officiel de la convention sera donné. Dimanche, soirée du trésorier, M. Lucien Alain.

Tous les membres sont invités avec leur compagne.

AU SEMINAIRE

La ligue classique du Séminaire a continué ses activités hier après-midi, à l'Arena, lorsque l'Aiglon a défait les Castors au score de 3 à 5, dans la première partie au programme, et le Laval Jr., triomphait des Olympics, par 4 à 0, dans la seconde. Voici la position des clubs:

Aiglon	12
Laval Jr.	7
Castor	3
Olympics	2

CHICAGO ANNULE AVEC OTTAWA 1-1

Ottawa, 3. — (P.C.). — Les Sénateurs et les Black Hawks ont dû annuler hier soir au score de 1 à 1, dans une rapide joute. Les deux équipes ont tout mis en oeuvre pour faire pencher la balance de leur côté, mais les défenses et les gardiens de buts veillaient et ne laissaient rien passer.

Les deux points de la soirée furent comptés dans la troisième période sur des passes "combinées" avec méthode. La partie fut dénuée de rudesse, 3 punitions seulement furent administrées.

ALIGNEMENT

Chicago:	Buts:	Ottawa:
Gardiner		Beveridge
	Défenses:	
Abel		Shields
Graham		Smith
	Centres:	
Cookk		Weiland
Couture	Aile D.:	Finnigan
Thompson	Aile G.:	H. Kilrea

Substituts:

Chicago. — Burch, Gottselig, March, MacKenzie, Romnes, McFayden, Coulter et Jenkins.

Ottawa. — Connell, Starr, Touhey, Cox, Rockburn, W. Kilrea, Bourgault, Forslund, Howe et E. Roche.

Arbitres. — Mike Rodden et Vic Wagner.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.

Punition: Rockburn.

Troisième période

1—Ottawa, Finnigan (Kilrea) . 2.20.

2—Chicago, Coulter (Cook-Thompson) 12.15

Punitions: Thompson, Shields (10 minutes).

Période supplémentaire

Aucun point.

Aucune punition.

TOURNOI RETARDE

Salisbury, Conn., 3. — (P.C.) Le tournoi de ski des Etats-Unis, qui devait avoir lieu du 4 au 6 février, a dû être remis à la fin de la semaine, faute de neige. Ce tournoi avait habituellement lieu en janvier, mais on avait dû le renvoyer à plus tard, étant donné la température trop douce.

LE GARDEN REFUSE

New-York, 3. — (P.C.) James-J. Johnson, promoteur du Madison Square Garden, annonçait hier que le Garden refusait de considérer l'offre faite par le promoteur Brown, de Toronto, de faire rencontrer Watson et Chocolate dans la ville Reine, donnant pour raison que les recettes d'un tel combat seraient trop maigres à Toronto.

LE REALISATEUR DE "L'ATLANTIDE"

"L'Atlantide", la fameuse production tirée du roman de Pierre Benoit, que le Canadien mettra bientôt à l'affiche, a été réalisée, à l'écran par G. W. Pabst, l'un des plus grands metteurs-en-scènes du monde. Pabst, depuis sa fameuse "Rue sans joie" a tourné "Prisonniers de la Montagne", "Quatre de l'Infanterie", "L'Opérette de Quat'Sous", "La Tragédie de la Mine" et plusieurs autres films sensationnels. Brigitte Helm, Pierre Blancher, Jean Angelo et Florelle sont les principaux interprètes de cette formidable production.

LE DOG-DERBY DE ST-EMILE

Dimanche, le 12 février, aura lieu le dog-derby de St-Emile. De nombreux pris seront distribués aux heureux vainqueurs.

L'attelage ne devra compter qu'un chien.

Le prix d'entrée sera d'un dollar.

Pour détails supplémentaires, on est prié de s'adresser au Restaurant Beaulieu, à St-Emile. Tous les amateurs sont admis dans cette course.

LE CURLING

Montréal, 3. — (P.C.). — Malgré la magnifique lutte qu'il a livrée le club de curling Victoria de Québec, dirigé par madame W. Henderson, a été défait par l'équipe de madame R.-F. Dettmer, au score de 18 à 4, dans la semi-finale pour le trophée Royal Caledonian qui doit être disputé entre des équipes féminines.

LE CANADA JOUERA CONTRE CUBA DANS LA PREMIERE RONDE

Paris, 3. — (P.C.) Le tirage au sort au sujet des matchs pour la coupe Davis a décrété que l'équipe canadienne jouera contre l'équipe cubaine dans la première ronde de la zone nord-américaine.

L'honorable Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, et l'ambassadeur Walter Edge, des Etats-Unis, tirèrent d'abord les noms des clubs mexicain et américain. Le Canada fut donc automatiquement aligné contre Cuba, le seul concerné qui restait.

Le champion de l'Amérique du Nord rencontrera celui de l'Amérique du Sud pour le droit de se mesurer avec le champion de l'Europe. Le vainqueur de ce dernier "match" devra jouer contre la France, qui détient la coupe depuis six ans.

MAROONS ET RANGERS ANNULENT PAR 2 A 2

Montréal, 3. — (P.C.) Une période supplémentaire n'a pu décider de la partie entre les Maroons et les Rangers, hier soir, au Forum, et le score resta de 2 à 2.

Les Maroons prirent l'avantage au début et semblaient devoir continuer leur série de victoires quand un ralliement des Rangers vint déjouer ces plans. La joute fut des plus intéressantes et fut vivement appréciée des nombreux spectateurs qui y assistèrent.

ALIGNEMENT

Rangers:	Buts:	Maroons:
Aitkenhead		Keir
	Défenses:	
Johnson		Conacher
Seibert E.		Noble
	Centres:	
Boucher		Smith
	Aile D.:	
Cook W.		Northcott
	Aile G.:	
Cook F.		Ward

Substituts:

Rangers. — A. C. Siebert, Osmundson, Dillon, Murdoch, Keeling, Voss, Somers, Heller et Brennan.

Maroons. — Brydson, Trottier, Duguid, Haynes, Wilcox, Wentworth, Roche et Robinson.

Arbitres. — Goodman et Dinsmore.

SOMMAIRE

Première période

1—Maroons, Northcott (Ward et Smith) 3:30

2—Rangers, A. C. Siebert (Dillon) 6:20

Punitions : Wentworth, Heller, Noble.

Deuxième période

Aucun point.

Punition : Brennan.

Troisième période

3—Maroons, Smith (Northcott) 11:11

4—Rangers, Keeling (W Cook et F. Cook) . . 18:05

Punitions : Brennan 2, (Majeures) ; Northcott, Noble et E. Seibert.

DEFI

Le Bastien et Frères lance un défi à tout club alignant des joueurs de 16 à 19 ans pour jouer sur le terrain de celui qui acceptera le défi. S'adresser à L.-P. Pageau, tél.: 43, Loretteville, le jour et 815 le soir.

DEUX BONNES PARTIES

Ce soir, à huit heures, le Génie Forestier jouera contre le Désy.

A 9 heures et demie, le Bourgeois rencontrera le Marquette.

Ces joutes auront lieu sur la patinoire de Notre-Dame du Chemin

AU CAPITOL

JOURNEE DES ETUDIANTS

"They Just Had to Get Married", la comédie "Universal" qui prendra l'affiche au Capitol aujourd'hui, a fait fureur partout où elle a été représentée. C'est l'un des films les plus drôles de la saison et elle a fait rire aux larmes tous les auditoires.

Ce film remet encore ensemble, dans les premiers rôles, les deux habiles comédiens que sont Slim Summerville et Zasu Pitts. La poltronnerie de Summerville est parfaitement simulée et forme un parfait contraste avec la nervosité de Miss Pitts, et, comme mari et femme, ils forment le centre d'une rapide succession de situations comiques. Miss Pitts n'avait encore jamais eu une aussi bonne occasion de déployer son talent particulier pour la pantomime.

Les artistes qui les secondent sont aussi font habiles et comprennent des artistes accomplis tels que Roland Young, Fifi Dorsay, Verree Teasdale, C Aubrey Smith et plusieurs autres de même valeur.

Ne manque pas "They Just Had to Get Married". C'est un bijou de comédie.

Les étudiants de Laval se rendront en groupe au Capitol cet après-midi. C'est donc dire qu'il y aura une grande activité encore aujourd'hui au Capitol.

LES RAILS JOUERONT ENCORE CONTRE LES PAPIERS DIMANCHE

Les amateurs semblent beaucoup apprécier les rencontres entre les clubs des Chemins de fer et les Papiers, dans le circuit Dominical. Encor une fois, ils seront servis à souhait dimanche après-midi car le programme qui est actuellement à l'affiche est totalement de ce genre.

Dans la première joute du "meeting", les deux "leaders" du circuit croiseront le fer encore une fois. Le C. N. R. n'est plus qu'une partie et demie en arrière de son rival et il pourrait bien se faire que cette marge soit encore réduite. De leur côté, les Journalistes tenteront l'impossible pour enrayer la vague de déveine qui semble les poursuivre depuis quelques semaines et défendre leur position qui commence à être menacée.

Les Gilets Rouges fourniront la seconde attraction avec les gars du Moulin. Voilà qui sera encore intéressant car la question des positions dans le "standing" commence à préoccuper les esprits. Le C. P. R. fera tout pour améliorer sa situation et ne pas perdre la bonne habitude d'entrer dans les séries de détail. L'Anglo ne veut pas enregistrer de défaite car il aura la chance de reprendre la seconde position advenant un échec du C. N. R.: il n'est qu'une demi-partie en arrière de lui.

Les billets réservés sont en vente dans les dépôts suivants: Edgard Langlois, J. Giguère et Nap. Côté.

LE VALLEY JONCTION IRA RENCONTRER LE BEAUCEVILLE DIMANCHE APRES-MIDI

Dimanche prochain, le Q. C. R., de Vallée Jonction, ira jouer une partie de hockey à Beauceville. Le Q. C. R. sera accompagné d'un grand nombre de ses supporteurs et espère gagner cette partie afin de prendre la première position. D'un autre côté, le Beauceville, qui vient de subir deux défaites consécutives, fera tout son grand possible pour conserver la première position et ne prétend plus s'en laisser imposer.

Nous aurons donc une des meilleures parties de la saison car les équipes sont bien balancées. Donc à Beauceville pour voir lequel des 2 prendra la première position. La mise au jeu aura lieu à 2 heures p.m.

"STANDING" DES CLUBS

	J	G	P	N	PP	PC	PR
Canadien, Bce.	6	4	2	0	14	9	8
Q.C.R., V-J...	6	4	2	0	19	15	8
Royal, Ste-M.	6	3	3	0	18	19	6
Chevaliers C. St-G.	6	1	5	0	11	19	2

ASSEMBLEE IMPORTANTE

Ce soir, à l'Arena, à 8 heures, il y aura une assemblée de la Ligue Nationale. Cette réunion est importante et tous les intéressés sont priés de s'y rendre.

VOILA MAINTENANT LA LUCKY STROKE

5 pour 25¢

Voici une suprême valeur pour le prix — une lame au tranchant vif et doux, résultat de plus de trente années d'expérience dans la manufacture de lames. Si les petites économies sont pour quelque chose, le bas prix et l'excellente qualité de la Lucky Stroke en feront votre choix logique. Vous n'aurez pas à chercher plus longtemps un accessoire satisfaisant, à bas prix. La Lucky Stroke est la lame qu'il vous faut.



POUR RASOIRS GILLETTE

Un Product de

GILLETTE SAFETY RAZOR CO. LTD.

1085 rue St. Alexandre Montréal, Québec

LE MARATHON HULL-MONTREAL

(De notre correspondant)

Selon toute probabilité, un champ d'au moins vingt-cinq coureurs se mettront en ligne pour le départ du marathon de raquettes "Corona Hot Scotch", lorsque celui-ci partira de Hull, à une semaine de dimanche prochain pour venir finir à Montréal, le dimanche suivant, 17 février, alors que les coureurs termineront leur longue course au Stade de baseball.

Le promoteur a annoncé hier que la course serait remise d'une semaine à cause du manque de neige qui empêcha les coureurs de se préparer convenablement à ce marathon.

La nouvelle inscription reçue hier est intéressante à un certain point de vue. Le coureur inscrit dans le marathon représentera une ville. Son nom est Hervé Lemoine, de Sorel, et il représentera sa ville natale dans le marathon. Lemoine n'a jamais participé à ces marthons professionnels, mais a remporté de brillants succès comme amateur. Il remporta la victoire dans le marathon de raquettes de Sorel de douze milles et se classa quatrième dans un marathon qui eut lieu de Sorel à Longueil. Ces victoires ainsi que l'expérience qu'il possède sur les raquettes en font un concurrent dangereux pour le marathon de raquettes.

Lemoine est le sixième Canadien-Français à s'inscrire au marathon; les autres sont J.-B. Collin, de Québec; Pit Dufour, trappeur du Témiscouata, Edmond Leboeuf, un autre trappeur de la vallée de l'Ottawa, qui représentera le Blackburn Orange Kist de Hull, Félix Forget qiu a fait ses débuts dans les courses professionnelles l'hiver dernier, et Edmond Trembay, un coureur amateur de Montréal qui en sera à ses débuts dans les courses à longues distances. Les autres inscrits à date sont Peter Gavuzzi, M. B. McNamara, Phil. Granville, Johnny Jokela, Owen Moore, de Buffalo, Pat. O'Reilly, Johnny Sara, Tom Elis, Sam et Ben Richman.

Plusieurs inscriptions sont attendues d'un moment à l'autre. Du groupe de finlandais qui se mit en évidence dans le marathon l'hiver dernier, seul Johnny Jokela est inscrit à date. August Fager qui finit deuxième; Hakkarainen qui le suivait. Ollie et Johnny Coco qui finit troisième, Wanttinen qui livra une dure lutte à Gavuzzi sont tous assurés de participer au marathon mais ne sont pas encore inscrits officiellement.

On apprend aussi que plusieurs de leurs compatriotes seront sur leurs rangs, entre autres Matt Saxberg, Gus Rootsalainen, deux coureurs de marque dans les cercle locaux et une couple d'autres.

Le champion Frank Hoey est un autre coureur dont l'inscription est assurée, mais qui manque encore à l'appel. Il est cependant fort probable qu'il se joigne aux rangs d'ici à la fin de la semaine.

STE-GERMAINE

Funérailles de Mme Fortunat L'Heureux. — Lundi, le 16 janvier, après avoir enduré depuis près de six mois d'atroces souffrances, s'éteignait Mme Fortunat L'Heureux, née Zéphirine Bisier, à l'âge de 49 ans et 9 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu mercredi, le 18, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue.

L'église avait revêtu pour la circonstance ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. l'abbé D. Chabot, cuuré de St-Luc. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé H. Choulnard, curé de la paroisse. Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés D. Chabot et F. Bérrubé, vicaires. La chorale de la paroisse exécuta la messe de Requiem en grégorien et des cantiques furent chantés par MM. le Dr J.-Jules Roy et Eugène Vermette, agronome. M. Alyre Chabot touchait l'orgue.

La bannière de la Ste-Famille, portée par MM. et Mmes Auguste Jacques et Achille Gourde, précédait le cercueil. Un groupe de congréganistes représentait cette confrérie à laquelle la défunte appartenait. Les porteurs étaient, pour la croix, M. Fortunat Turmel; pour le cercueil: MM. Wilfrid, Joseph et Alfred Bisier, ses frères, et Ernest L'Heureux, son beau-frère. Les coins du poêle étaient portés par Mmes Fortunat Turmel, Henri Vachon, Théophile Denys et Joseph Gilbert. La quête fut faite par Mmes Alcide Breton et Moïse Lagrange.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Fortunat L'Heureux; sa mère, Mme Vital Bisier; sa belle-mère, Mme veuve Damase L'Heureux; ses soeurs, Mme Joseph Gilbert, Ste-Rose (Marie), Mme Théophile Denys, Québec (Eugénie), Mme Amédée Rodrigue, Abitibi (Arthémise), Mme Henri Vachon (Rose-Aimée); ses frères, MM. Jean Bisier, Abitibi, Alfred Bisier, Ste-Rose, Wilfrid Bisier, St-Luc, Joseph Bisier, Ste-Germaine; ses belles-soeurs et beaux-frères: M. et Mme Etienne Baillargeon, Ste-Rose, M. et Mme Fortunat Turmel, Mme veuve Joseph L'Heureux, Daaquam Sta., M. et Mme Ernest L'Heureux, M. et Mme Adalbert Prévost, St-Emile de Galles (Ouest), et M. Arthur L'Heureux.

Dans la foule on remarquait Mlle Gertrude L'Heureux et M. Léonce L'Heureux, Daaquam. Mlle Gilbert, de Ste-Rose, neveu et nièces de la défunte; Mme Georges Auclair, Ste-Rose, M. et Mme Alfred Gilbert, de Ste-Rose, M. et Mme Damase Bisier, Ste-Justine, M. Alfred Bisier, St-Luc, M. Johnny Lacasse, Ste-Rose, les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne, les Dames Religieuses de N.-D. du Perpétuel Secours et leurs élèves, M. et Mme Joseph Gourde, M. et Mme Pierre Nadeau, Mme veuve Charles Gourde, M. et Mme Auguste Jacques, M. Ovide Giguère, Ste-Rose, etc., etc.

Offrandes de messes. — M. l'abbé H. Choulnard, curé, M. l'abbé Fernand Bérubé, vicaire, la famille Joseph Bisier, M. et Mme Fortunat Turmel.

M. Fortunat L'Heureux remercie tous ceux qui lui ont donné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, etc

P. E. GIROUX LUTTERA CE SOIR A CHARNY

M. P.-E. Giroux, de St-Grégoire rencontrera Don George, ce soir, à Charny, dans une partie de lutte deux dans trois. M. Giroux, a pour entraîneur M. Jules Gingras, de St-Grégoire.

EMIL ST-GODDARD

Laconia, 3. — (P.C.) Emil St-Goddard, champion mondial des "mushers" a fait son inscription au dérby de trois jours de la Nouvelle-Angletrre, qui commencera demain, en dépit des mauvaises conditions du parcours. St-Goddard, plusieurs fois vainqueur de cette épreuve, qui est la seule grande course tenue dans cette partie des Etats-Unis, cette année, conduira une des trois équipes inscrites par J. H. McIlhenny.

LE VOLTIGEUR

Le Voltigeur Ind. fera ses débuts ce soir en rendant visite au St-Louis de Courville. Malgré un grand retard dans ses activités, le Voltigeur veut enregistrer autant de victoires que par les années passées.

ILS SERONT A L'OEUVRE CE SOIR



Quelques-uns des joueurs qui jouer ont contre Le Soleil ce soir. De gauche à droite: Gravel, joueur d'avant; Leduc, centre; Bennett, joueur de défense; Bélanger, rapide ailier.

LE ROBIN HOOD

Le Robin Hood continue sa marche victorieuse en faisant subir au Canadien une écrasante défaite, lundi soir, au score de 5 à 1. Les Lallemand, brillants ailiers du Robin Hood, furent les étoiles de la partie.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Le St-François-Xavier, de la Ligue Juvénile, a défait le Campagnard, de Courville, au score de 1 à 0. E. Dupéré, gardien de buts du St-François, a été l'étoile de la partie.

DEUX VICTOIRES DU CITADEL BRICK

Dimanche dernier, le Citadel-Brick a remporté une nouvelle victoire sur le Carignan, qui en était à sa deuxième visite à Boischâtel cet hiver. Malgré leur désir de reprendre leur revanche et de faire oublier une première défaite au score de 7 à 4, les visiteurs durent accepter une nouvelle défaite au résultat de 9 à 3. La rondelle fut mise au jeu par M. Joseph Racine, sec.-trésorier de la municipalité et une assistance de près de cinq cent personnes fut témoin de la partie.

Mercredi soir, dans la ligue Quebec-Montmorency, le Citadel-Brick a disposé des Courville-Amateurs au score de 2 à 0. R. Bourret, le nouveau gardien de buts du Citadel, a montré une brillante tenue, et peut être tenu responsable du blanchissage des locaux. Le jeu fut peu rapide, les joueurs ayant à jouer sur une mauvaise glace, au milieu d'une tempête de neige.

Dimanche prochain, le Citadel-Brick recevra la visite de l'Académie Commerciale dans une brillante partie d'exhibition, qui ne manquera certainement pas d'intérêt vu la force reconnue des Académiciens, et les nombreuses victoires du Citadel depuis le début de la saison.

LA GRANDE COURSE DE 21 MILLES EN RAQUETTES AURA LIEU DIMANCHE

C'est dimanche qu'aura lieu la grande course en raquettes de 21 milles, ouverte à tous les amateurs de la ville. Cette épreuve suscite un grand intérêt dans les cercles sportifs.

Sept coureurs sont déjà inscrits, dont plusieurs parmi les meilleurs athlètes locaux, comme Charles Cloutier et Henri Plamondon. Plusieurs autres inscriptions seront reçues d'ici à dimanche.

Deux magnifiques coupes seront offertes aux vainqueurs, de même que plusieurs autres prix.

Le signal du départ sera donné à 1 heure précise au coin des rues Laliberté et des Fossés, en face du local de la Garde Duvernay.

Les coureurs seront de retour vers trois heures. Pour toutes informations, on est prié de s'adresser à Napoléon Duval, cordonnier, 217, rue Ste-Marguerite, entre 8 heures du matin et 7 heures du soir.

Les juges du départ seront MM. M. Rousseau, N. Duval et J. Pugeau.

Soeurs de la Miséricorde à Montréal; trois beaux-frères: MM. Johnny Rioux, Rimouski, J.-D. Rioux, Fall-River, Auguste Rioux, Springfield; des neveux: M. J.-H. Rioux, St-Fabien, M. Johnny Rioux, Lévis, M. l'abbé J.-Onésime Rioux, curé de Dollard, Sask.; ainsi que deux nièces: Mmes LeBoutillier et Word. Elle laisse aussi quarante-cinq petits-enfants dont Sr Ste-Cécile de Rome, et Sr St-Fabien de Sherbrooke, et vingt-cinq arrières-petits enfants.

Un groupe de la Congrégation du Tiers-Ordre, dont la défunte faisait partie, accompagna la dépouille mortelle, suivie d'un immense cortège de paroissiens, déposant sur sa tombe l'hommage de leurs prières et de leurs regrets.

ST-BRUNO, LAC ST-JEAN

Va et vient. — Le R. P. Bisson, de Val Racine, Chicoutimi, était l'hôte de M. le curé, dernièrement.

—M. et Mme Paul Tremblay sont partis pour une promenade à Notre-Dame d'Hébertville, chez leur gendre, M. Edouard Gagnon.

—Mme Octave Pelletier est de retour d'une courte promenade chez sa fille, Mme Armand Bolly, de Roberval.

—M. et Mme Vincent Dupéré sont de retour d'un voyage de noces de plusieurs semaines aux Etats-Unis.

—Mlle Marie-Adine Tremblay, inst., est de retour d'un voyage à Jonquière.

—Mme Vve Simon Pearson, de Chicoutimi, était en promenade chez ses parents et amis de St-Bruno dernièrement.

—M. Philias Labrecque, de St-Gérard-Magella, et M. Louis Labrecque, de St-Ambroise de Chicoutimi, étaient les hôtes de M. et Mme J.-A. Labrecque, récemment.

—Mlle Marie-Berthe Côté est allée visiter son père, M. Lorenzo Côté, de Matabetchouan.

—Etaient les hôtes de Mme Phydime Lavoie, les premiers jours de janvier: M. et Mme Raoul Gagnon, M. Chs-Eug. Gagnon, de Matabetchouan, Mlle Yvette Gagnon, inst., à Stadacona, Mlle Yvette Lavoie, de Kiskising.

—M. le notaire et Mme Hudon, de Chicoutimi, sont de passage à St-Bruno, les hôtes de leur mère, Mme Oct. Pelletier.

—Mme J.-Edgar Bouchard, de Kénogami, est depuis quelque temps chez ses parents, M. et Mme Ludger Jauvin.

Décès. — M. et Mme Bouchard viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur unique enfant, Roger, âgé de 18 mois. Nos sincères sympathies.

PORTNEUF

Va et vient. — Mlles Félicite Pichó et Lucienne Richard étaient à Québec les 14 et 15 courant, les invitées de Mlles Imbault.

—Mlle Fernande Richard était de passage à Trois-Rivières, dernièrement, l'invitée de sa cousine, Mlle Richard. Elles se sont aussi rendues à oMntréal, chez des parents.

—M. Fernando Imbault, de Québec, a passé une huitaine chez M. Louis Richard.



COURSES DE CHIENS
N'oubliez pas le Derby (courses de chiens) au
Chalet du Pont de Québec
Dimanche prochain.
Autobus à 12h. 30 et 1h., salle St-Pierre et 1h. 45 p.m., en face du Palais Montcalm. Aussi tous les soirs du Palais Montcalm à 7h. 30. Retour à 11h. 30.

CARTIER
Aujourd'hui et Demain
CLARA BOW dans
"CALL HER SAVAGE"
JOAN BLONDELL, WARREN WILLIAM, ANN DVORAK dans
"THREE ON A MATCH"

VICTORIA
Aujourd'hui Dernière Fois
Regis TOOMY, Edwina BOOTH dans "THE MIDNIGHT PATROL"
John BARROW, Sally BLANE dans "PROBATION"

EMPIRE Aujourd'hui et Demain
Première fois au Canada.
Le plus grand film parlant français sur la révolution.
'DANTON'
avec JACQUES GRETILLAT
50 artistes — 5,000 personnes
Aussi: Comédie Cartoon, Etc.
1 h. à 6 h. .15 Suivez la foule .25 6 h. à 11 h.

DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL

Une scène de "THEY JUST HAD TO GET MARRIED", avec ZASU PITTS et SLIM SUMMERVILLE, qui sera projeté au CAPITOL aujourd'hui et demain.

CAPITOL
AUJOURD'HUI
à 1.15 et 2.55 - 7 et 9 p.m.
C'était un ouder et elle était : Sonne: ils hériteront des millions et eurent des idées de millionnaires!
SLIM SUMMERVILLE, ZASU PITTS, FIFI D'ORSAY
dans
"THEY JUST HAD TO GET MARRIED"
avec ROLAND YOUNG
Mat. 25c
Soir. 30c et 40c
Bienvenue aux Etudiants
Com. Dimanche Sylvia Sidney Cary Grant Chs. Ruggles
— dans —
Madame Butterfly

ARLEQUIN
A PARTIR DU 5 FEVRIER
5 février—12 h. 30 à 6 h. Dames seulement. 6 h. à 11 h. Messieurs seulement.
Mardi, jeudi, samedi.
Un film sans pareil!
Messieurs seulement
DEUX VOIES se présentent dans la vie: Mary Lee prend l'une — Vera Wagner prend l'autre— Quelle est la bonne?
END OF THE ROAD
TITRES FRANCAIS
Sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale
Prix: Mat. 15c — Soir: 25c.
Dames seulement
Lundi, Merc., Ven.
UNE REVELATION POUR TOUS CEUX QUI NE SONT PAS DE LA PROFESSION MEDICALE.

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au
CINEMA IMPERIAL
VOICI COMMENT:...
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de six lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:...
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Impérial.
REGARDEZ DE SUITE:...
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:
RAIMU dans
Les Gaîtés de l'Escadron
aussi
"Le Dernier Choc"

FU MANCHU

Episode No 513

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate



Cela ne dura certainement pas plus de quelques secondes mais toute une heure de silence sembla passer avant que je puisse parler: puis—

"Smith", murmurai-je, es-tu...."

Smith saisit avec fermeté ma main tendue.

"Suis-je vivant?" s'écria-t-il. Ce n'est pas un fantôme qui te serre la main. Grâce à toi, je suis non seulement vivant mais libre!"

Ma tête bourdonnait comme une ruche d'abeilles, mais je parvins, avec l'aide de Weymouth, à me remettre sur pied.

Des bruits sourds de cris et de lutte me parvinrent. Deux constables transportaient un corps vers la porte de l'infernal Café de Joie. "C'est Fletcher", expliqua Weymouth. "Son amie lui a donné une vilaine blessure mais il va se remettre, j'en suis sûr."

Mes yeux se tournèrent de nouveau vers Smith, car sa présence là, vivant, me semblait encore miraculeuse.

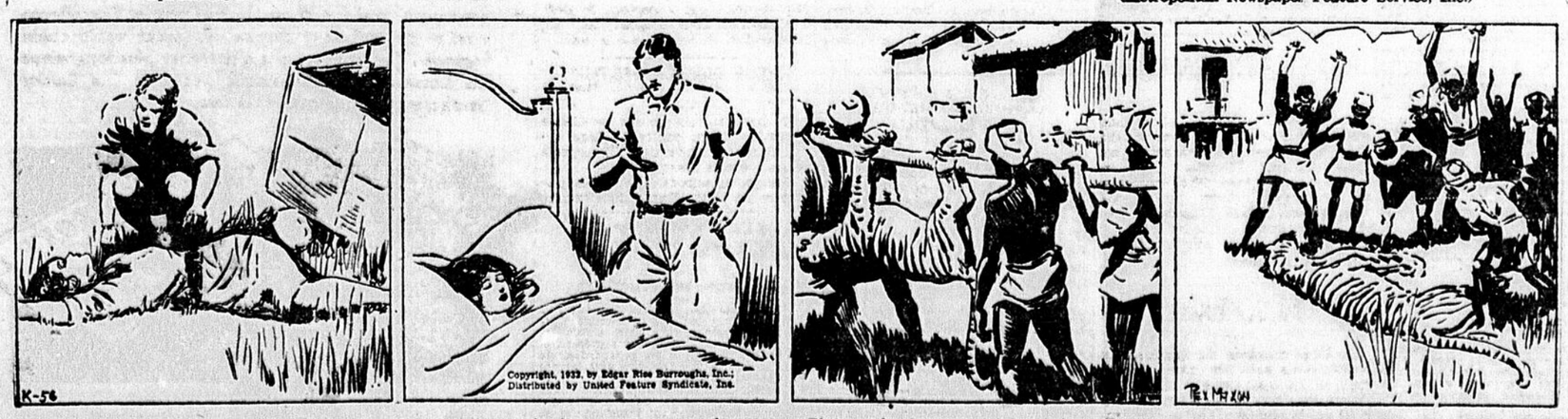
"Smith!" criai-je, "tous deux nous pensions que tu étais dans le coffre. Pour ma part j'étais certain que je ne te reverrais pas vivant. Dis-moi, comment se fait-il que tu sois libre?"

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 56

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)



Bien qu'il eût été fortement contusionné par sa chute, la première pensée du jeune officier fut pour la brave jeune fille étendue sur le sol, pâle et immobile. L'instant d'après le père de Pat l'avait rejoint et l'on s'occupa immédiatement de transporter Pat à la maison située à plusieurs milles de là.

Le capitaine n'osait songer aux conséquences que pourrait avoir pour sa fille son acte téméraire. Il attendit avec impatience l'arrivée du médecin du régiment, tout en tentant de se rassurer sur l'état de sa fille qui ne donnait toujours pas signe de vie.

Bien que la chasse se fut terminée malheureusement pour les Anglais, le village hindou était tout en fête. Ses habitants n'auraient plus à craindre le terrible mangeur d'hommes. De solides porteurs firent leur entrée au village portant le cadavre de l'énorme bête.

Les réjouissances durèrent une partie de la nuit. Le tigre mesurait dix pieds et pesait plus de cinq cents livres. Reconnaissants d'être enfin délivrés, les indigènes décidèrent de donner la peau du tigre à la jeune héroïne—si elle vivait.

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. . . . . Tél. 4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6331
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cleophas, Ville de Beauport . . . . Tél. 2-7947
M EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
RENE DION, 736 rue St-Valier . . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . Tél. 7340
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 2714, rue St-Joseph. . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean. . . Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél. 4-0243
Succursale No 2, 25 rue St-Jean . . . . Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. . . . . Tél. : 2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . Tél. 4-0454
Succursale No 10, 93, rue St-Paul . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. . Public Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-6413

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS POUR VENDRE des portraits demandés. Ecrivez pour demander catalogues. UNITED ART, 460, Richmond Ouest, Toronto. 175-36—S

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter $1,000 à $3,000, bon placement, premier ou deuxième hypothèque. S'adresser TEL.: 2-3623. 211-6—6

EMPLOIS DEMANDES

VOUS TROUVEREZ un bon homme marié pour conduire auto ou camion. Aussi fera réparations menuiserie, peinture, etc. Bon marché, références fournies. Ecrire à Casier No 310 L'EVENEMENT. 210-3—9

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 203-26—11

J.-A. Tousignant, 217, 1ère avenue.

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No. 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9371.

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent, THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 189-26—13

ON DEMANDE un concierge (couple) pour maison appartements. Ecrire à Casier No 309, L'EVENEMENT. 208-6—12

VENDEURS ACTIFS et améliteux pour la ville et la campagne, pour vendre un produit en grande demande. S'adresser à J.-E. BROCHU, 308, rue St-Cyrille, Québec. 210-6—12

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE pour le mois de mai un logis de cinq chambres, plus chambre de bain, chauffé. Doit être situé dans la paroisse de St-Coeur de Marie ou dans les environs. TEL.: 7509 de 12 à 2 p.m.

ON DEMANDE (DIVERSE)

ACHETONS VIEUX ARTICLES en or de toute provenance, vieux bijoux, en or, etc. S'adresser 183, ST-JEAN, tél.: 2-7625. 208-6—15

ON DEMANDE A ACHETER des brûleurs à l'huile usagés S'adresser TEL.: 4-4179. 201-26—15

Patrice Plante, 2 St-Laurent.

ON DEMANDE A ACHETER des cartes "Turret", "McDonald" classées ou non. S'adresser 71, RUE NOTRE-DAME

A LOUER
APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, tels: 2-0207—2-1752. 194-26—17

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces, plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge. APPARTEMENTS COLINETTE, 8 Colins, tél.: 2-1398 205-6—17

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115 service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 210-6—17

APPARTEMENTS DUFFERIN, petits appartements, meublés à louer. Possession immédiate. Aussi grande chambre à louer. S'adresser au No 13, RUE HALDIMAND, ou appeler TEL.: 2-2512. 206-6—17

PARLEMENT VIEW, appartements 2-3 4-6-7 pièces, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service du concierge, possession immédiate. S'adresser 55-57, GRANDE-ALLEE, tél.: 2-1886. 206-26—17

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez 16, RUE LAVAL. 210-6—17

469A ST-JEAN, appartements St-Jean-Baptiste. Petits appartements, 3 pièces chambre de bain individuelles, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser P. GOULET, tél.: 3-1142. 211-26—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge élevateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir 2-2557. 206-6—18

CHAMBRES ET PENSION

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante dans maison tranquille et propre, avec pension $20 par mois. Près du Parlement. 30, RUE CONROY, Mme J. EMOND. 187-26—20

A LOUER à la semaine ou au mois, belle grande chambre avec ou sans pension, confort du chez-soi assuré. S'adresser 114, AVENUE TURNBULL, tél.: 3-2450. 210-26—20

BELLES CHAMBRES, doubles et simples, avec pension si désirée. Prix modérés. S'adresser à 124, DU PONT. 208-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à prix modéré, aussi repas matin et soir servis à prix raisonnables, famille anglaise. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-7994. 207-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins à prix très réduits, chambres et pension $35, $38 $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant. Service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 208-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse Mère Directrice, No. 682, CHEMIN STE-FOY, Québec, tél.: 7067. 194-26—20

PENSION URSULA. Chambre avec boudoir, conviendrait pour étudiants. S'adresser 40, STE-URSULE, Québec. 206-6—20

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE, usage du bain et téléphone, location centrale, prix modéré. 26, RUE GARNEAU, Haute-Ville. 206-6—19

CHAMBRES avec améliorations modernes, à louer. S'adresser au No. 7, RUE ST-JEAN.

CHAMBRES DOUBLES, location centrale, moderne, eau chaude et froide à l'année, bain, téléphone, $20 par mois. Aussi chambre simple, $2.50 par semaine vrai chez soi. S'adresser 5, RUE McMAHON. 206-6—20

CHAMBRE DOUBLE avec boudoir pouvant être louée pour bureau autre petite chambre des plus modernes, pour messieurs ou couple, bain à chaque étage. 10, HALDIMAND, tél.: 2-2666 208-6—20

FLATS ET CHAMBRES A LOUER, à 53, Ste-Ursule. S'adresser sur les lieux TEL.: 2-6242. 201-26—19

MAISON DE LA COURONNE, belles chambres bien éclairées, chauffées à l'eau chaude, bain, sur chaque étage, prix modérés. S'adresser 126, DE LA COURONNE, 229, DE LA REINE. 204-26—19

RUE STE-ANNE, No 36, grande chambre, eau courante, convenable pour deux personnes. Sera libre jeudi; visible maintenant. S'adresser sur les lieux. 208-6—19

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT EN BRIQUE SOLIDE, 4 étages monte-charge, 3,000 pieds carrés plancher, possession immédiate, situé 5, rue Octave. S'adresser 269, RUE ST-PAUL tél.: 2-3201. 211-6—21

LOGEMENTS A LOUER
HAUT DE LA VILLE

AVENUE LAURIER, beau logement chauffé, eau chaude à l'année. Exempt des charges pour vidanges et neige S'adresser à 296, AVENUE LAURIER, tél.: 7326. 205-6—23

AVENUE LEVIS, logements modernes, 6, 7 chambres plus chambre de bain en tuiles, chauffé, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier tél.: 3-2701. 188-26—23

AVENUE DE SALABERRY, à louer logement 8 pièces plus chambre de bain. Pour visiter, TEL.: 3697. 211-6—23

AVENUE LEVIS, beaux logements chauffés de 6-7 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude, garage si désiré, bas prix. S'adresser 23, AVE LEVIS, tél.: 3-0708. 211-6—23

AVENUE CARTIER, 5 et 6 chambres, chauffées; avenue Murray, maison seule, 10 chambres et garage; avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres, chauffées, eau chaude à l'année et glacière électrique; avenue Belvedère 6 chambres chauffées eau chaude à l'année, glacière électrique, 1 garage; avenue Marguerite-Bourgeoys, maison seule avec garage. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182, rue Latourelle, tels: 5338; le soir, 6985 et 3-1701. 206-6—23

BEAUX LOGEMENTS, chauffés, six chambres et chambre de bain $35, très bien situés. S'adresser TEL.: 4-4343. 190-26—23

BOULEVARD DE L'ENTENTE, No 71, logement, 5 chambres, plus chambre de bain, exempt de neige et vidanges. S'adresser à LS COTE, 71, Blvd de [illegible], Québec. Tél.: 9523

A LOUER
LOGEMENTS A LOUER
HAUT DE LA VILLE

BOULEVARD CREMAZIE. A louer 2 plains-pieds, 5 chambres, plus chambre de bain. Planchers bois dur, système de chauffage S'adresser à 41, CREMAZIE, tél.: 3-2303. 211-6—23

CHEMIN STE-FOY, No 391, logement neuf, 8 chambres, chauffé, réfrigérateur eau chaude à l'année, garage. Pour informations, A. TESSIER, tél.: 4-5046. 208-6—23

CHEMIN STE-FOY, No 1350, beau logement des plus modernes, plain-pied, 5 grands appartements plus chambre de bain, eau chaude et froide. S'adresser ISIDORE GARON, 1354 Ste-Foy. 206-6—23

COTE D'ABRAHAM, No 96-A, 6 pièces et chambre de bain, chauffé eau chaude, installations modernes. S'adresser à 96-A, COTE D'ABRAHAM. 208-6—23

COTE D'ABRAHAM, Nos 102, 106, 114, logements neufs modernes, 6 pièces plus chambre de bain finie tuile, bain carré avec douche, planchers bois dur, chauffés. S'adresser DR DION, 24 côte du Palais, tels: 2-2153; le soir, 2-6589. 209-6—22

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176 St-Jean 198-26—23

GRANDE-ALLEE, logement, 1er plancher, chauffé, 6 pièces, plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, réfrigérateur, garage si désiré. S'adresser à 275, GRANDE-ALLEE, tél.: 4-1410. 209-6—23

HAUTE-VILLE, St-François d'Assise, divers logements à louer, 4, 5, 6 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non, garage si désiré. Pour informations, LOUIS CARREAU, ent., 127, rue Scott, tél.: 2-3088. 202-26—23

KITCHENER, No 150, 5 chambres plus bain; 4e avenue, 601-603, 4 pièces, plus bain, planchers bois dur. S'adresser JOBIN & FRERE, 286, St-Olivier tél.: 5450 205-14—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés, Rue Delligny, No 2 1-2, logement 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 196-26—23

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude à l'année, aussi maison seule, 9 pièces. Tous avec planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. BLANCHET, 12, rue Christie, tél.: 2-4383. 193-26—23

LOGEMENT 6 ET 7 PIECES, plus chambre de bain, chauffé, quartier Belvedère. S'adresser 6, AVENUE BOUGAINVILLE, Qué. 206-6—23

LOGEMENT CHAUFFE, 9 appartements, 30, rue St-Louis. S'adresser MM. CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, 51, des Jardins, tél.: 2-3819. 208-6—23

MARGUERITE - BOURGEOYS, 274, coin St-Cyrille logement, 6 chambres, plus chambre de bain en tuile, chauffé, clair de neige. S'adresser ART. GENDRON, 19, rue Prévost, tél.: 3-1223. 193-26—23

RUE RICHELIEU, logements à louer, au centre de la ville, 3-7 chambres, chauffés ou non. Améliorations modernes. Prix modéré. S'adresser 138, RUE RICHELIEU. 190-26—23

RUE ST-GABRIEL, No 49. Flat meublé, 5 chambres et chambre de bain garage compris, clair de neige, très chaud. Possession immédiate. S'adresser 51, RUE ST-GABRIEL. 206-6—23

RUE ST-JEAN, No 253, 2ième étage, logement de 2 grandes chambres pouvant aussi servir de bureau, place centrale. Prix modéré. S'adresser au 3e étage. 207-6—23

RUE CREMAZIE, 1er, 3e étage, 4-7 pièces, plus chambre de bain, ensoleillés, chauds, hangar même pied, grande cour, garage si désiré. S'adresser 191, CREMAZIE, tél.: 3-4063. 206-6—23

RUE ST-JEAN (près de la côte du Palais), maison de 14 pièces, chauffée à l'huile, 2 chambres de bain, planchers en bois dur. S'adresser à 31, RUE ST-JEAN. 200-26—23

RUE RICHELIEU, No 235, logement neuf, 2e étage, 5 pièces, bien éclairées chambre de bain, Planchers bois dur, hangar au même étage. S'adresser à F. ROCHETTE, 233-A Richelieu, tél.: 7537. 198-26—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire, logement, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN, tél.: 2-5490. 191-26—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 209-6—23

RUE ST-AUGUSTIN, No 120 (en face du Parlement), 5 pièces, chauffées très propres, claires de neige et vidanges. S'adresser à 122, ST-AUGUSTIN, tél : 2-7648. 206-6—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logement, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, améliorations modernes, maison neuve, eau chaude à l'année. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 209-6—23

RUE ST-AMABLE, No 89, à louer 2 petits logements. S'adresser 123 1-2, RUE SCOTT, tél.: 2-5176. 198-26—23

RUE RICHELIEU, No 233-A, logement chauffé, 2e plancher, plain-pied, six grandes pièces, bien éclairées, plus chambre de bain, dépense froide, planchers bois dur. S'adresser F. ROCHETTE, 233-A. Richelieu, tél.: 7537. 198-26—23

RUE LACHEVROTIERE, No 46, magnifique plain-pied, situé centre Haute-Ville, près Parlement et Grande-Allée Confort moderne, très bien chauffé bien ensoleillé, balcon. S'adresser TEL.: 2-1789. 206-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 276, logements de 8 et 11 pièces, chauffés, à louer. S'adresser 274, RUE ST-CYRILLE, tél.:

A LOUER
LOGEMENTS A LOUER
HAUT DE LA VILLE

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403—4-2557. 209-6—23

RUE STE-ANGELE, No 19, appartements 3, 4, 5 pièces, plus bain, eau chaude à l'année améliorations modernes. S'adresser sur les lieux ou tél.: 3-1948. 208-6—23

RUE ST-JEAN, No 402, 8 pièces, bureau et logement occupés pendant nombre d'années par le notaire Paradis, rue D'Aiguillon, 149 1-2, 6 pièces. S'adresser J.-F.-S. DUGAL, 400 St-Jean tél. : 2-1052. 208-6—23

A. Tremblay, 468, St-François.

RUE STE-ANNE, 5 appartements, boudoir salle à dîner, chambre à coucher, cuisinette, chambre de bain, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser 41, D'AUTEUIL. 206-6—13

RUE LOCKWELL, No 135, logement chauffé à l'huile, 8 pièces avec chambre de bain. Pour informations, s'adresser tél. 4-3992. 208-6—23

RUE ST-CYRILLE (près avenue Hollande), logement 5-6-7 pièces, plus chambre de bain, chauffés ou non, aussi cottage. 45 avenue Ploermel, 8 pièces avec chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser TELS: 8716 le soir, 8038 ou 6954. 191-26—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

3 BEAUX LOGEMENTS, avenue des Bernières, 8 pièces, plus 2 chambres de bain, chauffées, très modernes; aussi 5 pièces Rue Claire-Fontaine, 2e plancher. S'adresser 20, AVENUE DES BERNIERES, tél.: 7504. 208-26—23

7, 13, 23, 37, 55, 65, 36, Bougainville, 89 1-2, côte d'Abraham. Logements 5-6 chambres, plus chambres de bain, chauffés très modernes, garage si désiré S'adresser 1, AVENUE DES BRAVES, 7949—3-4840; 53, AVENUE BROWN, 5933. 189-26—23

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208, avenue des Erables S'adresser aux concierges, sur les lieux. TELS: 2-1475; le soir 3-4498. 187-26—23

BAS DE LA VILLE

AVIS LOCATAIRES: 4, 5, 6 pièces, 157, d'Argenson; 14, St-Ambroise St-Vallier; 159, Hermine; 15, 17, Ste-Thérèse (près du marché) St-Roch, 3 pièces, $13 et $16 par mois. JOS. LAMOTHE, 276, de la Reine. 207-6—23

AVIS AUX PHOTOGRAPHES. A louer logement chauffé de 7 pièces et poste d'affaires, établi depuis 25 ans. S'adresser à NAP. JACQUES, 128, St-Joseph. 208-6—23

BEAUPORT, logement de 4 chambres, bien ensoleillé, grande galerie des deux côtés, à prix réduit. S'adresser A. MARTINEAU, 5, rue Jobin, Beauport, tél.: jour: 2-3392. 209-26—23

FLAT, 152, BLVD DES FOSSES et 5, rue d'Auteuil. S'adresser W. McWILLIAM, INC., 138, St-Jean, tél.: 2-6841. 206-6—23

PRIX REDUITS $20 ET $25

COTE DE LA MONTAGNE, No 80, 3 logements 4 pièces, chauffées; 84, côte de la Montagne 2 logements 5 pièces, chauffées; 25 1-2, rue Notre-Dame, 2 logements, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffées; 27 3-4, Notre-Dame, 4 logements, 6 pièces, chauffées. Ces logements étaient loués $40 et $30. S'adresser à 27, NOTRE-DAME, tels: 2-8241 ou 2-4402. 197-26—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain très propres, et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642-A rue St-Vallier aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 206-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390 208-26—23

LOGEMENTS A LOUER dans maisons neuves, 6 chambres et chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser C. BLOUIN, 163, 2e avenue, tél.: 4-1270. 206-6—23

LOGEMENTS, 3, 4, 5, 6, 7, 8 chambres non chauffées, améliorations modernes, situées quartier Limoilou. S'adresser, 203, 3e AVENUE, tél.: 4-3653. 196-26—23

LOGEMENTS NEUFS MODERNES: ST-FIDELE, 4e avenue cinq logements 4 chambres non chauffés. $20 à $23. Aussi poste de commerce. ST-ESPRIT, 1ère avenue, 106, un logement, six chambres, non chauffé. ST-FRANCOIS D'ASSISE, boulevard Benoit XV, 2 logements, six grandes pièces, un avec système chauffage à l'eau; l'autre pas système, endroit résidentiel. Roy & Frère, 106, 1ère avenue, tél.: 4-1820. 209-6—23

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 206-6—23

C.-R. Paquin, 228, Bagot.

RUE ST-JOSEPH, No 264 1-4, logement chauffé, 11 chambres, plus chambre de bain, conviendrait très bien pour louer des chambres. S'adresser O. MILLER, 108, rue du Pont, tél.: 4-3241. 206-6—23

RUE DU PONT, No 60, logement 8 pièces, avec chambre de bain, et 2 logements 4 chambres, rue Ste-Marguerite. S'adresser L.-F. MARTEL, 106, rue Ste-Marguerite tél : 3-6972. 209-6—23

RUE PONTGRAVE, Nos 3 et 7, 5 pièces plus chambre de bain, galerie, etc. 23, rue Montmagny, 5 et 6 chambres, chauffé, tous très modernes et clairs de neige. S'adresser à OMER TUR-

A LOUER
LOGEMENTS A LOUER
BAS DE LA VILLE

RUE ST-VALLIER, 1093, 2e étage, huit pièces plus chambre de bain, chauffé, grande cour, garage, si désiré. S'adresser 1091 ST-VALLIER, tél. : 3-4230. 208-6—23

RUE VITRE (coin St-Eugène), belle localité, beaux logements, très bien finis 4 pièces, $15; 5 pièces, $23, et 6 pièces, $25, chambre de bain en plus S'adresser 312, RUE ST-JOSEPH, tél.: 7171. 209-6—23

RUE ST-VALLIER, No 805, logement 12 pièces avec chambre de bain. Côté Ste-Geneviève No 44 7 pièces, chambre de bain. Rue Belleau, No 12, 6 chambres S'adresser à 42,, COTE STE-GENEVIEVE, tél.: 2-7593. 208-6—23

RUE GAMELIN, No 29, logement de 6 chambres et chambre de bain, plancher bois dur, bien fini fournaise à eau chaude, $17.00 par mois. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL. Tels: 2-3535 ou 3-4998. 210-6—23

ST-AMBROISE, No 122, logement 5 pièces chambre de bain, planchers bois dur, cave saine en ciment, fournaise très moderne et propre. MME DR LACHANCE, 12, place Cliff View, tél.: 2-3057. 206-6—23

ST-FIDELE, 4ième avenue, logements 5 pièces, plus chambre de bain, clairs de neige, chauds et propres, prix modéré. S'adresser JOSEPH PAQUET, 182, Blvd des Fossés, tél.: 3-0624. 206-6—23

1ERE AVENUE, No 72, 6 chambres plus bain. 203, St-Vallier, 6 avec bain. 37-39, St-Patrick, 5 et 9 avec bain, réservoir eau chaude. 88 1-4, St-Patrick, 7 avec bain. TEL.: 3-3237. 208-6—23

1ERE AVENUE, 126 1-2, 128- 128 1-2, 3 logements 4-6 chambres, chauffés eau chaude automatiquement, très propres. S'adresser, au propriétaire 126, 1ère AVENUE, Limoilou, tél.: 4-1098. 206-6—23

1ERE AVENUE ST-FRANCOIS D'ASSISE. 7 pièces plus chambre de bain et dépense, avec eau chaude, le tout bien éclairé, coin de rue, place résidentiey grande cour. S'adresser 502, 1ère AVENUE, tél.: 4-4629. 210-26—23

2EME AVENUE, Nos 260-262, deux logements, 5 chambres, et chambre de bain. Planchers bois dur, 1er et 2e étage. S'adresser 96-A, COTE D'ABRAHAM. 209-6—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1390. 209-6—23

10IEME RUE, No 205, maison seule, logement chauffé, 2e étage, six chambres, plus chambre de bain, dépense. S'adresser H. LAPIERRE, 205, 10e rue, tél.: 4-3257. 206-6—23

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison, No 10 rue Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 208-6—24

MAISON A LOUER, No 72, rue St-Louis, 15 pièces, 2 salles de bain eau chaude et froide à chaque étage S'adresser à TEL.: 3-1880. 190-26—24

RUE STE-FAMILLE, No 44, maison à louer, comprenant onze chambres et deux chambres de bain. Pour informations, s'adresser à 50, STE-FAMILLE, tél.: 2-1659. 209-6—24

RUE ABERDEEN, No 170, 9 chambres, plus chambre de bain, prix raisonnable, réparées à neuf. S'adresser BLACK & SON, décorateurs, tél.: 4-3374. 206-6—24

RUE MONT-CARMEL, No 29, 3 étages, confort moderne, garage, conviendrait à petite famille aisée. S'adresser à A. AMOS, sur les lieux. 211-12—24

RUE ST-DOMINIQUE Nos. 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides, 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph No. 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph, No. 33 1-2 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos. 31-35, St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 143 avenue Murray, tél.: 5667. 189-26—24

MAGASINS A LOUER

A LOUER. — Magasin et logements à louer. Magasin occupé comme épicerie depuis 20 ans 188 Crémazie, coin Bourlamaque. Logements, 3 à 8 pièces, chauffés ou non. S'adresser à ARTHUR FRENETTE, 260 St-Cyrille, téléphone : 5676. 199-26—23

A LOUER, poste de commerce pour studio, bureau, salle échantillons, salon de coiffure ou autres, grandeurs, 16x20, 16x28, plus 2 pièces supplémentaires, planchers bois dur, chauffé, très éclairé. S'adresser 24, COTE DU PALAIS, tels: 2-2153 ou le soir 2-6589. 208-6—25

BEAU GRAND MAGASIN, peut servir pour tous genres de commerces, possession 1er mai. S'adresser 14, DE LA CANARDIERE, Limoilou, tél.: 4-3771 211-6—25

BEAU MAGASIN, 368, rue St-Jean, possession immédiate. Prix modéré. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL. Tels: 2-3535 ou 3-4998. 210-6—25

COTE DE LA FABRIQUE, magasin à louer, ayant servi pendant 44 ans comme magasin de chaussures, bon poste, loyer modéré. S'adresser No 31 RUE GARNEAU. 206-6—25

GRAND MAGASIN à louer, chauffé, bien éclairé, le meilleur poste d'affaires de St-Sauveur, vis-à-vis le magasin 5-10-15. Occupé maintenant par LS SHAMY, marchandises sèches. S'adresser J.-U. BISSON, 751 ,St-Vallier. 206-26—25

COTE DE LA FABRIQUE

MAGASIN A LOUER au No 40, de la Fabrique. S'adresser J.-A. CHICOI-[illegible], 40, de la Fabrique. 190-26—25

A LOUER
MAGASINS A LOUER

MAGNIFIQUE MAGASIN, bon poste à louer, 108, rue du Pont, voisin de Max. Hudon, Enrg., quincailliers, aussi bureaux et salles d'échantillons, situés à l'étage supérieur. S'adresser à 106, RUE DU PONT. 210-6—25

RUE ST-JOSEPH No 351, magasin, 20x60 pieds, 2 vitrines, poste d'épicerie depuis 10 ans, servira pour autre commerce. S'adresser G. BELANGER, 73, Sault-au-Matelot, tels: 2-1769—9908. 210-26—25

RUE DU PONT, No 79, près St-Joseph, magasin convenable pour tous genres de commerce, chauffage à air chaud, grand hangar, etc. Bon marché. S'adresser 79 1-2, DU PONT tél.: 5549. 209-6—25

Eug. Blouin, 152, St-Ambroise.

SALON DE BARBIER A LOUER. Possession 1er mai Situé coin Morin et Victoria, prix modéré. S'adresser 47, VICTORIA. 207-6—25

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél : 2-6403. 206-6—25

DIVERS
COMMERCE

BUREAU DE DENTISTE

A LOUER, seul poste de dentiste dans la paroisse St-François d'Assise, avec logement 6 chambres, plus bain, système chauffage. Occupé depuis 6 ans par le Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère AVENUE, tél.: 4-3327. 209--26—29

BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS NEUFS, 2 feux: $28.00; brûleurs usagés, plusieurs marques: $15 et plus. Réparation de brûleurs à l'huile, poêles, fournaises, etc. Installation de réchauffeurs d'eau avec brûleurs à l'huile système moderne et économique. LEPAGE & CIE, 42, avenue Monument Jacques-Cartier, tél.: 4-3970. 211-26—29

J'ARRIVE AVEC UN CHAR de magnifiques chevaux d'Ontario, bien domptés, âgés de 5 à 8 ans. Aussi chevaux de voitures, garantis. S'adresser PIERRE SAVARD, 93, St-Bernard, tél.: 7783. 208-6—29

"SAUVAGE" Eau de javelle, rend le linge blanc, hygiénique. "Laurentide Siro", délicieux avec crêpes, gruau puddings, très doux pour enfants. Essayez et demandez ces produits à votre épicier. 205-26—20

TABAC JOLIETTE, Quesnel, $0.35; Obourg, $0.25; Havane, Connecticut Bleu, rouge, étendu spécial, doux, petit Canadien doux, $0.20. C.-R. PAQUIN 228, Bagot et marché St-Pierre; vendredi et samedi. 209-6—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484 211-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans Tél.: 3-0733.

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No. 74, RUE SIGNAL, tél.: 3-3347.

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No. 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 206-26—36

SALONS DE COIFFURE

A LA CANADIENNE. Nous continuerons les mêmes conditions pour nos permanents: $150 à $6.00. Traitements du cuir chevelu sur Aero Steamer. JOS. ASSELIN, 311 1-2, rue St-Joseph, tél.: 3-3396. 186-26—41

ANNONCE PERMANENT, $2.50. Profitez de cet offre pour le temps du carnaval. Permanent à l'huile, $3.50. Ces permanents sont garantis. JOS.-K. LAFLAMME, 60, avenue Cartier, tél.: 4-0269. 190-26—41

SALON RICHELIEU. Ondulation marcel $0.35; komol, $0.35; shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. MLLES SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 203-26—41

GRAND SPECIAL A $0.25. Salon de Beauté Manoir Montmorency, 410, St-Jean. Ondulation à l'eau, marge correction des sourcils à $0.25. Permanents sans machine $10; permanents ordinaires et à l'huile avec machine Shelton, croquignol la plus perfectionnée $3.50 et plus. Ouvrage garanti et exécuté par des expertes MLLES LACHANCE, DEMERS et MME MORENCY, tels: 4-1571—2-8164. 204-6—41

SPECIAL: $1.50 permanent croquignol machine perfectionnée, garanti 6 mois, à l'huile, $2.50, $3.00; marcel $0.25; komol, $0.35; ondulation à l'eau, $0.75, avec shampoo SALON PAULETTE, tél.: 4-2754, 764, St-Vallier. 186-26—41

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE toutes sortes de meubles. A vendre: set de salle à dîner, commode de monsieur enseigne électrique, poêle-fournaise, poêle à gaz, bureaux, etc. JOS. BOURGET, No



IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5169

C.-E. MIGNER

Propriétés situées à la Haute-Ville, rapportant de bons revenus, bonne construction, très bien louées, à vendre à des conditions très avantageuses. $500 comptant, balance comme loyer.
Propriétés situées dans le centre de St-Roch, 2 logements de 5 chambres, à de bonnes conditions, $800 comptant, balance comme loyer.
Venez nous consulter.
C.-E. MIGNER, 785, St-Vallier, vis-à-vis Banque Canadienne Nationale, tél.: 8358; rés.: 3-3030 sonnez 13.
206-6—1

L'Agence D'Immeubles Québec
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 :—: Rés.: 2-6239
206-6—J

NON CLASSIFIEES

CHAMBRES ET PENSION. — A 52 rue St-Louis pension à la semaine ou au mois à un prix modéré. Téléphone: 2-1376.

OBJETS PERDUS. — Une sacoche contenant un trousseau de clefs a été perdue à partir de 184 du Roi, en passant par les rues de l'Eglise, St-François et de la Couronne. Récompense promise à qui la rapportera à M. A. Bourget, 57 Dorchester.

POWER EST TENU RESPONSABLE DE LA MORT DE TANGUAY

(Suite de la page 16)

soir-là?

—"Oui. Mais il se ménageait encore: il ne fumait pas.

—"Où l'avez-vous conduit?

—"Chez lui, à 47 Avenue Parent, en taxi.

—"Et ce qu'il marchait?

—"Non. Il ne se portait même pas sur ses jambes. En entrant, je l'ai assis dans une grande chaise. Il était rendu à bout. Je lui ai demandé s'il voulait un médecin. Il a répondu que ce n'était pas nécessaire. Peu après, M. Johnson, le gérant du Château, est arrivé avec M. Jimmy Ross et M. MacDonald, un musicien. M. MacDonald, en arrivant, a appelé le Dr Leclerc, de la rue St-Jean. Le docteur l'a examiné et lui a mis une mouche de moutarde.

—"Le médecin l'a soigné chez lui?

—"Oui. Il n'a été transporté à l'hôpital que deux jours avant de mourir.

Par M. Bienvenue.

—"Depuis combien de temps votre frère souffrait-il de maladie de coeur?

—"Depuis assez longtemps.

Le deuxième témoin est un autre frère de la victime, M. Camille Tanguay, 29 ans, aussi musicien.

Par le Coroner.

—"Quelle est votre occupation?

—"Officier de vitesse et musicien.

—"Ca va ensemble, cela?

—"... (le témoin ne répond pas).

—"Quel instrument jouez-vous?

—"Le saxophone.

—"Vous teniez-vous loin de Lauréat?

—"Environ trois pieds.

—"Qu'est-ce que vous avez vu vous, le 16 au soir?

—"J'ai vu Power foncer sur Lauréat. Mon frère a évité le premier coup de poing en se baissant sur son piano, mais Power l'a pris à la gorge.

—"Est-ce qu'il le secouait?

—"Oui, très fort.

—"C'est vous qui l'avez arrêté?

—"Oui.

—"Qu'est-ce qui s'est passé?

—"Power a traîné Lauréat à une dizaine de pieds. Là, je lui ai fait lâcher prise, puis on a transporté Lauréat dans la cuisine. Il m'a dit qu'il avait reçu deux coups de poing dans le cou, en arrière.

—"Il n'y avait pas de sang demande M. Rivard?

—"Non, mais mon frère était blanc comme un mort et il avait le cou tout rouge.

M. William MacDonald est ensuite appelé dans la boite.

Par le Coroner.

—"Vous êtes membre de l'orchestre dont M. Lauréat Tanguay était directeur?

—"Oui.

—"Quel instrument jouez-vous?

—"Le tambour.

—"Avez-vous eu connaissance d'un incident, le 16 janvier au soir?

—"Oui. Vers 10 h. 45, un parti est arrivé. Ils ont demandé des morceaux spéciaux. M. William Power est venu demander lui aussi un numéro spécial et M. Tanguay a répondu que quelqu'un venait de lui en demander un. A minuit moins quart, nous avons commencé à jouer le premier morceau de la dernière danse, et là, j'ai vu William Power foncer sur Tanguay. Il lui a donné un coup de poing, mais l'autre l'a exempté. Puis Power l'a pris à la gorge.

—"Etes-vous resté dans la cuisine pendant qu'on soignait M. Tanguay?

—"Non. Je suis retourné dans la salle, où nous avons joué le dernier morceau.

L'autre témoin est M. Louis Guenette, aussi membre de l'orchestre.

Par le Coroner.

—"Est-ce qu'il y a eu provocation de la part de M. Tanguay?

M. Rivard. — "Demandez donc, plutôt, comment les choses se sont passées?

Le Coroner. — "Je pose les questions comme je le veux. Le seul privilège que les avocats ont ici, c'est de questionner les témoins avec ma permission.

Le témoin. — "Ils ont échangé des remarques, mais il n'y a pas eu de chicane".

Le témoin raconte l'incident en donnant les mêmes détails que les précédents.

—"M. Power avait-il l'air en boisson, demande encore le Coroner?

—"Je ne sais pas. Il marchait droit, dans tous les cas.

M. Rivard. — "Avez-vous entendu MacDonald dire à M. Power que Tanguay avait la maladie de coeur?

—"Oui.

—"Puis il l'a laissé?

—"Il a été obligé de le lâcher".

Le Coroner appelle alors M. le Dr Albert Marois.

Par le Coroner.

—"Docteur, vous avez pratiqué une autopsie sur le corps du défunt?

—"Oui, hier, à cinq heures, assisté de M. le Dr Achille Paquet, en présence des docteurs Emile Fortin, William Delany, Leclerc et Morin.

—"Quel est le résultat de votre examen?

—"Le cadavre était celui d'un homme de 36 ans, de 5 pieds et 9 pouces. Je n'ai constaté aucune blessure extérieure, aucune ecchimose, aucune égratignure. J'ai examiné spécialement le cou, et il n'y avait rien à remarquer. Les jambes étaient enflées. A l'examen interne, j'ai constaté, du côté des poumons, que le poumon gauche était adhérent aux côtes. J'ai aussi constaté que le coeur était volumineux, considérable, plus gros qu'à l'ordinaire. Le coeur, en un mot, était très avarié. Le foie aussi avait un volume au moins double d'un foie normal. Les organes de l'abdomen ne présentaient rien d'anormal. J'ai ouvert le crâne et je n'ai trouvé aucune ecchymose. Le cerveau dénotait cependant de la congestion. Je n'ai trouvé aucune lésion, non plus, du côté du cou.

Le Coroner. — "Il y avait alors 16 jours depuis l'accident?

Le Dr Marois. — "Oui. Mais une ecchimose aurait encore été visible, s'il y en avait eu.

—"A quoi attribuez-vous la mort?

—"La faiblesse des contractions du coeur.

—"Est-ce qu'il a fallu une cause pour accélérer la mort ou si cet homme pouvait vivre encore longtemps.

—"Quelqu'un qui souffre de maladie de coeur peut toujours mourir subitement, mais une émotion vive peut causer sa mort.

—"S'il n'avait pas eu de causes provocatrices, aurait-il pu vivre encore longtemps?

—"C'est difficile à dire. Un homme de cette condition a moins de résistance qu'un autre.

Par M. Bienvenue.

—"Docteur, vous avez entendu les témoignages des membres de l'orchestre?

—"Oui.

—"Les coups qu'ils ont expliqués sont-ils suffisants pour provoquer une aggravation de la maladie capable d'entraîner la mort?

—"C'était certainement de nature à avancer sa mort.

—"Entre le coup et la mort, est-ce qu'il y a une relation de cause à effet?

—"Oui, certainement.

Par M. Rivard.

—"Il n'y a pas eu étouffement ni strangulation?

—"Je n'ai rien trouvé du genre.

—"M. Tanguay aurait pu mourir des émotions causées par un choc qui serait arrivé à côté de lui?

—"Bien, en autant qu'il aurait été intéressé lui-même?

—"En montant un escalier rapidement, il aurait pu avoir des troubles qui auraient pu avancer sa mort?

—"Du moment qu'on demande un effort trop grand à un coeur malade, on risque un accident.

—"Un glaxon d'automobile qui résonne subitement près de lui?

—"Dans ces cas, la personne meurt subitement. Mais d'ordinaire, s'il y a simplement excitation, la personne en revient".

M. le Dr Achille Paquet donne ensuite sa déposition.

Par le Coroner.

—"Vous avez assisté le Dr Marois pour l'autopsie?

—"Oui.

—"Vous avez entendu sa déposition?

—"Oui.

—"Vos conclusions sont-elles les mêmes?

—"Je corrobore entièrement le témoignage du Dr Marois. Il est entendu que tout cardiaque doit éviter les efforts. Or, le 16 janvier, le défunt a subi une émotion, une pression, qui a certainement déclenché une crise cardiaque, laquelle a entraîné la mort.

—"Y mettez-vous des doutes?

—"Je n'ai aucun doute de tout ce que je viens de dire.

M. le Dr Louis-Philippe Leclerc est le témoin suivant.

—"Vous avez eu Lauréat Tanguay sous vos soins, demande le Coroner?

—"Oui, depuis la nuit du 16 au 17 janvier.

—"Qu'est-ce que vous avez d'abord constaté?

—"Il respirait très vite et difficilement.

—"On vous a raconté ce qui était arrivé au Château?

—"Oui.

—"Est-ce là, d'après vous, la cause de sa maladie?

—"Oui.

—"Vous avez eu M. Tanguay sous vos soins jusqu'à sa mort?

—"Oui.

—"Corroborez-vous le témoignage de vos deux confrères qui viennent d'être entendus?

—"Oui.

M. Rivard. — "M. le Coroner, je vous demande la permission de poser une question!

Le Coroner. — "Allez, je vous prie.

M. Rivard. — "Dr Leclerc, aviez-vous soigné Tanguay auparavant?

Le témoin. — "Non".

Le Coroner déclare que les jurés doivent en avoir assez pour rendre un verdict. Ceux-ci se retirent alors pour délibérer. Ils reviennent quelques minutes plus tard, tenant William Power criminellement responsable.

DELEGATION HIER MATIN AU PARLEMENT

(Suite de la page 16)

sion était avancée, le ministre demanda aux associations d'attendre à cette année. Le département du travail a, depuis, préparé une législation qui sera soumise à la Législature au cours de la présente session.

Pendant la discussion les plombiers firent remarquer que les accidents causés par des appareils de chauffage défectueux sont assez nombreux. Le premier ministre suggéra aux délégués d'obtenir des chiffres officiels à ce sujet, afin de mettre la députation au courant de tous les faits.

D'après les délégués, la technique moderne dans l'industrie de la plomberie et du chauffage dépasse de beaucoup la législation actuelle, et c'est pour cela que les maîtres-plombiers et l'Association des Constructeurs demandent une refonte complète de la loi et une règlementation plus sévère.

M. Taschereau souleva quelques objections au cours de la discussion. "Il est bien de règlementer les entreprises de chauffage et de plomberie dans les grands centres comme Montréal et Québec", dit le premier ministre, "mais il sera difficile de faire accepter cette loi par tous les petits centres, surtout lorsque l'on exige des plombiers qu'ils passent des examens et qu'ils se munissent de licences. Il leur faudra se déplacer pour venir chercher cette licence soit à Montréal, soit à Québec et séjourner ici pour subir leurs examens. Cela entrainera des dépenses que tous ne peuvent pas faire".

Les délégués firent remarquer que Montréal possède déjà une règlementation, mais qu'elle n'est pas à date. Le comité exécutif de Montréal ne serait pas opposé, en principe, à l'adoption d'une loi uniforme pour toute la province.

Le premier ministre souligna aussi que les plombiers exigent un apprentissage trop long. "Il faut à peine trois ans pour faire un avocat, (quatre ans pour faire un curé... ajouta quelqu'un) et on voudrait un apprentissage de cinq ans pour faire un plombier", dit en souriant le premier ministre.

Toutefois, le chef du gouvernement promit d'étudier attentivement toute la législation proposée et de la soumettre à ses collègues et à la Chambre au cours de la présente session.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

AUGER. — A St-Malo, le 31 janvier 1933, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Mathilda Arcand, épouse de feu Sieur Israel Auger.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures et demie.
Départ de la maison mortuaire, 2 Lafayette, à 9 heures et 20, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

FORTIER. — A Québec, le 2 février 1933, à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédé M. H.-O. Fortier, employé civil, époux de dame Alexandrine Rouleau.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 40 Avenue Cartier, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

GIRARD. — Au Sanatorium du Lac Edouard, le 31 janvier 1933, est décédée mademoiselle Germaine Girard, fille de M. J.-U. Girard, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Matane.
Les restes mortels seront exposés chez madame J.-Emile Girard, 82 rue de Salaberry. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures et 45, pour l'église St-Dominique. L'inhumation aura lieu dans le cimetière des Trois-Rivières.

GOUDREAU. — A Québec, le 1er février 1933, est décédée, à l'âge de 22 ans et 10 mois mademoiselle Marguerite Goudreau, fille de M. Louis-Philippe Goudreau, employé du Quebec Cartage, et madame Goudreau (Marguerite Caron).
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 68 Jeanne d'Arc, à 8 heures 45, pour l'église de N.-D. du Chemin et de là au cimetière Belmont.

JONCAS. — A Québec, le 1er février 1933, à l'âge de 45 ans et 9 mois, est décédé Eddy F. Joncas, voyageur de commerce, fils de feu Alphonse Joncas et de Dame Alphonsine Vézina.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 février, en l'église de Montmagny, après l'arrivée du train de 10 heures.

OUELLET. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 janvier 1933, à l'âge de 30 ans et 11 mois, est décédée Dame Camilla Mercier, épouse de M. L.-O. Ouellet, autrefois de Rivière-du-Loup.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 février, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 40, rue Richelieu, appt. 5, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

PARENT. — A Giffard, le 31 janvier 1933, à l'âge de 56 ans et 3 mois, est décédé Sieur Pierre Parent, briquetier, époux de dame Anna Carbonneau.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures et 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de la paroisse.

PICARD. — A l'hôpital Laval, le 31 janvier 1933, à l'âge de 18 ans et 8 mois, est décédée Mlle Irène Picard, fille de M. Alfred Picard et de feu dame Emilia Moore.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures 1-2.
Départ de la maison mortuaire, No 54, 5e Rue, à 8 heures 1-4, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

PLANTE. — A Notre-Dame de Grâce, le 1er février 1933 est décédée, à l'âge de 75 ans et 10 mois dame Emilie Plante, épouse de M. Napoléon Plante. Elle était du Tiers-Ordre, de l'Union de Prières, de la Ste-Famille de St-Sauveur et de N.-D. de Grâce.
Les funérailles auront lieu samedi, le 4 février, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 187 rue Colomb, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

SANSFAÇON. — A l'Hospice St-Antoine, le 2 février 1933, à l'âge de 88 ans et 4 mois, est décédée Sieur Alfred Sansfaçon, époux de dame Adèle Belleau.
Les funérailles auront lieu lundi, le 6 courant, à 9 heures.
Départ de l'Hospice St-Antoine, à 8 heures et 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Prière aux journaux de Montréal de reproduire.

TANGUAY. — A Québec, le 31 janvier 1933, à l'âge de 38 ans est décédé Sieur Lauréat Tanguay, époux de dame Amanda Morissette.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 47 ave Parent, à 8 heures et 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.

SERVICE ANNIVERSAIRE

PLAMONDON. — Lundi, le 6 février, à 9 heures, sera chanté, en l'église Notre-Dame du Chemin, le service anniversaire de Mme Marguerite Amyot-Plamondon, épouse du Dr René Plamondon.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

IMPORTANT JUGEMENT DE L'HON. M. SEVIGNY

(Suite de la page 16)

avoir le bénéfice et, tout comme l'ouvrier expert, le cultivateur qui donne un soin particulier à ses produits, le commerçant de marchandises de qualité, qui chargent des prix spéciaux, il a droit de réclamer de ceux qui ont recours à lui un prix proportionné aux services et aux soins qu'on attend de ses qualifications

"Le défendeur l'a ainsi compris en payant dès le début de l'affaire une somme de $5,500, pour avoir le demandeur comme avocat. Le docteur Michel Brunet avait alors deux aviseurs, et ses démêlés antérieurs avec la justice avaient fait de lui un homme d'une rare expérience. Son expérience lui a sans doute fait croire qu'un criminaliste de renom lui serait très utile, et bien que le demandeur fut exigent, il accepta d'utiliser ses services pour cette affaire particulière."

Après avoir rappelé tout le travail que M. Taschereau s'est imposé pour défendre son client, l'hon. juge Sévigny ajouta : "Il ressort de tout ceci, supporté par le témoignage du demandeur, que la cause de Brunet lui a imposé une tâche longue et difficile. Les honoraires réclamés sont-ils proportionnés au travail fait par le demandeur ? Pour décider de cette question, il faut tenir compte de l'âge, de l'expérience et de la réputation de l'avocat; de l'importance de l'affaire qui lui a été confiée; du travail et des études qu'elle a exigés; de ce qu'il est d'usage de payer pour des services de même nature. Des témoins peuvent être entendus pour apprécier la valeur des services rendus mais cette preuve ne lie pas le tribunal, qui reste libre d'apprécier souverainement et de fixer la valeur des services,

"Trois avocats entendus comme témoins du demandeur disent que la réclamation de $25,000 n'est pas exagérée. Cette preuve a le défaut de n'être pas détaillée de façon à indiquer quels montants le demandeur peut réclamer : 1o pour l'enquête du coroner, les enquêtes préliminaires, l'enquête et l'audition à la Cour d'Assises et les études, le temps et préparations requises pour le premier procès et pour les autres termes après le jugement de la Cour Suprême; 2o pour l'étude, la préparation de la cause, le temps requis pour soumettre la cause à la Cour d'Appel; 3o pour l'étude, la préparation et le temps requis pour soumettre la cause à la Cour Suprême; 4o l'étude, la préparation et le temps requis pour les procédures d'"habeas corpus" et les requêtes, affidavits, enquêtes faites sur ces procédures ainsi que sur les motions présentées; 5o pour les démarches faites par le demandeur auprès du Procureur-Général ou autrement.

"Il est incontestable que le demandeur a dû faire un travail considérable pour arriver à ce résultat. Le jugement de la Cour Suprême est du 24 mars 1928. *Il est important de le noter.* Depuis le commencement de l'affaire jusqu'à cette date, le demandeur a fait le travail le plus long et le plus difficile à l'appui de sa réclamation. Ce qu'il a fait ensuite a exigé de la préparation des études, des démarches qui justifient une rémunération, moins élevée cependant, que celle pour ses services jusqu'au jugement de la Cour Suprême".

L'hon. M. Sévigny évalue ensuite les honoraires auxquelles M. Taschereau a droit. Il rappelle d'abord que pour les affaires criminelles il n'y a pas de tarif. Cette partie du jugement est certainement la plus importante. Nous la reproduisons textuellement :

"Bien qu'il n'y ait pas de tarif fixé par la loi pour les affaires criminelles", dit le savant juge, "les honoraires des avocats doivent être proportionnés aux services rendus en tenant compte, tel que déjà dit, de l'âge, de l'expérience et de la réputation de l'avocat, de l'importance de l'affaire; du travail et des études; de ce qu'il est d'usage de payer pour des services de même nature.

"Le demandeur admet que dans les causes de Brunet les faits étaient simples. Les questions de droit étaient difficiles et le demandeur les a bien étudiées et discutées. L'affaire était très importante, comme je l'ai déjà dit. S'il est d'usage de se faire payer des honoraires aussi élevés que ceux réclamés pour des services de même nature, je n'hésite pas à dire que c'est exagéré. L'exagération dans les prix de la part des manufacturiers, des marchands, des cultivateurs, des ouvriers et des professionnels, est une des grandes causes du marasme actuel. On blâme souvent le capitalisme comme le grand responsable de la crise économique que nous traversons. Je n'ai pas mission de défendre le capitalisme et je me garde d'exprimer une opinion sur sa part de responsabilité. Si la finance a fait des excès, il ne faut pas oublier que tout le monde dans le domaine public comme dans le domaine privé a emboîté le pas. Qu'on se rappelle les prix exorbitants de toutes les marchandises, même celles de première nécessité; qu'on se rappelle les salaires très élevés exigés par toutes les classes des salariés dont les exigences furent satisfaites. Le coût de la vie, les tentations de l'automobile, le goût des voyages, la hausse des valeurs spéculatives ont créé des conditions nouvelles mais éphémères, et tout le monde, admettont-le, a pris part à l'ère nouvelle en augmentant de 100, 200, 300 et jusqu'à 500 pour cent la valeur des marchandises et la rétribution du travail. Les professionnels ont fait comme les autres. Je ne vois pas ceux qui pourraient leur lancer la pierre. La réclamation de $25,000, du demandeur me frappe comme un exemple de ce qui se faisait au temps où tout le monde demandait de gros prix. Les conditions nouvelles, bien qu'elles ne soient plus celles de la période d'exagération, justifient une rémunération plus élevée que celles qu'on demandait il y a 20 ans, et j'en tiens compte pour arriver au jugement que je suis appelé à rendre.

"Pour tout ce que le demandeur a fait, ses études comprises, se rapportant à l'enquête du coroner, aux enquêtes préliminaires, au procès devant la Cour d'Assises, à la Cour du Banc du Roi et à la Cour Suprême, je suis d'opinion qu'un honoraire de $7,000 est suffisant. Pour les autres procédures avant le jugement de la Cour Suprême du 24 mars 1928 et après ce jugement, pour les démarches faites par le demandeur, en un mot pour ce qu'il a fait en outre de ce pourquoi, je lui alloue $7,000. Je crois qu'une somme de $2,000 est suffisante pour indemniser le demandeur.

"Le demandeur a déboursé $396.-04.

"Les montants de $7,000, $2,000 et $396.04 forment un total de $9,396.04.

"Le demandeur ayant reçu $5,500, le jugement contre le défendeur sera pour un montant de $3,896.04."

C'est M. Louis St-Laurent, C.R. qui occupait pour M. Alleyn Taschereau, et M. Fernand Choquette, C R., était le procureur du Dr Brunet.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, 3. — La ville de Vancouver a payé ces jours derniers les intérêts échéant sur ses débentures et qui étaient payables comme suit: $133 000 à New-York et 71.000 livres sterling à Londres. Les paiements à New-York ont été faits en argent américain.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph. Tél. 4-4841

AVIS

La vente des vieux journaux français aura lieu samedi soir à huit heures au Palais Montcalm.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Institut Canadien de Québec, aura lieu lundi prochain, le 6 février 1933, au Palais Montcalm, à 8 heures p.m. Il y aura lecture des rapports, élections des officiers et des membres du bureau de direction.

Le Secrétaire-Archiviste,
J.-G. COUTURE.

CAP ST-IGNACE

Obsèques de Mlle Claudia Couillard.— Le 12, dans l'église du Cap-St-Ignace, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mlle Claudia Couillard, fille bien-aimée de M. Camille Couillard, pilote, et de Mme Couillard.

La levée du corps fut faite par M. le curé A. Poulin. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Poulin, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés E. Poulin et A. Papillon, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant était sous la direction de M. T. Guimont. "Quand vous contemplerai-je", fut très bien rendu par M. Girard Tondreau. Mlle Thérèse Coulombe touchait l'orgue.

Portait la croix, M. Roland Fortin. Conduisait le corbillard, M. Emile Simonneau.

Portaient la dépouille mortelle, MM. Adrien Fournier, Aldéric Simonneau, G. Henri Morin, Arthur Gagné.

Conduisaient le deuil, son père, M. Camille Couillard, pilote; ses oncles et tantes, M. et Mme Geo. Couillard, Joseph Guimont; ses cousins et cousines, MM. Ludger Couillard, de Montmagny, Calixte Ringuette, Mlle Germaine Couillard, Alonzo Couillard, M. et Mme Henri Gamache, Montmagny, Marguerite Couillard, Québec, Antoine, Georges-Henri, André, M.-Blanche Couillard, le capt. Anatole **Delâge**, Evangéliste Delâge, M.-Anna Ringuette, Georgiana, Marguerite Simonneau, Eugène, Napoléon, Victor Simonneau, Eugène Fournier, Jean-Baptiste, Louis-Marie Ringuette, Ludger Guimont, Ernest Simonneau, Marie-Anna Gagné, Marie-Anna et Jeannette Picard, Cécile Brochu, Marie-Claire, Laurette Fournier, Mme Armand Proulx, Montmagny, Clothilde et Simone Fournier, Céline Gagné, M.-Claire Morin, Gosse-Ile.

Dans l'assistance on remarquait : M. le Dr P.-E. Belleau, M. le Dr J.-E. Coutier, MM. Ernest Gagné, Valère Brochu, Paul Fournier, Armand Proulx, Montmagny, Jos. Blouin, Montmagny, Eugène Caron, Alph. Bélanger, pilote, Léon Emond, le capt. A. Sherrer, Aldéric Simonneau, Henri Michon, A. Fournier, L.-T. Bernier, Roland Guimond, P.-E. Bernier, Freddy Guimond, Gaston Catellier, Mathias Deladurantayye, Léandre Simonneau, Philippe et Roland Caron, Freddy Gagné, Arthur Morin, Lucien Morin, Léon Mercier, Eustache Emond, Sévère Fortin, Jos. Marois, Jos. Fournier, Ths. Guimond, Gérard Tondreau, Chs. Marois, Albert Banchet, Roméo, Syvlva Blanchet, La-R. Gagné, Paul Emond, Ivan Caron, Joffre Simonneau et un grand nombre d'autres.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, ses frères et soeurs, Véronique, Françoise, Majella, Gilles Couillard et deux tantes, Mlles Yvonne et Blanche Couillard.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 3. — La Bourse de New-York a adressé un questionnaire à toutes les compagnies qui ont des valeurs inscrites à la cote leur demandant des informations détaillées sur la façon dont l'audition est faite dans chaque cas.

AVIS AUX MENAGERES

15 lbs de BOEUF pour $1.00 — 3 Steak, 3 Roastbeef filet, Haut de Côte, Boeuf à Soupe, Gigot

2 lbs viande Hachée Lard .25
3 lbs Steak Haché 25
Beurre de cuisine 21
Oeufs S. Seconds, 3 doz. .69
Boeuf de Soupe . . .05 et .07
Jeune Lard, ...08 et .12
Saucisse fraiche 10
Jambon Picnic 09
Jambon cuit 25
Bacon enveloppé 10
Saucisson Swift 12
Devant de veau de lait . .08

PAUL E. COTE
112 ST-IGNACE. Tél.: 4-0438

VIANDES FRAICHES

20 livres de BOEUF, pour 1.00
LARD FRAIS, la livre 10
BOEUF DE SOUPE, la livre 05
AGNEAU, quartier derrière, la livre 11

J.-E. MORENCY
BOUCHER
223, rue Ste-Marguerite (près de la Couronne). Tél. 8227

STE-MARGUERITE
Enrg.

CRETONS FRANCAIS, 2 lbs pour 25
VIANDE hachée, pur lard, la livre 10
TETE FROMAGEE, 2 lbs pour 15
JEUNE LARD, la livre . . . .07 à .08
LARD, fesse complète, la livre 09
VEAU DE LAIT, la livre . . . .08 à .15
FESSE D'AGNEAU, la livre 15
BOEUF, avec roastbeef, 10 livres pour 50
STEAK, ronde, filet, sirloin, la livre 12

Livraison par toute la ville.

ULRIC PAQUET
129, Ste-Marguerite :—: Québec
TEL. 3-4700

Pension Privée
Quelques Chambres à louer
Prix modérés.
CHATEAU ST-LOUIS
Appartement 1001
TELEPHONE : 6745

SPECIAUX POUR FIN-DE-SEMAINE CHEZ
ADJ. LEPINE
BOUCHER
Gros et Détail
77, DU PONT :—: TEL.: 7692
142, DU ROI :—: TEL.: 4-2981

10 lbs BOEUF de l'Ouest de choix 50
STEAK (ronde), la livre 12-.15
ROASTBEEF (épaule) la livre 10
BOEUF (de soupe), la livre 05
JEUNE LARD, la livre 08-.09
FESSE (complète ou -moitié), la livre 10
VEAU DE LAIT, devant la livre 08
VEAU DE LAIT, derrière, la livre 12
OEUFS, strictement frais pour boire (avec commande de viande), au prix très spécial, la douzaine 24

Attention spéciale aux commandes par téléphone.
Livraison à domicile dans toutes les parties de la ville.

EPICERIE
Ernest LAPOINTE
100, rue de la Couronne
VENDREDI -- SAMEDI et LUNDI
Au Comptant Seulement

SUCRE granulé Redpath, 10 livres 46
Beaux BISCUITS mélangés, 6 livres 29
CHIPSO, le gros paquet, avec un savon castile gratis, le tout 23
CRISCO, canistre une livre, avec assiette gratis 25
SOUPE Clark assorties, 3 canistres pour 25
BISCUITS sodas Marven, paquet de 1 livre, 2 pour 25
SAVON Castile, 8 barres pour 25
GELEE GELLO assortis, le paquet 06
BEURRE Château, Laval, la livre 24

2 DERNIERS JOURS

La Vente Se Terminera Positivement Demain Samedi, 4 Février

REDUCTIONS FINALES

MANTEAUX de Seal Electrique de $100-- Nouveaux Modèles --- Belles Doublures --- Quantité Limitée --- **$59**

Manteaux de Rat Musqué de $175 --- Marqués pour écoulement final à . . . **$97.50**

Manteaux de Seal Hudson de $250 - garnis de même fourrure **$149.00**

MANTEAUX---Variété de manteaux à écouler--certains valant jusqu'à $75 **$24.45**

N'IMPORTE QUEL COMPLET OU PALETOT EN MAGASIN

QUEL QUE SOIT SON ANCIEN PRIX

$15.75

Marqués précédemment jusqu'à $50.00

Chemises FORSYTHE ARROW - VALANT $2.50 **95c**
Pyjamas Variant jusqu'à $2.50 **95c**
BAS Soie et Laine Valant 75c **19c**
Chapeaux VALANT JUSQU'A $5.00 **69c**
CRAVATES VALANT JUSQU'A 75c **39c**
SWEATERS VALANT JUSQU'A $6.00 **1.95**

Annexe 188 Rue Des Fossés

CHAPEAUX feutre, peluche, balance de ligne, Grandeurs 6 1-2 à 7 1-2. Ass.par lots de . . . . . **.50 .75 $1**
CHEMISES Broadcloth fantaisie, spécial . . . . . **.95 $1.19 $1.50**
FOULARDS de soie, hommes et Dames . . . . . **.59 et .95**
BAS cachemire pour dames . . . . . **.39 .49 et plus**
COMBINAISONS ouatées, hommes . . . . . **.99 et $1.19**
BAS cachemire hommes . . . . . **.29 et .49**
BAS Golf en laine, 7½ à 10½. Spéc. . . . . **.49**
BAS laine pesant, enfants. Spécial . . . . . **.39**

20% de Réduction sur tout article de travail.

J.B. Laliberté LTEE

POWER EST TENU RESPONSABLE DE LA MORT DE TANGUAY

Après avoir entendu quelques témoins, dont les médecins qui ont pratiqué l'autopsie de la victime, le jury du coroner tient W. (Bill) Power responsable de la mort de Lauréat Tanguay. — Aucune apparence de blessures, mais le jeune musicien souffrait de maladie de coeur et l'émotion causée par un assaut aurait amené sa mort. — Le prévenu comparaîtra ce matin.

LES TEMOIGNAGES A L'ENQUETE

William (Bill) Power a été tenu responsable hier soir, à l'enquête du Coroner, de la mort de Lauréat Tanguay, chef d'orchestre à la salle de danse du Château Frontenac, décédé mardi matin. Ce verdict a été rendu après que les jurés eurent entendu les témoignages des musiciens et des frères du défunt qui avaient eu connaissance de l'accident, et les témoignages des médecins. M. le Dr Albert Marois, qui a fait l'autopsie, déclare qu'il n'a trouvé, dans son examen, aucune lésion externe ni interne, aucune ecchimose. Il attribue la mort de Tanguay à la maladie de coeur, mais il ajoute que cette maladie a été accélérée par le coup qu'il a reçu le 16 janvier. Les témoins ont raconté que ce soir là, Power a pris Tanguay à la gorge, qu'il l'a secoué et qu'il l'a traîné sur une distance de dix à douze pieds.

Pour faire l'autopsie, M. le Dr Marois était assisté de M. le Dr Achille Paquet, et il a opéré en présence de MM. les docteurs Emile Fortier, Louis-Philippe Leclerc et J.-E. Morin. M. le Dr Paquet et M. le Dr Leclerc (celui-ci a eu le malade sous ses soins tout le temps de sa maladie) ont déclaré qu'ils corroboraient en tout point le témoignage de M. le Dr Marois.

Le verdict rendu par les jurés est le suivant : "Lauréat Tanguay, 36 ans, de Québec, le 31 janvier 1932, à l'Hôpital St-Sacrement, est mort d'asystolie. Considérant que cette crise d'asystolie auquelle n'a pu résister le défunt a été déclanchée à la suite d'un assaut violent fait sur lui par William Power et que cet assaut violent a été la cause de l'accélération de la mort, les jurés tiennent William Power criminellement responsable".

Les jurés assermentés pour cette enquête étaient : MM. Sévère Ferland, 8 rue Ste-Catherine, Pierre Drolet, 24 Letellier, Honoré Boilard, 100 Mazenod, Janvier Vincent, 129 du Pont, Honoré Durand, 479 St-François, et Francis Bédard, 57 St-Mathias.

Cette enquête s'est instruite au Palais de Justice, dans la salle des Assises Criminelles, sous la présidence de M. le Dr Jules Vallée. M. Valmore Bienvenue, C.R., occupait pour la Couronne, alors que M. Antoine Rivard, C.R., occupait pour William Power, détenu comme témoin important et accusé, quelques jours auparavant, d'assaut sur Lauréat Tanguay. Mtre Gérard Lacroix représentait la famille Tanguay.

Après le verdict, William Power a été ramené aux quartiers généraux de la Police Provinciale par le détective Alfred Roussin, qui est chargé de faire l'enquête dans cette affaire. Aujourd'hui même, une accusation de manslaughter sera portée contre lui. Il y aura en même temps une demande de cautionnement.

Lorsque le verdict a été rendu, hier soir, à 7 heures (l'enquête durait depuis cinq heures) quelques personnes ont voulu applaudir. Les constables ont immédiatement arrêtés ces manifestations, mais M. Antoine Rivard a fait remarquer au Coroner qu'on pouvait s'attendre à du désordre, en tenant l'enquête devant une foule de quatre cents personnes.

Voici maintenant les témoignages qui ont été rendus :

Le premier témoin est M. Roméo Tanguay, 23 ans, musicien.

Par le Coroner

—"Vous êtes le frère de Lauréat Tanguay?

—"Oui.

—"Quel âge avait votre frère?

—"36 ans. Il était marié et père de cinq enfants.

—"Que faisait-il?

—"Il était directeur de l'orchestre du Château Frontenac.

—"Travaillait-il tous les jours?

—"Oui, excepté le dimanche.

—"Etait-il malade avant l'accident?

—"Oui, il souffrait de maladie de coeur.

—"S'est-il fait soigner?

—"Oui, à l'Hôpital du St-Sacrement.

—"Quand?

—"Quelques mois avant sa mort.

—"Est-il allé à un autre hôpital?

—"A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

—"Quand est-il sorti de l'hôpital?

—"Je ne m'en souviens pas. C'est en 1932.

—"Etait-il bien?

—"Oui.

—"Et ce qu'il le disait?

—"Oui, justement le soir de son accident, il m'a dit qu'il était maintenant très bien.

—"Quelle date, cela?

—"Le 16.

—"Vous rappelez-vous avoir vu un parti, ce soir-là, au Château?

—"Oui, arrivé vers 10 h. 45.

—"Que s'est-il passé?

—"Un monsieur Power, M. Gerald Power, est venu demander un morceau: "Please". Plusieurs du même parti en avaient demandé avant lui.

—"Etiez-vous près de lui?

—"Oui.

—"Continuez.

—"Mon frère s'est levé pour donner son siège à M. Power, mais M. Power lui a donné une petite tape sur l'épaule en disant: garde ta place. Là, Bill Power, M. William Power, a demandé de jouer un morceau, "Pin E'ephants". Mon frère a dit: on le jouera à l'autre danse après. Mais William Power voulait l'avoir immédiatement et mon frère lui a dit qu'il y avait d'autres partis dans la salle qui en avaient aussi demandé. Power a alors demandé: "Qui est-ce qui vous paye?" Mon frère a répondu que c'était le gérant.

—"William Power avait-il l'air "chaud"?

—"Oui.

—"Qu'est-ce qu'il a dit, sur cela?

—"Il a dit en anglais: "Je m'en vais battre tout l'orchestre" et il nous a comptés avec son doigt.

—"Combien étiez-vous?

—"Neuf.

—"C'est un homme capable!

—"Oui. Là, il est parti, et nous avons commencé à jouer "Please". Power est revenu — il était retourné à sa table — et il a foncé sur nous, en courant, tellement qu'en s'en venant, il a frappé un couple qui dansait.

—"Que s'est-il passé?

—"Il s'est mis en pose comme pour se battre et il a foncé sur mon frère Lauréat. J'ai vu mon frère se baisser.

—"Avez-vous vu le coup?

—"Non.

—"Qu'est-ce qui s'est passé ensuite?

—"Mon frère a mis la main sur le piano pour se lever. Power l'a saisi à la gorge avec ses deux mains, puis il l'a traîné une quinzaine de pieds. Mon frère Camille est arrivé et il a pris Power par en arrière pour l'arrêter. Lauréat est tombé à terre. Je me suis porté à son secours et quelqu'un est venu m'aider. On l'a pris, il avait de la misère à respirer. puis on l'a transporté dans la cuisine, tout près.

—"Est-ce que votre frère marchait?

—"Non. Dans la cuisine, on l'a assis sur une chaise. Il était très pâle.

—"Blanc comme un drap?

—"Oui. Puis il est venu les ongles bleus. Il respirait difficilement.

—"Qu'est-ce qui s'est passé dans la cuisine?

—"Madame William Power a pris de la glace et lui en a mis sur le front et dans le cou. Mlle Power, la soeur de William, l'aidait.

—"Votre frère paraissait bien ce

(Suite à la page 15)

DELEGATION HIER MATIN AU PARLEMENT

On demande la refonte de la législation, relativement au chauffage.

BOUILLOIRES, ETC.

Il faudrait aussi un apprentissage de cinq ans pour devenir plombier.

M. TASCHEREAU PARLE

L'honorable M. L.-A. Taschereau premier ministre, a reçu hier matin une délégation composée de représentants des unions suivantes : l'Association des Marchands détaillants du Canada, l'Association des Maitres-Plombiers de Montréal, l'Association des Constructeurs de Québec, la "United Association of Journeymen Plumbers and Steamfitters, local 144, de Montréal, et 511, de Québec, l'Union catholique nationale de Montréal et l'Union catholique nationale de Québec.

L'honorable M. Charles-Joseph Arcand, ministre du Travail, présenta les délégués. Ceux-ci étaient aussi accompagnés de M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, et de M. J.-A. Francoeur, député de Dorion. M. Rosario Messier, secrétaire de l'Association des Marchands détaillants, présenta une résolution de l'Association des Constructeurs de Québec, appuyée par l'Association des Maitres-Plombiers de Montréal.

Dans cette résolution les intéressés demandent au gouvernement de refondre la législation relative aux bouilloires, aux systèmes de chauffage et aux appareils sous-pression, et une règlementation des appareils frigorifiques et des systèmes de combustion à l'huile ou au charbon.

On veut de plus que les entrepreneurs et les ouvriers préposés à l'installation des systèmes mentionnés plus haut soient soumis à un examen préalable qui, s'il est satisfaisant, leur donne droit à l'obtention d'une licence émise par le gouvernement.

Comme nous le disons plus haut, l'honorable M. Arcand présenta la délégation. Le ministre du Travail fit remarquer que quarante unions de Québec et Montréal étaient représentées.

L'an dernier, ces associations avaient demandé au gouvernement de refondre la loi au sujet des travaux de plomberie, mais, comme la ses-

(Suite à la page 15)

PROFESSION RELIGIEUSE

Une belle cérémonie se déroule hier au Bon Pasteur.

Le 2 février, Mgr J.-E. Laberge, P. D., curé de St-Jean-Baptiste présidait au Bon Pasteur une cérémonie religieuse où seize novices ont émis leurs voeux.

Voici les noms des nouvelles élues :

Imelda Labrie, de Kamouraska, dite Soeur Marie de St-Rodrigue, Catherine Pintal, de Champlain, dite Soeur Marie de St-Bruno, Auréa Toulouse, de St-Prosper, Dorch. dite Soeur Marie de Ste-Alexandrine, Zérilla Doyon, de Lac Frontière, dite Soeur Marie de St-Joseph des Anges, Lucia Ratté, de Jonquière, dite Soeur Marie de tSe-Lucia, Auréa Morin, de Coaticook, dite Soeur Marie de Ste-Hermine.

Le Révérend Père F. Goyer, des Pères du St-Sacrement, a donné le sermon. Assistaient l'officiant comme diacre et sous-diacre, MM. les aumôniers J.-E. Michaud et Z. Bérubé.

Important jugement de l'hon. M. Sévigny

Dans la cause de M. Alleyn Taschereau, C. R., contre le Dr Michel Brunet. — Le tribunal décide que le demandeur avait droit à un montant de $9,396.04 pour ses services. — Comme M. Taschereau a reçu $5,500, le jugement est rendu pour $3,896.04.

IMPORTANTES REMARQUES

L'honorable juge Albert Sévigny a rendu un important jugement, hier, dans la cause de M. Alleyn Taschereau, C.R., contre le Dr Michel Brunet. M. Taschereau réclamait $25,000 à son ancien client pour l'avoir défendu, entre 1927 et 1929, alors que ce dernier était accusé d'une grave offense criminelle. M. Taschereau avait déjà reçu $5,500 pour s'occuper de cette cause, mais depuis il a dû faire un long et difficile travail. Brunet fut d'abord condamné à la détention perpétuelle. Son avocat porta alors sa cause en Cour d'Appel, sans succès, et de là en Cour Suprême, où un nouveau procès fut ordonné. Après d'autres procédures, l'accusé Brunet fut ramené en Cour d'Assise, et là, condamné à un an d'emprisonnement seulement.

L'hon. juge Sévigny vient de faire une étude approfondie de cette cause et son jugement fera certainement jurisprudence.

Le président du tribunal rappelle d'abord que M. Taschereau a déjà reçu $5,500 pour la défense du Dr Brunet, mais il démontre qu'il avait droit à plus.

"Cette somme de $5,500.", demanda le juge, "est-elle suffisante pour couvrir les honoraires auxquels le demandeur avait droit comme avocat du défendeur à l'enquête du coroner, aux enquêtes préliminaires, pour préparer les causes devant les jurés, faire l'enquête et plaider devant la Cour d'Assises, préparer et plaider plusieurs motions, préparer, étudier et plaider des brefs d'habeas corpus en Cour Supérieure, en Cour d'Appel et à la Cour Suprême; étudier, préparer et plaider la cause pour la Cour d'Appel et ensuite pour la Cour Suprême et après tout cela continuer à s'occuper, comme il l'a fait, de son client, toujours sous le coup des graves accusations portées contre lui? N'oublions pas que tout cela a duré trois ans. Je ne veux pas dire que durant cette période de trois ans il a fallu que le demandeur consacrât tout son temps à cette affaire et je ne veux pas dire que le demandeur serait justifiable de charger parce que ça été long. Il a droit d'être payé pour ce qu'il a fait durant cette période.

"Le demandeur est un avocat criminaliste de renom dont les services ont été souvent requis pour la défense sur des accusations de meurtre et autres. Il n'était pas l'avocat du défendeur avant les accusations portées contre lui en 1927. Ses services furent alors requis à raison de ses connaissances spéciales en matières criminelles. Qu'il s'agisse d'experts qualifiés comme comptables, ingénieurs, architectes, chimistes, médecins, etc., il est reconnu et admis que leurs services sont payés plus cher que les services de ceux du même métier ou de la même profession qui n'ont pas leurs connaissances particulières. Le spécialiste reconnu comme tel a acquis par ses études une valeur qui peut être très utile à ceux qui veulent en

(Suite à la page 15)

FUNERAILLES DE M. JOSEPH BEAUMARD

Les imposantes obsèques de M. Beaumard, époux de Dame Pauline Guinhut, ont eu lieu hier matin à 9 heures.

A LA BASILIQUE

Un magnifique hommage a été rendu hier matin à M. Joseph Beaumard époux de Dame Pauline Guinhut, décédé le 31 janvier dernier à l'âge de 70 ans. Un long défilé a escorté les restes mortels de la résidence mortuaire, côte du Palais, jusqu'à la Basilique où a eu lieu la cérémonie funèbre.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul Beaumard, son neveu, M. René Ouvrard. Dans le cortège on remarquait: Messieurs H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, Adrien Dubois, président de la Société Française, A.-F. Bardou, vice-président, le Dr Alphonse Dion, Wilfrid Samson, échevin, W. Morin, avocat, le docteur Eudore Parent, Frank Byrne, Joseph Byrne, Joseph Laflamme, Emile Laflamme, Cléophas Samson, M. Vézina, L. Lacroix, Charles Bédard, Maurice Bédard, André Lefebvre, E.E.M., Marc Turgeon, de L'Evénement, P.-A. Robitaille, de L'Evénement, Ernest Vézina, Paul Samson, Emile Lepine, de Lauzon, F.-J. Dorval, Henri Charlotin, Joseph Kerhulu, A. Bardou, Eug. Genest, J. Auclair, Louis Cholet, A. Létourneau, Léo Beaulieu, Emile Laflamme, A. Goulet, Isidore Maranda, Ernest Dionne, Jos.-P. Ouellet, architecte, Jos. Samson, M. Larue, L.-P. Dionne, W. Chamberland, Philippe Ferland, R. Gillet, L. Pépin, A. Lortin, W. Grégoire, Omer St-Amand, J. Brunelle, Arthur Gingras, Lucien Durand, D. Duval, F. Conway, Jean Paturol, Alphonse Manibal, Arthur Hains, Auguste Paput, Rosaire Rousseau et plusieurs autres.

A l'arrivée à l'église Notre-Dame de Québec, c'est M. l'abbé Rosaire Veilleux qui a présidé la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Antonio Houde.

A la tribune de l'orgue, la chorale a chanté la messe en grégorien. Des soli ont été rendus : "O Salutaris", par M. P.-E. Roy. "De Profundis" par M. Georges Gravel. M. Henri Gagnon touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. La maison Wilfrid Laberge dirigeait les obsèques. L'Evénement prie la famille en deuil de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances.

LA GUERRE AUX TIREUSES DE CARTES

Une diseuse de bonne aventure incapable de voir venir la police.

ARRESTATION

La femme est condamnée à $5 d'amende. — Inauguration de campagne.

AVERTISSEMENT

Une diseuse de bonne aventure, qui n'avait pas assez de clairvoyance pour prévenir l'arrivée des détectives municipaux, est tombée de la belle manière dans les filets de la police, hier midi. L'arrestation de cette cartomancienne est le prélude d'une campagne pour faire disparaître ces tireuses de cartes qui s'annoncent un peu partout dans la ville.

Il appert, que de nos jours, la cartomancie est une profession très payante et que conséquemment elle trouve beaucoup d'adeptes. La police est cependant persuadée que cet art fait encore de trop nombreux dupes, c'est pourquoi elle a décidé de faire une guerre à mort à ce genre de divination.

L'arrestation, hier midi, a été opérée dans la paroisse du Sacré-Coeur. La prévenue a été condamnée à $5 d'amende et aux frais par l'honorable juge Demers qui lui a ordonné de ne plus recommencer. Le détective Ls Rochette avait fait l'arrestation sous les ordres du sous-chef A.-S Bigaouette et du sergent détective J.-D. Beaudoin.

MORT DE MADAME L.-R. OUELLET

Madame Ouellet, née Camille Mercier, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 30 ans et 11 mois.

DEUIL CRUEL

Nous apprenons avec regret la mort de Mme L.-R. Ouellet, née Camille Mercier, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 30 ans et 11 mois, le 11 janvier 1933.

La défunte laisse outre son époux et trois fillettes en bas âge, sa mère, Mme Chs Mercier, de Rivière du Loup, trois frères, M. l'abbé Camille Mercier, Préfet des études au collège de Ste-Anne de la Pocatière ; Paul, de Rivière du Loup, et David, d'Arvida ; aussi cinq soeurs : Mère Marie des Cinq Plaies (Jeannette), Mère St-Marc (Cecile), Mère St-Camille de Lellis (Marguerite), du Couvent des Soeurs du Perpétuel Secours, Mme Piuze (Léda), Mme Gagnon (Bertha) ; ses beaux-frères, M. Ernest Piuze, M. J. Gagnon, M. Fernando Ouellet, MM. Jean-Marie, Paul et Maurice Ouellet; sa belle-mère, Mme Eugène Ouellet, de Québec, et quatre belles-soeurs, madame Paul Mercier, madame David Mercier, madame Jean-Marie Ouellet, madame Paul-Etienne Ouellet et mademoiselle Anne-Marie Ouellet.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

IMPOSANTES FUNERAILLES A SAINT-[illegible]

Une famille des plus en vue de St-Flavien vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. le Dr Eugène Larue, époux de Célanire Lemay, décédé samedi midi à l'âge de 73 ans et 6 mois. Souffrant d'une grave maladie depuis quelques jours, il succomba au milieu de tous les siens.

Le service a été chanté par l'abbé Ls-Philippe Lemay, vicaire de St-Anselme et neveu du défunt, assisté des abbés Ls-Philippe Sylvain, curé de Dosquet, diacre, et M. l'assistant Lavoie de St-Flavien.

Assistaient au choeur, M. l'abbé Philéas Gagnon, curé de Ste-Emélie, M. l'abbé Joseph Destroismaisons, de Ste-Croix, et M. l'abbé François Olivier, de St-Flavien, et l'abbé Alfred Fortin, de Sherbrooke.

Deux messes furent dites : l'une par M. le curé Lavoie et M. X. Leclerc, vicaire de St-Flavien.

Le choeur de chant exécuta la messe grégorienne des morts. Mme Laroche accompagnait à l'orgue.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre filles : la Révérende S. S. Ambroise, du Perpétuel Secours, supérieure au couvent de Ste-Emélie ; la Révde Soeur Larue, de l'Hôtel-Dieu de Montréal ; un fils, M. Alexandre Larue, gérant de la Banque Provinciale de Drummondville ; ses filles, Mme Léger Gingras et Mlle Estelle Larue; une belle-fille, Mme Alexandre Larue, M. Léger Gingras, ses petites-filles: Marie-Paule et Pauline, Eugène et Yvon Larue, de Drummondville.

Les porteurs étaient MM. Arthur Faucher, Joseph Roy, Albert Garon, Eugène Pérusse, Wilfrid Gingras, Léonidas Ratté; Joseph Paquet portait la croix.

Une belle-soeur, Révde S.S. Marie Cyrille, Cong. Notre-Dame ; ses beaux-frères, MM. Télesphore Lemay, Alfred Gagnon, ses belles-soeurs : Mme Fortunat Lemay, Mme Alfred Gagnon, Mme Télesphore Lemay Sa belle-soeur, Révde S.S. Marie-Cyrille, Cong. N.-D., Montréal ; Les neveux et nièces : M. Renaud Lemay, Armand, Jean-Charles, Henri, Georges Lemay ; Révde Soeur Candide, de l'Hôpital St-François d'Assise, S. S. Marie Albert des Soeurs Grises, St-Albert de Sion de la Cong. N.-Dame à New-York ; Mlles Fédora, Gabrielle et Jeanne Lemay ; Mme Roy, de Montréal ; Cousins du défunt : MM. Raymond Gouge, Léopold Turgeon, Alfred Normand, de Québec, et M. F.-X. Drolet, de Québec.

Suivaient la dépouille mortelle : MM. F.-X. Belhumeur et A. Bernard, de Drummondville, le notaire Pouliot, Henri Laroche, Edgar Laliberté, le Dr Legendre, Odilon Laliberté, Oscar Gaumond, Joseph Daigle, Henri Laliberté, Delphis Houde, tous de Ste-Croix ; M. le Dr Laliberté, Dr C. Gaudias Roy, Joseph Poitras, Dosquet ; Mme Julia Boucher, de Ste-Emilie et une assistance nombreuse.

IMPOSANTES OBSEQUES

Hier matin en l'église des Saints-Martyrs ont eu lieu les obsèques de madame Euphémie Ouellet-Lachapelle décédée le 30 janvier dernier, à l'âge de 49 ans. Les nombreux parents et amis de la défunte s'étaient fait un devoir d'assister à la cérémonie funèbre.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Laberge, curé de la paroisse, et le service a été chanté par M. Amédée Fortin, qui était assisté de MM. les abbés Lauréat Dion et I. Fortin, comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées par MM. les abbés St-Georges Bergeron et Albert Moisan.

A la tribune de l'orgue, la chorale, dirigée par M. Montgrain, a fait les frais du chant funèbre. Mademoiselle F. Poiré accompagnait à l'orgue. Le cortège funèbre a laissé la résidence mortuaire, rue des Laurentides, à 9 heures moins quart. Le deuil était conduit par le fils de la défunte, M. Ernest Lachapelle ; ses frères, MM. Ernest-L. Ouellet, de la Rivière du Loup, Charles-Léon, de Matane, Joseph, de Montréal ; son neveu, M. Lucien Ouellet ; ses cousins, MM. J.-B. Bonsaint, Welley et Patrick Bonsaint.

Immédiatement après les membres de la famille, venaient : MM. Arthur Poulin, échevin, François Jobin, échevin, Napoléon Bédard, Adjutor Poulliot, le Dr Jules Mercier, L. Auclair, Alfred Demers, Henri Talbot, le major Van Boren, François Lemieux, Jean Lemieux, A. Magnan, Sam. Déry, S.-F. Waters, Armand Fortin, René Tremblay, François Ouellet, J.-Nap. Guillemette, Alfred Bergevin, G. Moisan, A. Brown, M. Chabot, John Hodgson, René Richard, Henri McLean, Alex. Renaud, J.-A. Audet, Roméo Rousseau, de L'Evénementt, C. Falardeau, L.-E. Lamb, J.-A. Moisan, Louis Lalliberté, etc., etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. La maison Hubert Moisan dirigeait les obsèques.

L'Evénement offre à la famille en deuil l'hommage de ses condoléances.

ALUMINE ET BAUXITE

Ottawa, Ont., 3. — Les importations canadiennes d'alumine y compris le bauxite ont été de $51,516 durant décembre 1932 à rapprocher de $421,659 durant novembre 1932 et de $252,819 durant décembre 1931.

AU BANQUET DE L'EXCELSIOR LIFE



Cette photographie a été prise mercredi midi au cours d'un magnifique banquet qui réunissait au Château Frontenac plusieurs agents de la compagnie Excelsior Life à l'occasion de la victoire que vient de remporter le district de Québec sur Toronto pour l'année 1932. De gauche à droite, nous voyons : MM. Gaston Mercier, les docteurs Alphonse Lespérance et Georges St-Amand; MM. Joseph-A. Paquet, gérant local, et le major Galbraith, gérant-général de l'Excelsior Life Insurance; MM. le docteur W.-H. Delaney, J.-A. Bostien, Thomas Côté, M.P.P., A.-H.-M. Hay, J. Dubney, J.-A. Mainguy, J.-A.-René Simard. Debout : MM. H.-R. Bouffard, Charles-M. Deschênes, de L'Evénement, E. Piché, [illegible] Alfred Naud et H.-Eugène Roy.

GRANDE VENTE ANNUELLE A UN SOU CHEZ POLLACK

"AJOUTEZ UN SOU ET DOUBLEZ LA VALEUR DE VOTRE ACHAT"

HABITS "TUXEDO"

Voici une occasion unique de vous procurer un chic "Tuxedo" avec l'avantage de doubler la valeur de votre achat en ajoutant UN SOU. Coupe et fini irréprochable, revers en soie épaisse, doublures en soie. Pantalons finis sur mesure. Grandeurs : 33 à 44.

Prix de Vente : $25

Gilets Tuxedo en Soie $5.00

Ajoutez un sou et doublez la valeur de votre achat.



FOULARDS



En soie ou en cachemire botany, formes carrées ou oblongues, patrons quadrillés ou dessins variés, plusieurs avec frange. Valeurs régulières jusqu'à $2.50. ... ...

Prix de Vente $2.00

Ajoutez UN SOU et Doublez la Valeur de votre achat.

150 CHANDAILS



Genre "Pullover" avec encolure en pointe. Tricots de laine fine de teintes unies ou patrons variées. Grandeurs 34 à 44. Valeur régulière $3.00. ... ...

Prix de Vente $2.50

Ajoutez UN SOU et Doublez la Valeur de votre Achat.

MOUCHOIRS BLANCS

Un bon MOUCHOIR en coton blanc fini avec bordure ajourée de 1-2 pouce. Grandeur moyenne. La douzaine .... .75

Ajoutez UN SOU et Doublez la Valeur de votre Achat.



GANTS DE TOILETTE

GANTS en Chevreau importé, suède ou peau de daim. Fabrication parfaite, couleurs tan, naturel, chamois, sable. Pointures 7 à 10.

Prix de Vente $1.50

Ajoutez UN SOU et Doublez la valeur de votre achat.

SPECIAUX DU DEPARTEMENT DE LA CHAUSSURE DANS LA VENTE A UN SOU.

SOULIERS J. & T. BELL Pour DAMES



Cette fameuse marque de SOULIERS de haute qualité est si bien connue que nous pourrions nous passer d'en faire la description. Formes Escarpins, Gores, Courroie ou Sandales de fantaisie. En chevreau, satin, veau, cuir verni ou broché argent. Largeurs AA A B C D. Pointures 2 1-2 à 8

Notre Prix Régulier $7.50

Ajoutez UN SOU et doublez la valeur de votre argent.



Souliers "Prop-R-Arch" Pour HOMMES

Hommes ! C'est le temps où jamais de vous procurer un soulier de haute qualité tout en faisant des économies. Souliers en veau choisi, formes les plus récentes, semelles doubles ou simples, à trépointe Goodyear. Pointures 5 1-2 à 10.

Prix Régulier $7.00